



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

SECTION PROSPECTIVE

**Une prospective territoriale
pour la région Occitanie**
Pyrénées - Méditerranée

«Les chemins de 2040»

Tome 1



© BillionPhotos.com

RAPPORT

Méthodologie
Synthèses des scénarios
et Cartographie



**Conseil Economique, Social
et Environnemental Régional**

Assemblée Plénière du 23 novembre 2017

TOME 1 :

**Méthodologie
Synthèses des scénarios
et Cartographie**

Une prospective territoriale pour la région Occitanie

« Les Chemins de 2040 »

Présenté en Assemblée Plénière le 23 novembre 2017

**Conseil Economique, Social et Environnement Régional
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**

TABLE DES MATIERES

METHODOLOGIE	1
SCÉNARIO « TENDANCIEL »	13
1. ORGANISATION TERRITORIALE - INFRASTRUCTURES	15
2. ENVIRONNEMENT	22
3. ÉCONOMIE	27
AGRICULTURE, PÊCHE, FORÊT ET AGRO-ALIMENTAIRE	34
4. DÉMOGRAPHIE	39
5. POLITICO - INSTITUTIONNEL	47
6. BIO-SOCIAL	53
7. CULTURE - SPORT	61
8. EDUCATION - FORMATION - RECHERCHE	65
9. OUVERTURE INTERNATIONALE	70
SCÉNARIO « SOMBRE »	73
1. ORGANISATION TERRITORIALE - INFRASTRUCTURES	75
2. ENVIRONNEMENT	78
3. ECONOMIE	81
4. DÉMOGRAPHIE	87
5. POLITICO-INSTITUTIONNEL	89
6. BIO-SOCIAL	92
7. CULTURE - SPORT	98
8. FORMATION ET RECHERCHE	102
9. OUVERTURE INTERNATIONALE	105
SCÉNARIO « NOUVELLES CONVERGENCES, DEVELOPPEMENT, INNOVATION, ENVIRONNEMENT ET RECOMPOSITIONS TERRITORIALES »	107
1. ORGANISATION TERRITORIALE - INFRASTRUCTURES	109
2. ENVIRONNEMENT	114
3. ÉCONOMIE	119
AGRICULTURE	125
4. DÉMOGRAPHIE	129
5. POLITICO-INSTITUTIONNEL	131
6. BIO-SOCIAL	135
7. CULTURE-SPORT	140
8. ENSEIGNEMENT-FORMATION-RECHERCHE	146
9. OUVERTURE INTERNATIONALE	151
GLOSSAIRE	155

METHODOLOGIE

ESPRIT, PROJET, METHODE, SCENARIO

1- Esprit de la Prospective face aux futurs

De tout temps les hommes et les sociétés ont cherché à réduire les incertitudes sur leur avenir afin d'engager les bonnes décisions dans le présent, et cela par des moyens très variables : lectures de signes dans la nature, consultation des oracles etc.. Plus tard, avec l'esprit cartésien et le développement des sciences, les méthodes pour réduire ces incertitudes sur l'évolution des phénomènes et des sociétés se voulurent plus rationnelles.

A la suite de la seconde guerre mondiale, la période dite des 30 glorieuses a consacré la foi dans la régularité du progrès, mais le doute sur les modèles d'évolution «sans surprises» va commencer à s'installer avec deux événements majeurs : la première crise pétrolière en 1974 et l'écroulement soudain du « mur de Berlin ». Ainsi la réflexion prospective contemporaine, sans nier l'existence de mouvements relativement réguliers ou cycliques, considère que l'avenir des sociétés humaines est largement indéterminé et ouvert. **Si l'avenir est en partie ce que l'on dénomme le fruit hasard, il est aussi celui de la nécessité et de la volonté des hommes.** Ainsi ont été réintroduites les notions d'incertitude, de marges de jeux, de potentiels, voire de phénomènes de type chaotiques etc..

- Demain est une puissance cachée. Les points de rupture révèlent des situations où l'existence de conditions instables rend impossible la prévision d'événements futurs parce que notre connaissance de l'état présent est seulement approchée et loin de la réalité.

Confucius dit « *qui ne se préoccupe pas de l'avenir lointain se condamne aux soucis immédiats* ». Les entretiens de Confucius XV,12.

Ainsi, face à leur futur les sociétés se trouvent devant **un dilemme** que l'on pourrait formuler de cette manière :

- **soit gérer cette imprévisibilité et naviguer à vue ;**
- **soit traiter les « ensembles sociétaux » comme des systèmes complexes composés de processus relativement réguliers ou cycliques, de processus de type aléatoire, de processus de type chaotique.**

En outre il faut avoir à l'esprit l'idée que les causes des processus peuvent être modifiées par les décisions et les actions politiques. Nous sommes donc devant des phénomènes de types complexes au sens où l'entend Edgar Morin.

Confondue trop souvent par des esprits imprécis avec la prévision, la prospective devient l'objet des scepticisme, voire de railleries.

Comme un certain nombre de néo disciplines, la prospective doit trouver une nouvelle voie, en tenant compte de son histoire qui l'a vu se développer, s'affirmer et une évolution nécessaire suite aux nouveaux défis et enjeux du Monde et des territoires.

Cette démarche exige :

Le courage de regarder l'avenir en face, de poser et de se poser des problèmes difficiles, d'abandonner les modèles explicatifs trop réducteurs, de se détacher du confort intellectuel, du conformisme, de la doxa qui est imposée souvent par les médias et qui empêche d'imaginer d'autres voies possibles, la reconnaissance de l'accélération du temps, l'acceptation des incertitudes et d'une complexité croissante des problèmes posés à l'homme et à la société sous l'effet des multiples interdépendances issues de la globalisation et du potentiel de la technique.

Jacques Lesourne écrit : « Ce qui me fascine dans la prospective, ce n'est pas le côté Nostradamus ou Cassandre qui révèlent les risques ou les catastrophes cachées, mais la transgression des frontières des domaines permettant d'approcher la complexité des sociétés humaines et de diriger le regard vers des zones peu observées par les acteurs et d'où peuvent naître des développements dangereux ou favorables ».

Elle exige aussi un strict contrôle de l'imagination en relation avec une équipe aux connaissances variées, faisant preuve d'humilité et d'une grande rigueur.

2- Le projet actuel de la prospective

Dans ce contexte, l'ambition de la prospective n'est pas de prétendre configurer la totalité des futurs possibles, mais d'**explorer**, en fonction des connaissances du présent, **le maximum de chemins envisageables vers l'avenir**.

La prospective se veut globale, c'est-à-dire interdisciplinaire. Les études prospectives favorisent le travail en commun des spécialistes de diverses disciplines, sans imposer l'hégémonie de l'une d'elles sur les autres.

Elle se veut **systemique**, c'est-à-dire capable de construire des modèles en situation d'articuler les divers champs disciplinaires. Etant sensible aux diverses théories scientifiques, elle doit manifester des approches méthodologiques ouvertes et imaginatives. Ainsi les territoires animés par des collectivités ou des sociétés sont considérés comme des systèmes complexes, animés à la fois par des processus plus ou moins continus, endogènes ou exogènes qui génèrent des acteurs, des décisions, des stratégies, des événements qui viennent en retour les modifier.

Pour Jacques Lesourne, le calcul économique manifeste deux insuffisances :

- a) Des hypothèses d'avenir obtenues par prolongation des modèles + ou - élaborés testés sur le passé, donc sur des prévisions ;
- b) Un manque d'approches de la complexité des sociétés humaines en ne portant pas le regard vers des zones peu observées par les acteurs et d'où peuvent naître des développements sur le passé, donc sur des prévisions considérées comme des conjectures raisonnables en ne prenant pas en compte les jeux futurs des acteurs et leurs interférences, les processus de rétroaction dans les systèmes où opèrent simultanément des centres de décision en interaction (voir les notions de cybernétique et de système).

En fait l'objectif ambitieux et réel de la prospective, depuis sa naissance et de nos jours, est de conduire la société à changer par elle-même, notamment par une conscience des enjeux, des défis qui vont se poser dans le futur.

La nouvelle donne: une époque où se conjuguent incapacités politiques, crises économiques et financières, enjeux environnementaux, enjeux sociétaux majeurs, mais aussi des initiatives citoyennes.

Nombreux sont les modèles économiques, politiques, sociaux actuels qui ne fonctionnent plus. De ce fait il faut changer nos modes de vie et nos modes de pensées. Imaginer un autre futur devient une contrainte, mais afin de ne pas tomber dans les utopies, il nous faut développer notre capacité à comprendre la complexité des systèmes de société et de leurs environnements (l'opposition nature-société est dépassée) et à passer d'un univers où prime la décision rationnelle de l'expert, souvent sur le court terme, à un monde dans lequel la bonne décision n'est pas forcément celle qui apparaît comme la plus rationnelle, mais le résultat d'un processus d'appropriation collective.

3- Définitions et concepts

Plusieurs définitions de la prospective sont possibles, mais l'esprit en est souvent très proche. Pour notre part, nous proposons la définition suivante :

« La prospective pourrait être définie comme une méta-discipline qui s'appuie sur des éléments théoriques et méthodologiques de diverses disciplines appartenant au champ des sciences sociales : histoire, économie, sociologie, science politique, mais aussi aux spécialités traitant de l'évolution technique, ceci afin d'identifier les dynamiques, les tendances fortes ou en émergence dans un système donné (territorial, sectoriel etc.) et les changements, les bifurcations, voire les ruptures qui pourraient se produire dans les années futures par rapport à ces mouvements tendanciels. C'est en ce sens qu'elle est exploratoire, en imaginant des futurs possibles sous la forme de scénarios.

Afin d'atteindre ces objectifs à la fois complexes et ambitieux, la prospective doit s'appuyer sur des concepts, des méthodologies, les plus rigoureux possibles ».

On peut donc distinguer **deux types de prospective : l'une exploratoire et l'autre normative.**

Dans le cas de la prospective exploratoire, le jeu est totalement ouvert et les prospectivistes disposent d'une entière liberté dans la construction des scénarios. Inversement dans le cas d'un exercice normatif, les décideurs expriment un choix plus ou moins arrêté sur le chemin vers le futur qu'ils désirent suivre. Dans ce dernier cas, le rôle des prospectivistes sera de les aider à définir cet état futur souhaité parmi les divers futurs possibles et les politiques à mettre en œuvre afin de s'en approcher au mieux. Ainsi, prospective exploratoire et prospective normative peuvent être complémentaires.

La prospective serait un exercice purement spéculatif si elle ne concourait pas à **la prise de décisions**, autrement dit si elle ne contribuait pas à éclairer les décideurs sur les enjeux des futures décennies par la construction d'un modèle système du territoire qui permettent des simulations. Ainsi, la prospective territoriale peut être à l'origine **d'une nouvelle culture du temps politique**, c'est-à-dire d'un effort d'organisation d'un cadre de réflexion et d'action collectif et ainsi constituer **un outil précieux de la gouvernance territoriale.**

4- La démarche méthodologique retenue

Afin d'atteindre ces objectifs, il est nécessaire au plan théorique et méthodologique de procéder à des opérations successives selon un ordre logique :

- la définition du territoire et des problèmes que l'on souhaite traiter plus particulièrement (projet prospectif) ;
- les éléments conceptuels les plus clairs et les plus opérationnels possibles ;
- l'identification des variables et/ou des processus clés tendanciels ou en émergence (relativement au projet prospectif) ;

- le recueil des données et l'élaboration des hypothèses sur cet ensemble de variables et de processus ;
- la construction des futurs possibles, donc des scénarios, à partir de simulations sur les variables et les processus ;
- la réinsertion des scénarios territoriaux dans des scénarios de contexte, nationaux, européens, mondiaux ;
- l'exposé des stratégies à mettre en œuvre afin de favoriser tel ou tel scénario.

Comment construire le modèle système pour le territoire ?

Un territoire étant un système complexe, on peut raisonner, à des fins de clarté, par champ de variables ou de processus. De manière classique on distingue :

- un champ de processus liés à l'organisation du territoire et ses infrastructures ;
- un champ de processus politiques ;
- un champ de processus environnementaux ;
- un champ de processus économiques et techniques ;
- un champ de processus bio-sociaux ;
- un champ de processus culturels ;
- un champ de processus liés aux échanges du territoire avec l'extérieur.

Il faut ensuite **relier ces variables ou processus dans une configuration dite tendancielle** partant de l'état du système en un temps T_0 , pour ensuite par simulations construire des scénarios au temps $T_0 + n$.

Les principes qui nous guident ici sont **constructivistes**, c'est-à-dire que le modèle-système doit être bien sûr le moins possible subjectif, ne pas prétendre à une illusoire objectivité, mais s'efforcer d'être plutôt d'essence projective, c'est-à-dire construit en fonction des projets cognitifs explicités ex-ante par le modélisateur.

Si l'emploi des méthodes doit être rigoureux, il ne faut jamais en oublier les limites et les adapter si nécessaire à des demandeurs plus ou moins formés à cet exercice.

Les différents types de scénarios

Dans un scénario cinématographique la fin est déterminée à l'avance.

A l'inverse dans un scénario prospectiviste la fin est inconnue. Nous entendons par fin l'état du système à un horizon donné, 2040 par exemple.

Nous proposons de définir un scénario comme la description de l'état présent d'un système, d'un état futur possible de ce système et de l'ensemble des processus permettant de passer de cette situation présente à cette situation future.

Parmi les scénarios exploratoires, on peut alors différencier :

Les scénarios tendanciels qui s'appuient sur les processus dominants en cours dans les périodes présentes, voire passées (démarche rétrospective).

Les scénarios d'anticipation par rapport aux évolutions possibles des environnements économiques, politiques, culturels, sociaux...

Ces derniers sont des scénarios réactifs pour le système territorial par rapport à des processus exogènes sur lesquels par définition ce système n'a que peu d'influence.

Les scénarios offensifs ou de rupture par rapport aux tendances des environnements. Le système ne cherche pas seulement à être réactif, mais plus proactif ; en d'autres termes à ne plus subir les processus extérieurs, mais dans toute la mesure du possible à les influencer à son avantage, voire à les modifier. Cette démarche peut aller jusqu'à la construction de scénarios utopiques.

Les diverses techniques

La construction de **matrices structurelles** apparaît comme une technique rigoureuse et en tout cas stimulante pour le groupe de prospectivistes en charge de cette construction, en termes notamment de communication, d'élargissement des représentations des phénomènes ou des processus entre des spécialistes ou des socioprofessionnels appartenant à des disciplines ou des champs de préoccupations différents. La méthode peut être la méthode MICMAC mise au point par Michel Godet dans le cadre du CNAM. Son objectif est, à travers l'évaluation des interactions entre les variables, de repérer les variables stratégiques, c'est-à-dire des variables qui pèsent sur le système. Cette méthode qui a pour qualité reconnue la rigueur, présente néanmoins des défauts, notamment une certaine lourdeur.

Christian Goux note le caractère changeant de la variable explicative principale d'un phénomène, suivant l'horizon temporel considéré: variable conjoncturelle, variable tendancielle, variable structurelle.

variables	a	b	c	d	e	f	g	h	i	Niveau d'influence
a		1		3		2				6
b			2				2			4
c	1		3		2		2	1	3	12
d		2	2	1			2			8
e		2	3	3	2	2	3	3		18
f		2			1			2		5
g					2	2				4
h	2			2		1	2	2		9
i			3		2			2		7
Niveau de dépendance	3	7	13	9	9	5	11	10	3	

Exemple de Matrice structurelle fictive

Le concept de processus que nous avons privilégié dans notre démarche **manifeste des vertus de synthèse et surtout s'inscrit d'entrée de jeu dans une dynamique**, alors que la variable s'inscrit davantage dans une perspective plus descriptive de l'état du système, autrement dit plus statique.

Nous proposons une définition du processus qui nous paraît adaptée à un champ territorial.
« Un processus serait une suite continue et ordonnée de faits, d'opérations présentant une certaine cohérence, unité, et se reproduisant avec une certaine régularité, autrement dit un complexe d'actions multiples et en interrelations que l'on perçoit par l'action résultante réelle ou projetée dans le futur ».

Les processus trouvent leurs racines dans l'état du système et dans le temps.

Le problème lié à cette notion est fonction de leur nature, car chaque processus se développe ou régresse à des vitesses différentes, donc sur des temporalités différentes. Ce problème des temps différentiels des processus est paradoxalement un défi intellectuel pour toute démarche prospective, alors que le temps est le fondement principal de la prospective. D'autre part, bien des processus vu leur complexité ne peuvent être quantifiés.

Du point de vue du futur ce sont bien sûr **les processus en émergence qui sont les plus dignes d'intérêt**, dans la mesure où ils peuvent préfigurer le futur et non les processus en régression.

Il est fondamental de **distinguer les processus endogènes au système considéré**, c'est-à-dire ceux dont on pense qu'ils sont, en part significative, générés au sein du système lui même et les processus exogènes dont on pense qu'ils sont générés à l'extérieur du système. En outre il est utile d'effectuer une distinction entre les **processus intentionnels** qui sont les résultantes de projets, de stratégies, d'actions volontaires et conscientes de la part d'acteurs, de décideurs en vue de maintenir ou de changer l'état du système considéré et les **processus non intentionnels** : naturels, sociaux, économiques, politiques, culturels qui ne sont ni volontaires, ni recherchés, mais vont peser de manière plus ou moins accentuée sur l'état présent du système et son avenir.

Plusieurs questions peuvent alors être posées : quel degré d'influence ou de maîtrise des acteurs du système sur ces types de processus non intentionnels ? Quel est leur degré d'irréversibilité ?

Quelques exemples variés : le processus de changement climatique, le processus de métropolisation, le processus de progression de l'espérance de vie, le processus d'uniformisation-mondialisation de la culture etc...

Les acteurs agissent dans les différents champs du territoire et font donc partie du système ; ils en sont même pour certains les pilotes. Il est donc utile de les identifier, de faire apparaître leurs jeux, leurs stratégies, leurs relations de pouvoir. Au sein de chaque champ ou sous-système, ils agissent sur certaines variables, activent les processus, en tentant ou bien de les supprimer s'ils paraissent négatifs, en les freinant ou bien en les accélérant, en modifiant leur direction, voire en introduisant de nouveaux processus.

Aujourd'hui, il faut le reconnaître, l'analyse des acteurs, de leurs positionnements par rapport aux processus, de leurs stratégies, reste souvent très faible dans les opérations de prospective. Les raisons en sont la complexité qui exigerait, afin d'en rendre compte, des moyens et du temps, ce dont disposent trop rarement les prospectivistes.

Les champs de processus sont distingués à des fins analytiques et méthodologiques ou si l'on préfère à des fins de clarté. Ces champs ne sont en aucune façon dans un ordre hiérarchique, ils sont à « valeur égale ».

Cette phase analytique par champ, doit ensuite être dépassée en identifiant notamment les interactions entre les divers types de processus : économiques et politiques, environnementaux et économiques, culturels et bio-sociaux etc. ». Dans la réalité les divers processus sont mêlés dans une totalité complexe qui ne prend d'ailleurs sens que comme un entité : le territoire Languedoc-Roussillon- Midi-Pyrénées.

Voici quels sont les **champs de processus** retenus dans « Les chemins vers 2040 » :

Exogènes (France, Europe, Monde) et Endogènes (en région)

- 1. Organisation territoriale et Infrastructures
- 2. Environnement
- 3. Economie
- 4. Démographie
- 5. Politico-institutionnel
- 6. Bio-social
- 7. Culture
- 8. Formation et recherche
- 9. Ouverture internationale

Ces deux phases disjonctive et conjonctive étant menées, il fallait imaginer des scénarios typés, c'est-à-dire des scénarios dans lesquels les processus étaient congruents, en d'autres termes allaient dans le même sens. Cela signifie **qu'aucun de ces scénarios n'ont de chance de se réaliser avec ce degré de congruence**. Il s'agit de configurations qui ont pour objectif de montrer diverses directions vers le futur, dont l'une étant peut être plus séduisante pour les décideurs. Néanmoins **la réalité de 2040 ne sera selon toute probabilité qu'une configuration hybride, mais plus ou moins proche de l'un ou l'autre des scénarios proposés**.

5- Scénarios construits à l'issue de la phase de méthodologie

Nous avons retenu au moment où ce rapport est rédigé seulement 3 scénarios, étant donné le temps qui nous était imparti (le rapport de prospective devait être rendu en novembre 2015, aux deux présidents sortants).

L'idée étant de partir d'un scénario **tendanciel** et d'imaginer 2 scénarios très typés.

Le Scénario « **Tendanciel** » est construit à partir des processus dominants au présent ou sur le court terme.

Le Scénario « **Sombre** » est construit sur des processus considérés comme négatifs dans de très nombreux domaines et cela dans un contexte national et international dépressif, du moins en Occident.

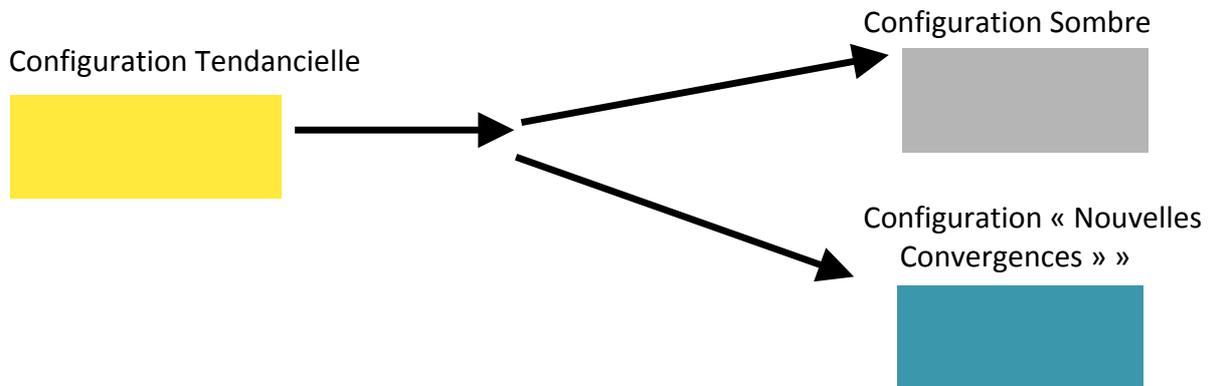
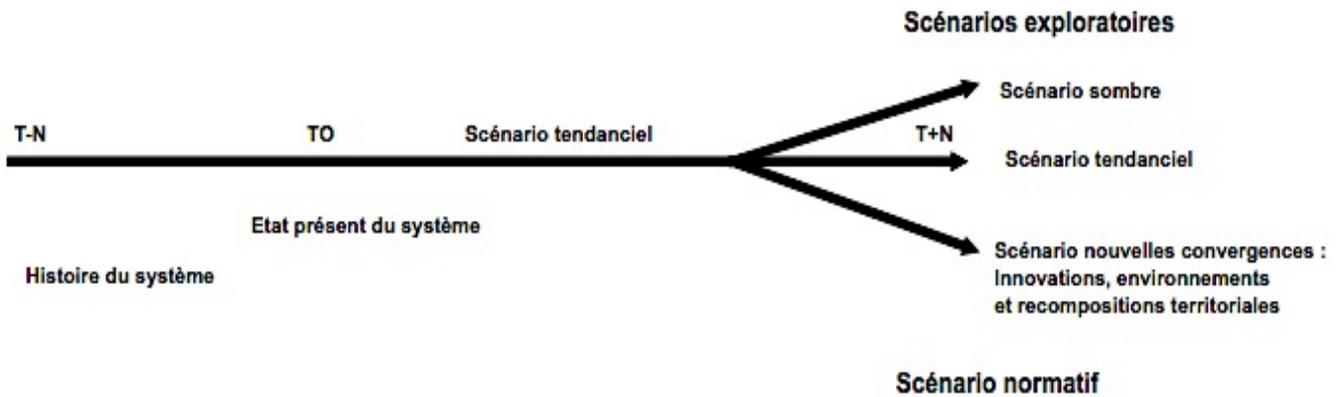
Le Scénario « **Nouvelles convergences : innovation, environnements et recompositions territoriales** » est caractérisé par des innovations non seulement techniques ,mais aussi économiques, sociales, sociétales ,culturelles ,politiques...ayant le souci de leur compatibilité avec les environnements dans toutes leurs diversités : climatiques, biologiques, sanitaires, esthétiques.

Prospective d'un système territorial

Phase 1 : constat sur l'état du système au temps T0 (présent)

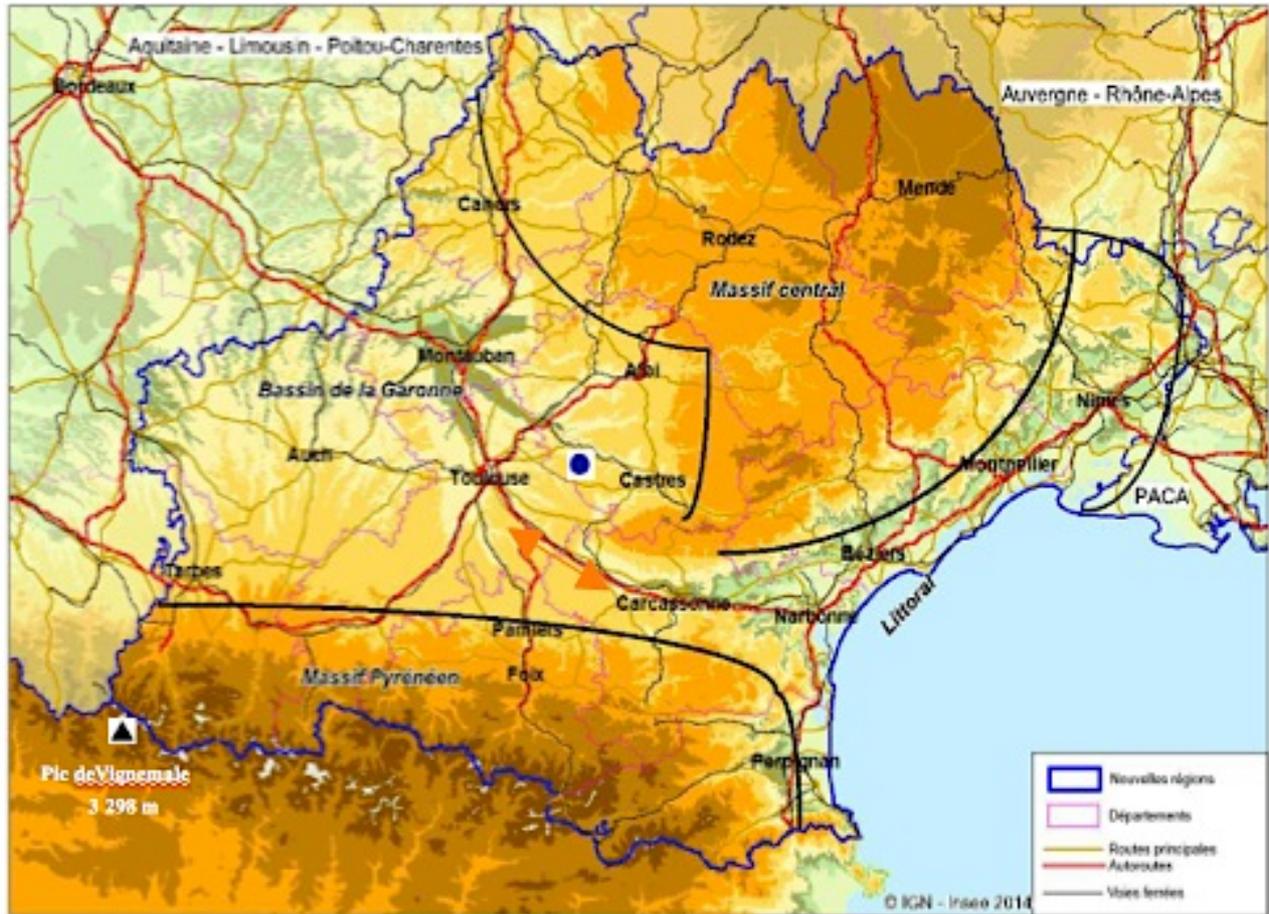
Phase 2 : processus d'évolution du système de T-N à T0 (histoire du système)

Phase 3: processus des évolutions possibles ou souhaitées du système de T0 à T+N (prospective du système)



Quatre grands espaces géographiques pour la nouvelle région Occitanie

- Deux massifs : Pyrénées et Massif Central
- Plaines et coteaux du Bassin de la Caronne
- Littoral Méditerranéen
- L'axe du seuil de Naurouze
- Algans (Tarn centre géographique de l'Occitanie)





72700 km²...

Un peu plus grande que l'Irlande

Une région plus vaste que 13 pays de l'Union Européenne

Une région plus grande que 13 pays de l'Union Européenne

	<i>En km²</i>
France métropolitaine	544 000
Espagne	506 000
Suède	439 000
Allemagne	357 000
Finlande	338 000
Pologne	313 000
Italie	302 000
Royaume-Uni	249 000
Roumanie	238 000
Grèce	132 000
Bulgarie	111 000
Hongrie	93 000
Portugal	92 200
Autriche	83 900
République Tchèque	78 900
Occitanie	72 700
Irlande	69 800
Lituanie	65 300
Lettonie	64 600
Croatie (1)	56 600
Slovaquie	49 000
Estonie	45 200
Danemark	72 900
Pays-Bas	41 500
Belgique	30 500
Slovénie	20 300
Chypre	9 300
Luxembourg	2 600
Malte	300

(1): hors mer territoriale / Note : superficie totale, y compris les eaux intérieures

Source : Eurostat (extraction du 28 octobre 2014)

Une des plus grandes régions de métropole

	Sup (km²)
Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes	84 060
Occitanie	72 724
Auvergne - Rhône-Alpes	69 711
Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine	57 433
Bourgogne - Franche-Comté	47 784
Centre	39 151
Pays de la Loire	32 082
Nord - Pas-de-Calais - Picardie	31 814
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31 400
Basse / Haute-Normandie	29 907
Bretagne	27 208
Île-de-France	12 012
Corse	8 680
Métropole	543 965

SCÉNARIO « TENDANCIEL »

Ce scénario est construit sur la prolongation des tendances constatées dans un passé récent, sur les plans économique, social, environnemental, influencés par les politiques mises en œuvre au plan général et au niveau régional.

CONTEXTE

- 1- Forte attractivité de la région, croissance démographique.
- 2- La Région Occitanie éprouve des difficultés graves et persistantes à obtenir la réalisation des infrastructures nécessaires à la réussite de son désenclavement et de son décroisement.
- 3- Croissance de la réalité et de la prise de conscience des effets du changement climatique, sécheresse, inondations, incendies,...
- 4- Un taux de chômage élevé alors que paradoxalement il y a un dynamisme de l'industrie, des services, du tourisme, de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- 5- Inadéquation persistante du système d'éducation et de formation par rapport aux besoins des territoires de l'Occitanie.
- 6- Développement du secteur des services et de l'économie sociale et solidaire.
- 7- Accroissement des inégalités des groupes sociaux et des territoires dans l'accès au travail, à la culture, l'éducation et la santé.

1. ORGANISATION TERRITORIALE - INFRASTRUCTURES

UN ESPACE VASTE AVEC UNE DYNAMIQUE DIFFERENCIEE

Dans ses deux composantes, Est (ex-Languedoc-Roussillon) et Ouest (ex-Midi-Pyrénées), la nouvelle région Occitanie n'est plus un cul-de-sac ou une Terra Incognita. Par l'élargissement de l'Union Européenne à la péninsule ibérique, par le développement d'activités de pointe, par une industrie de dimension internationale (par exemple l'aéronautique et l'espace), par les flux qui y transitent, la région s'inscrit dans la mondialisation à laquelle répond la métropolisation.

La région est tirée par ses deux grandes aires urbaines dont la croissance continue à s'affirmer au fil des décennies. Cela conduit à conforter un schéma qui repose sur deux configurations différentes : une zone Ouest mono-centrée sur Toulouse, une zone Est poly-centrée s'égrenant au long du littoral méditerranéen, de part et d'autre de Montpellier.

L'organisation territoriale est fortement conditionnée par cette réalité géographique qui ne permet pas d'éviter une marginalisation relative et inégale de territoires excentrés, parfois compensée par des liens de proximité avec les villes et bassins d'emplois de régions voisines.

Ces tendances sont cependant à mettre en regard d'une extension des zones d'influence des deux métropoles qui se rapprochent de plus en plus de leurs grandes voisines : Nîmes et Sète, par exemple, pour Montpellier ; Montauban, Albi, Pamiers, voire Carcassonne pour Toulouse. L'ébauche de réseaux de villes de natures diverses concrétise ce phénomène qui produit déjà de véritables conurbations. Une autre tendance s'affirme : la croissance de la périurbanisation.

Constatée dès les années cinquante et accentuée sans discontinuer depuis les années soixante, l'attractivité du Sud-Ouest de la France, depuis la façade méditerranéenne jusqu'à la façade atlantique, doit beaucoup à l'expansion des aires urbaines de Toulouse et de Montpellier. Confirmée par chaque recensement et chaque étude, cette attractivité a profondément modifié le paysage urbain, le profil économique de la région, son contenu humain et les comportements. Il en résulte de notables changements culturels et sociaux induits par le passage d'une société à dominante rurale et traditionnelle à une société contrastée, mais moderne, parfois à la pointe de la nouveauté et surtout ouverte sur son propre territoire, sur l'ensemble de l'hexagone et bien au-delà sur l'Europe, l'Afrique du Nord et les autres continents. Une société et une organisation régionales marquées par un métissage culturel accru par le brassage de nouveaux habitants venus d'horizons très divers avec l'apport en particulier de nombreuses catégories socio-professionnelles de niveau cadre (CSP+) augmentant sensiblement le niveau de PIB de l'Occitanie.

LA MOBILITE ET L'EQUILIBRE TERRITORIAL

Le dynamisme régional, du fait de la croissance démographique, de l'expansion économique et de nouvelles pratiques de vie quotidienne, a accru dans des proportions considérables la mobilité et les besoins qui y sont liés.

Ces besoins de mobilité se déclinent à différents niveaux. Ils sont, au plan géographique : urbains, régionaux, inter-régionaux, nationaux et internationaux. Ils ont des motivations diverses : domicile/travail (ce n'est plus dominant) ; scolaires et universitaires ; services et loisirs ; tourisme ; professionnels... Différents modes cohabitent : ferroviaire, aérien, doux (vélo, marche) et surtout routier, ce dernier demeurant prépondérant, tant pour les déplacements de personnes que pour les

marchandises, entraînant des phénomènes de congestion aux entrées et sorties des métropoles de plus en plus fréquents.

L'échelon régional se trouve à la croisée des chemins, mais surtout des besoins. Il se situe entre l'urbain, le périurbain, le départemental d'un côté, le national et l'international de l'autre. Assurer une desserte équilibrée du territoire de la région est d'autant plus complexe que l'espace à irriguer est très vaste, diversifié et en divers lieux marqué par de sérieux risques de déséquilibre.

Le danger de marginalisation touche aussi bien des territoires ruraux excentrés que des espaces périurbains mal desservis par les réseaux de transport en commun ou des quartiers marginalisés de grandes villes.

Ces phénomènes sont désormais bien identifiés. Leur prise en compte est réelle mais les solutions jusqu'à présent retenues n'ont produit que des effets limités, voire pervers. La mixité urbaine (loi SRU) ne suscite pas un enthousiasme unanimement partagé.

La densification urbaine entre difficilement dans les mœurs, hors région parisienne. Les coûts de l'immobilier induisent la ségrégation territoriale. De la sorte, l'écart continue de se creuser entre certaines zones urbaines et le reste du territoire pour les taux de pauvreté et de précarité. L'insuffisance d'accessibilité constitue un facteur aggravant.

Ces questions qui figurent aujourd'hui au premier plan des préoccupations sont largement abordées et intégrées dans les documents d'aménagement et d'urbanisme (cf. glossaire SRADDET, SCOT, PDU, etc.). Le lien entre urbanisme et transports est, par exemple, affirmé comme priorité depuis plusieurs années. Mais sa traduction concrète tarde à se manifester dans la plupart des cas.

SATISFAIRE DES BESOINS MULTIPLES

Au niveau régional en général, le grand enjeu réside dans la difficulté à répondre à une demande multiple, alors que les réseaux ferrés ou routiers sont vétustes ou saturés ou les deux à la fois.

La problématique est multiple pour la Région qui doit satisfaire les besoins diversifiés de ses habitants, répondre aux demandes des grandes entreprises pour l'organisation de leurs déplacements intra-régionaux et extra-régionaux, faire que les flux de transit ne paralysent pas les grands axes régionaux, assurer l'accessibilité des visiteurs, en particulier des touristes, un des secteurs clé de l'économie de l'Occitanie...

Les réponses à apporter sont d'autant plus délicates à formuler que les comportements, les habitudes changent, accentués par les mouvements démographiques et la recomposition constante de la population. Les pratiques du bas coût (en aérien, comme en ferroviaire ou en autocar), l'usage des modes doux, le covoiturage, l'auto-partage, facilités par Internet modifient la donne. Cela apporte une partie de la réponse du fait des attentes et dans certains cas des préoccupations environnementales, mais cela ne limite en rien le besoin au niveau des infrastructures, bien au contraire. En outre, ces pratiques peuvent déstabiliser les opérateurs traditionnels, du fait de la guerre des coûts notamment.

INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT

Les immenses besoins et attentes en matière d'infrastructures posent avec ampleur la question des investissements et de leurs financements. A ce niveau en particulier, la difficulté est accrue par la réponse à apporter au dynamisme démographique et économique de la région et par sa dimension géographique (transports, embouteillage, logement, écoles). A cela s'ajoute la nouvelle configuration territoriale créée par le regroupement de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, ce qui amène la nécessité de mettre en place de nouvelles liaisons internes ou de renforcer celles déjà existantes.

L'investissement consenti par le Conseil régional au niveau ferroviaire est considérable, mais les montants à engager pour la remise en état du réseau demeurent hors de portée du seul budget régional. Au déficit d'investissement de l'Etat doivent se substituer l'effort des collectivités locales et le recours à des formules de partenariat privé ou de partenariat mixte.

Le coût estimé exorbitant des Partenariats Publics Privés, les PPP (voir à ce propos le cas de la LGV Tours/Bordeaux), entraîne la recherche d'autres moyens. La tendance s'oriente vers des contrats de partenariat assurant une plus grande maîtrise des collectivités publiques dans les opérations programmées. Par ailleurs, le montage mis au point dans le cadre de la réalisation du Grand Paris suscite beaucoup d'intérêt pour le financement des grandes infrastructures régionales.

Néanmoins, certains obstacles demeurent préoccupants quant à la temporalité, l'articulation entre les collectivités territoriales, au rapport à la situation et aux pratiques des opérateurs de transport et par voie de conséquence aux choix à opérer.

LA TEMPORALITE

Liaisons régionales, inter-cités, lignes à grande vitesse, transports urbains, liaisons autoroutières et à deux fois deux voies, voirie départementale, rocade, sans oublier les infrastructures aéroportuaires et portuaires, ainsi que les canaux... Les chantiers à prendre en considération sont immenses et pénalisés par le rythme actuel des investissements. L'effort des collectivités territoriales, dont la Région notamment, ne suffit pas à compenser l'insuffisance des contributions de l'Europe et de l'Etat, même si celles-ci ne sont pas inexistantes.

Les tendances actuelles rendent difficiles l'établissement d'une vision à long terme. Les échéances électorales qui conditionnent les calendriers de réalisation entraînent trop souvent une discontinuité des projets, en raison des alternances politiques. Or, les grands projets et les ambitieux programmes d'investissement ont une temporalité qui dépasse largement le quinquennat ou le sextennat. En Occitanie, la difficulté est accentuée par la croissance démographique et économique qui augmente les besoins et leur ampleur, même si elle procure aussi des revenus supplémentaires pour les collectivités (au niveau du versement transport des entreprises par exemple). Seule une programmation à long terme permet de répondre aux enjeux sans augmenter les retards.

LES JEUX D'ACTEURS

Les jeux d'acteurs sont prépondérants. Pour plusieurs raisons :

- l'impérieuse nécessité d'articuler les projets entre réseaux (entre le régional et l'urbain par exemple) ;
- l'obligation d'anticiper les grandes décisions sur le long terme ;
- l'incontournable problématique de partenariat entre collectivités, Etat, voire Europe d'une part, entre opérateurs publics et investisseurs privés d'autre part ;
- la prise en compte de la nouvelle donne induite par l'ouverture à la concurrence programmée pour les prochaines années.

Sans schémas prescriptifs et sans dialogue constructif, les blocages et oppositions sont difficiles à lever, avec pour conséquence des frais et des retards de réalisation. Le dialogue incluant, outre les partenaires publics et privés déjà évoqués, les organismes consultatifs et associatifs.

Au niveau des infrastructures de transport, le cadre sur lequel il conviendrait de s'appuyer est relativement aisé à cerner, puisqu'il existe des autorités organisatrices aux différents niveaux d'administration et de gestion des réseaux.

Il n'existe cependant pas encore de structure globale de coordination qui favoriserait le dialogue, puis les choix, afin de privilégier la complémentarité sur la concurrence.

La mise en œuvre de la loi sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) implique l'ensemble des collectivités locales, mais elle ne permet pas encore de distinguer des effets précis au niveau des politiques concernant les infrastructures et les transports. La collaboration entre les différents niveaux d'organisation et de gestion ne semble progresser que lentement, faute d'une collectivité, la Région par exemple, qui tiendrait le rôle de chef de file.

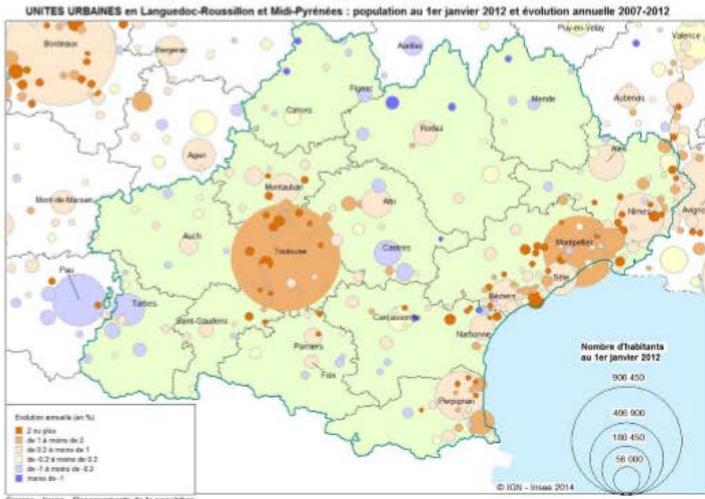
➤ *Voir à ce sujet le champ politico-institutionnel.*

ET AUSSI...

Du fait de sa nouvelle configuration, la Région Occitanie a aussi en charge la question portuaire. Celle-ci se pose pour le fret comme au niveau des voyageurs (accueil des croisiéristes notamment). Si ce dernier point relève plutôt du champ ouverture internationale, du fait du lien important avec l'extérieur, l'enjeu endogène étant lui conséquent, du fait de l'impact du trafic fret au plan du développement économique des villes concernées. Mais les perspectives de développement des ports demeurent difficiles à distinguer du fait de la diversité des situations, le Conseil régional n'étant pas ainsi gestionnaire des infrastructures de Port-la-Nouvelle ou de Port-Vendres.

Quant aux communications immatérielles, elles ne suscitent pas de débat de fond, puisqu'il existe un réel consensus sur l'obligation de couvrir l'ensemble du territoire. Les questions qui se posent sont celles d'une part des délais de réalisation en lien avec les financements, d'autre part la fiabilité des opérateurs au plan technique, comme au plan économique.

Armature urbaine Polycentrisme du littoral et monocentrisme toulousain



◀ Agglomérations (unités urbaines)

Toulouse : 920 000 h
Montpellier : 414 000 h

▼ Aires urbaines

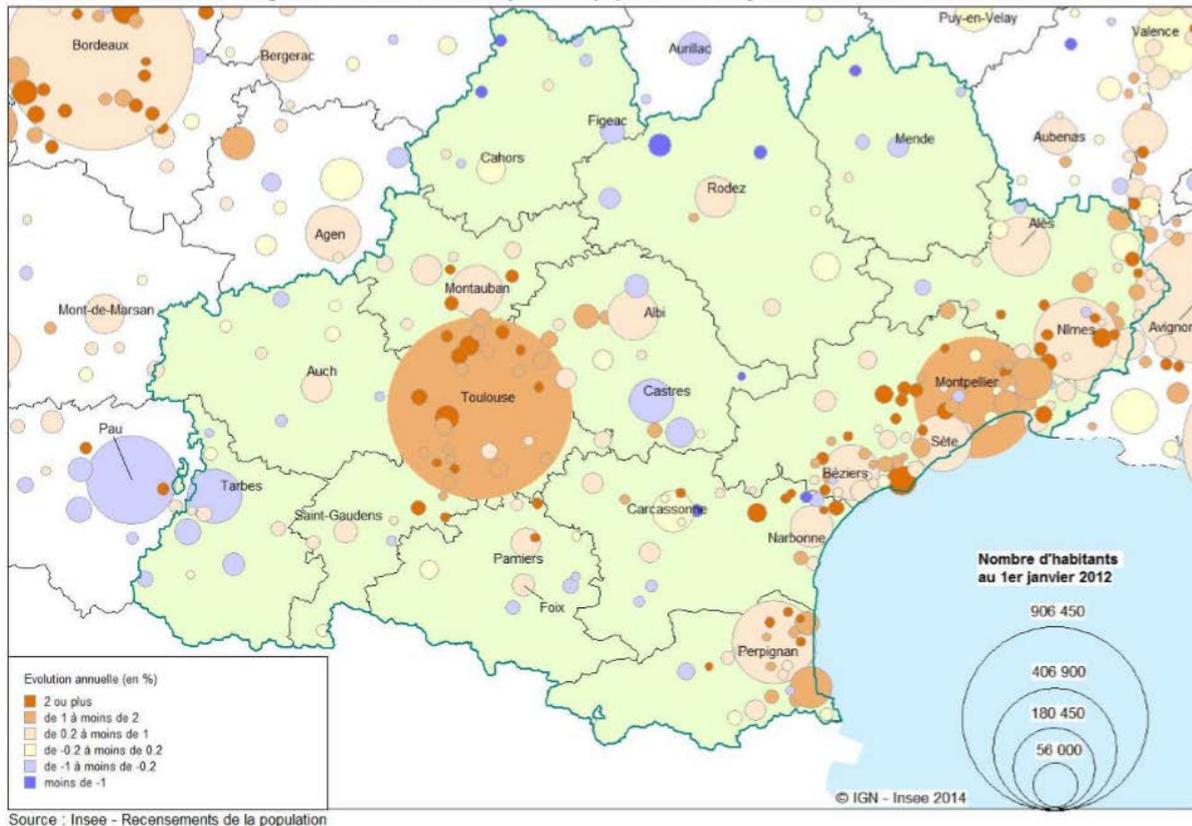
Toulouse : 1 291 000 h
Montpellier : 579 000 h



- 4 communes de + de 100 000 h
- 2 métropoles
- Toulouse 4^e commune de France
- Montpellier 8^e, derrière Strasbourg et Nantes
- Des villes « moyennes »
 - Autour de Toulouse
 - Le long du littoral
 - Plus autonomes

15

UNITES URBAINES en Occitanie : population au 1^{er} janvier 2012 et évolution annuelle 2007-2012



Toulouse, Montpellier...et les autres (1)

Principales communes

	Population 2013	Evolution annuelle 2008-2013
Toulouse	458 000	+ 3 750
Montpellier	272 000	+ 3 800
Nîmes	151 000	+ 2 100
Perpignan	121 000	+ 900

Principales unités urbaines

	Population 2013	Evolution annuelle 2008-2013
Toulouse	920 000	+ 11 100
Montpellier	414 000	+ 6 000
Perpignan	198 000	+ 1 800
Nîmes	185 000	+ 2 300



• ¼ de citoyens

• 4,5 millions dans les villes et leurs aires d'influence

• Dont 1/3 dans la grande aire urbaine de Toulouse, et 1/8 dans celle de Montpellier

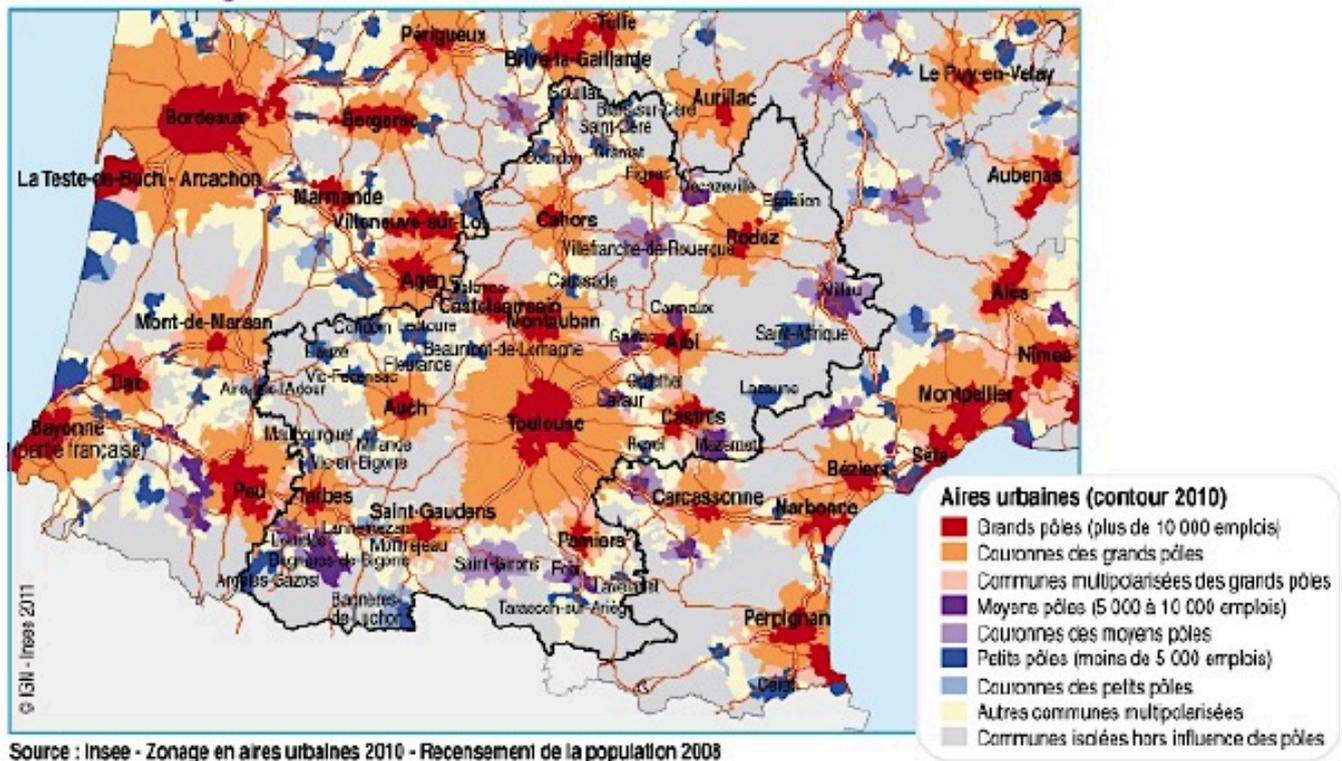
• Toulouse 3^e aire urbaine de province, s'étend sur 6 départements

Principales aires urbaines

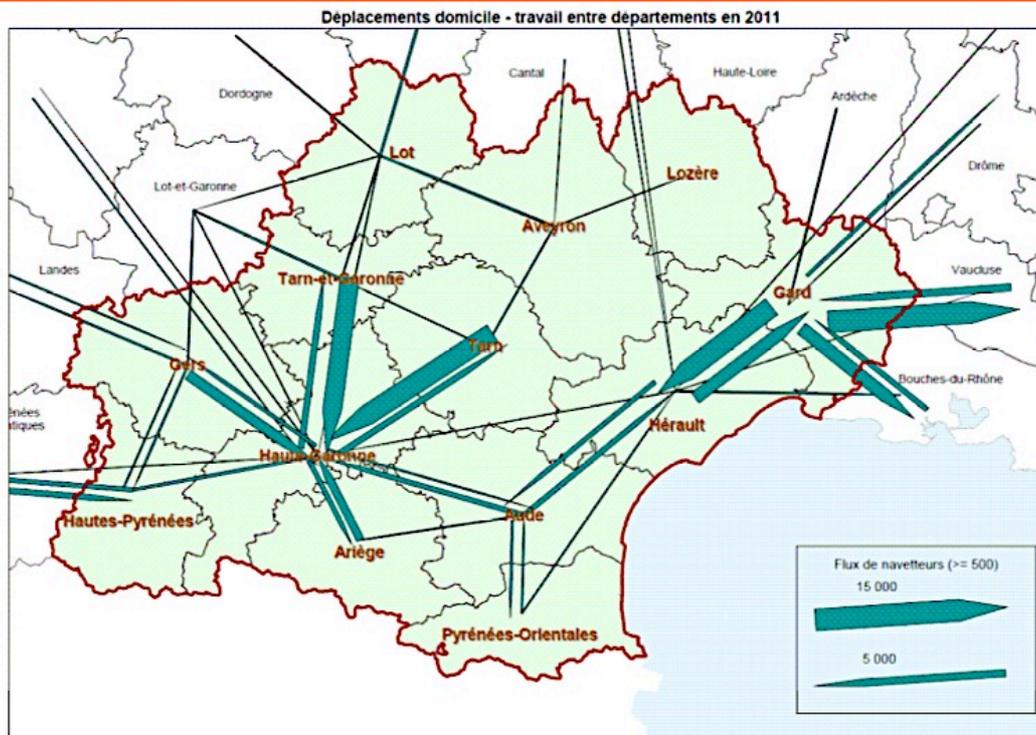
	Population 2013	Evolution annuelle 2008-2013
Toulouse	1 292 000	+ 17 700
Montpellier	579 000	+ 8 600
Perpignan	314 000	+ 3 600
Nîmes	265 000	+ 3 700

Source : Insee

Le nouveau zonage en aires urbaines



De nombreux échanges domicile-travail entre les territoires de la région et aux franges



Source : Insee

2. ENVIRONNEMENT

L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les efforts de contrôle des émissions dans l'atmosphère de gaz à effet de serre ont permis de les stabiliser conformément aux objectifs de la COP 21. Les effets du changement climatique sont de mieux en mieux perçus par la société. Ils se traduisent pour l'essentiel par une augmentation des températures et une plus grande irrégularité des températures, des précipitations, des vents... Cela conduit à des épisodes plus longs et prolongés de sécheresse. Les conséquences pour l'agriculture et sur la biodiversité sont notables. Cela conduit à des remplacements d'espèces ou de variétés cultivées et à des modifications dans les pratiques d'entretien des sols pour limiter le ruissèlement et l'érosion. La végétation spontanée et la faune sont affectées : les aires de répartition des espèces tendent à se déplacer vers le nord, les individus présents au sud des aires de répartition subissent une mortalité plus importante.

Du fait de la sécheresse, de la densité de bois morts et de l'augmentation de la surface des bois et des friches, les départs de feu sont plus fréquents et les incendies plus violents et difficiles à maîtriser. En automne, la fréquence des épisodes cévenols augmente. Les inondations sont plus fréquentes et plus destructrices, ce qui conduit à la réalisation d'aménagements coûteux et parfois à l'abandon de lotissements réalisés en zone inondable et à des changements dans les modes de construction.

LA MER ET LE LITTORAL

Une autre conséquence est l'élévation du niveau de la mer qui reste relativement faible (une dizaine de centimètres). Cette faible élévation du niveau marin, combinée avec des tempêtes plus violentes et à des apports beaucoup plus faibles d'alluvions par le Rhône et les fleuves côtiers, produit des phénomènes d'érosion du trait de côte et de submersion temporaire de parties du littoral de plus en plus importants. Les pouvoirs publics sont placés devant une alternative : organiser le déplacement des populations concernées ou réaliser de grands travaux de protection dont les bénéfices pourraient être peu durables et les conséquences sur les espaces littoraux adjacents négatives. Le marché foncier du littoral commence à être déstabilisé et une partie des populations de cette zone est amenée à se déplacer vers des secteurs urbains plus éloignés de la mer et déjà saturés. Une autre conséquence est la salinisation des nappes d'eau douce du littoral, ce qui nécessite une gestion beaucoup plus attentive des prélèvements en amont et probablement des apports d'eau extérieurs (Canal du bas Rhône en particulier). En montagne, les stations de moyenne altitude n'ont plus assez de neige en hiver pour mettre en service leurs installations. Elles cherchent souvent à compenser cette perte de revenus en développant des activités estivales, rendues plus attrayantes aux dépens du littoral.

Associés au changement climatique et aux échanges internationaux, les déplacements d'espèces deviennent plus significatifs. La référence à un équilibre naturel perd son évidence. Il faut tenir compte des modifications climatiques. Une partie des espèces de la région, considérées comme patrimoniales voient leurs populations se réduire et disparaître. A l'inverse, des espèces exotiques, en provenance de territoires situés plus au sud, s'installent. Cette évolution concerne aussi le déplacement des agents pathogènes ou le renforcement de leur population (moustiques...), ce qui entraîne l'apparition de nouvelles maladies pour les hommes, comme pour les végétaux et les animaux. L'émergence de ces maladies conduit souvent à l'utilisation de produits chimiques pour les combattre, avec des conséquences sur les pollinisateurs et les plantes qui en dépendent.

LA PRESSION DE L'URBANISATION

Compte tenu de l'augmentation de la population et des changements de modes de vie, la pression de l'urbanisation continue à être puissante. Les dispositifs pour la contrôler deviennent plus efficaces. La périurbanisation ralentit, mais demeure importante autour des grandes métropoles du fait de leur attractivité, ainsi que dans les plaines et les collines proches du littoral. Cette urbanisation conduit à l'augmentation des surfaces imperméabilisées, contribuant ainsi à l'aggravation des phénomènes d'inondation.

AGRICULTURE DURABLE ET PAYSAGES

Malgré l'urbanisation, et en tension avec elle, la place de l'agriculture dans les paysages se stabilise, voire augmente légèrement grâce à l'activité maraîchère de proximité. La régression de l'élevage dans une grande partie de la région provoque une progression régulière de la forêt et la « fermeture » des paysages (friches boisées). Il en résulte un accroissement des feux de forêt et une prolifération des ongulés (sangliers et chevreuils) ce qui pose de sérieux problèmes aux agriculteurs.

L'investissement dans les démarches de développement durable est plus important, mais pas généralisé. L'apparition de nouvelles techniques ou de nouveaux matériaux dans les domaines de l'agriculture (agro-écologie, nouveaux cultivars, irrigation...), de la construction avec le réemploi de matériaux anciens (bois, paille) et de l'industrie (énergies nouvelles, recyclage, amélioration des rendements énergétiques) n'est pas suivie d'une diffusion rapide et généralisée. Le choix d'une agriculture durable, en opposition à une agriculture conventionnelle, est plus fréquent, mais reste minoritaire.

Le développement des énergies nouvelles est particulièrement marqué en Occitanie où l'on bénéficie d'un excellent ensoleillement, de régimes de vent soutenus et des possibilités de développer l'énergie hydroélectrique. Par ailleurs, de nouvelles organisation sociétales (télétravail, covoiturage...) se mettent en place et contribuent à limiter la consommation énergétique. Mais ces pratiques sont freinées par l'étalement urbain et la rurbanisation.

La qualité des paysages et des patrimoines culturels et naturels se maintient. L'attrait de la région reste important, avec toutefois un décalage progressif de la fréquentation vers les arrière-pays.

LES JEUX D'ACTEURS

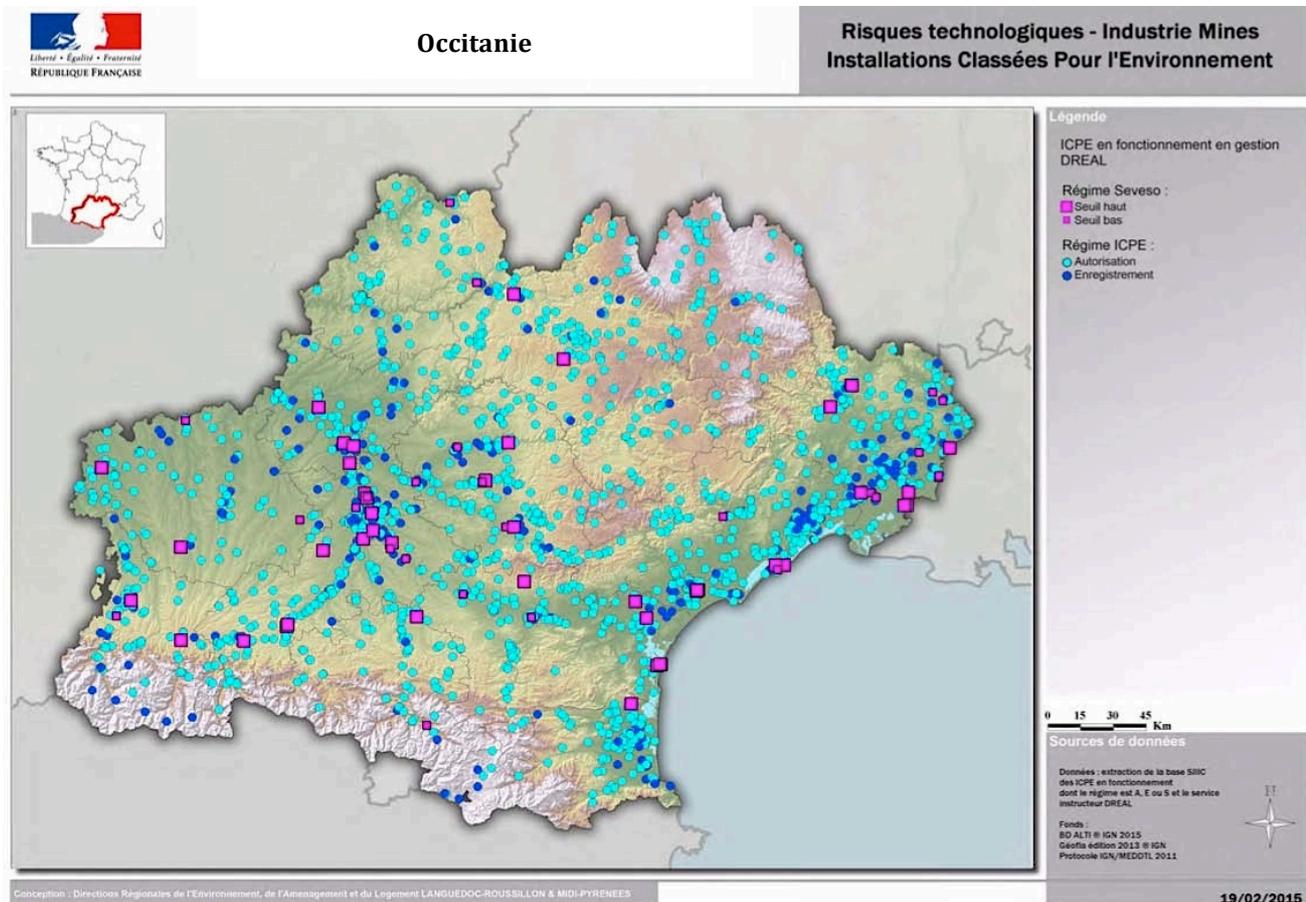
Les acteurs sont très nombreux avec trois groupes particulièrement importants. Un premier est concerné par la connaissance et l'évaluation des transformations de l'environnement, un deuxième par les innovations technologiques et un troisième par les dynamiques territoriales qui sont le moyen le plus puissant d'adaptation aux changements de l'environnement.

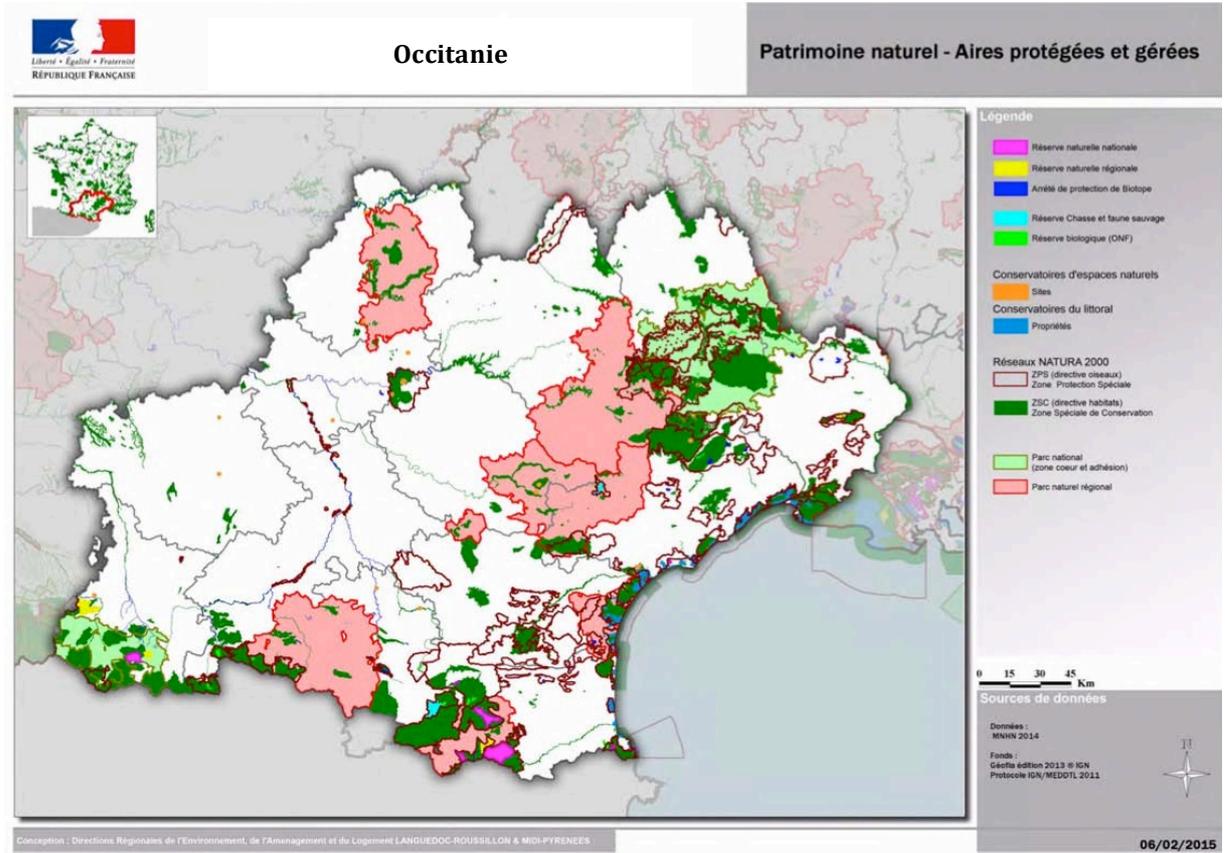
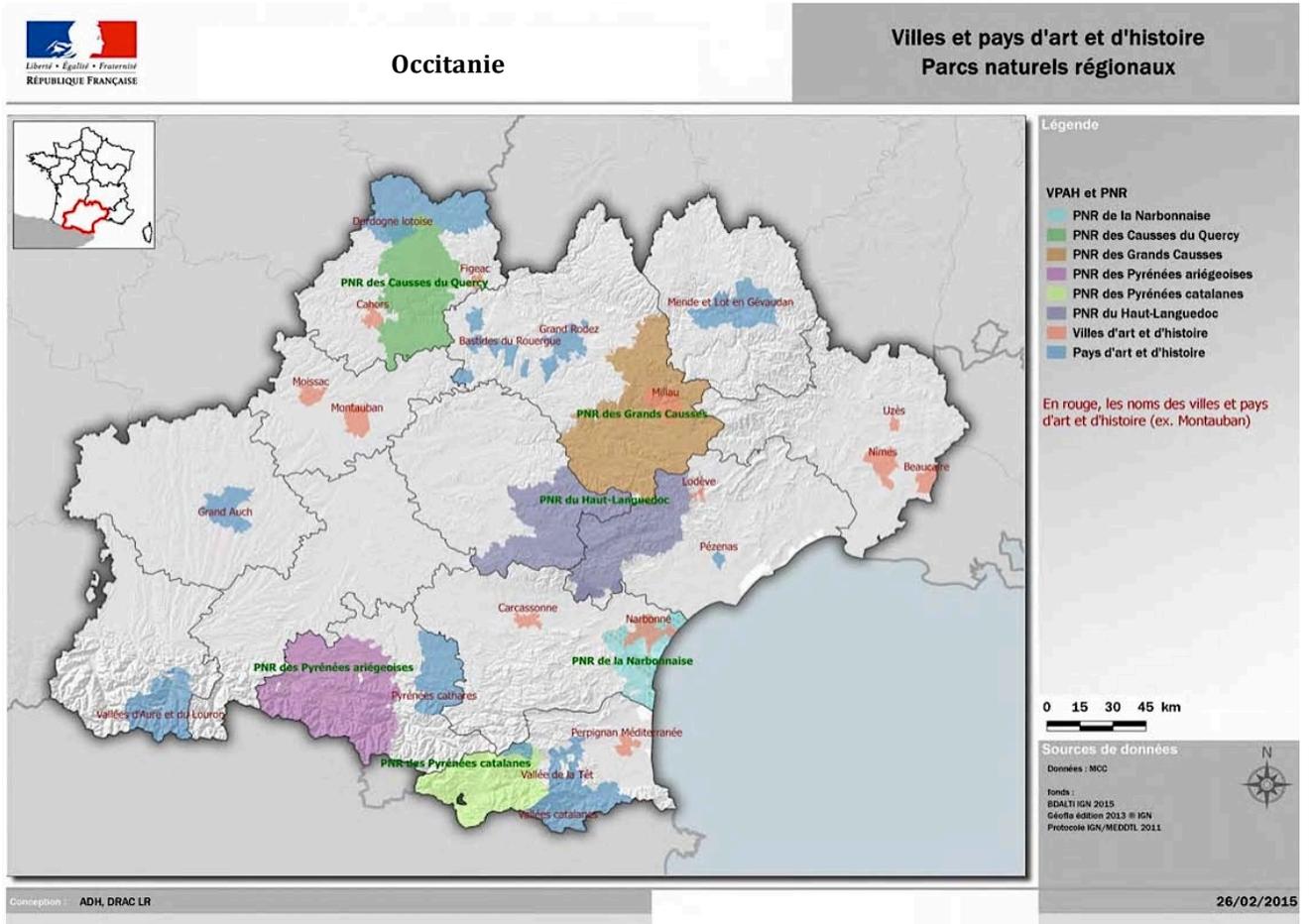
Un point particulièrement important est d'obtenir une connaissance précise, claire et précoce des transformations de l'environnement et de leurs conséquences de façon à réagir sans retard et de manière pertinente. Cela concerne aussi bien le niveau international (multiplication des réseaux de suivi de l'environnement sur le climat, la biodiversité, la désertification... et des structures d'analyse pour fournir les bases d'accords de portée planétaire) que les niveaux nationaux, régionaux... Cette question est d'autant plus complexe que les enjeux économiques et financiers liés à la gestion de l'environnement sont importants pour des parties prenantes, qu'il s'agisse d'imposer la réduction de certains types d'énergie (diminution de l'utilisation de produits pétroliers...), d'en soutenir d'autres

(éolien, solaire...), de réduire l'utilisation de matières premières employées dans l'industrie ou l'agriculture, ou de proposer des changements drastiques de modes de vie. La qualité du diagnostic et de l'analyse des solutions repose largement sur la qualité des recherches conduites sur l'environnement, mais aussi sur la mobilisation et la participation de la société (lanceurs d'alerte, mais aussi « producteurs » de solutions). Diagnostics et solutions, quelle que soit leur qualité, feront l'objet de contestations voire de conflits. Le rôle des politiques et des services de l'Etat est d'arbitrer, de coordonner, de donner le tempo (ni inertie, ni sur-réaction) et de donner des signes clairs aux citoyens, toutes choses difficiles et imparfaitement réalisées. D'où la nécessité de sortir d'une approche sectorielle et d'intégrer les préoccupations environnementales dans tous les secteurs d'activité (en particulier dans les politiques de développement économique et d'urbanisme).

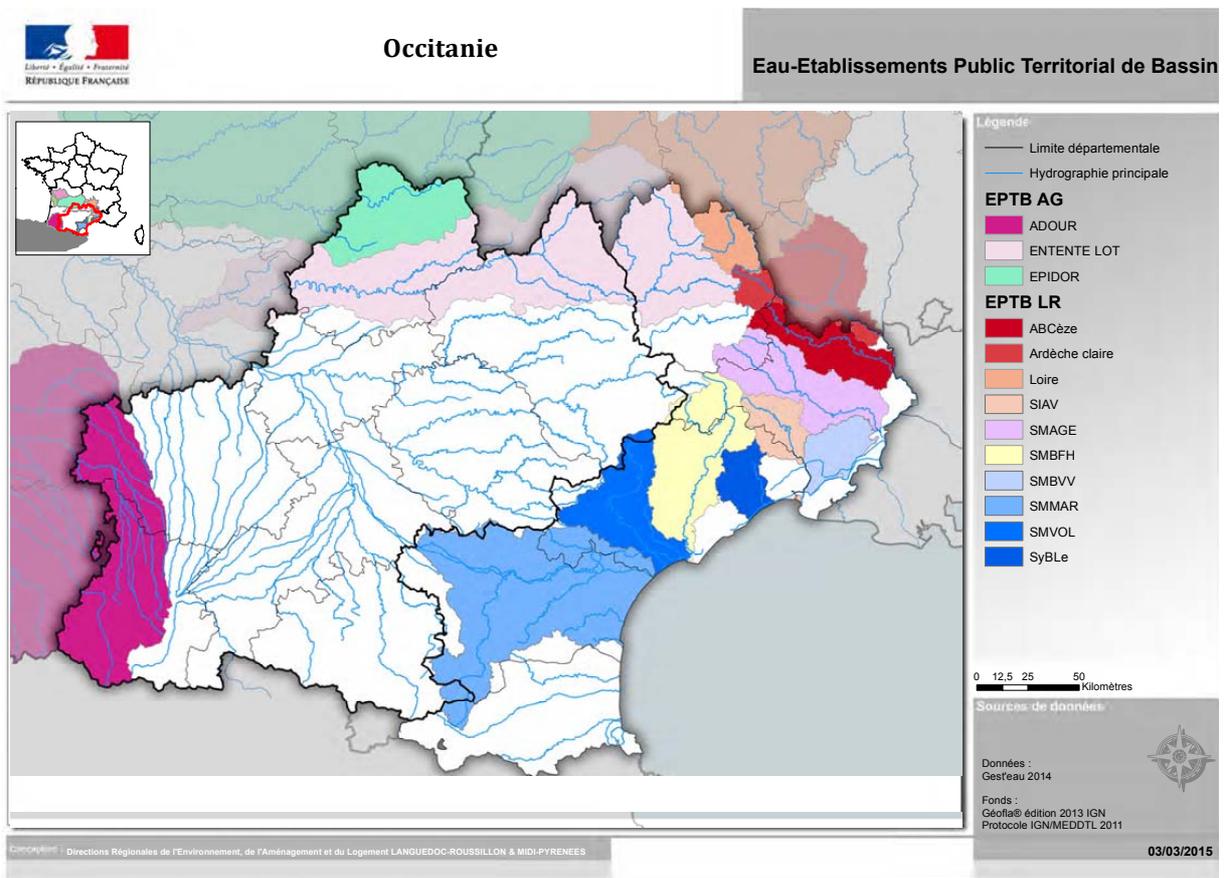
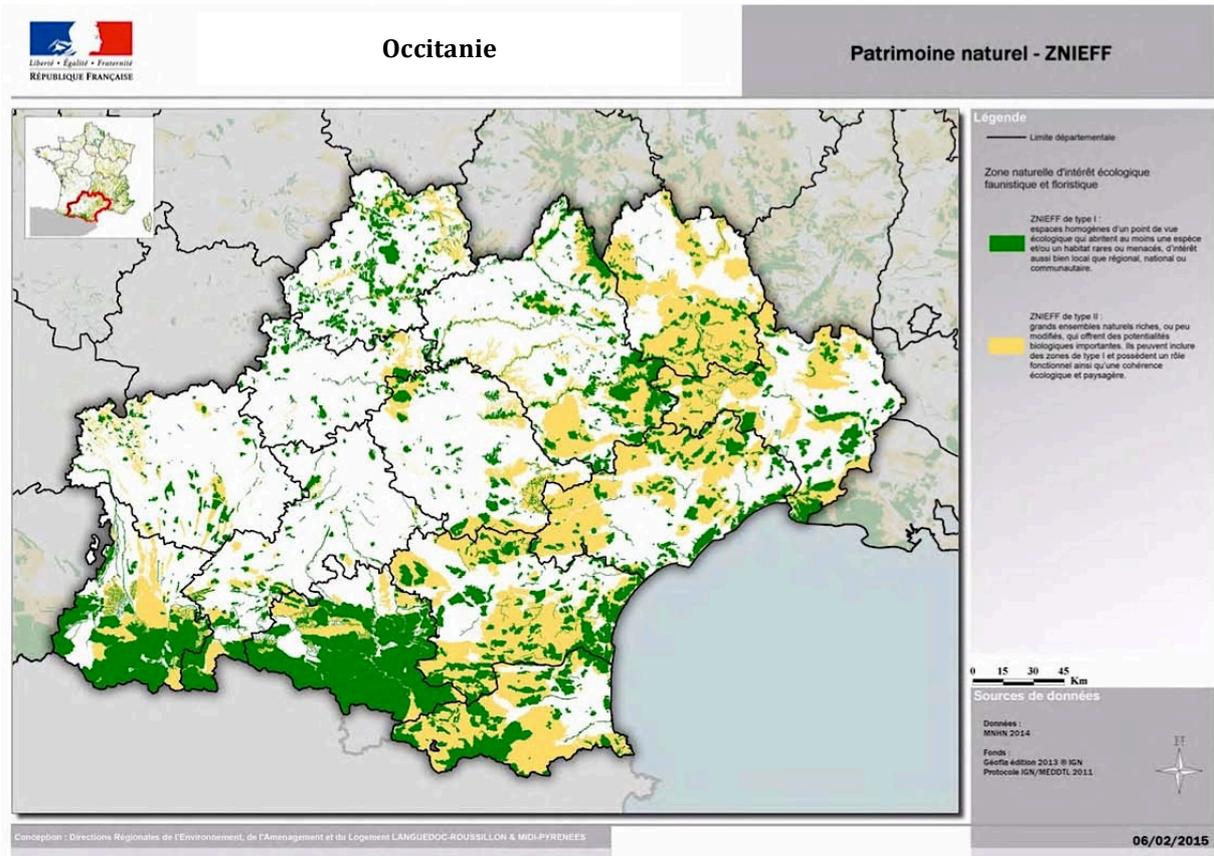
Les solutions mobilisent des avancées technologiques incontournables (amélioration du rendement des installations d'énergie renouvelable, développement de villes « basse consommation énergétique », de modes de transport doux, diffusion de l'information, robotisation...). Dans chacun de ces domaines, les difficultés scientifiques, techniques et industrielles sont importantes et la pertinence des innovations et leur rapidité de mise en œuvre sont déterminantes. Une question majeure est d'établir une collaboration structurée entre recherche et développement, ce tout particulièrement dans le domaine de l'agriculture.

La responsabilité fondamentale est celle de l'organisation territoriale avec un rôle considérable des pouvoirs publics (de la commune aux services de l'Etat) pour faire évoluer de la manière la plus adaptée possible l'utilisation des sols (contenir le périurbanisation, favoriser l'agriculture périurbaine...). Les enjeux économiques autour du foncier sont lourds et donnent lieu à des conflits importants. Les approches hiérarchiques, surplombantes (de type planification) sont probablement privilégiées ce qui permet d'être efficace à brève échéance mais est source d'incompréhension et de conflits qui sont très pénalisants à moyen terme.





Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique



3. ÉCONOMIE

LA MONDIALISATION À UN TOURNANT

La mondialisation est aujourd'hui à un tournant en raison des hésitations et incertitudes qui pèsent sur l'élaboration et la conclusion des traités intercontinentaux de libre-échange. Le renforcement du courant protectionniste interpelle, mais il ne freine pas l'expansion de l'Asie et la progression de l'Afrique.

On note qu'à l'heure actuelle les flux financiers sont d'une importance croissante et pas seulement vers les paradis fiscaux. La majorité des financements étrangers directs émanant d'investisseurs privés se portent sur des placements situés dans les pays émergents. Le niveau de vie des habitants des pays émergents progresse, leurs habitants épargnent et se tournent aussi vers l'investissement. La Chine s'engage fortement au plan financier dans les pays occidentaux. L'excédent de devises des pays émergents s'accroît quand l'endettement devient problématique dans nombre de pays d'Europe et aux USA. La part des pays « riches » dans l'économie mondiale diminue régulièrement au profit des nations émergentes.

Les risques de tension sur les marchés de matières premières pourraient s'accroître, notamment en ce qui concerne les « terres rares », les métaux, l'eau, l'énergie, les matières agricoles... Ces tensions entraînent des mouvements de spéculation sur les marchés financiers. Un effort en direction des énergies renouvelables (solaire, éolien, marée motrice) modérerait le risque spéculatif.

Les changements climatiques pourraient amener des baisses de PIB en Inde, en Chine, au Brésil, suite à la répétition des inondations, des raz-de-marée, de la pollution, de l'épuisement progressif des terres arables...

En raison des graves difficultés consécutives aux excès de la globalisation néo-libérale, des signaux favorables à une « déglobalisation » se font jour, les initiatives de retour au protectionnisme en étant l'illustration. Les banquiers s'inquiètent du ralentissement des échanges commerciaux, alors que des économistes entrevoient à l'inverse des signes de relance des économies concernées, au premier rang desquelles celles des USA, la relocalisation étant susceptible de provoquer de l'inflation.

EN EUROPE ET EN FRANCE

La nouvelle donne économique mondiale a pris jusqu'à présent à revers le modèle colbertiste français. L'ouverture généralisée de l'économie ne s'est pas produite en France, alors que l'Allemagne redevenait la première puissance économique européenne, la sous-évaluation de l'Euro face au Mark favorisant les exportations allemandes. Mais l'euro étant surévalué pour les pays du sud de l'Europe, ceux-ci ont été fragilisés. A cela s'est ajouté un dumping fiscal et social. Le tout se déroulant dans un contexte de forte contrainte budgétaire. Quant à la France elle a poursuivi sa désindustrialisation, aggravée par la régression des interventions de l'Etat.

La croissance de la France est trop faible pour faire baisser notablement le chômage, réduire la précarité et redresser la balance commerciale. La question est maintenant de savoir si la France serait susceptible de tirer parti d'un mouvement de déglobalisation.

La structure des emplois est impactée par le numérique et la robotique, mais ces évolutions peuvent engendrer une nouvelle croissance avec de faibles créations d'emplois, grâce en particulier à la relocalisation d'entreprises. Le télétravail reste limité en France, en comparaison d'autres pays européens, du Nord principalement.

Les logiques financières ont continué à primer sur les logiques industrielles, sociales et sociétales. Le modèle français qui alliait secteur privé et entreprises d'Etat a été progressivement réduit suite à des choix politiques et technocratiques sensibles à l'idéologie néo-libérale dominante en Europe. A cela s'ajoute la baisse de la commande publique liée à la réduction des financements publics.

Parallèlement, on observe une montée de l'économie collaborative et l'émergence des TPE et PME à fort savoir-faire et spécialisées dans le haut de gamme, qui appuient leur développement sur la numérisation et la robotisation.

CONTRASTES ÉCONOMIQUES DE L'OCCITANIE

Réunir Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées était un pari audacieux, tant les deux régions sont différentes au niveau économique : viticulture, production fruitière, services, tourisme dominant la première, grande industrie, culture extensive, élevage marquant la seconde. Avec pour conséquence, des TPE et PME plus nombreuses côté Languedoc-Roussillon et des groupes d'envergure mondiale présents de l'autre. Quant aux secteurs industriels anciens, ils ont quasiment disparu ou ne subsistent que dans des niches. On peut aussi noter une surreprésentation partagée, en raison du poids des deux métropoles, des professions liées aux hautes technologies et à la recherche. Montpellier et Toulouse concentrent de plus en plus d'actifs de haut niveau. Mais c'est Toulouse qui bénéficie de la création d'emplois industriels, de services aux entreprises et de créations d'entreprises induites par les dynamiques de l'aéronautique, du spatial et de l'agro-alimentaire. L'aéronautique et le spatial occupent la première place au niveau mondial, entraînant une série de sous-traitants de premier rang qui ne sont pas seulement implantés dans l'agglomération toulousaine. Montpellier commence à profiter de retombées, ce qui crée dans cette métropole un noyau industriel. D'autres activités de pointe ont permis le développement à Toulouse mais aussi à Montpellier d'entreprises performantes dans l'électronique, la robotique, les automatismes, les services informatiques...

De nouveaux secteurs industriels émergent à partir de la recherche fondamentale et appliquée : nanotechnologies, santé... La région ne bénéficie cependant pas de toutes les potentialités liées à son dispositif de recherche.

Le numérique et la robotique accentuent leur croissance dans les zones métropolitaines et dans certains cas autour des plates-formes technologiques et des pôles universitaires décentralisés, irriguant certains bassins d'emplois au niveau de la sous-traitance. Ces mouvements confortent les positions de Montpellier et de Toulouse dans la hiérarchie des métropoles françaises.

L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE

L'économie présentielle continue à dominer sur la partie littorale de la région, à travers notamment le poids de la « silver économie » et du tourisme. Au plan des services, si la croissance est notable et globale au sein de l'Occitanie, elle est plus affirmée côté méditerranée en raison notamment de la « silver économie ». Cela explique le nombre important de TPE/PME et la forte présence d'emplois précaires, en particulier saisonniers. Côté Ouest, principalement dans l'aire urbaine de Toulouse, mais aussi dans les bassins industriels comme celui de Castres/Mazamet par exemple, le service aux entreprises est plus conséquent.

Destination touristique en régulière progression, l'Occitanie offre dans ce domaine un panel plutôt complet. Le tourisme balnéaire est dominant. Il est complété par l'activité de montagne, l'hiver comme l'été, le thermalisme, le tourisme vert, culturel, patrimonial, industriel, d'affaires... Sans oublier d'autres domaines prospères dans la région, comme le naturisme, les croisières sur le Canal du Midi, les pèlerinages avec en premier lieu les séjours à Lourdes, deuxième ville hôtelière de

France. L'évolution climatique peut provoquer des changements au bénéfice des sites de moyenne montagne, alors que le niveau d'enneigement privilégie ou handicape les stations les plus hautes.

Chiffres clés du tourisme régional

- 14 milliards € de consommation touristique (soit 10 % du PIB régional)
- 108 000 emplois dans les activités liées au tourisme et environ 38 000 entreprises
- 1,42 milliard € d'investissement annuel en moyenne
- 1ère région de séjour de la clientèle française au niveau national avec 154 millions de nuitées
- 1ère région de France en nombre de résidences secondaires
- 1ère destination thermale de France avec 30 établissements thermaux
- 1ère région de France en nombre d'établissements labellisés Qualité Tourisme/Qualité Sud de France
- 2ème région en hôtellerie de Plein Air derrière Nouvelle Aquitaine avec 18% de la capacité nationale (1^{ère} région pour la fréquentation en termes de nuitées)
- Lourdes est la deuxième ville touristique en France en nombre de chambres d'hôtels derrière Paris
- 3ème région en capacité d'hébergements marchands avec 802 000 lits (15% de la capacité nationale) derrière Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes

Source : extrait du document provisoire des OB 2018 de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Le champ économique et technique est dépendant de l'évolution et des actions menées dans les autres champs par leurs acteurs majeurs et donc de leurs stratégies. Quelques processus majeurs influent sur le développement économique de la région et sur les acteurs clefs qui interviennent à l'heure actuelle :

L'Etat et la Région ont un pouvoir d'intervention et de coordination sur le financement des infrastructures routières, ferroviaires, sur des équipements aéroportuaires et aussi sur les réseaux de communication «immatérielle ». Les exemples d'intervention de groupes privés ou de montages publics/privés sont plus fréquents aujourd'hui, dans la mesure où les investissements publics sont de plus en plus limités.

Les modes d'urbanisation, d'aménagement du territoire et plus précisément des pôles d'activités qui dépendent de l'Etat, mais surtout des collectivités territoriales, ainsi qu'une mauvaise anticipation dans ces domaines conduisent à des congestions urbaines qui nuisent à la mobilité des actifs et des consommateurs.

La qualité des services aux entreprises (dynamique des acteurs privés) stagne, comme celle des services aux particuliers qui dépendent cependant davantage des pouvoirs publics. Aujourd'hui de grandes difficultés apparaissent suite à la réduction de leurs ressources financières.

Dans le secteur de la formation et plus précisément de l'enseignement général et professionnel, les tendances actuelles font état de sérieuses distorsions entre les besoins des secteurs d'activités et le niveau ou les spécialités des personnes formées, ce qui aboutit au chômage de certains diplômés (surdiplômation/aux emplois) et à des difficultés de recrutement dans plusieurs secteurs de l'économie.

En matière de recherche, les tendances sont à nuancer : des synergies se développent entre les entreprises et les laboratoires. A contrario les chercheurs de haute qualité partent trop fréquemment à l'étranger, attirés par de meilleures conditions de travail et de rémunération.

Des zones d'emploi différenciées : 6,5% de chômage (Rodez), 18% (Agde-Pezenas), 16% (Sète et Béziers), le **taux de chômage s'élève aujourd'hui à 14% pour la région Occitanie.**

- **4^{ième} région touristique française**
- **2^{ième} région agricole française**
- **1^{er} vignoble mondial**
- **1^{ère} région pour la recherche**

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est l'une des plus dynamiques d'Europe :

- 5^{ème} PIB de France (7,2% de la richesse nationale), avec la plus forte moyenne de croissance entre 1990 et 2012 : + 2,1%,
- 3^{ème} région exportatrice française, avec 50,8 Milliards € d'exportations en 2013,
- 1^{ère} région de France consacrant 3,7% de son PIB régional aux dépenses en Recherche-Développement-Innovation devant les régions Ile-de France et Auvergne-Rhône-Alpes,
- 12,1% des salariés de la région travaillent dans une entreprise de l'ESS, ce qui la classe au 3^{ème} rang national,
- l'artisanat, qui compte 136 700 établissements, est le 2^{ème} employeur régional avec plus de 300 000 actifs,
- les micro-entreprises industrielles et les TPI (Très Petite Industrie) participent fortement à la dynamique territoriale et à l'emploi local,
- au-delà des territoires des deux métropoles et du littoral, la région est riche de ses territoires ruraux et de ses arrières pays, dont la vitalité se traduit par une augmentation de population dans les départements ruraux.

Source : extrait du document provisoire des OB 2018 de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

EMPLOI (source : Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées - Dynamiques démographiques – INSEE)

	OCCITANIE OUEST	OCCITANIE EST
Emploi total (2011)	1190303	952643
dont salariés (%)	84,0	82,5
Variation emploi total (2006-2011)		
taux annuel moyen %	+ 0,8	+ 1,2
Chômage (2011) au sens du recensement en % des 15-64 ans	11,7%	16,2%

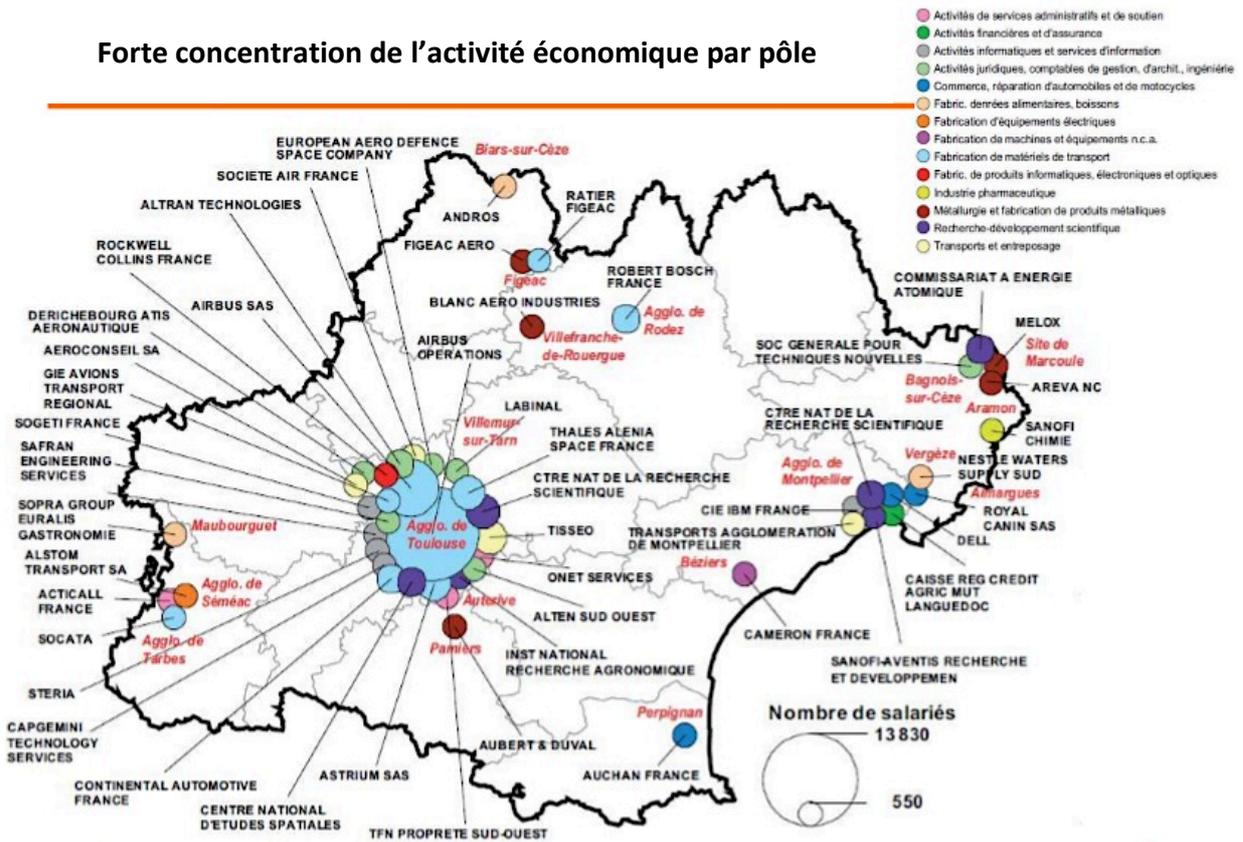
Actifs (en %)	72,2%	68,2%
ayant un emploi	64,2%	57,6%
chômeurs	8,0%	10,6%
Inactifs (en %)	27,8%	31,8%
élèves étudiants	10,6%	10,4%
retraités, pré-retraités	9,4%	10,2%
autres inactifs	7,8%	11,2%

	OCCITANIE OUEST	OCCITANIE EST
Catégories socio-professionnelles		
Agriculteurs exploitants	3,6%	2,6%
Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	7,3%	9,0%
Cadres, Prof.intellectuelles sup.	16,5%	13,4%
Professions intermédiaires	25,5%	25,4%
Employés	27,9%	30,3%
Ouvriers	19,4%	19,4%

Branches d'activité		
Agriculture	4,5%	4,3%
Industrie	12,9%	8,4%
Construction	7,5%	8,4%
Commerces, transports, services divers	43,0%	43,7%
Administrations publiques, enseignement, santé, action sociale	32,0%	35,1%

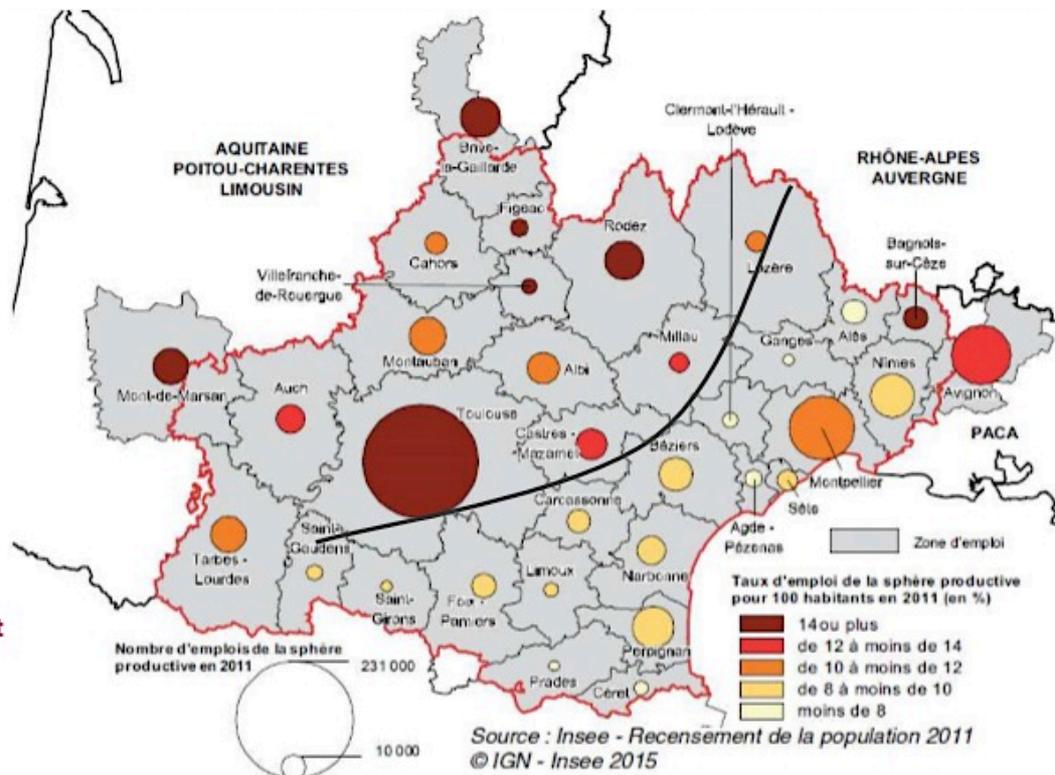
EMPLOI FONCTION PUBLIQUE (fin 2011)		
Etat	107 990	90 700
pour 1000 hab.	37	34
Territoriale	92 180	87 600
pour 1000 hab.	32	33
Hospitalière	47 960	41 700
pour 1000 hab.	17	16
TOTAL	248 130	220 000
pour 1000 hab.	86	83

Forte concentration de l'activité économique par pôle



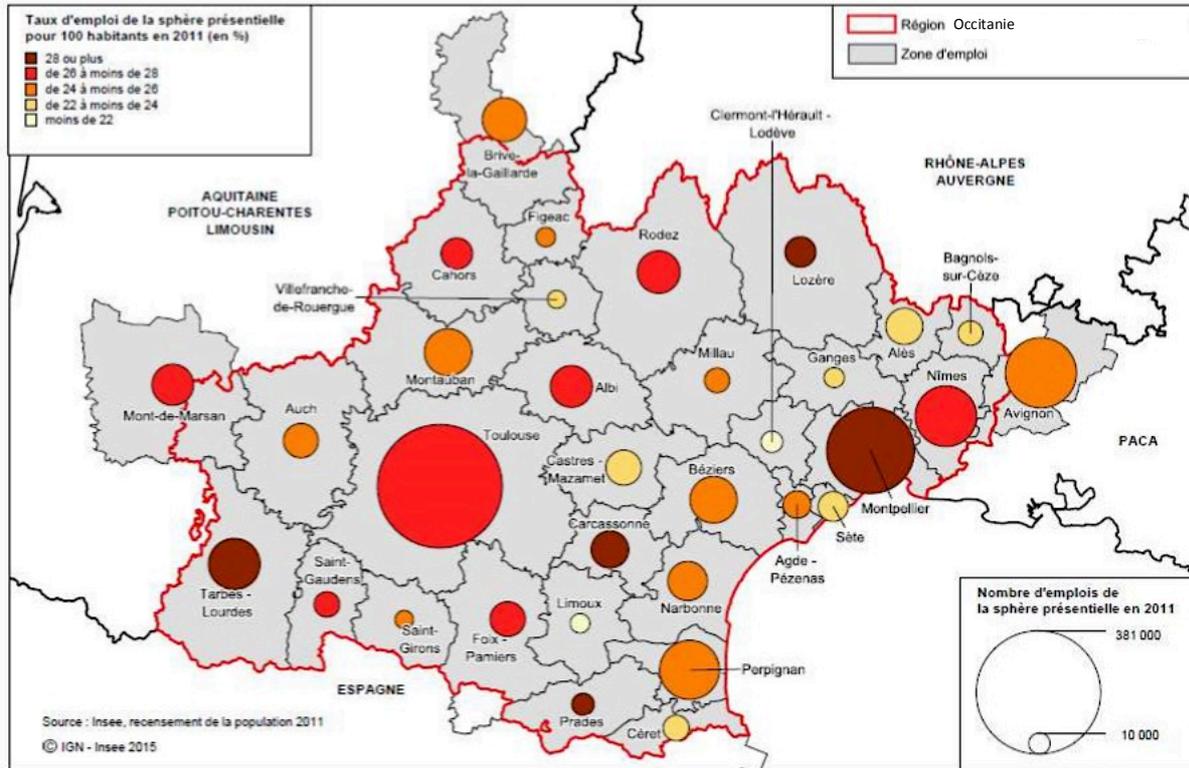
Déficit d'emplois productifs au sud-est de la région

- 12,1 emplois « productifs » pour 100 hab. en Occitanie contre 14,1 en France métr. (13,4 hors Ile-de-France)
- **au nord et à l'ouest**, des zones d'emploi bien dotées en emplois productifs (>14 pour 100 hab.)
- **au sud et à l'est**, des ZE en déficit d'emplois productifs (<9 pour 100 hab.)



Un taux d'emplois «présentiels» dans la moyenne nationale

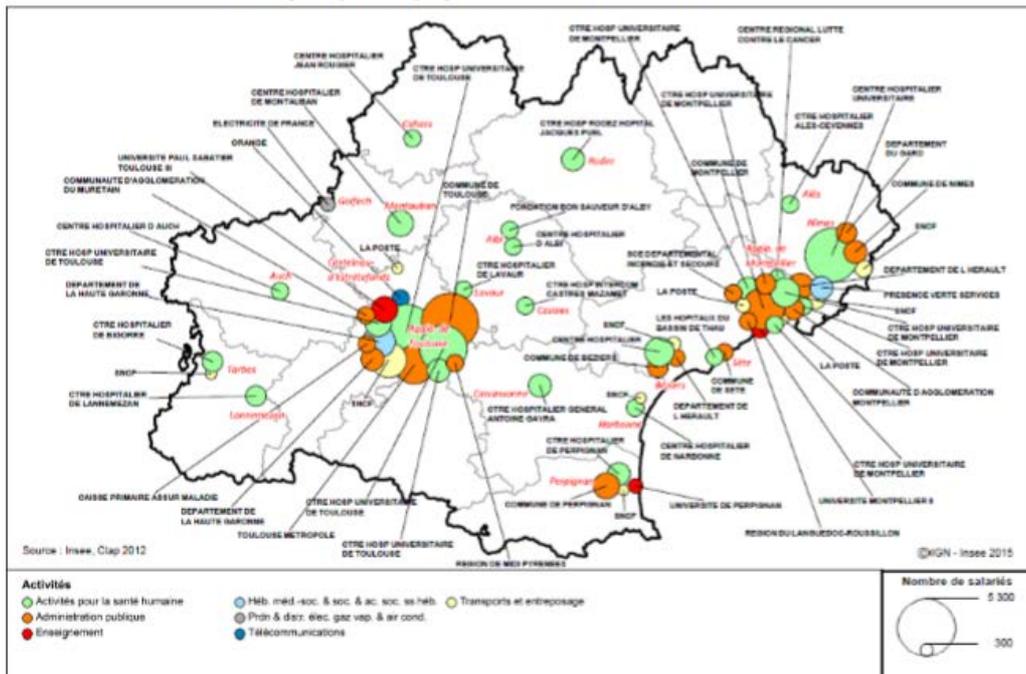
Taux d'emploi de la sphère présenteielle par zone d'emploi en 2011



Etablissements du secteur non-marchand

Forte concentration de l'activité économique sur Toulouse, Montpellier et Nîmes

Les 50 principaux employeurs du secteur non-marchand en 2012



Source : Insee

AGRICULTURE, PÊCHE, FORÊT ET AGRO-ALIMENTAIRE

DIVERSITÉ ET QUALITÉ

Autres piliers de l'économie régionale : l'agriculture et l'agro-alimentaire. Ils sont prépondérants dans les deux composantes du nouveau territoire régional, mais avec des caractéristiques différentes : la viticulture domine côté Est, les grandes cultures et l'élevage côté Ouest et côté Nord. Le choix de la qualité dans le vignoble languedocien n'a pas pénalisé son positionnement, puisque la région demeure la première de France et peut-être aussi la première au monde en viticulture. Alors que les productions légumières et fruitières sont très présentes en plusieurs points du territoire (vallée de la Garonne, vallée du Rhône, plaine du Roussillon...), l'élevage (bovin, ovin, caprin) se concentre dans les zones de moyenne montagne du Massif Central et des Pyrénées et favorise les produits de terroir de qualité. Les territoires fertiles du Lauragais ou du Gers sont favorables aux grandes cultures. Quant au secteur agro-alimentaire, il s'affirme avec des unités de transformation et de production ciblées et spécialisées, comme les produits diététiques à Revel, ceux d'apéritif à Mazamet, les salaisons, les vins...

LA RÉGION LA PLUS LABELLISÉE DE FRANCE

L'agriculture continue à gérer une proportion du territoire relativement plus faible au niveau régional qu'au niveau national (43%). Les exploitations d'Occitanie sont aussi plus nombreuses, mais de plus petites tailles (45 hectares). Elles sont également davantage utilisatrices de main d'œuvre (14% des UTA nationales pour 12,2% de la SAU). La valeur ajoutée de l'agriculture par exploitation et par unité de surface agricole utile est moindre qu'au niveau national, générant un revenu courant d'exploitation faible.

La diversité des productions est liée à la diversité des terroirs agricoles. La production est nettement moindre qu'au plan national pour le blé tendre, le maïs, les bovins-lait, le porc et les volailles (autres que les canards gras). La qualité des productions agricoles est la caractéristique de la région qui est la plus labellisée de France, avec en particulier des produits phares comme les vins et les fromages. Par ailleurs, la commercialisation en circuits courts est élevée et se renforce en périphérie urbaine avec l'émergence d'une nouvelle forme d'agriculture et un engagement supplémentaire dans la diversification. Cette tendance à la diversification est moins marquée dans les zones plus rurales.

La modernisation de l'agriculture régionale a continué avec l'augmentation de la taille des exploitations et l'industrialisation de la production en lien avec le développement de grandes coopératives et la progression des exportations.

Cependant la surface cultivée a continué sa lente régression du fait notamment de l'artificialisation des terres en zones périurbaines et des difficultés de commercialisation dans le rural profond. Le renouveau du maraichage en milieu périurbain redonne de la vigueur à l'agriculture de proximité. Le nombre d'exploitations continue à diminuer, mais plus lentement.

SÉCHERESSE ET SYSTÈMES DE PRODUCTION

L'augmentation de la fréquence des épisodes de sécheresse est notable. Cela remet en cause les anciens systèmes de production qui se trouvent face à deux types de réponses : le développement de l'irrigation avec barrages et retenues collinaires qui suscitent des oppositions ; choix de nouvelles

cultures adaptées au nouveau contexte climatique. Cette situation amène la nécessité de concertations sur le partage de la ressource en eau.

Autre conséquence de l'évolution climatique en agriculture : l'apparition de maladies émergentes qui atteignent les productions animales et végétales.

D'AUTRES FILIÈRES...

La filière bois est pénalisée par son organisation. Elle est hétérogène et tournée principalement vers le bois énergie (ressource coûteuse à mobiliser) et l'exportation de bois d'œuvre vers l'Asie, après une première transformation, le manque d'outils industriels ne permettant pas une seconde transformation en région (meubles). Le bois énergie s'est développé avec de grosses installations industrielles et de grandes difficultés d'insertion dans les territoires environnants.

La pêche diminue régulièrement en Méditerranée, notamment sur le rivage occitanien, où la présence du plateau occidental majore les effets de la pollution. Les eaux de surface sont de plus en plus oligotrophes du fait de températures de surface qui restent élevées en hiver et empêchent les remontées d'eaux profondes chargées de nutriment, ce qui induit une moindre production de plancton qui se propage dans toute la chaîne trophique. L'aquaculture ne connaît qu'un faible développement en raison des difficultés à gérer les équipements d'élevage et de transformation. La politique des quotas a cependant permis de préserver la ressource par-delà le maintien de l'activité.

LES JEUX D'ACTEURS

L'agriculture dépend très fortement des subventions européennes. Elles demeurent importantes et prennent mieux en compte les enjeux et contraintes environnementales. Les politiques de développement de systèmes d'alimentation locale se poursuivent, permettant le maintien de l'agriculture avec en particulier l'installation de nouveaux agriculteurs à proximité des milieux urbains.

La demande des consommateurs d'une alimentation saine et de qualité a conduit à une réorientation de l'agriculture et de la recherche vers l'agro-écologie et de l'agriculture biologique. Les nouvelles conditions climatiques ont été intégrées aux actions de recherche.

Les conflits sont importants autour de l'eau entre des formes d'agriculture qui cherchent à maximiser leurs possibilités d'irrigation et des groupes sociaux plus préoccupés de défense de l'environnement. Malgré des efforts de concertation, la résolution des conflits est conditionnée par les rapports de force et les capacités de mobilisation de l'un ou de l'autre camp.

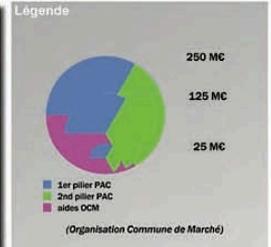
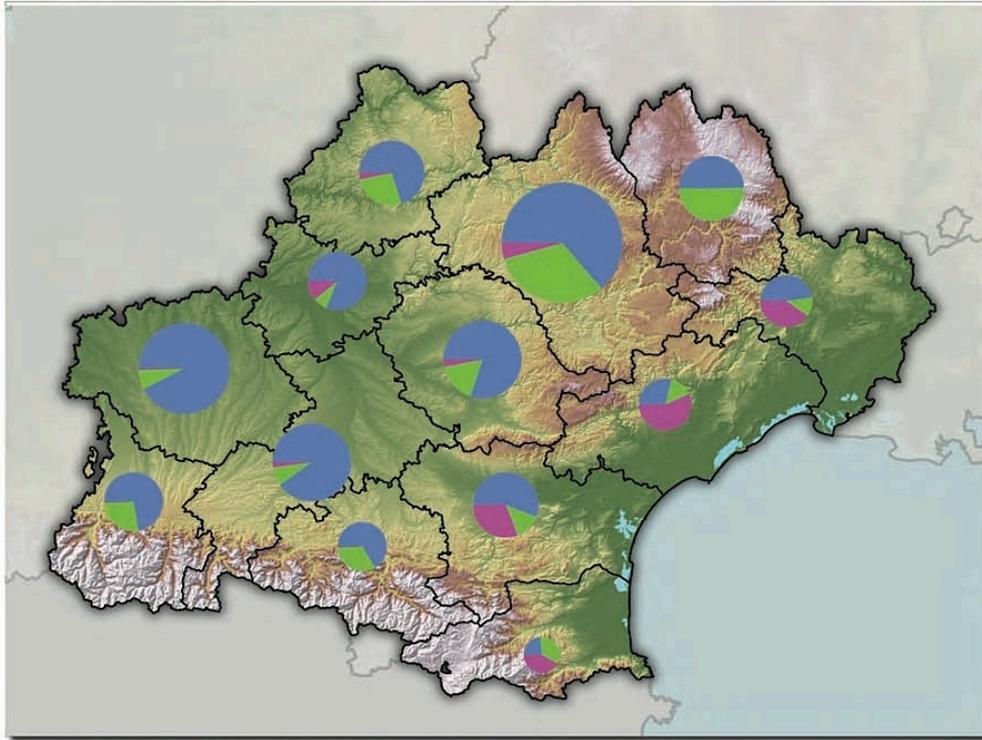
Les innovations jouent un rôle important avec en particulier le développement de systèmes simples de détection des ressources du sol en eau et éléments minéraux et de l'état sanitaire des plantes et des animaux. La robotique, promue par des petites entreprises régionales, commence à investir le domaine des tâches répétitives : labour, désherbage...



Occitanie

Enjeu économique
Les aides versées à l'agriculture en 2013

données départementales en millions d'euros (M€)



1,17 Md€ au total dont :

- 803 M€ payés par l'ASP au titre du 1er pilier de la Pac
- 250 M€ payés par l'ASP au titre du 2nd pilier de la Pac
- 120 M€ payés par FAM au titre des organisations communes de marché OCM (aides nationales et Feaga)

0 15 30 45 Km

Sources de données

Données :
ASP pour les aides Pac
FAM pour les aides FAM

Fonds :
Géofra édition 2013 © IGN
BD-ALTI © IGN
Protocole IGN/MAAF 2011



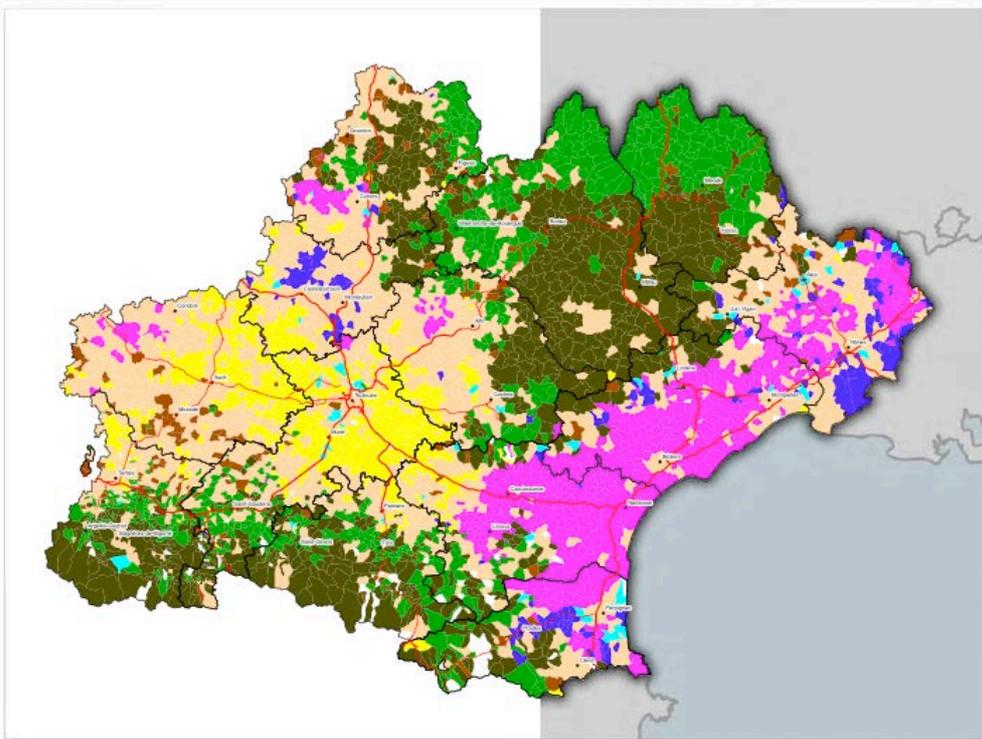
25/02/2015

Conception : Directions régionales de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées



Occitanie

Une agriculture diversifiée
et complémentaire



0 15 30 45 km

Sources de données

Données : Agreste recensement agricole 2010

Fonds :
©IGN ROUTES 5008
Géofra édition 2013 © IGN
Protocole IGN/MAAF 2011



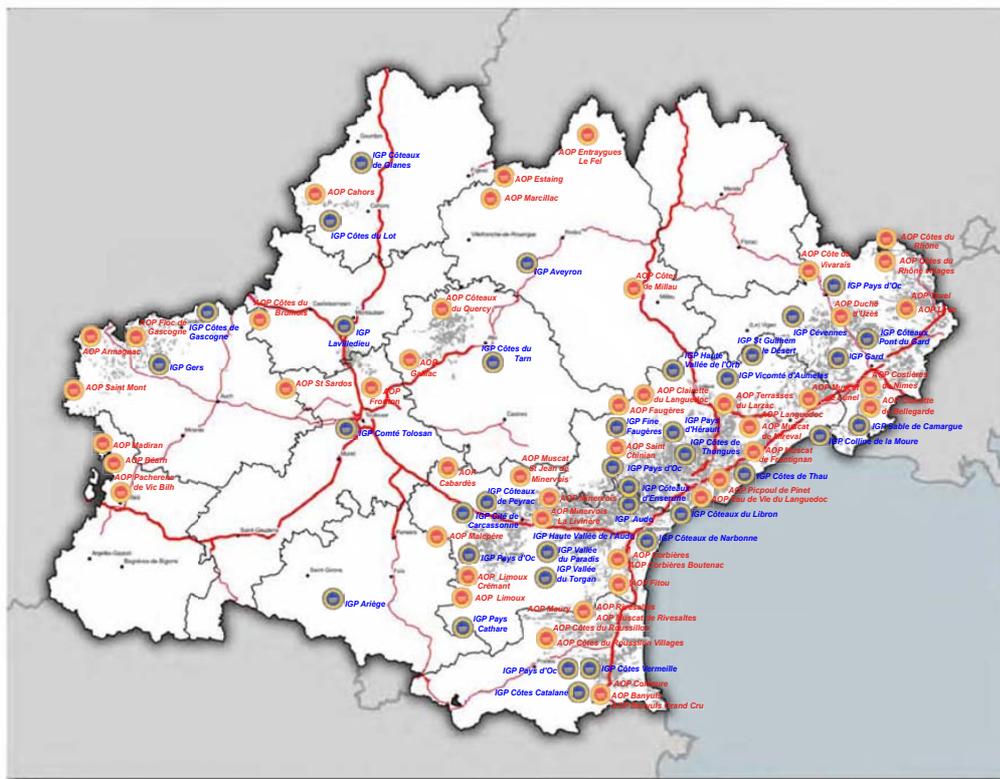
26/02/2015

Conception : Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées



Occitanie

Enjeu alimentaire
Signes officiels de qualité (viticulture)



Légende

- Vignobles
- Préfectures et sous-préfectures
- Autoroute
- Nationale

Appellation d'Origine Protégée (AOP ou AOC)
 Indication Géographique Protégée (IGP)

La carte représente les principaux signes de qualité AOP et IGP pour la viticulture (vins et autres alcools). La localisation des signes de qualité est donnée à titre d'illustration, les aires de délimitation des produits correspondant en réalité à des zonages.

Liste complète disponible sous <http://www.inao.gov.fr/>

20 200 exploitations produisant un vin ou autre alcool sous signe officiel de qualité hors certification bio (Agreste : RA2010)

0 15 30 45 km

Sources de données
 Données : INAO COVER (2006)
 Fonds : IGN ROUTES
 Graphie édition : Protocole IGN

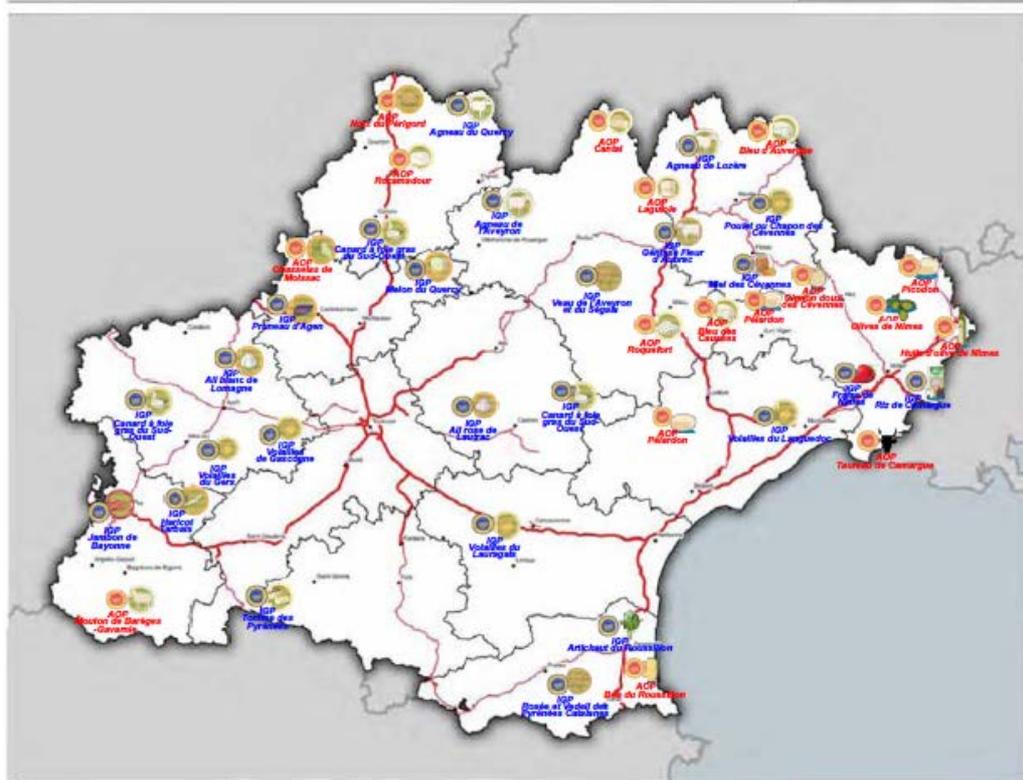
26/02/2015

Conseil : Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées



Occitanie

Enjeu alimentaire
Signes officiels de qualité (hors viticulture)



Légende

- Préfectures et sous-préfectures
- Autoroute
- Nationale

Appellation d'origine protégée (AOP ou AOC)
 Indication géographique protégée (IGP)

La carte représente les principaux signes de qualité AOP et IGP hors viticulture. La localisation des signes de qualité est donnée à titre d'illustration, les aires de délimitation des produits correspondant en réalité à des zonages.

Liste complète disponible sous <http://www.inao.gov.fr/>

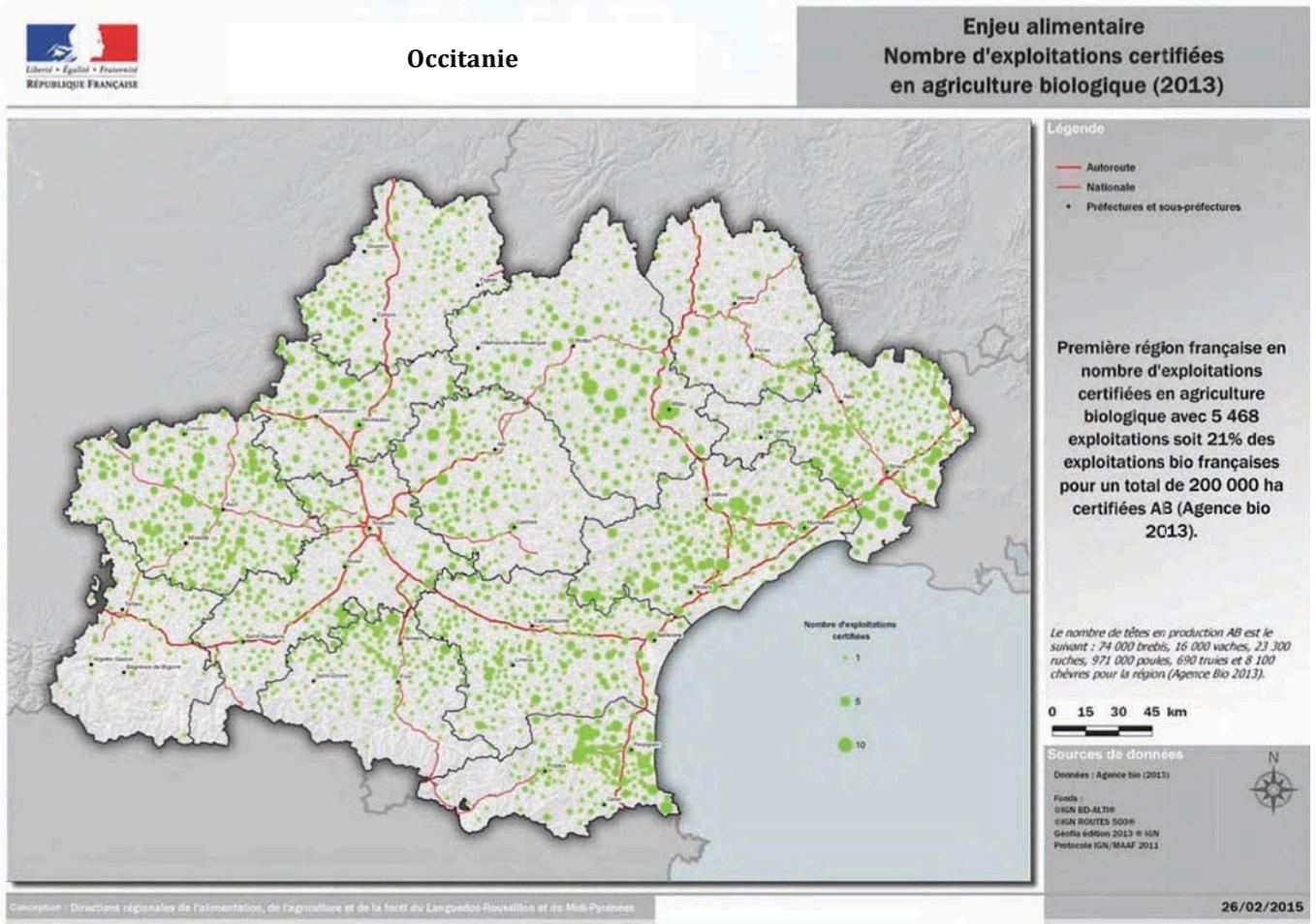
8 000 exploitations produisant sous signe officiel de qualité hors certification bio (Agreste : RA 2010)

0 15 30 45 km

Sources de données
 Données : INAO (2012)
 Fonds : IGN ROUTES 2006
 Graphie édition : 2013 © IGN
 Polygone IGN MAP 2011

26/02/2015

Conseil : Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées



4. DÉMOGRAPHIE

PROCESSUS EXOGÈNES

La population mondiale continue à augmenter jusqu'en 2050 (+2% par an vers 2020, 1% vers 2050) à un rythme qui s'est ralenti depuis le début du 21^{ème} siècle. (Source : ONU Département des affaires économiques et sociales, division de la population).

Le nombre de migrants en provenance d'Afrique et du Proche-Orient reste important et la France continue à être un pays d'accueil (mais moins que l'Allemagne), avec l'arrivée annuelle d'une centaine de milliers de personnes, toutes origines confondues.

La fécondité reste élevée (autour de 1,9 enfant par femme) mais le solde naturel tend à devenir négatif en fin de période (c'est pour une part lié à la disparition de la génération du baby-boom) ce qui n'empêche pas que la population de la France se rapproche de celle de l'Allemagne.

Comme dans tous les pays développés et émergents, la part des plus de 65 ans augmente.

La population active continue à croître légèrement, en partie du fait de l'augmentation du nombre de femmes entrant dans la vie active. La population augmente surtout sur les façades atlantique et méditerranéenne.

FORTE CROISSANCE ET FORTE MOBILITÉ

L'Occitanie est, au plan démographique, très dynamique avec une croissance annuelle de population de 52.000 habitants. Le solde naturel est positif avec un excédent des naissances sur les décès d'environ 10.000 personnes, mais l'essentiel de la croissance démographique est lié au solde migratoire qui est annuellement de + 42.000, soit 164.000 arrivées contre 122.000 départs (la grande majorité des arrivants provient des autres régions de France métropolitaine. On recense aussi 5 500 personnes en provenance des DOM-TOM et 24 500 de pays étrangers).

Du fait de l'importance de ces mouvements migratoires, 57% seulement des habitants sont nés dans la région, 30,5% sont nés dans d'autres départements français et 12,5% sont nés à l'étranger.

L'excédent migratoire est positif dans toutes les tranches d'âge, sauf chez les 25/35 ans, ce qui semble signifier que si la région est très attractive pour les jeunes en formation, elle ne peut offrir à tous un premier emploi ou que les plus diplômés partent vers des lieux où les rémunérations sont plus incitatives.

Malgré cette forte dynamique, la population régionale continue à vieillir. La pyramide des âges s'élargit entre 55 et 70 ans avec l'installation dans la région de retraités et reste large au-dessus de 75 ans.

42% de la population vit dans les aires urbaines métropolitaines (1.300.000 dans celle de Toulouse, 700.000 dans celle de Montpellier).

Le travail génère des déplacements quotidiens très nombreux, parfois sur de longues distances. Les flux concernent principalement les bassins d'emplois des deux métropoles. Ils affectent aussi les

aires urbaines plus petites et sont souvent conséquents avec les départements voisins et les régions proches, en particulier le Gard avec PACA.

Autre caractéristique de l'Occitanie, une grande mobilité interne. Chaque année, près de 300.000 habitants (5% de la population) changent de communes et pour environ un quart de ceux-ci changent de département au sein de la région.

Autres mouvements notables, ceux liés à l'activité touristique, qui représentent annuellement 38 millions de nuitées dont 23 millions en camping, avec une forte concentration sur le littoral, même si les sites touristiques sont assez bien répartis sur le territoire.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Les conséquences de cette dynamique démographique sont significatives. On constate des flux monétaires importants liés à la présence et à l'arrivée de retraités. Cette dynamique interagit au niveau de l'urbanisation, de l'économie présentielle, de l'agriculture de proximité, des investissements en matière de transports, d'environnement, d'éducation, de santé...

La croissance démographique a des incidences sur nombre de domaines, au niveau régional, comme au niveau des métropoles, des villes, des bourgs... Elle rend nécessaire une prise en compte prioritaire des questions liées à l'aménagement du territoire. Le lien urbanisme/transports, la maîtrise du foncier, la préservation des espaces, la densité de l'habitat, la mixité sociale constituent des éléments qui doivent être traités au regard des facteurs démographiques.

CARACTÉRISTIQUES DES DEUX SOUS-RÉGIONS

	Ouest (ex MP)	Est –Méditerranée (ex LR)
Superficie (en km²) <i>en % de la France métropolitaine</i>	45 348 8,2%	27 376 4,9%
Population 2013 <i>en % de la France métropolitaine</i>	2 903 420 4,6%	2 670 046 4,2%
Densité (hab/km²)	64,0	97,5
<i>Nb de communes</i>	3 020	1545
PIB		
PIB 2012 (en millions d'euros)	79 855	63 944
<i>en % du PIB de la France hors Ile-de-France</i>	5,8%	4,6%
PIB/hab 1993 (France hors Ile-de-France=100)	98,9	88,8
PIB/hab 2011 (France hors Ile-de-France=100)	101,3	88,5
PIB/emploi 1993 (France hors Ile-de-France =100)	94,2	97,2
PIB/emploi 2011 (France hors Ile-de-France=100)	97,7	98,0
PIB Variation en volume Moyenne annuelle		
1993-2007 (France hors I-de-F =2,1)	2,7	2,8
2008-2011 (France hors I-de-F =0,0)	0,2	-0,1
Retraités 2010 (en % pop > 15 ans)	28,90%	29,70%
Chômage (2011) au sens du recensement		
En % des 15-64 ans	11,7%	16,2%
<i>% de femmes parmi les chômeurs</i>	53,4%	52,0%
Nombre total de logement (2011)	1 605 962	1 671 428
Part des résidences secondaires (en %)	10,5	20,9
Revenu net déclaré par foyer fiscal en 2011 (en euros)	23 378	21536
Foyers fiscaux imposables (en % de l'ensemble des foyers fiscaux)	54,2	49,5

Source : *midi-pyrénées-languedoc-roussillon.dynamiques démographiques, INSEE.*

L'une des régions les plus attractives (1)

Variation annuelle moyenne de la population entre 2007 et 2012 (%)

Variation totale	
Corse	1,1
Occitanie	0,9
Auvergne-Rhône-Alpes	0,8
Pays de la Loire	0,8
Bretagne	0,7
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	0,6
Île-de-France	0,5
Centre-Val de Loire	0,3
Normandie	0,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,3
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	0,2
Bourgogne-Franche-Comté	0,2
Hauts-de-France	0,2
France métropolitaine	0,5



Île-de-France	0,9
Auvergne-Rhône-Alpes	0,5
Hauts-de-France	0,5
Pays de la Loire	0,4
Normandie	0,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,3
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	0,3
Occitanie	0,2
Bretagne	0,2
Centre-Val de Loire	0,2
Bourgogne-Franche-Comté	0,2
Corse	0,0
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	0,0
France métropolitaine	0,4

➡ Variation due à l'excédent naturel

➡ Variation due au solde migratoire



Corse	1,1
Occitanie	0,7
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	0,6
Bretagne	0,5
Pays de la Loire	0,4
Auvergne-Rhône-Alpes	0,3
Centre-Val de Loire	0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,0
Normandie	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	0,0
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	-0,2
Hauts-de-France	-0,3
Île-de-France	-0,4
France métropolitaine	0,1

Source : Dynamiques démographiques, INSEE

L'une des régions les plus attractives (2)

Echanges avec les autres régions entre 2003 et 2008

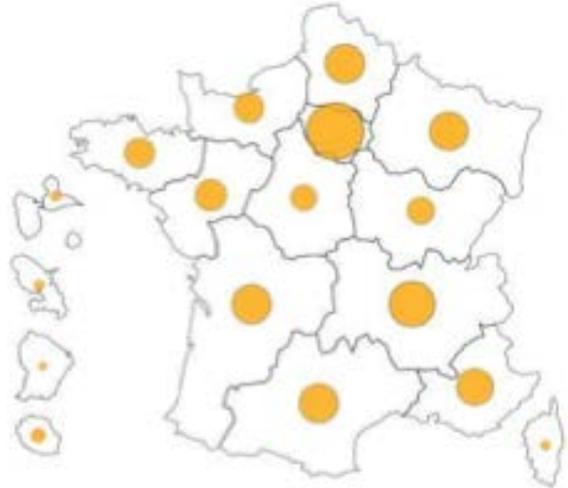
	Arrivées	Départs	Solde
11 Île-de-France	101 210	47 761	53 448
75 Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	59 725	54 864	4 861
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	64 524	41 036	23 489
84 Auvergne-Rhône-Alpes	53 352	38 959	14 393
32 Nord-Pas-de-Calais-Picardie	29 583	9 534	20 049
44 Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	26 333	11 801	14 532
24 Centre-Val de Loire	16 081	8 098	7 983
52 Pays de la Loire	13 056	8 874	4 182
27 Bourgogne-Franche-Comté	14 035	7 712	6 322
28 Normandie	13 804	5 889	7 915
Autres régions métropolitaines	12 287	10 690	1 598
Autres régions d'outre-mer	12 157	8 950	3 207
Ensemble	416 147	254 168	161 979

**Un excédent
avec toutes
les autres régions**

Source : Dynamiques démographiques, INSEE

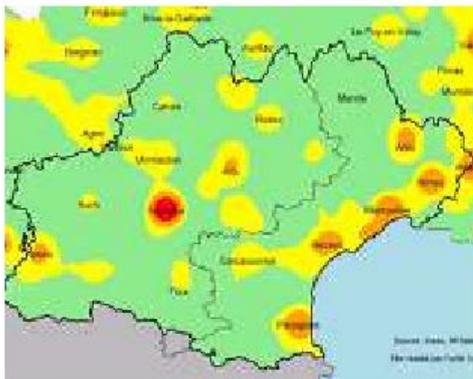
5 830 166 habitants au 1er janvier 2016
 Population des régions en 2016 (millions d'habitants)

1.	Île-de-France	12,1
2.	Auvergne-Rhône-Alpes	7,9
3.	Hauts-de-France	6
4.	Nouvelle Aquitaine	5,9
5.	Occitanie	5,8
6.	Grand Est	5,5
7.	Provence-Alpes-Côte d'Azur	5
8.	Pays de la Loire	3,7
9.	Normandie	3,3
10.	Bretagne	3,3
11.	Bourgogne-Franche-Comté	2,8
12.	Centre - Val de Loire	2,5
13.	Corse	0,3
	France métropolitaine	64,6
	Guadeloupe	0,4
	Martinique	0,4
	Guyane	0,2
	La Réunion	0,8



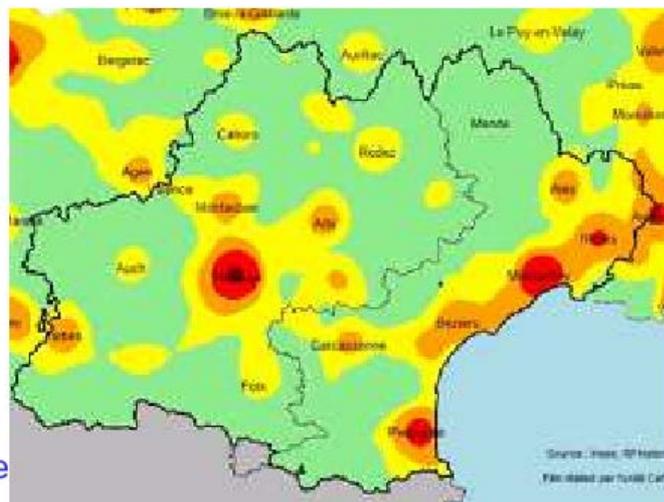
(p) : résultats provisoires arrêtés fin 2016
 Pour les départements d'Outre mer, voir Population
 Source : Insee, Recensements de population, Estimatio

50 ans de dynamisme démographique



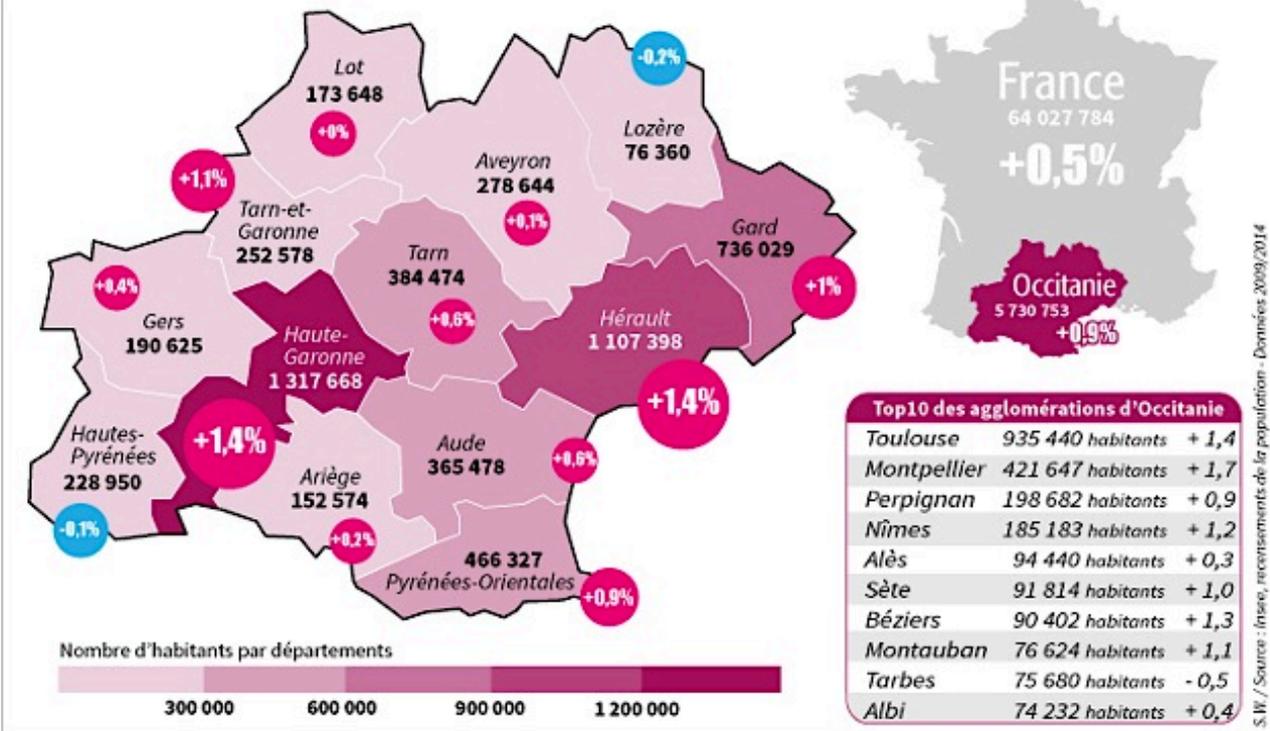
◀ 3,6 millions d'habitants en 1962

5,7 millions en 2013 ▶
 Une densification sur le littoral...
 ...et en étoile autour de Toulouse



L'Occitanie : 5^{ème} des 13 régions métropolitaines par sa population

Entre 2009 et 2014, l'Occitanie a gagné en moyenne 51 400 habitants chaque année (+0,9 %)



Un dynamisme démographique exceptionnel

Population des régions en 2013

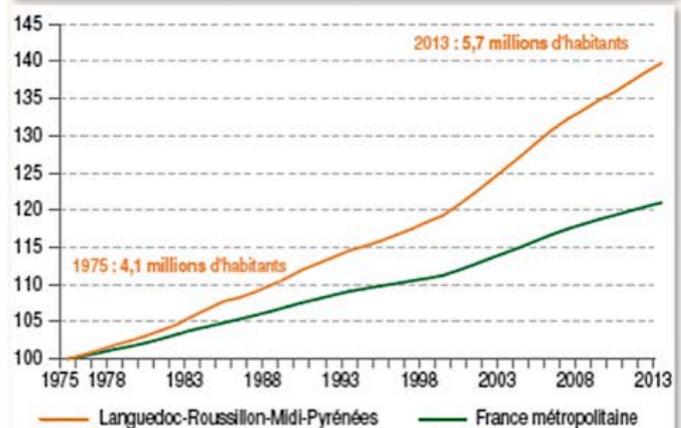
	millions d'habitants	Var. ann.	Var ann %
1 Corse	0,3	3 448	1,1
2 Occitanie	5,7	52 786	1,0
3 Pays de la Loire	3,7	30 136	0,8
4 Auvergne-Rhône-Alpes	7,8	59 701	0,8
5 Bretagne	3,3	21 801	0,7
6 Alsace-Ch-Ardenne-Lorraine	5,8	34 620	0,6
7 Île-de-France	12,0	60 109	0,5
8 Centre-Val-de-Loire	2,6	7 792	0,3
9 Provence-Alpes-Côte d'Azur	5,0	14 152	0,3
10 Normandie	3,3	7 054	0,2
11 Hauts-de-France	6,0	11 358	0,2
12 Bourgogne-Franche-Comté	2,8	3 453	0,1
13 Aquitaine-Lim-Poitou-Ch	5,6	6 187	0,1
Métropole	63,7	312 600	0,5
Guadeloupe	0,4	67	0,0
Martinique	0,4	-2 428	-0,6
Guyane	0,2	4 970	2,2
La Réunion	0,8	5 371	0,7
France	65,6	320 579	0,5



52 800 habitants supplémentaires chaque année entre 2008 et 2013...

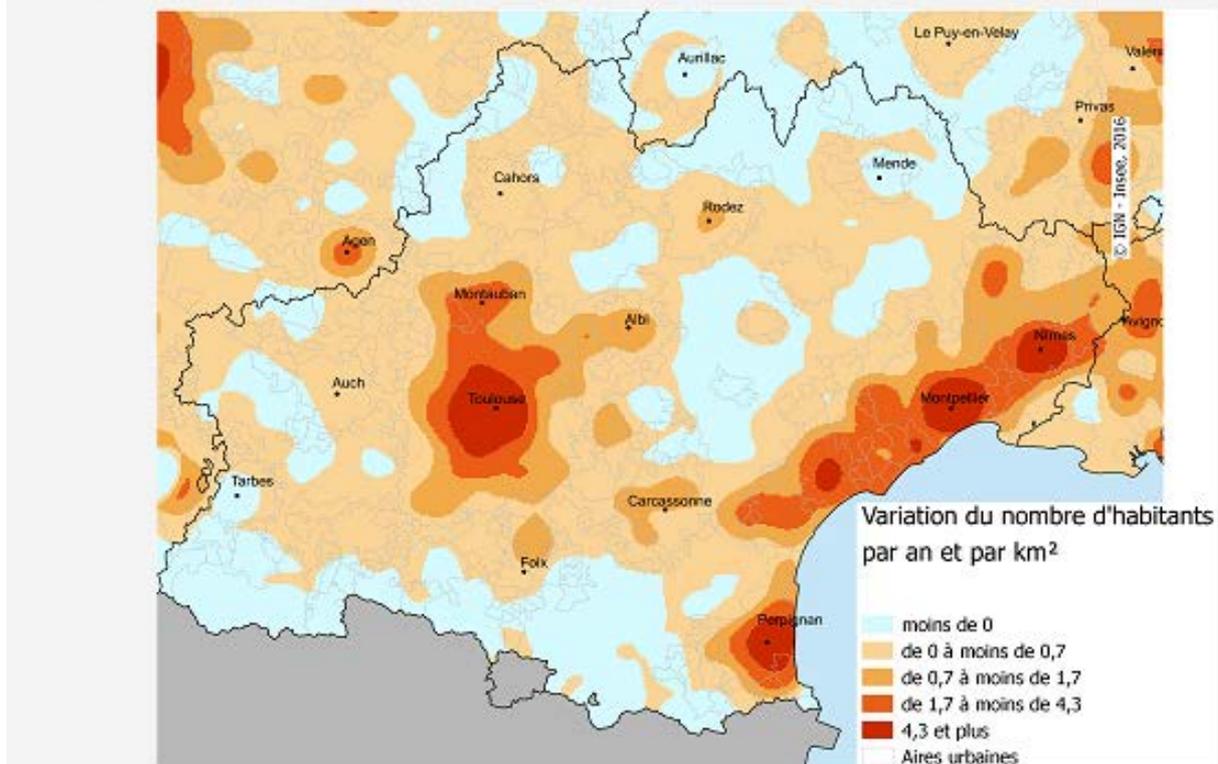
...l'équivalent d'une ville comme Narbonne

Évolution de la population depuis 1975 - base 100 en 1975



Source : Insee, estimations de population.

Carte - Variation du nombre d'habitants entre 2008 et 2013



Sources : Insee, recensements de la population 2008 et 2013

5. POLITICO INSTITUTIONNEL

ENTRE MONDIALISATION ET PROTECTIONNISME

L'évolution vers une gouvernance mondialisée et plus régulatrice au plan économique semble faible. A l'inverse, des signaux montrent des tendances à des politiques plus protectionnistes et plus interventionnistes de la part des Etats. L'Europe est dominée dans ses instances par une idéologie d'orientation libérale et ses instances sont de plus en plus intrusives dans cette direction. Elle prône une pseudo-union politique à base de concurrence économique qui semble interdire toute définition véritable d'une stratégie européenne à l'échelle mondiale. Les institutions européennes supranationales fonctionnent mal et font l'objet de critiques permanentes de la part des Etats qui dans la réalité détiennent une grande part de responsabilité, puisque ce sont eux qui décident en dernier ressort, sous la règle de l'unanimité. La majorité du parlement européen cherchant à supplanter les Etats, l'Europe est perçue comme une machine mal maîtrisée, affaire d'élites, dans laquelle les peuples ne se retrouvent pas. Cela entraîne une opinion de plus en plus défavorable à l'égard des institutions européennes. La France étant l'un des piliers de la construction européenne, elle reçoit les effets de cet échec avec encore plus de force.

Le sentiment de déclin du modèle français s'est généralisé. Il est mal accepté dans le pays, en raison de l'héritage historique. Il est vécu comme un déclasserment. Les élites françaises sont perçues comme les alliées d'une mondialisation néo-libérale dans laquelle se dissout la spécificité du modèle national. Pour beaucoup d'entre elles, le service de l'Etat n'est plus un objectif majeur. Aussi faut-il noter une désaffection grandissante des Français vis-à-vis de la classe politique. Plusieurs causes à cela : un certain cynisme de la part des dirigeants, la bétise du traité constitutionnel européen de 2005, des partis politiques qui ne sont plus des lieux de débat mais avant tout des machines électorales. Les liens entre le sommet et les bases de la société se distendent en raison de l'affaiblissement des corps intermédiaires. On observe en sus une déliquescence de la fonction de gouvernance, montrant que le pouvoir national, concurrencé par des centres de décision supranationaux, n'est plus perçu comme susceptible de définir l'intérêt collectif.

Compte tenu de tous ces éléments, on ne peut exclure dans certains secteurs urbains, dans certaines couches de la population, une amplification des violences et même des phénomènes de révolte. Ils pourraient renforcer le risque communautariste et engendrer une plus grande influence des milieux adeptes du totalitarisme.

LE COUPLE RÉGION/INTERCOMMUNALITÉ

La réforme territoriale (l'acte 1, l'acte 2 et l'acte 3) confirme la mise en exergue du couple Région/Intercommunalité qui s'oppose à la vieille complémentarité Départements/Communes. La progressivité de la mise en place du nouveau dispositif territorial se traduit par beaucoup d'incertitudes. La clarification des compétences entre les différents niveaux de collectivités n'est pas aboutie. La fameuse clause de compétence générale subsiste pour certains domaines. Cette complexité politico-administrative et technique, notamment à travers la lourdeur des procédures et des normes, est devenue trop souvent insupportable, tant au niveau de la compréhension des projets qu'au niveau des coûts de réalisation. Ce dernier point est rendu plus aigu du fait de la réduction des dotations budgétaires de l'Etat.

Le regroupement des Régions a produit dans plusieurs cas des ensembles curieux quant à la forme, la taille et l'identité. Les économies d'échelle restent marginales : quelques suppressions de

doublons,... Il faut souligner que les Régions ne représentent que 12,5% des dépenses réelles des collectivités territoriales. De plus, il n'est pas prouvé qu'il existe un lien entre la taille des régions et leur dynamisme.

Avec la loi NOTRe, on perçoit une volonté de redistribution des compétences, même limitée, notamment entre Régions et Départements. Cette clarification doit connaître de nouveaux développements, concernant les Départements. L'abandon de la clause de compétence générale doit mettre un frein à l'éparpillement des dépenses en limitant la tendance à des interventions tous azimuts. Le millefeuille territorial n'est pas vraiment entamé, il est même alourdi avec la création juridique des Métropoles.

La nouvelle organisation territoriale ne fait pas disparaître certains handicaps :

- Le premier est lié à l'éloignement des centres de décision pour une partie de la population. Couplé avec la puissance montante des métropoles, cet éloignement pourrait laisser penser à un abandon des territoires périphériques de la part de l'Etat et de la Région.
- Le deuxième handicap aboutit à un renforcement des zones les plus productives, ce qui accroît l'inégalité des territoires, cela dans un contexte de diminution des ressources publiques, de rationalisation des équipements et de suppression de nombreux services de proximité. Toutefois ce risque pourrait être tempéré par la capacité d'innovation et de créativité de certains territoires : circuits de proximité, agriculture plus paysanne, épiceries sociales, maisons de santé, économie sociale et solidaire, crèches parentales, transports partagés, nouveaux moyens de communication...
- Le troisième handicap peut être induit par des rivalités, voire des conflits possibles entre les Régions et les Métropoles.
- Le quatrième handicap serait que les macro-Régions se comportent comme des micro-Etats, sans faire de choix clairs dans les options de développement en fonction de leurs spécificités et de leurs capacités.

Enfin une interrogation : quelles seront à terme les fonctions des services de l'Etat autour du préfet de Région ? La récente réforme territoriale semble avoir été trop improvisée. Elle est indéchiffrable pour le citoyen qui la perçoit comme un ensemble de pouvoirs distribués à des « caciques locaux », à des féodalités politiques. Cette perception est renforcée par l'impression dégagée par la création de nombreux postes de fonctionnaires territoriaux, même si cette inflation est due en partie à des compétences transférées aux collectivités locales par l'Etat. Mais l'émergence de l'expression plus prononcée de certains mouvements associatifs et l'intensification des procédures de concertation pourraient commencer à atténuer la perte de confiance de la population envers les institutions et les dirigeants politiques.

EN OCCITANIE, HARMONISER POUR MIEUX COOPÉRER

Au plan de la gouvernance politique, des difficultés sont réelles : l'existence de deux métropoles a conduit à répartir les services de dimension régionale entre Montpellier et Toulouse.

Les conseils départementaux ont conservé des compétences. Les coopérations sont inégales entre les parties Est et Ouest de l'Occitanie, héritage du passé.

Il peut y avoir en outre un problème d'harmonisation entre les choix de développement des Métropoles et les orientations arrêtées par le Conseil régional. Il peut même y avoir affrontement entre ces deux pouvoirs territoriaux.

La diminution des financements de l'Etat à destination des collectivités territoriales affaiblit ces dernières. De plus, la Région n'a pour l'instant pas de véritable pouvoir de lever l'impôt.

Il reste les possibilités d'emprunt, ce qui pose le problème de l'endettement. La question est de savoir à quelles actions précises sera destiné le milliard d'investissement annoncé. L'héritage d'une forte différence de taux d'endettement des deux anciennes Régions peut compliquer les options.

De nouveaux outils prescriptifs destinés à maîtriser l'aménagement du territoire sont inscrits dans la loi : SRADDETs, SCoTs, PLUIs... Quel sera leur niveau d'élaboration ? Quelle sera la volonté politique de les faire valoir ?

Le territoire régional est bien couvert par les EPCI, ce qui permet d'espérer une réorganisation politico-administrative plus conforme à l'évolution des territoires de l'Occitanie. Par ailleurs, quel devenir pour les « Pays » remplacés dans les zones rurales par les PETR ? Ces territoires de projet, représentant une démocratie au deuxième degré, constituent-ils une compensation symbolique aux politiques de métropolisation, liée à une pénurie de financements publics ?

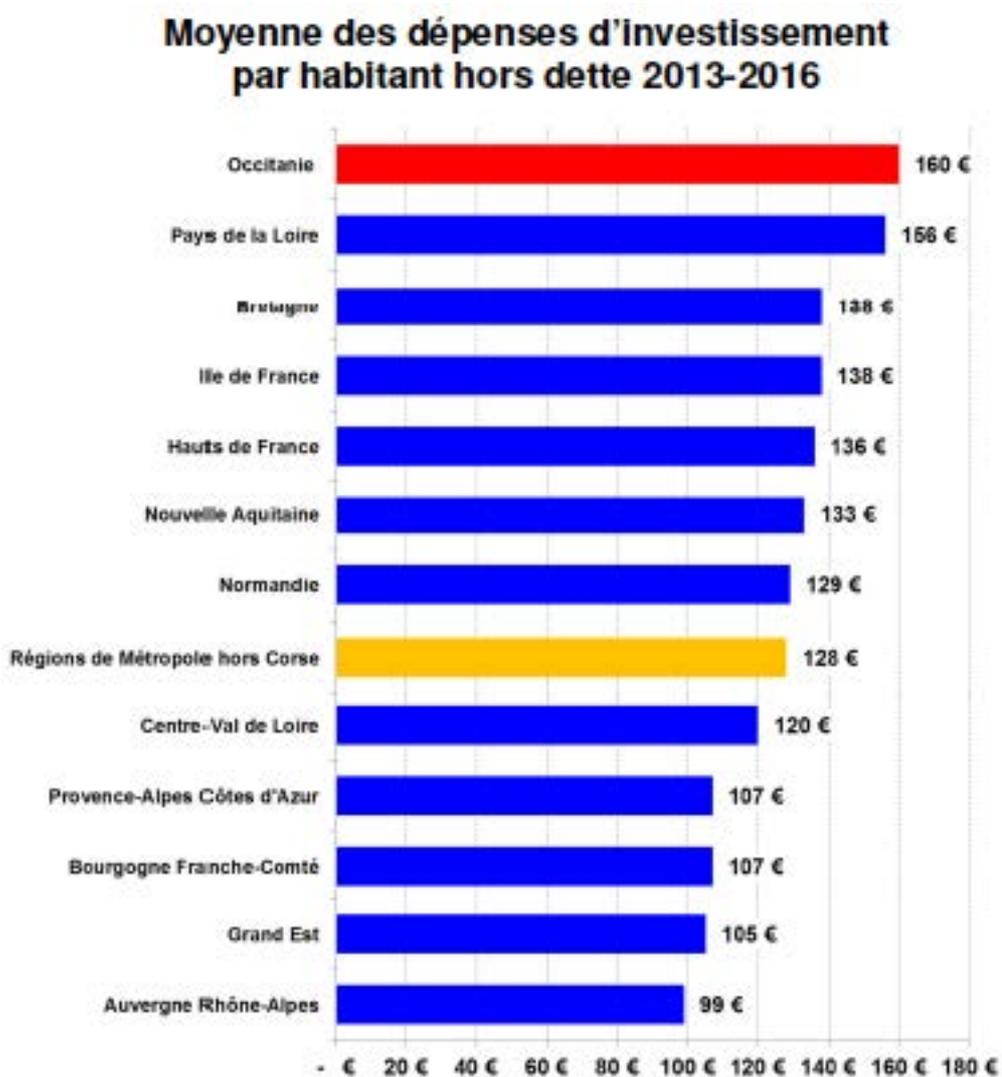
Les moyens financiers affectés à ces territoires seraient modestes, tant de la part des Régions que de l'Europe. En Occitanie de nombreux espaces ruraux ou semi-ruraux seraient concernés, en raison de leur état de sous-équipement.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

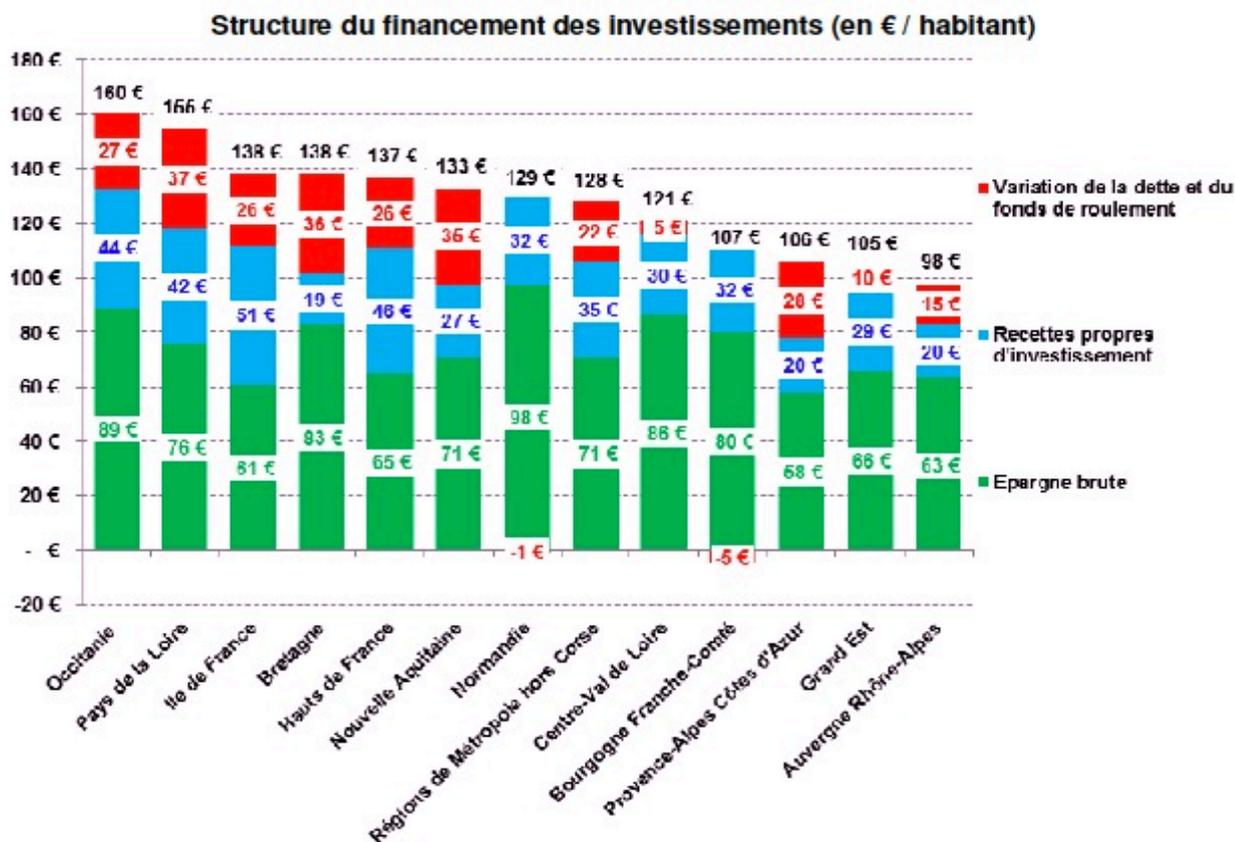
Les interactions entre les processus du champ politico-institutionnel et ceux des autres champs étudiés dessinent une évolution tendancielle mettant en évidence les forces et les faiblesses de l'Occitanie dans la construction de la nouvelle région. Parmi ces interactions, on peut relever divers exemples :

- des infrastructures insuffisantes ou déjà congestionnées, rendant les communications et les échanges lents, coûteux, aléatoires ;
- des bassins de vie, des bassins économiques qui progressent diversement, des zones excentrées par rapport aux métropoles parvenant malgré tout à tirer profit des ressources locales ;
- une évolution démographique différentielle des territoires qui pose le problème de la représentation politique par rapport aux jeunes et aux nouveaux arrivants en provenance d'autres régions ou d'autres pays ;
- une synergie notable apportée par la constitution de réseaux de villes.

La construction de la nouvelle région au niveau politico-institutionnel, en lien avec les interactions qui font entrer en jeu des processus relatifs à d'autres champs, met d'abord en évidence la dépendance par rapport aux structures de l'Etat, politiques ou administratives, qui peuvent clarifier les dispositifs législatifs (la loi NOTRe par exemple) et qui ont une grande part de décision dans les financements de projets. Les acteurs locaux, en premier lieu le Conseil Régional et aussi les autres collectivités locales, ne peuvent s'appuyer que partiellement sur ce qui vient d'en haut (Europe, Etat...). L'initiative locale devient prépondérante. Au-delà des sphères politiques, le relais des institutions scolaires, universitaires, scientifiques, sociales, économiques devient indispensable pour assurer le devenir des territoires. L'initiative privée, en matière commerciale, artisanale, industrielle, peut avoir un rôle majeur dans la structuration d'un territoire, surtout lorsqu'il semble a priori excentré, voire en déclin.



Source : extrait du document provisoire des OB 2018 de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



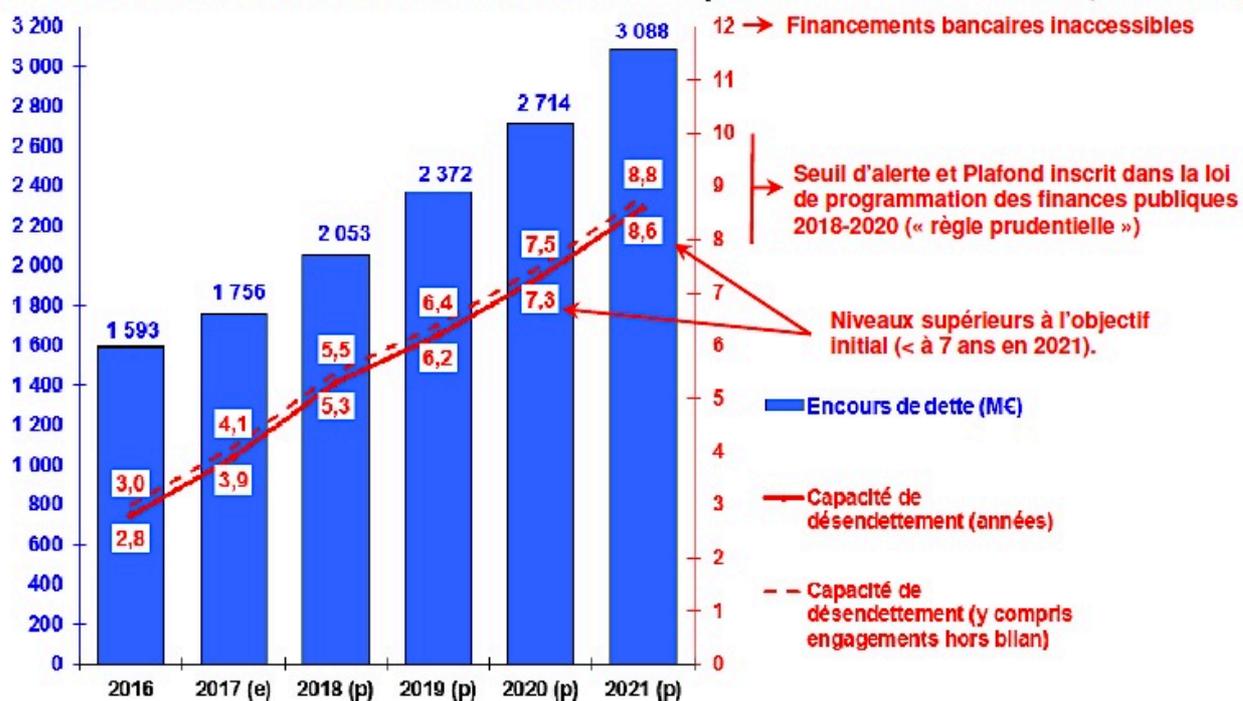
Source : extrait du document provisoire des OB 2018 de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Le recours à l'emprunt a généré une hausse de l'encours de dette supérieure à 500 M€ entre 2012 et 2016 (mobilisations annuelles cumulées, déduction faite des remboursements contractuels) pour atteindre près de 1,6 milliard €.

Avec un niveau proche de 100 M€, le service de la dette (capital et intérêt) a capté, en 2016, 17% de l'épargne de gestion.

Source : extrait du document provisoire des OB 2018 de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Evolution de l'encours de dette en M€ et de la capacité de désendettement (en années)



Source : extrait du document provisoire des OB 2018 de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Dans ces conditions, pour maintenir un niveau d'investissement soutenu tout en préservant la qualité de ses ratios financiers et de soutenabilité de la dette, la Région Occitanie devra consolider son niveau d'épargne de gestion (excédent de fonctionnement hors service de la dette).

En effet, les perspectives d'une éventuelle remontée des taux d'intérêts rendent encore plus nécessaire cette protection de l'épargne. Les annonces faites par le Gouvernement sur les recettes figurant dans le projet de loi de finances pour 2018 et décrites dans le présent rapport, concentrent nécessairement la plus grosse part des efforts sur les dépenses de fonctionnement.

Source : extrait du document provisoire des OB 2018 de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

6. BIO-SOCIAL

UNE COHÉSION SOCIALE FRAGILE, MAIS DE FORTES SOLIDARITÉS

Dans le champ bio-psycho-social s'inscrivent les processus qui concernent le développement et le bien-être de l'individu, en tant que personne et citoyen : dans ses caractéristiques physiologiques et psychologiques ; dans les rapports qu'il entretient avec les groupes familiaux, sociaux, amicaux, professionnels, d'éducation, de loisirs ; dans sa place de citoyen au sein d'une société instituée en constante évolution.

La société est marquée par la modification des organisations familiales, des rapports des individus entre eux et l'impact des nouvelles technologies de communication.

Il est remarquable que le taux de fécondité par femme, en France, reste l'un des deux plus élevés d'Europe, proche du seuil de renouvellement, alors que les caractéristiques familiales ont profondément changé, avec la diminution du nombre de mariages, l'âge plus tardif de celui-ci et de la première grossesse, ainsi que l'augmentation des divorces. La famille demeure ce qui compte le plus pour la très grande majorité, en dépit des changements intervenus.

Parallèlement on note une revendication et une acceptation de la diversité des modes de vie, par exemple l'instauration des PACS ou des mariages de même sexe, et une intolérance à la différence, concernant notamment certaines formes d'immigration. On relève encore un souci de préservation de l'environnement, voire la nostalgie d'une vie ancienne pure et saine. Cela ne s'oppose pas au goût des innovations techniques et aux demandes de confort. Il y a à la fois aspiration à un degré supérieur de liberté et une exigence de sécurité et de protection, ainsi qu'un recours à l'Etat et un rejet de celui-ci.

La qualité de vie est élevée, même si d'autres pays ont davantage progressé, ce qui, aux yeux de certains, donne l'impression que la situation se dégrade en France. Le lien social reste cependant fort et diversifié, car pratiqué en privilégiant les moyens traditionnels de convivialité ou le numérique ou en cumulant les deux. Mais on constate qu'une personne sur cinq, souvent âgée, demeure isolée. La proportion de personnes vivant seules dans la société pour des raisons diverses (choix de vie, divorce, précarité, etc.) est croissante.

Un développement de pratiques communautaires peut se transformer en communautarisme et empêcher leurs membres d'accéder au socle social commun, les « valeurs de la République ».

PESSIMISME ET SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Des éléments défavorables sont présents, en particulier la fragilisation de la cohésion sociale du fait de la dispersion des familles, des lieux de vie quotidienne et de la survenue d'accidents de la vie. Il existe des écarts en défaveur des adultes jeunes, notamment pour le taux de chômage et l'importance du taux de pauvreté. On relève également une panne de l'ascension sociale.

Elle traduit une société figée dans son inégalité, mais exprime aussi le risque d'une descente sociale perçue par les classes moyennes. Globalement les représentations que les Français se font de l'évolution récente et de l'avenir de la société, comme de leur avenir personnel, sont empreintes d'un pessimisme attesté par une réalité chiffrée. La défiance est accrue par la perte de confiance

envers les institutions politiques et leurs représentants. Il en est de même envers les syndicats, les grandes entreprises, les services publics, à l'exception des hôpitaux et ponctuellement de la police. Dans la période récente, du fait des événements, le terrorisme et les attentats apparaissent au tout premier rang des préoccupations.

DE NOUVEAUX LIENS SOCIAUX

Il existe aussi des éléments favorables, comme : l'accroissement de l'emploi féminin avec une ouverture vers de nouveaux métiers, l'augmentation des pratiques ludo-sportives, le maintien ou le renforcement de la vie associative sous des formes renouvelées... Des signes forts de la qualité de la société sont fournis par les initiatives prises en faveur des plus vulnérables, avec, par exemple, l'accessibilité universelle qui améliore les conditions de vie des personnes à autonomie limitée par le handicap ou l'âge. De nouveaux liens sociaux apparaissent également avec le développement de l'économie collaborative ou de partage.

Les formes de solidarité sont importantes dans le cadre familial, en particulier pour l'aide financière aux jeunes adultes. Des solidarités associatives dépassent par ailleurs le cadre classique de l'assistance et du caritatif, répondant à un souci de dignité de la personne.

A contrario, on note des éléments défavorables ou favorables, selon le contexte dans lequel ils se produisent. Il en est ainsi de la tendance à la judiciarisation des rapports sociaux. Cela peut être perçu comme un obstacle à la spontanéité et à la proximité ou comme une garantie de la liberté individuelle. Mais la conséquence est une inflation de normes de protection et de précaution. Autre cas, celui des flux migratoires qui font l'objet d'âpres divergences entre ceux qui y voient un enrichissement de notre société et ceux qui y décèlent une destruction du modèle auquel ils sont attachés. La tendance va cependant dans le sens d'une plus grande intolérance favorisée par de douloureux événements récents.

UN NIVEAU DE CHÔMAGE ÉLEVÉ

Au premier plan des tendances défavorables, il convient de placer le taux élevé du niveau de chômage, plus marqué dans notre région que dans les autres. Le dynamisme de la création d'emplois est important en Occitanie, spécialement dans les deux métropoles, mais il est insuffisant au regard des gains démographiques. Cette insuffisance d'emplois entraîne une précarité forte et croissante, une dépendance économique par rapport aux aides sociales et une marginalisation d'une fraction de la population recourant au « travail au noir ».

Sur la durée, cette précarité entraîne des bouleversements dans l'organisation sociale avec des risques de repli communautaire et la difficulté rencontrée par les collectivités territoriales pour répondre aux besoins sociaux et sociétaux. En corollaire, cela crée un accroissement des risques de délinquance.

Cette précarité agit également sur la santé de façon directe à travers des pathologies liées et de manière indirecte par les obstacles financiers qui pénalisent l'accès aux soins du fait de l'insuffisance des ressources disponibles des organismes de protection sociale nationaux et des collectivités locales.

Les effets sont aussi majeurs sur le logement avec un parc globalement insuffisant et souvent localisé loin des sites où sont implantés les emplois. En outre une part importante du parc est classée

« indigne ». Cela renforce la spirale d'exclusion pour les plus démunis. Cet éloignement de la vie sociale touche aussi ceux qui se sentent menacés de marginalisation, avec pour conséquences un frein dans les engagements politiques et syndicaux et le renforcement de la perte de confiance envers les décideurs économiques et politiques.

Mais certains processus économiques favorables sont notables, indiquant la résilience de la société. Il en est ainsi du développement de très petites entreprises liées au résidentiel, surtout dans la partie méditerranéenne de la région et les pays de montagne. La même tendance est observée dans les emplois socio-culturels.

INÉGALITÉS TERRITORIALES, INÉGALITÉS SOCIALES

La progression démographique de notre région est soutenue, mais inégale selon les territoires. Les taux de pauvreté et de précarité sont plus marqués dans certains territoires ruraux et dans certaines zones urbaines sensibles, ces derniers n'offrant pas de claires perspectives d'amélioration.

Alors que le nombre et la proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures augmentent dans les métropoles au détriment des emplois intermédiaires, ces catégories sont absentes dans une partie du territoire régional. Les conséquences ne sont pas négligeables, puisque cela compromet l'accès à un certain niveau de service, que ce soit pour la santé, la culture, le soutien juridique... Au-delà, le dynamisme de ce groupe social en est atteint, avec un sentiment d'abandon.

Dans les territoires accueillant des populations nouvelles, il y a, à la fois, l'apport de forces complémentaires permettant parfois de maintenir emplois et vie sociale, et un changement de l'univers familial mal accepté dans certains cas.

UNE ESPÉRANCE DE VIE ÉLEVÉE, UNE MAUVAISE RÉPARTITION DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'organisation des soins doit faire face à un déficit des personnels de santé, alors que dans l'ensemble de la France la densité des médecins et des infirmiers est dans la moyenne des pays de l'OCDE (respectivement 3,1 et 8,7/1000 habitants). Mais la répartition géographique de ces professionnels est très inégale, avec des zones rurales et des secteurs urbains très déficitaires, alors que d'autres zones plus favorisées connaissent au contraire une hyper densité médicale, parfois préjudiciable à la qualité des soins. De fait, les dispositions efficaces pour assurer une juste répartition des médecins sur les territoires n'ont pas encore été trouvées et se sont heurtées au principe du libre choix d'installation des praticiens libéraux.

Par ailleurs, un déséquilibre s'est créé, avec la diminution de proportion des médecins généralistes par rapport aux spécialistes, et chez ces derniers, certaines disciplines essentielles ont des effectifs en baisse et notoirement insuffisants. Le numerus clausus à l'entrée n'a pas correctement anticipé les besoins : pour faire face aux risques d'hyperdensité, il a été réduit de plus de la moitié dans la décade 1983-1993 et est resté à un taux très insuffisant jusqu'à ces cinq dernières années, ce qui a entraîné un déficit de jeunes médecins pour combler les nombreux départs à la retraite (moyenne d'âge actuelle à plus de cinquante ans). Cette situation va persister jusqu'en 2025. Ceci a contribué au recours à des diplômés dans d'autres pays européens ou extra-européens, ce qui entraîne un effet pervers pour les systèmes de santé de ces pays qui manquent de personnels de santé.

Enfin, dans notre pays, l'évolution vers une redéfinition des actes qui peuvent être assurés par d'autres professions de santé que les médecins a été longtemps bloquée et reste lente.

La région Occitanie est mieux dotée que la moyenne française, mais elle subit elle aussi la baisse de ses médecins généralistes dans 9 des 13 départements, le Gard étant stable, les Pyrénées-Orientales, la Haute-Garonne et l'Hérault en augmentation. Le nombre de spécialistes est en augmentation partout, sauf dans le Gers et l'Ariège où des diminutions fortes sont observées.

On note une concentration des principaux équipements médicaux sur les métropoles et les autres villes d'importance. Cela obéit à une logique impérieuse de fonctionnement, mais requiert des dispositifs permettant à chacun sur le territoire un égal accès aux soins.

Dans le domaine économique, l'évolution de la santé a des conséquences favorables liées au développement de la « Silver économie » et des entreprises intervenant sur toute la chaîne depuis la pharmacie jusqu'aux structures de bien-être, présentes notamment dans les stations thermales et climatiques. La santé est aussi en Occitanie un domaine d'excellence au niveau de la recherche avec des retombées non négligeables.

POUR L'ACCÈS A UN LOGEMENT DE QUALITÉ

Les insuffisances du parc immobilier en France sont connues. Elles résultent du décalage persistant entre l'offre et la demande. Les carences sont encore plus marquées au niveau des personnes en grande précarité et chez les 20 à 30% de personnes dont le plafond de ressources est insuffisant.

Au-delà des aspects quantitatifs, il existe aussi une inadéquation entre le lieu d'implantation des logements et les gisements d'emplois, ce qui provient souvent du cloisonnement des politiques publiques. En conséquence, les trajets domicile/travail s'allongent créant des difficultés croissantes de mobilité. En Occitanie, ces problèmes sont accentués par la croissance démographique, l'insuffisance des offres d'emploi et la précarité. Les collectivités locales sont de plus en plus amenées à financer les dommages créés par les fractures territoriales, alors que leurs ressources baissent. La réhabilitation de logements anciens, insuffisante, permettrait souvent de ne pas recourir à une mobilité par défaut et contribuerait à lutter contre la désertification des cœurs de villes.

Des évolutions positives sont cependant perceptibles : réhabilitation de logements amenant à mieux maîtriser la facture énergétique, ce qui est vertueux au plan environnemental ; extension de la domotique qui permet d'accroître l'autonomie et l'accompagnement de personnes en risque de dépendance, mais avec des coûts élevés ; une offre plus abordable et plus adaptée au niveau de l'accession sociale à la propriété.

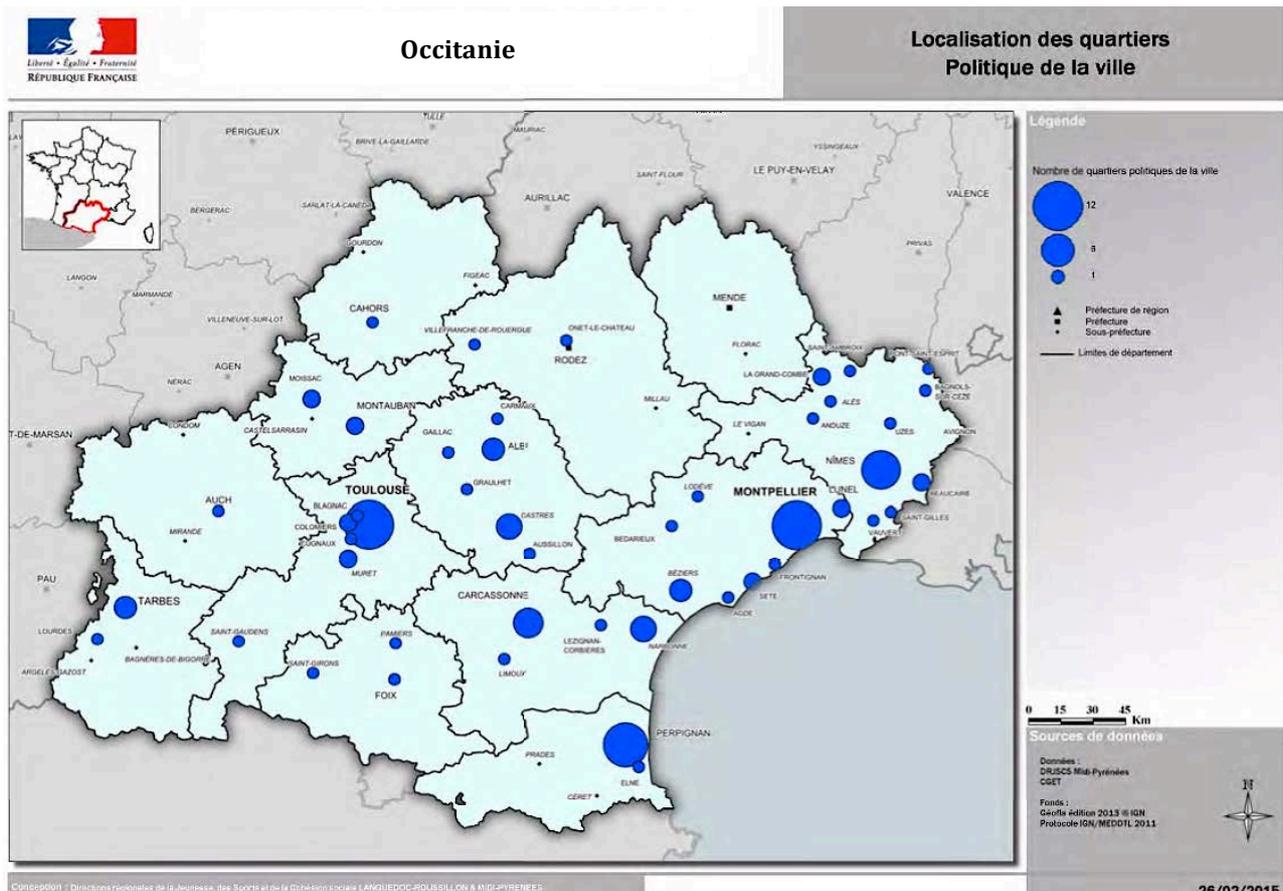
Le logement intergénérationnel, autrefois de règle en milieu rural, avait laissé place à des logements pour familles nucléaires. Cette pratique subsiste ou réapparaît pour des raisons de nécessité économique. Mais il peut représenter un échec pour l'autonomie et les projets individuels et familiaux. A l'inverse, se créent des formules de logements intergénérationnels choisis par une entente commune.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

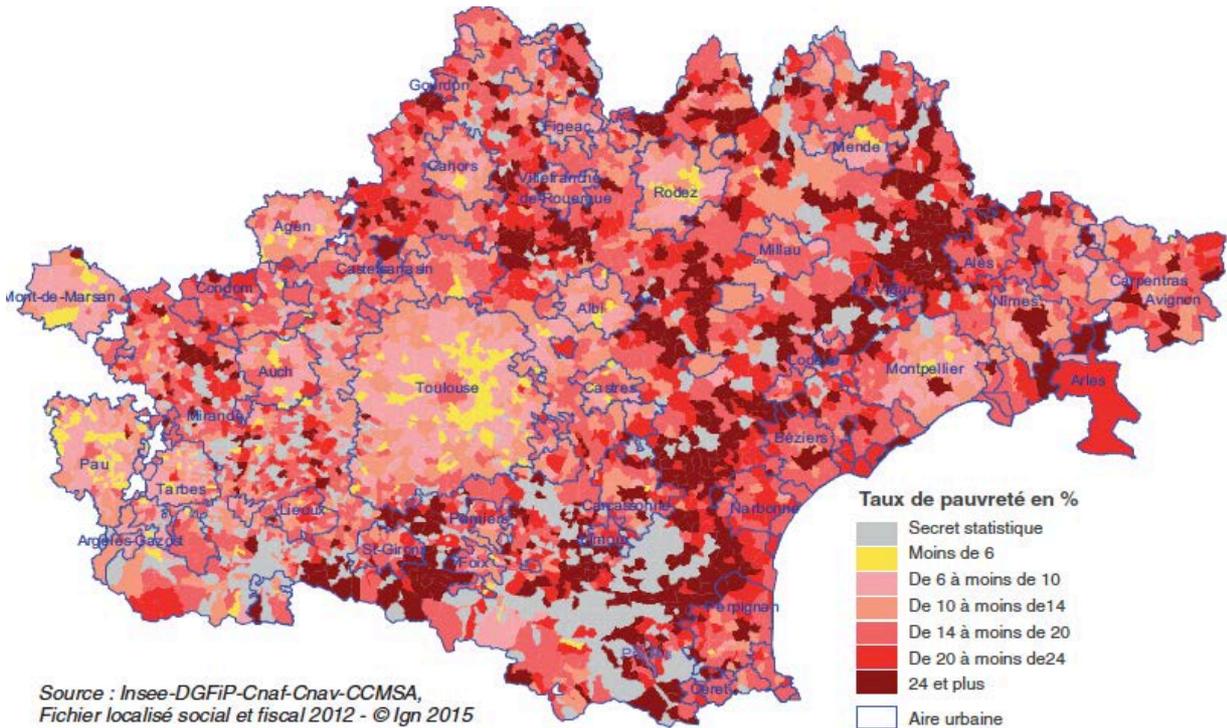
On observe le maintien d'une action sociale forte dans notre pays en direction des familles et de la petite enfance, comme dans une partie des pays européens. Néanmoins les équilibres économiques sont menacés. C'est l'action sociale envers les populations à besoins particuliers du fait de leur précarité et/ou de leur vulnérabilité qui se trouve le plus en première ligne. Une part importante de familles ou de personnes isolées trouve là ses uniques ressources, les rendant dépendantes et souvent insatisfaites.

Il existe des domaines où les pratiques professionnelles n'arrivent plus à suivre les besoins sur le plan quantitatif, du fait des limites des financeurs, collectivités locales ou Etat. Il y a aussi des publics pour lesquels les pratiques classiques sont en échec : le logement des sans domicile fixe, la prévention des comportements déviants, la marginalisation d'une partie de la jeunesse. Il peut en résulter des phénomènes de révolte et d'explosion sociale, si tous les facteurs d'exclusion s'additionnent.

On observe quand même des tendances favorables. Par exemple, la mise en œuvre progressive de procédures permettant l'accueil et une meilleure insertion puis l'intégration des migrants. Il se constitue globalement une synergie entre les actions associatives, nombreuses et dynamiques, et les actions menées par des structures publiques. De même se mettent en place des actions communes entre l'Education Nationale et les services sociaux pour faire face à l'échec scolaire.

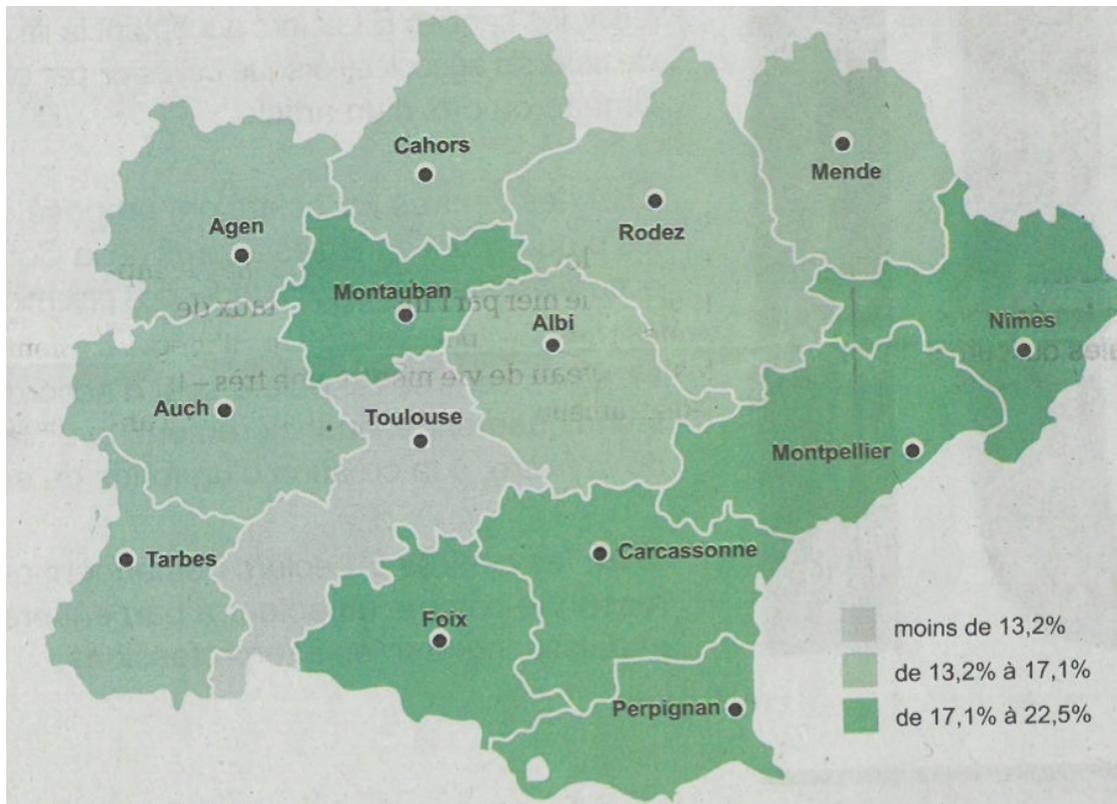


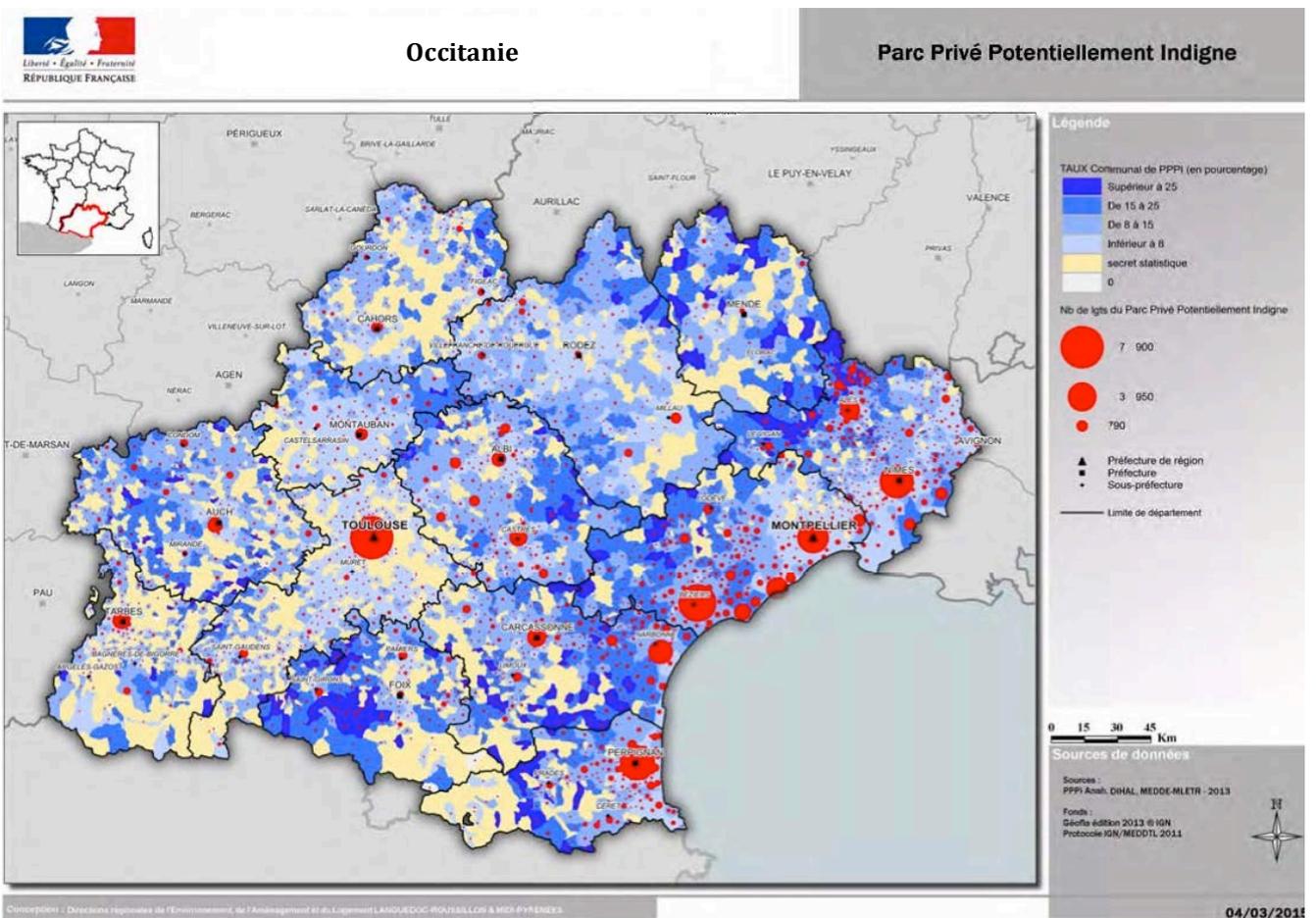
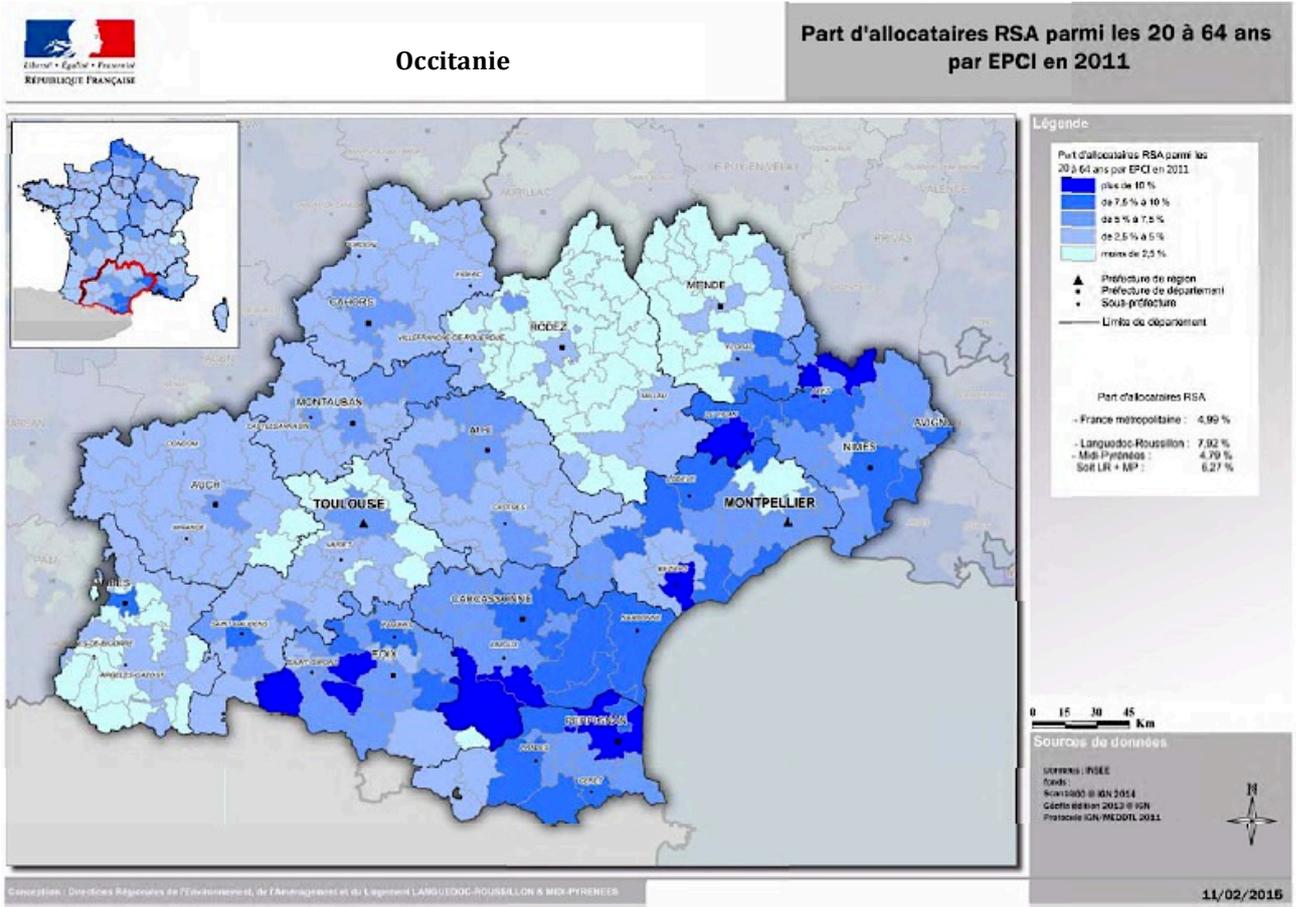
Le taux de pauvreté



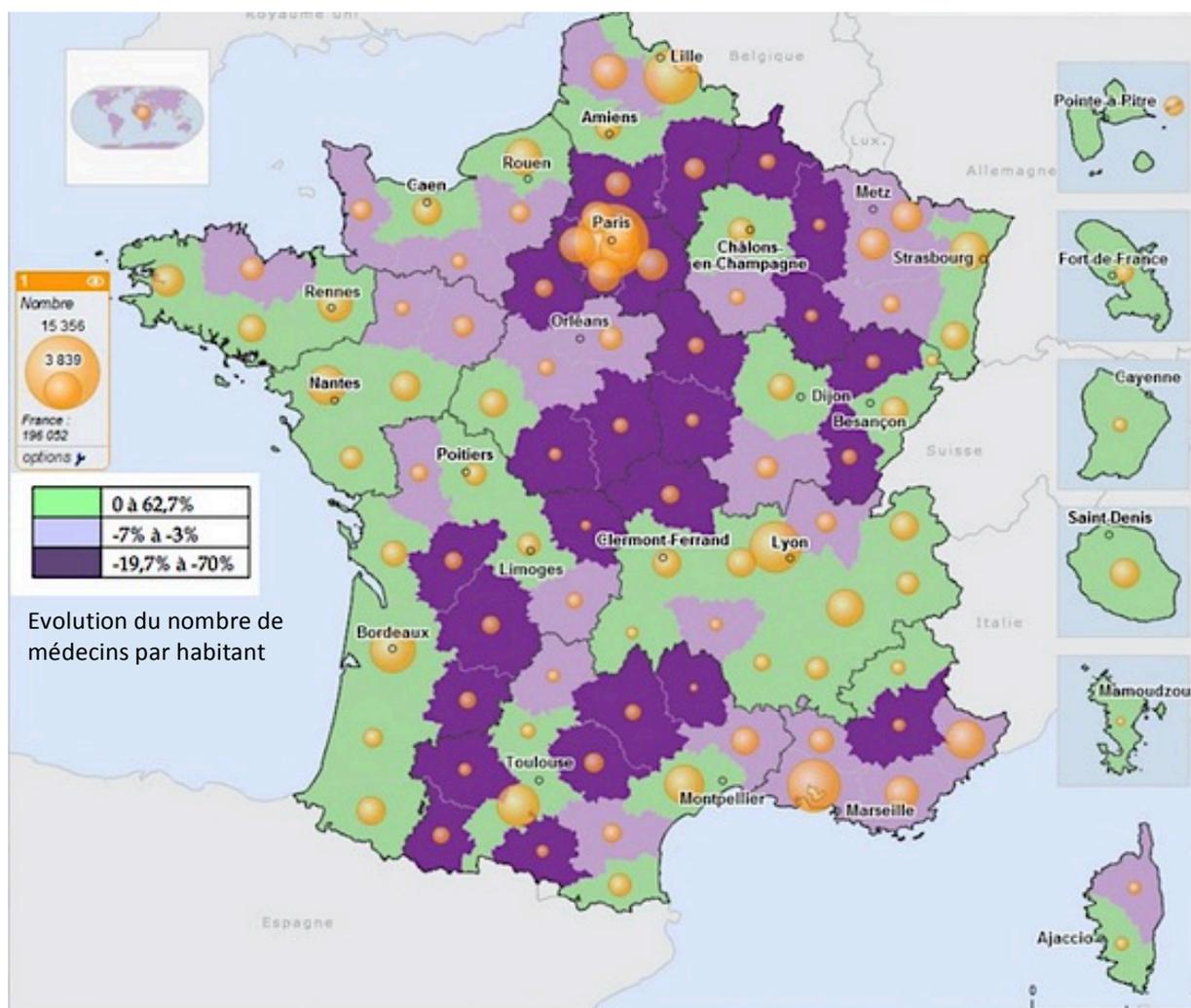
Le taux de pauvreté

Selon l'âge du référent fiscal en 2014





Démographie médicale, 10 ans d'évolution



Source : CNOM

Le 12 octobre, le Conseil national de l'Ordre des médecins a publié la 11e édition de son atlas de la démographie médicale.

« Nous devons être politiquement, stratégiquement et organisationnellement efficace en matière d'accès aux soins » a souligné le Dr Patrick Bouet, président du Conseil national de l'Ordre des médecins à l'occasion de la présentation à la presse de l'atlas de la démographie médicale réalisé par le Cnom. Et pour cause, les constats dressés mettent en exergue une situation de plus en plus tendue dans de nombreux territoires, principalement situés dans une diagonale allant du nord-est au sud-ouest de l'Hexagone. Le recouplement des données du Cnom avec des données publiques ainsi qu'une étude sur les flux migratoires de médecins à diplômes étrangers en France montrent que l'identification de zones déficitaires par les ARS tout comme l'arrivée de médecins étrangers n'ont pas permis d'endiguer ce phénomène. « Les bonnes solutions sont encore à trouver aujourd'hui dans les territoires. Elles passeront par la formation des professionnels et la coopération des acteurs », a insisté le Dr Bouet. Avant de conclure : « Nous sommes ouverts au dialogue avec le ministère, mais nous avons aussi les yeux grands ouverts sur les propositions à venir. » Agnès Buzyn, ministre en charge de la Santé, aura justement l'occasion de présenter des propositions aux médecins le 19 octobre lors de l'inauguration du Congrès de l'Ordre des médecins.

Source : CNOM

7. CULTURE SPORT

CULTURE ET SPORT, FACTEURS D'INTÉGRATION

La culture et le sport sont des éléments reconnus pour créer et maintenir du lien social, favorisant ainsi l'intégration des individus dans la société et leur permettant de se manifester en tant que citoyen. La culture et le sport jouent un rôle dans le développement économique, en particulier par l'attractivité qu'ils apportent.

Dans ces deux domaines, la participation du milieu associatif se maintient et s'affirme, même si des difficultés persistent en raison des restrictions budgétaires qui s'imposent aux acteurs publics, nationaux et régionaux.

Pour la culture, les processus exogènes portent essentiellement sur les conséquences positives des innovations que sont les nouvelles techniques d'information et de communication. Celles-ci autorisent une plus large diffusion et un accès aux contenus culturels à un vaste public. Cet aspect positif l'emporte sur les éléments négatifs de la « fracture numérique » qui présente le risque de tenir à l'écart une partie de la population peu familière de ces techniques. Cela rend nécessaire des politiques d'accompagnement et des médiations pour certaines catégories de public.

Par ailleurs, on relève une insuffisance de la place donnée aux langues régionales dans les politiques nationales, l'enseignement, mais aussi dans les médias. Sans cela l'usage et l'avenir de ces langues sont compromis.

Au niveau endogène, l'Occitanie présente des différences visibles par rapport aux autres régions. Elle est mieux dotée que d'autres en équipements culturels rapportés au nombre d'habitants. Les événements culturels, en lien avec le tourisme, sont nombreux et de qualité reconnue (festivals de musique, de danse ou de théâtre, etc.), ce qui attire une forte audience. Le patrimoine régional de grande qualité est valorisé, en particulier grâce au classement des grands sites et à l'entrée de plusieurs sites et édifices au Patrimoine Mondial de l'Unesco. La diversité culturelle bénéficie de l'apport des aspects positifs du multiculturalisme. Le maintien de la promotion des deux langues régionales, Occitan et Catalan, fait l'objet d'efforts d'une série de collectivités territoriales contribuant à la montée en puissance d'opérateurs et de programmes structurants.

On constate pourtant un accroissement de l'inégalité d'accès à la culture dans des territoires à dominante rurale éloignés des secteurs touristiques, ainsi que dans les quartiers urbains sensibles. Le déficit d'image de ces zones urbaines, leur cloisonnement, la dégradation du bâti et globalement la marginalisation renforcent ces handicaps. De la sorte, des territoires peu attractifs deviennent de plus en plus carencés en manifestations culturelles, ce qui augmente encore leur manque d'attractivité. Des politiques volontaristes des services de l'Etat, des collectivités locales et des associations ne suffisent pas à réduire ces phénomènes. La mise en place de professionnels de la médiation culturelle débute afin de réduire les écarts par rapport à l'approche des différents modes d'expression, traditionnels ou plus contemporains.

Même si les événements culturels sont nombreux et variés en Occitanie, la proportion de ceux qui sont créés dans la région demeure insuffisante, avec des effets négatifs sur l'emploi et l'attractivité.

UNE PRATIQUE SPORTIVE EN PROGRESSION

Les activités physiques et sportives sont pratiquées régulièrement par une partie beaucoup plus grande de la population par rapport au passé. Le sport a un rôle fondamental pour le maintien de la santé. Mais cette évolution positive paraît s'interrompre depuis peu. Qu'il s'agisse des activités physiques en général (marche ou vélo, jardinage, etc.) ou spécifiquement sportives, un noyau déclaré de non-pratiquants est notable.

On relève dans ce domaine des inégalités de pratiques entre hommes et femmes (surtout à l'adolescence), entre classes sociales aux dépens des ouvriers (un niveau élevé d'éducation favorise la pratique) et selon les situations d'intégration (moins de sport pour les chômeurs, les retraités, les personnes handicapées, etc.).

Il existe également des inégalités territoriales pour l'accès au sport. Pour les trois quarts, la pratique se fait dans un cadre naturel, hors structure de club. Les objectifs les plus recherchés sont le plaisir, le bien-être, la santé, le sens de l'effort et du collectif, le respect de l'autre. En contraste avec ces motivations et ces valeurs, selon les estimations admises, le dopage concernerait un sportif sur dix. Il ne diminue pas dans le sport professionnel, malgré l'intensification de sa répression, et augmente dans le sport amateur. Il existe pour une proportion notable d'adolescents suivant un entraînement régulier.

Une médecine du sport s'est développée pour prévenir les pathologies liées à des pratiques sportives professionnelles. Il est recommandé pour tous une pratique mesurée et diversifiée.

Le nombre de licenciés augmente régulièrement dans les fédérations « uni-sport », mais avec des variations selon les disciplines, cela étant influencé par l'impact des événements sportifs. Le sport universitaire et le sport adapté sont en croissance au contraire du sport en milieu rural.

Dans le sport professionnel, on constate que les soucis de rentabilisation des capitaux privés qui s'y investissent peuvent entraîner des effets pervers : concentration des moyens dans les seules grandes villes, recrutement « mercenaire » de sportifs, perte de l'esprit de club et éloignement du sport amateur.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

La tendance est à la diversification des acteurs du champ sportif. La place associative est essentielle. Mais la multiplication des exigences en matière de pratique conduit les associations sportives à se structurer et à s'adapter. La professionnalisation du secteur est fortement engagée, avec des effets sur l'emploi, l'économie et les médias. On constate un engagement financier croissant des collectivités et des entrepreneurs.

Dans notre région, des atouts spécifiques proviennent d'un environnement naturel et climatique favorable qui favorise les activités ludiques et de plein-air, pour les habitants comme pour les touristes. Il se développe ainsi des segments touristiques spécialisés : sports de glisse en montagne ou sur le littoral par exemple...

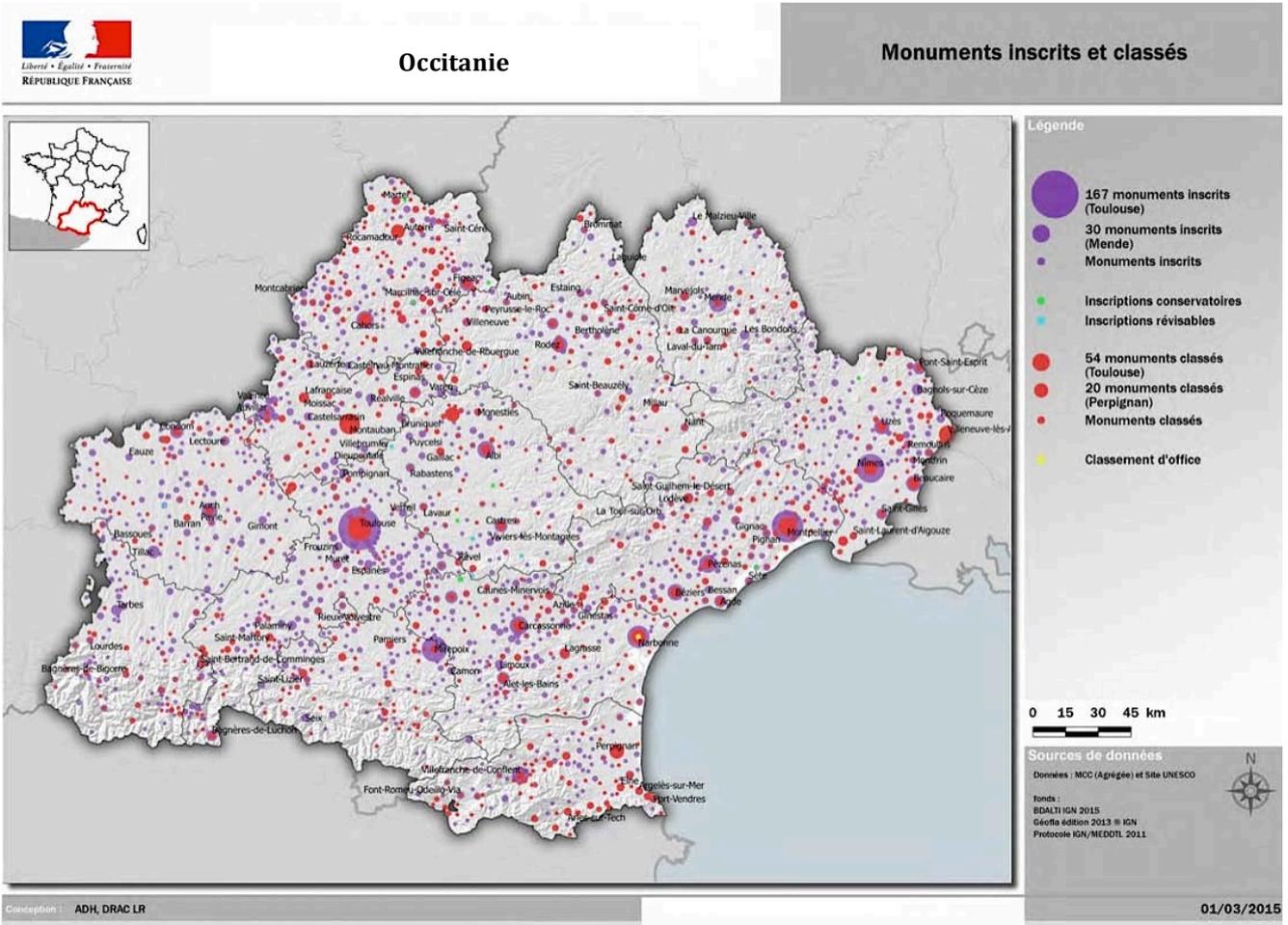
Le taux d'équipements sportifs par habitant dépasse la moyenne nationale et on relève un dynamisme prononcé dans la création d'associations sportives. On observe cependant des disparités à l'intérieur du territoire régional, des départements comme la Lozère, l'Aveyron ou le Gers ayant, en proportion, un plus grand nombre de licenciés. Du fait de la dimension de la région, il existe un réel problème de transport et d'accès aux équipements pour les compétitions. Quant à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, elle est loin d'être satisfaisante.

Près de 1 habitant sur 4 pratique une activité sportive en étant licencié dans un club.

Près de 1 habitant sur 2 pratique une activité physique (licencié ou non).

- 17 000 clubs
- environ 17 000 salariés dans le secteur
- 36 300 équipements sportifs
- 375 lycées
- 2 CREPS et un centre national d'entraînement en altitude
- 2 CFA des métiers du sport
- Une Région très dotée en équipements sportifs, pilote pour les sports de nature : un relief remarquable avec les Pyrénées, les Cévennes et la Montagne Noire, une façade littorale méditerranéenne, des nombreux cours d'eau pour les pratiques d'eau vive
- Près de 1 500 sportifs inscrits sur les listes ministérielles haut niveau ou espoirs et environ 1000 bourses attribuées
- 67 pôles d'excellence
- 29 clubs élites (évoluant au plus haut niveau de leur discipline) et autant de centres de formation

Source : extrait du document provisoire des OB 2018 de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



8. EDUCATION FORMATION RECHERCHE

ÉCOLE, LES DYSFONCTIONNEMENTS PERSISTENT, LES INÉGALITÉS S'ACCROISSENT

Les dysfonctionnements de l'enseignement persistent en France et même à un niveau plus élevé en Occitanie. Les nombreuses réformes menées par les gouvernements successifs n'ont pas infléchi cette tendance. Les récentes évaluations de décembre 2016 (PISA¹, TIMMS²) indiquent même une dégradation des résultats en mathématiques et en sciences. La pédagogie en formation initiale demeure toujours plus adaptée aux enfants issus de milieux favorisés qu'à ceux provenant des classes sociales défavorisées. Les inégalités sociales sont même accentuées par l'École qui n'arrive pas à corriger cette situation. Dans certaines zones urbaines, la mixité sociale n'existe plus.

L'échec scolaire, les décrochages, les sorties sans diplôme s'accroissent en Occitanie et sont l'un des facteurs favorisant le taux de chômage élevé qui touche plus particulièrement les jeunes. Les indicateurs de réussite académique sont peu favorables et inégaux selon les départements. On note un retard marqué et durable pour l'accès au baccalauréat et aux études supérieures. Le taux d'élèves aux acquis fragiles et insuffisants est important. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur reste inférieur à la moyenne européenne et à la moyenne française, à l'exception des bassins d'emplois de Toulouse et de Montpellier.

Pour les enfants qui réussissent au lycée, il y a un écart croissant entre leur droit théorique à la formation de leur choix dans les universités, la réalisation de cette formation et l'obtention de débouchés professionnels.

Si la France poursuit sa moisson de Prix Nobel et de Médailles Field (en mathématiques 2^{ème} derrière les USA), elle régresse par contre dans les classements mondiaux et européens (25^{ème} du PISA du 3 décembre 2016, recul de trois places à l'évaluation TIMMS).

L'Occitanie dont l'économie crée des emplois qualifiés et très qualifiés attire de plus en plus d'étudiants de toute la France qui s'inscrivent dans les masters, les écoles de commerce, les formations d'ingénieurs. La forte demande en direction des filières professionnelles et technologiques (BTS, IUT, écoles d'ingénieurs) et des masters, qui n'a pas été anticipée, provoque un manque de places et par voie de conséquence un rejet de trop nombreux candidats issus de la région, alors que des emplois ne sont pas pourvus. Quant à la formation continue (hors entreprise), elle n'arrive toujours pas à corriger le manque de qualification des demandeurs d'emplois.

NOUVELLE COMPÉTENCE, RÉNOVATIONS, CONSTRUCTIONS

La nouvelle compétence de la Région en matière d'orientation devrait atténuer ce phénomène en généralisant l'information sur les métiers (y compris en mobilisant les entreprises) dans les collèges et les lycées d'enseignement général.

La formation continue s'articule encore assez mal avec les formations initiales avec le paradoxe de voir beaucoup d'emplois qualifiés créés dans la région occupés de plus en plus par des personnes venant de l'extérieur. La décision du Conseil Régional de créer des écoles du numérique sur tout le

¹ programme international pour le suivi des acquis des élèves.

² trends in international mathematics and science study.

territoire de l'Occitanie (dix-neuf prévues à terme) pourrait améliorer l'accès et le maintien à l'emploi.

Le Conseil Régional poursuit l'effort de rénovation et de construction d'établissements d'enseignement à travers le nouveau plan pluriannuel de construction de dix nouveaux lycées, ainsi qu'avec les investissements en faveur des CFA et des sites universitaires. Mais il ne peut intervenir sur le contenu des formations et sur les pédagogies. La région a malgré tout la maîtrise de la carte des formations professionnelles des CFA et des lycées professionnels, en lien avec le Rectorat.

Il convient de rappeler qu'à l'initiative des CESER, les deux anciennes assemblées régionales de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées ont développé des sites universitaires hors des métropoles. Implantés dans les villes moyennes, ces sites universitaires ont contribué à la démocratisation de l'enseignement supérieur et à une plus grande réussite des étudiants (avec notamment un plus large accès pour les boursiers). Ces sites ont également permis une meilleure répartition des effectifs universitaires. En outre, ils vont pouvoir maintenant inclure des « Masters Pros » liés à la production et à la recherche. Avec les IUT associés à la délocalisation, ces sites universitaires participent au développement économique des territoires où ils se situent. Des études de l'INSEE démontrent cette évolution.

DES UNIVERSITÉS ATTRACTIVES, MAIS MENACÉES

Les universités et grandes écoles de Montpellier et de Toulouse sont reconnues pour la qualité de leur enseignement et leur niveau en matière de recherche. Cela contribue à leur reconnaissance au plan international et les rend attractives au regard des étudiants étrangers. L'apport de fonds privés et l'arrivée de chercheurs étrangers réputés contribuent à la plus grande visibilité des deux métropoles de la région au plan international. Mais des menaces planent sur les universités de la région suite à l'échec d'accès à l>IDEX pour Montpellier et le retrait, sans doute provisoire, pour celles de Toulouse. La rivalité entre les universités toulousaines, pourtant rassemblées en une université fédérale, a joué négativement aux yeux du jury chargé d'attribuer le label. Ce jury attend des universitaires qu'ils dépassent les batailles stériles « d'ego » afin d'aboutir à une véritable mise en commun de leurs forces, comme l'ont fait les universités d'Aix-Marseille par exemple. Les universités de Montpellier et de Toulouse, complémentaires, pourraient envisager une coopération renforcée mettant en évidence leurs potentialités. Elles réunissent 227.000 étudiants et 20.000 chercheurs ou enseignants-chercheurs, en incluant les grands organismes spécialisés (CNRS, CNES...).

Les universités de la région font face à un accroissement de leurs effectifs, sans bénéficier de nouveaux moyens. Elles continuent à assurer une fonction sociale d'insertion, sans procéder à une sélection officielle des étudiants. Mais on voit apparaître une sélection administrative par tirage au sort, non accès en deuxième année de licence, etc.

Un petit nombre de départements universitaires scientifiques, de gestion, ainsi que les écoles d'ingénieurs bénéficient de moyens plus importants que les autres, grâce à des contrats de recherche ou les fondations créées par elles-mêmes et alimentées par des dons en provenance des entreprises. Ces moyens supplémentaires leur permettent de recruter des enseignants de haute notoriété et d'améliorer ainsi leur classement. Cela crée des inégalités et des tensions entre les universités.

La dévalorisation des bacs technologiques et professionnels et la suppression des classes passerelles. Les bacheliers professionnels ou technologiques qui seraient plutôt destinés à suivre la voie des BTS ou des IUT sont souvent obligés de s'inscrire dans des formations universitaires qui ne sont pas adaptées à leur cursus, en raison de quotas qui attribuent les places aux bacheliers généraux et de la

dévalorisation de leurs diplômes. Les dispositifs d'accompagnement mis en place et les classes passerelles autorisent toutefois une mise à niveau de ces étudiants améliorant les chances d'obtention de diplômes de l'enseignement supérieur.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Dans les domaines de l'enseignement, de la formation et de la recherche, les intervenants sont nombreux du fait des interactions qui touchent aux collectivités locales d'abord, au monde de l'économie ensuite, à l'urbanisme, aux intervenants du secteur social...

La mixité sociale est de la compétence des maires pour la répartition des enfants dans les écoles, des conseils départementaux pour la construction des collèges, des conseils régionaux pour l'édification des lycées et l'élaboration des cartes scolaires. Mais cette mixité se heurte fréquemment à l'hostilité des parents qui craignent une baisse de niveau scolaire, ce qui les amène souvent à choisir des établissements privés. Il serait donc nécessaire qu'il y ait convergence avec l'enseignement privé en ce qui concerne l'objectif de mixité sociale.

Par ailleurs, on note une acceptation de l'Etat à l'égard de lycées élitistes qui ne se situent pas dans cet objectif. Il conviendrait que soient progressivement corrigées ces exceptions en diversifiant les lieux d'implantation de classes préparatoires aux grandes écoles.

Les universités, quant à elles, ont besoin de fonds de l'Etat, mais aussi de fonds en provenance des collectivités territoriales. Ces dernières pourraient refuser des financements lorsque les objectifs stratégiques ne sont pas respectés.

Dans un autre domaine, on relève que l'apprentissage semble boudé par les grandes entreprises. Pour l'économie en général, il apparaît que la prise de conscience de son importance par l'Ecole demeure insuffisante. La sensibilisation, dès le lycée, des jeunes, en favorisant leur orientation vers des formations scientifiques plus en adéquation avec les besoins des entreprises, est elle aussi insuffisante.

Tous les acteurs du système éducatif, du fait de l'importance des sorties sans qualification, ont une grande responsabilité dans la croissance du chômage. Ils doivent se donner comme priorité de permettre l'obtention d'un diplôme au moins de niveau 5 qui favorisera l'insertion dans le monde du travail.

En ce qui concerne l'environnement, le système éducatif sensibilise les jeunes à l'importance des gestes durables, recyclage et économies d'énergie par exemple. Des diplômes se créent en lien avec ce secteur, mais beaucoup reste à faire. Au niveau bio-social, on relève que des établissements scolaires participent à une meilleure nutrition des élèves, avec des menus plus équilibrés, intégrant notamment le bio.

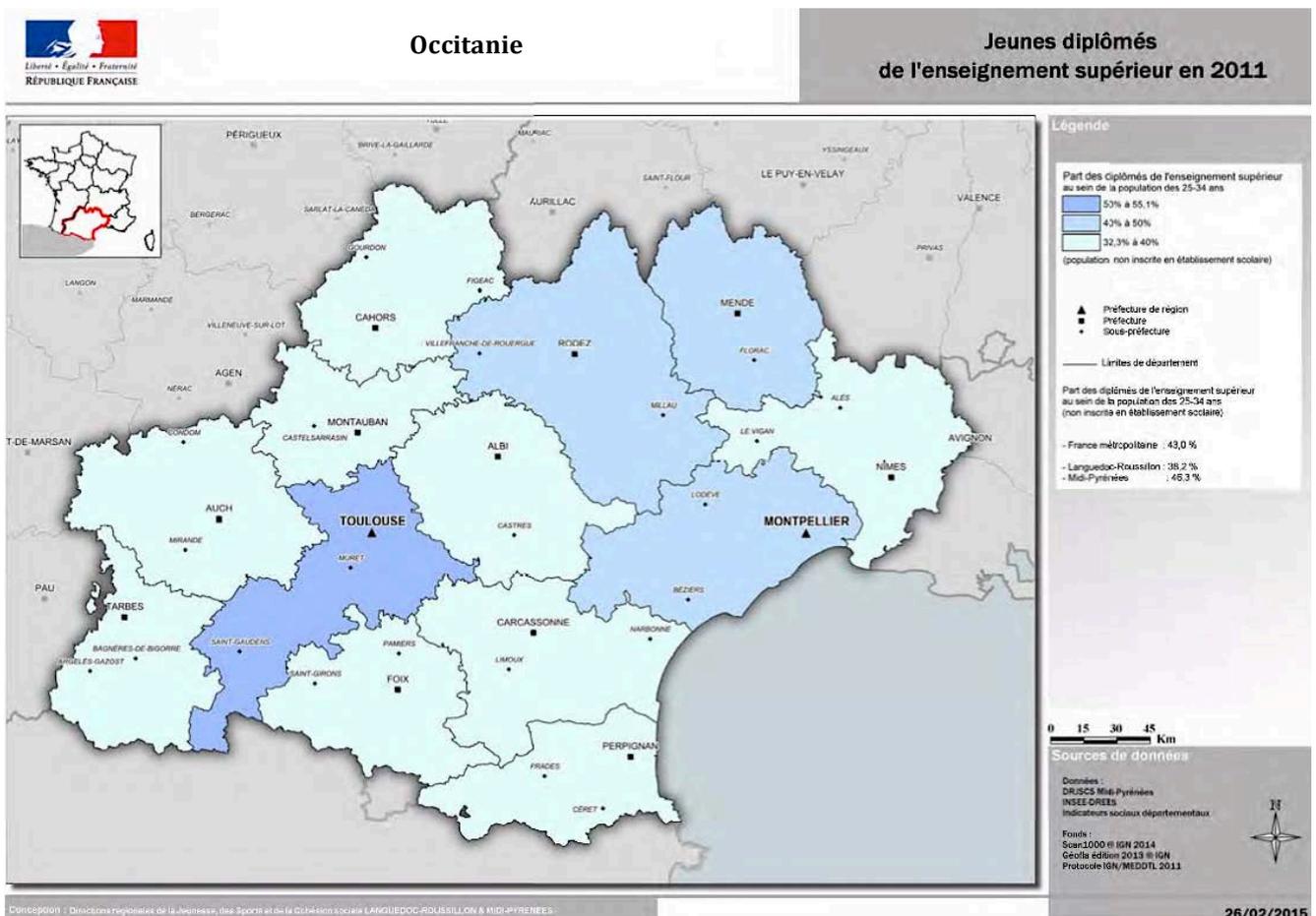
L'Ecole s'ouvre sur la culture et le sport. Les nouveaux rythmes scolaires favorisent l'accès aux différentes disciplines artistiques et sportives. Avec la Carte Jeune ou le Chèque Lire, le Conseil Régional autorise l'accès à tous l'accès aux livres, aux musées, aux sports...

La Région Occitanie est la 3ème région française en matière de recherche avec plus de 5,55 milliards € de dépenses annuelles consacrées à la recherche publique et privée et la première quant à l'intensité de sa recherche rapportée au PIB. La région est également très attractive pour les étudiants : entre la rentrée universitaire de 2008 et celle de 2017 les effectifs étudiants seront passés en Occitanie de presque 199 000 à 230 000 étudiants. Cela correspond à une croissance de presque 2,8% chaque année.

Source : extrait du document provisoire des OB 2018 de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

La croissance des effectifs étudiants profite notamment aux écoles d'ingénieurs, de commerce ou de gestion et aux Sections de Techniciens Supérieurs, avec une offre de BTS répartie à l'échelle du territoire. La région concentre également 10% des effectifs doctorants à l'échelon national. Par suite, la déclinaison à l'échelle de l'Occitanie de la stratégie nationale pour l'enseignement supérieur devrait conduire à une augmentation de 50% du nombre de docteurs formés d'ici 2025.

Source : extrait du document provisoire des OB 2018 de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



Petit zoom sur les étudiants

Nombre d'étudiants en 2013-2014 (unités urbaines)



Toulouse

105 700 étudiants

3^e ville universitaire

227 000 étudiants en Occitanie

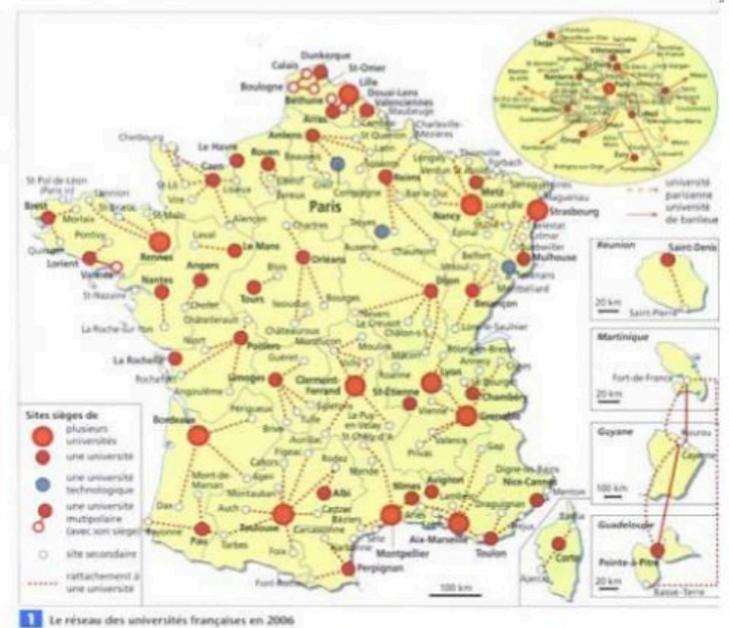
2^e région de province



Montpellier

71 300 étudiants

6^e ville universitaire



Les autres sites universitaires d'Occitanie regroupent plus de 50 000 étudiants au total.

9. OUVERTURE INTERNATIONALE

L'OCCITANIE : REGION OUVERTE

La région s'est ouverte progressivement avec notamment l'élargissement de l'Union Européenne à la péninsule ibérique, l'amélioration notable des infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires, le retour à la prise en considération des ports, tant pour le fret que pour le trafic voyageurs et l'accueil des croisiéristes. L'ouverture internationale doit beaucoup aussi au développement régional dans plusieurs domaines : l'économie, l'université, le tourisme...

L'Occitanie connaît un fort trafic de transit, en particulier le long de l'axe littoral et se trouve bien reliée au niveau aérien aux pays européens et à l'Afrique du Nord. La progression du réseau TGV, malgré sa lenteur, commence elle aussi à influencer la croissance des relations extérieures, notamment avec l'Espagne.

L'ouverture internationale a été accrue et renforcée par la présence d'activités de pointe (aéronautique, spatial, informatique...) et l'apparition durant ces dernières années de « start-up » dont l'audience est de niveau mondial pour plusieurs d'entre elles.

Possédant deux grands pôles universitaires anciens et forts, à Toulouse et à Montpellier, l'Occitanie bénéficie de la venue de nombreux étudiants étrangers (grâce à Erasmus par exemple) qui apportent eux-mêmes une ouverture sur le monde et sont source de plus en plus de coopérations avec d'autres universités et d'autres états. Une ouverture internationale qui se traduit également au niveau de la recherche, avec des échanges soutenus, dans le domaine de la santé en particulier.

Autre tendance qui s'affirme : l'expansion touristique. Le littoral méditerranéen voit la fréquentation de ses stations augmenter. Lourdes reste la deuxième ville hôtelière de France.

D'autres facteurs d'attractivité se dessinent plus nettement : les pèlerinages à caractère spirituel (Chemins de Saint-Jacques) ; les visites des grands sites (Albi, Carcassonne, le Pont du Gard, Rocamadour, le Canal du Midi...) soutenues par plusieurs inscriptions au patrimoine mondial de l'Unesco ; les événements culturels (festivals de Marciac, de Prades, d'Avignon, « Electro Beach » de Barcarès...) ; l'histoire vraie ou mythique (les Cathares, Rennes le Château, Bugarach...).

L'Occitanie doit aussi sa visibilité accrue à d'autres secteurs comme le sport et surtout à sa qualité de vie illustrée par la notoriété et le succès de certaines de ses productions, par exemple, le Roquefort, la viticulture, le foie gras...

L'ouverture internationale de la région est cependant inégale au plan géographique, du fait de l'étendue et de la diversité du territoire. Le développement progressif des réseaux numériques contribue au désenclavement économique et social de l'Occitanie.

L'investissement dans les infrastructures matérielles et immatérielles de communication conditionne le rayonnement international de l'Occitanie.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

La réussite de l'ouverture internationale de la région est très liée à des facteurs majeurs, au premier rang desquels les infrastructures. Le rôle et la responsabilité des collectivités locales, des gestionnaires et opérateurs de réseaux de transport (fer, route, air, mer), ainsi que de l'Etat bien sûr sont primordiaux.

La deuxième catégorie d'acteurs se situe au niveau des organismes socio-économiques (consulaires ou liés aux collectivités territoriales) chargés de promouvoir la région. Ils sont constitués aux échelles régionale, départementale ou intercommunale.

On peut citer ensuite les milieux de l'université et de la recherche qui développent de nombreuses coopérations au plan européen comme au niveau mondial. Et il y a bien entendu les grandes entreprises (aéronautique, spatial, informatique, santé...) dont les marchés sont planétaires et qui ont un effet d'entraînement sur leurs plus gros sous-traitants.

L'ouverture internationale s'acquiert également par le rayonnement des événements culturels et sportifs dont l'Occitanie est le théâtre. Enfin, on relève l'insuffisance des résultats obtenus à travers les structures de coopération telles que l'Euro-région ou la Communauté de Travail des Pyrénées.

SCÉNARIO « SOMBRE »

Ce scénario est fondé sur une conjoncture nationale, voire internationale, très défavorable et instable qui pèse très négativement sur la région Occitanie qui pâtit gravement, malgré encore quelques atouts, de cette situation.

CONTEXTE

1. Dégradation rapide de l'environnement et abandon comme priorité des enjeux environnementaux en raison notamment des contraintes budgétaires.
2. Persistance de comportements très négatifs de consommation, notamment en ce qui concerne la qualité, la durabilité, l'anti-gaspillage, le recyclage...
3. Affaiblissement majeur de certains secteurs industriels de pointe : aéronautique, spatial, robotique, pharmacie...
4. Quelques secteurs continuent de se développer : agriculture de qualité, tourisme international, patrimoine
5. Elévation du chômage, de la précarité et de la vulnérabilité
6. Une Recherche / Développement / Innovation (scientifique, technique, sociale, organisationnelle et culturelle) en panne
7. Aggravation des déséquilibres entre les territoires (métropoles, villes moyennes et espaces ruraux) du fait de l'abandon des politiques destinées à assurer équité et équilibre.
8. Impossibilité d'organiser dans la région, une action concertée entre tous les acteurs politiques, socio-économiques, culturels, associatifs, etc.
9. Aggravation des inégalités d'accès à l'éducation, la culture, le sport et la santé.
10. Accroissement de la dépendance et du contrôle des individus par l'application non régulée des nouvelles techniques.

1. ORGANISATION TERRITORIALE INFRASTRUCTURES

ABANDON DE LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Entre les velléités hégémoniques de certaines grandes puissances (USA, Chine...) et les tentatives de créer un monde véritablement multipolaire de la part de l'Union Européenne et des ex-pays émergents, le monde est marqué par une instabilité grandissante. Celle-ci n'est pas seulement militaire. Elle est aussi financière, économique, sociale et a des répercussions sociétales et environnementales. Cela a des effets directs sur les territoires.

Ces désordres entravent, en effet, l'action régulatrice des organisations internationales et pénalisent la mise en œuvre des investissements. Il n'y a donc plus de véritable politique d'aménagement. Les processus d'harmonisation, qu'ils soient sociaux, voire sociétaux, sont stoppés.

Il en résulte des phénomènes de repli consécutifs à la baisse des moyens publics, à la baisse des échanges et aux coûts de la mobilité. Les métropoles ne sont plus des pôles de développement et de dynamisme, leur évolution est anarchique. Les plus démunis s'installent dans les zones où la vie est moins chère : petites villes, bourgs, pays ruraux.

DÉSÉQUILIBRE ET DIFFICULTÉS

Dans ce contexte de régression, l'Occitanie n'a plus l'allant qui était le sien. Elle continue à vivre sur des acquis qui fondent au fil du temps. Les déséquilibres de son territoire s'accroissent, même s'ils sont paradoxalement atténués par le retour vers les petites villes et la campagne, là où l'on peut vivre à moindre frais.

De façon plus marquée en Occitanie que dans les autres régions, l'absence d'une politique concertée et coordonnée d'aménagement du territoire entraîne une dégradation du cadre de vie. Dans beaucoup de villes, les centres urbains sont dégradés et désertifiés, ce qui provoque une raréfaction des commerces, des services, des équipements publics, des lieux de sociabilité. Cela se double d'une négligence quant à la préservation du patrimoine.

Dans les métropoles et certaines grandes villes, des habitants à revenu haut ou moyen se concentrent dans des quartiers centraux préservés ou dans un nombre réduit de communes périphériques. Les personnes en situation de précarité résident dans les secteurs peu attractifs des villes ou dans des zones périurbaines dépourvues de moyens de communication suffisants, ce qui nuit à la mobilité dans toutes ses dimensions. Des zones marginalisées se multiplient. Dans celles-ci l'accès aux services publics et la sécurité ne sont pas assurés dans des conditions normales. Les mêmes caractéristiques se trouvent également dans des territoires ruraux isolés.

Les centres des villes pâttissent également de cette conjoncture de régression. Les aménagements urbains sont abandonnés, la maintenance des réseaux de services (eau, assainissement...) est dégradée. La lutte contre la désertification commerciale est devenue totalement inopérante. La disparition des services dans un certain nombre de villes moyennes accroît le malaise dans les bassins de vie.

FORTE RÉDUCTION DES INVESTISSEMENTS

La baisse générale des investissements s'exerce en premier lieu au détriment des infrastructures, variables d'ajustement des politiques budgétaires. Cela est avéré, tant au plan européen qu'au niveau national.

Le faible volume d'engagement financier dans les infrastructures se double des conséquences de l'absence de vision stratégique passée quant à l'importance prise par le numérique.

Ces insuffisances ont provoqué des retards qui nuisent à la possibilité de trouver des solutions pour faire face à la dégradation des conditions de mobilité et des conséquences économiques et sociales qui en découlent. Ce contexte morose a ouvert le champ à une concurrence sauvage et déstabilisante qui a trouvé sa source dans les excès issus de la dérèglementation mise en place au niveau européen et au plan national dans le domaine des transports.

PROJETS RALENTIS OU ARRÊTÉS

En Occitanie, la forte réduction de l'investissement a une traduction très concrète. Les projets sont ralentis ou arrêtés, tant dans les domaines ferroviaires (LGV, TER, Inter-cités), routiers, portuaires et numériques. La régression est accentuée par la disparition des coopérations interrégionales. Quant aux réseaux urbains, ils stagnent et ne répondent plus aux besoins des populations et aux nécessités de lutte contre la pollution et pour la préservation de l'environnement.

Faute d'entretien suffisant, les réseaux, notamment ferroviaires, se dégradent. Faute d'investissements, même limités, les difficultés de circulation sont croissantes, principalement en milieu urbain.

Les conséquences du désengagement financier se font sentir dans l'ensemble du territoire régional, accentuant l'enclavement des espaces fragiles éloignés des métropoles et des principales villes.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Chaque période noire engendre des comportements différents, comme l'enseigne l'histoire. Une conjoncture économique et sociale difficile fait émerger de nouvelles pratiques. La raréfaction des moyens, la croissance des inégalités, le manque de perspectives encourageantes conduisent à un repli fondé sur l'individualisme.

Même si à la défaillance des acteurs publics se substitue le Système D, celui-ci ne suffit pas à satisfaire les besoins. Certains sont des profiteurs de ces changements.

Même insatisfaisants, les réseaux numériques, via internet et/ou les téléphones mobiles, permettent de gérer des relations opérationnelles entre les gens qui, à moindre coût, préservent de la sorte un certain niveau de mobilité. Mais celui-ci est dû à l'initiative individuelle. Là aussi, les plus audacieux monnaient leurs services et mettent en danger les services au public.

L'organisation territoriale est influencée par ces pratiques dont l'ampleur fait varier le niveau des difficultés. L'accès à l'emploi est pénalisé, l'accès aux services reste possible, mais à quel prix !

La forte attraction démographique dont a bénéficié la région durant plusieurs décennies est réduite en raison des incertitudes générées par des perspectives économiques assombries. De plus, le coût

devenu très élevé des déplacements de longue distance a été le frein essentiel à cette mobilité géographique qui avait permis une recomposition territoriale significative de la région, au profit notamment des métropoles et de leurs zones d'influence. La région attire essentiellement des populations précarisées.

La puissance publique, coincée par le manque de moyens financiers, exerce un rôle réduit, l'impuissance publique s'installe. Tout repose donc sur l'individualisme qui ne permet pas de jouer collectif, sauf dans un environnement de proximité, lorsque les relations entre membres d'une collectivité ou d'une unité locale (quartier, hameau...) laissent émerger un reste de solidarité.

Dans ce cadre, le lien entre transport et urbanisme n'est, bien sûr, plus qu'une fiction.

2. ENVIRONNEMENT

Le climat a commencé à changer significativement avec un réchauffement du globe de l'ordre d'1°C depuis 2015. Cela a conduit, à une forte augmentation de la variabilité climatique : sécheresses durables et épisodes assez brefs de fortes précipitations ; douceur des températures en hiver mais épisodes de gel au printemps, canicules estivales plus fréquentes. Des conséquences continuent à se faire sentir : le débit des rivières est en moyenne plus faible qu'auparavant et plus irrégulier (irrégularité des précipitations, diminution de l'effet retard lié à un moindre stockage de l'eau sous forme de glace en montagne) ; les phénomènes de mortalité des arbres deviennent plus fréquents ; les incendies sont aussi plus fréquents et concernent de nouveaux espaces comme les montagnes périméditerranéennes (*sensu lato*) ; de nouvelles maladies concernant les population humaines, les animaux sauvages ou domestiques, les plantes spontanées ou cultivées apparaissent.

Ces changements ont été largement anticipés par la recherche ; ils commencent à inquiéter les citoyens mais il n'y a pas de véritable consensus social au niveau global sur l'origine du changement climatique et des dégradations de l'environnement et sur les politiques à mettre en œuvre pour y faire face. Des « marchands de doute » (*Oreskes N. et Conway E.M. 2012 Les marchands de doute ou comment une poignée de scientifiques ont masqué la vérité sur les enjeux de société tels que le tabagisme et le réchauffement climatique. Editions Le Pommier.*) sont à l'œuvre, en lien avec les grands groupes industriels concernés à qui les pouvoirs publics pourraient demander de réduire leurs activités. Leurs arguments sont divers : il s'agit de simples fluctuations ; les causes du changement climatique ne sont pas principalement anthropiques ; des solutions techniques existent au niveau global (géo-ingénierie) ou local (nouvelles techniques d'irrigation...). Les groupes industriels sont prêts et il suffit d'investir... Ils n'emportent pas la conviction mais sont efficaces pour retarder les prises de décision et les rendre peu opérantes. Du fait de la diversité des intérêts et des doutes entretenus sur la réalité du phénomène, il n'y a pas d'action solidaire et les mesures prises restent anecdotiques.

Ces marchands de doute ont aussi œuvré dans le domaine des pollutions diffuses (par exemple, les perturbateurs endocriniens, les CMR³). Les décisions d'interdiction ou même de simples limitations d'emploi ont été retardées jusqu'à ce que des effets indéniables soient présents (difficiles à mettre en évidence dans la mesure où l'approche expérimentale est rarement possible). Les conséquences pour la population ont été graves : celles des perturbateurs endocriniens concernent surtout les jeunes avec une puberté précoce et ses conséquences en terme de développement neuro-cérébral avec des conséquences cognitives (arrêt de la croissance...) ; et de santé de la population.

Des ressources naturelles (métaux, énergie) se raréfient ce qui a des effets sur la diffusion d'innovations (en particulier dans le domaine de l'électronique, du solaire, des batteries). Cela conduit, pour en extraire des quantités suffisantes, à mettre en œuvre de grands travaux très perturbants pour l'environnement (par exemples techniques de fracturation pour extraire le gaz de schiste...)

L'Occitanie est aux premières loges pour constater les transformations liées au changement climatique. Le débit moyen des rivières a diminué de près de 30 % (*Habets F. et al. 2015 Anticiper une diminution de la ressource en eau. Pour la science n° sp. 26-29*) ce qui n'empêche pas la survenue de crues, brusques et destructives, de type cévenol. Les ressources en eau deviennent limitées en été, ce d'autant plus que la population augmente fortement à cette époque. La légère augmentation du niveau de la mer s'est traduite par un recul du trait de côte et par des incursions marines qui

³ CMR : Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques

perturbent les lidos et les côtes les plus basses pendant des périodes de tempête. Les nappes phréatiques côtières tendent à se saliniser et ne sont plus guère utilisables.

Plus généralement, la pollution des nappes phréatiques a continué et certaines d'entre elles deviennent difficilement utilisables. Les incendies de forêt prennent de plus en plus d'importance du fait d'un climat plus sec et plus chaud et d'une plus grande continuité de la forêt. Ils concernent l'ensemble de la zone méditerranéenne et sa périphérie, et plus particulièrement les montagnes où ils étaient autrefois assez rares ; ils sont plus violents et plus difficiles à contrôler qu'auparavant et mettent en péril les sociétés humaines et leurs activités. Les boisements se réinstallent rapidement du fait de la résilience des arbres méditerranéens (écorces épaisses protégeant les tissus conducteurs (chêne liège) ; rejets de souches (chêne vert, chêne blanc...) cônes libérant leurs graines après l'incendie (pin d'Alep ; pin maritime). Hors zone méditerranéenne, les incendies conduisent à une réouverture plus durable (avec par exemple l'installation de landes), ce qui peut conduire à une plus forte érosion (zones pentues...). Du fait de ces incendies, la forêt a un assez faible rôle de puits de carbone (le carbone est rejeté massivement lors de ces incendies ; ne reste qu'une partie de l'humus et de petits charbons de bois non consommés par l'incendie) ; une organisation du paysage permettant de limiter l'extension des incendies demanderait une approche préventive et donc des moyens et des coordinations entre agriculteurs, forestiers, pompiers... qui n'ont pas été trouvées.

Le nombre d'agriculteurs a continué à diminuer et une partie de l'espace qu'ils géraient a été abandonné ; des friches s'y sont installées. L'agriculture se maintient et s'intensifie dans les zones les plus favorables comme les plaines où l'irrigation est plus facile. Elle repose de plus en plus sur des techniques standardisées pour prendre en compte les enjeux environnementaux. La part des cultures annuelles a légèrement progressé. L'élevage pastoral ne répond pas bien à la demande de standardisation des circuits de commercialisation mais permet souvent une production à moindre coût. Il se développe dans des zones où les contraintes environnementales ne sont pas trop fortes et où il y a des possibilités de commercialisation en circuit court et régresse lorsque ces conditions ne sont pas réunies.

L'urbanisation est mal contrôlée, anarchique. Les procédures de planification (SCOT...) se sont avérées peu efficaces ; elles ont simplement permis d'acter ou de légitimer les dynamiques en cours. Le développement de l'urbanisation est important en zones périurbaines. Les zones artisanales, commerciales ou industrielles qui s'étaient multipliées, sont souvent restées quasi désertes. Les friches industrielles, artisanales, commerciales ou résidentielles deviennent plus nombreuses (il n'y a pas de politique volontariste pour réhabiliter ou redonner d'autres vocations à ces espaces). Il y a de nombreux lotissements mal reliés aux communes et aux villes. Compte tenu d'un déficit d'organisation des transports publics et de la mise en place d'infrastructures de transport doux et d'une circulation dangereuse parce qu'anarchique, les habitants sont condamnés à utiliser leur véhicule personnel ; ce mode de transport est devenu très coûteux (coût de l'énergie/coût du véhicule). Il y a une tendance nette au développement de résidences fermées et sécurisées (« gated communities »). Des espaces de grande qualité agricole ont ainsi disparu. Les paysages périurbains sont très peu lisibles (il est difficile de s'y repérer...) ce qui génère un sentiment d'insécurité.

La biodiversité (espèces, habitats, paysages) a fortement diminué. Le paysage tend à s'organiser en deux composantes : d'une part, des espaces artificialisés, agricoles ou urbains et, d'autre part, un espace non géré, largement forestier, parcouru par des incendies estivaux. Beaucoup d'espèces se sont raréfiées (et en particulier celles liées aux paysages ouverts : pelouses, landes...). Les continuités écologiques sont assez largement perturbées (coupures liées à des zones d'agriculture intensive ou à des zones forestières) ce qui pose de gros problèmes dans la mesure où le changement climatique impose des déplacements d'espèces. Les espèces invasives sont de plus en plus nombreuses. Elles prospèrent dans les espaces en friche et dans les espaces perturbés. La question de leur gestion n'a pas été tranchée : faut-il continuer à les éradiquer ou accepter qu'elles constituent une nouvelle composante des paysages régionaux ?

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

L'évolution mondiale est marquée par la non-reconnaissance par les organisations politiques de l'importance du changement global ou pour le moins par une reconnaissance trop tardive et par l'absence de prise en charge.

Ces changements sont de plus en plus évidents. Le public se mobilise de manière désordonnée, sans véritablement trouver de cadre politique durable à cette mobilisation. Par ailleurs, au fur et à mesure qu'il devient de plus en plus clair qu'il ne sera pas possible de changer significativement les dynamiques environnementales en cours, une forme de résignation, voire de dépression, se généralise. Cette situation qui est particulièrement claire pour le changement climatique tend à concerner l'ensemble de l'environnement.

Pourquoi prendre soin de son environnement s'il est menacé et si sa conservation ne peut être durable ?

Les acteurs se replient sur des solutions individuelles (ou de petits collectifs, les communautés reprennent de l'importance) : installation en montagne, constitution de réserves en eau et recherche de l'autosuffisance énergétique. Les inégalités sociales deviennent de plus en plus importantes et leurs conséquences en termes de survie plus considérables. L'insécurité est croissante et les milices privées ou la police sont de plus en plus importantes.

Les conséquences sur la démographie sont fortes : baisse de la natalité et augmentation des déplacements dont les migrations. Il devient plus difficile de se nourrir du fait d'une production beaucoup plus irrégulière et de choix de production faits surtout sur la base de la possibilité pour une production végétale ou animale de faire face aux températures élevées ou à la sécheresse. Les acteurs de la santé sont aussi concernés de multiples façons : des victimes de la canicule à celles de l'insécurité sociale ou environnementale.

L'économie est affectée par la situation sociale. Toute industrie couteuse en énergie, en eau ou en éléments rares est facilement remise en cause et ses productions peuvent faire l'objet d'embargo ou de rejet par les consommateurs. Cette contestation concerne aussi les grands aménagements. La situation est délétère. Il en résulte une forte perte de cohésion sociale.

3. ECONOMIE

La dérégulation et la financiarisation de l'économie mondiale s'accroissent. Les crises financières et économiques ont déstabilisé les systèmes productifs et les échanges internationaux.

On assiste à une désindustrialisation croissante de l'Europe et des Etats-Unis, en raison d'une concurrence de plus en plus âpre avec les pays émergents d'Asie, d'Amérique du Sud et d'Afrique, sur les produits industriels, les biens de consommation et les produits agricoles.

La valeur des monnaies européennes chute par rapport aux autres devises.

LA FRANCE DÉCROCHE

Faute d'adaptation des systèmes de production, faute d'investissements dans le domaine des nouvelles techniques de production liées à la robotique, au numérique, aux nanotechnologies, la part de l'industrie française continue à baisser, par rapport à la production mondiale et même à la production européenne. La compensation de cette perte n'est pas assurée par les activités innovantes.

L'introduction du numérique et de la robotique dans certains secteurs industriels et tertiaires tend à supprimer des emplois, dont beaucoup ne sont pas encore remplacés par de nouveaux métiers, faute de réflexion prospective sur les métiers et compétences d'avenir (absence d'une ingénierie de la formation et des emplois).

Les R & D et l'esprit de recherche et d'innovation (technique, sociale, organisationnelle et culturelle) sont en panne. Nombre de chercheurs émigrent attirés par les conditions offertes par d'autres pays.

Des désordres monétaires, notamment avec l'euro, provoquent des impacts économiques négatifs. Bien que non prévu par les traités constitutifs de l'euro, la sortie de la France de la zone euro a pour conséquence l'obligation de rembourser la dette en euro, mais avec une monnaie nationale dévaluée (60% des emprunts ayant été contractés auprès de prêteurs étrangers). Le risque d'une banqueroute de l'Etat se fait menaçant. Le financement public des services est lui-même en cause.

La France décroche sur les productions et les exportations agricoles.

La dérégulation s'accroît avec le développement des économies parallèles et informelles. L'activité liée à certaines nouvelles techniques (internet, ubérisation) s'accroît car elle continue à échapper aux tentatives de réglementation et de taxation.

Des comportements très négatifs de consommation persistent, notamment en ce qui concerne la qualité, la durabilité : gaspillage et faiblesse du recyclage ont fait échouer le développement de l'économie circulaire.

EN OCCITANIE, COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOIS EN BERNE

Dans la région on assiste à une crise profonde des secteurs industriels notamment aéronautique et spatial, en raison notamment de la concurrence asiatique, mais aussi de la régression des savoirs faire-industriels et de la R & D. Le pôle toulousain en particulier et les bassins d'emplois sous-traitants perdent leurs avantages compétitifs par rapport à d'autres pays, notamment asiatiques. L'esprit de recherche et d'innovation (scientifique, technique, sociale, organisationnelle et culturelle) est en panne suite au désengagement déjà ancien en la matière.

En région, comme partout en France, on observe du retard dans les nouvelles techniques de production et de gestion, faute d'investissements et de main d'œuvre qualifiée.

L'économie touristique se maintient à un certain niveau dans quelques villes et territoires, mais globalement cette dimension de l'économie régionale est de moins en moins compétitive par rapport à d'autres pays. Les conséquences négatives notamment sur la frange littorale sont fortes. L'abandon comme priorité des enjeux environnementaux en raison notamment des contraintes budgétaires, aboutit à une dégradation de l'environnement qui nuit à l'image et donc à l'attractivité touristique de la région. Les conséquences, notamment sur la frange méditerranéenne et l'ensemble des massifs montagneux sont désastreuses en termes de PIB, d'emplois et de présence des services de proximité.

En Occitanie, dans les quelques secteurs qui ont pu investir dans la robotique et le numérique, la disparition de nombreux emplois n'est pas compensée par un nombre suffisant de nouveaux emplois. L'innovation s'avère plus destructrice que créatrice.

Ce climat dépressif entraîne des prises de retard dans la mise en place des nouvelles formes d'organisation et de gouvernance des entreprises. Le mouvement de l'économie informelle est particulièrement ample en Occitanie.

La volonté de rechercher une meilleure équité et un meilleur équilibre économique entre les différents territoires, métropoles, villes moyennes et petites et espaces ruraux, n'est plus à l'ordre du jour.

L'AGRICULTURE SOUFFRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique a profondément impacté l'agriculture. Au niveau global, les vastes espaces du Nord de l'Amérique et de l'Eurasie ont été mis en valeur. Une agriculture très liée aux entreprises industrielles et commerciales s'est mise en place (ce qui a par ailleurs contribué fortement à l'augmentation de la teneur atmosphérique en gaz à effet de serre). Mais, dans bien d'autres régions du monde, des espaces cultivés ont dû localement être abandonnés : zones semi arides devenues arides, bords de mer avec le recul du trait de côte et la salinisation des nappes, zones de montagne où l'érosion a été accélérée par les forts épisodes pluvieux. L'élevage pastoral a régressé un peu partout en lien, selon les régions, avec la disparition de points d'eau, les grands incendies ou le retour des carnivores.

La régression du secteur agricole compétitif tient à plusieurs causes avec des répercussions négatives sur la production agricole régionale : absence de renouvellement des agriculteurs, stratégies des groupes coopératifs inadaptées, régression du secteur agro-alimentaire mondialisé, avec des retours à une agriculture vivrière. Les périodes prolongées de sécheresse aggravent cette situation. Quelques

secteurs continuent de se maintenir, notamment celui des productions de qualité destinées à la clientèle aisée.

UNE PRODUCTION DEVENUE ALÉATOIRE

La production agricole a légèrement diminué : ralentissement des échanges agro-alimentaires à l'échelle mondiale, problème de l'eau en quantité et qualité, maladies émergentes, difficulté de transmission des exploitations. Elle est surtout devenue aléatoire : les orages, la grêle, la sécheresse, les maladies émergentes détruisent certaines années, ici ou là, les productions agricoles. Au contraire lorsque la production a été bonne, il faut commercialiser des produits qui saturent le marché local, voire national. Même si les prix des matières agricoles ont légèrement augmenté, le revenu des agriculteurs ne s'est pas amélioré et il est devenu très irrégulier les obligeant à s'investir dans une gestion assurancielle des risques ou dans la commercialisation. Ils l'ont souvent fait en augmentant leur intégration dans les secteurs amont et aval et en devenant plus dépendants d'entreprises qui les aident à gérer ces difficultés. Ce mouvement est renforcé par l'augmentation de la taille des exploitations qui rend leur transmission difficile dans un cadre familial, lorsqu'il n'est pas possible de créer une société familiale. Cela a mené les agriculteurs à s'appuyer sur le secteur économique aval dont ils sont parfois devenus des agents. Cela a conduit à une agriculture standardisée, économe en travail, souvent spéculative (agro-carburants).

Elle prend en compte les enjeux écologiques mais le fait de manière technique en s'attachant plus au respect des normes qu'à une véritable amélioration de la prise en compte de l'environnement. Cette standardisation est encore renforcée par les règles du commerce international qui reconnaissent mal les signes de qualité défendus par la France et par l'Europe. Les agriculteurs ont perdu une partie de leur autonomie au profit de groupes industriels. Une agriculture moins intégrée continue à exister. Elle peut se baser sur des productions agricoles de qualité reconnues depuis longtemps et destinées à une clientèle plus aisée. Elle peut aussi être liée à des circuits de proximité : maraichage en périphérie urbaine, élevage... Dans ce dernier cas, la réussite dépend largement de la capacité des agriculteurs à s'organiser pour faire face aux enjeux de production (compliqués par les fluctuations du climat, les incendies...) et aux enjeux de commercialisation.

La recherche agronomique est désormais orientée vers la création de variétés mieux adaptées aux nouvelles conditions climatiques, voire à la recherche d'espèces cultivées, nouvelles pour l'Europe. Elle recherche aussi de nouvelles techniques ou pratiques de gestion des cultures. Ces recherches sont conduites plus en lien avec les secteurs industriels et commerciaux qu'avec la profession agricole. Elles offrent des réponses techniques aux grands enjeux du moment, mais prennent mal en compte la globalité du fonctionnement de l'exploitation et les contraintes et opportunités propres à chaque territoire.

LA MAÎTRISE DE LA RESSOURCE EN EAU EN QUESTION

L'eau est devenue un facteur clef du rendement agricole et il y a tendance à chercher à s'en assurer une forme d'exclusivité (très forte poussée pour la création de retenues collinaires ou de forages) au détriment de choix de cultures moins consommatrices ou de techniques de gestion permettant de mieux l'utiliser. Les organismes, comme les agences de l'eau, qui en coordonnaient l'usage, ont perdu de leur importance dans ce rôle de coordination (réduction assez générale de l'intervention publique) et subissent de très fortes pressions en période de crise.

UNE STANDARDISATION DE LA PRODUCTION

En Europe, la politique agricole commune a perdu de son importance. Elle est davantage orientée vers le commerce international. Cela a eu pour effet l'abandon de l'agriculture dans des zones à handicap naturel et sa concentration dans les zones les plus favorables. L'élevage a régressé (aux causes précédemment mentionnées viennent s'ajouter l'action des groupes pro-animaux et une transformation du régime alimentaire de la population) et s'est concentré dans de grandes unités hors sol. Les ruminants ne consomment plus l'herbe des prairies mais la production de cultures annuelles (maïs en particulier) ce qui n'est pas sans influence sur les qualités de la viande et du lait. *(Référence à Duru M. et Magrini M.-B. 2015 Quand les acides gras questionnent le système agricole et agroalimentaire : propositions pour une analyse intégrée de notre chaîne alimentaire. Le courrier de l'environnement de l'INRA, 65, 59-70).*

En Occitanie, la taille en moyenne plus limitée des exploitations et des formes d'organisation collective ont permis une meilleure résistance que dans d'autres régions. Néanmoins, il y a des changements assez considérables avec, par exemple, la remise en cause des signes officiels de qualité (SIQO) très liés au terroir : dans un contexte de changement climatique, les AOC, AOP, IGP sont plus difficiles à justifier et sont sous la pression de grandes entreprises de commerce qui soutiennent plutôt une standardisation de la production.

AGRICULTURE, FORÊT, BOIS

L'agriculture de proximité rencontre aussi des difficultés liées à la périurbanisation (consommation des espaces agricoles) et à l'augmentation de la délinquance (vol de récolte, vols d'animaux, dégradations diverses). Il est difficile pour un agriculteur de perdurer dans son activité lorsque il n'est pas propriétaire du foncier, ce qui est généralement le cas. Dans le périurbain, cela peut amener les agriculteurs à se déplacer au gré des transactions foncières, ce qui ne leur permet pas de bénéficier de signes de qualité comme la qualification AB. L'amélioration de cette situation aurait nécessité une coordination plus étroite entre les grands acteurs du foncier que sont la SAFER, la Région, les métropoles et l'EPFR. Celle-ci n'a pas eu lieu.

Dans les territoires ruraux, l'agriculture est représentée par un mélange de très grandes exploitations intégrées aux firmes industrielles et commerciales et de nombreuses exploitations marginales ou marginalisées. Ces exploitations, pour des raisons diverses, ne jouent pas un rôle important dans le développement territorial. Elles participent peu au développement touristique, ce qui accroît la marginalisation des territoires ruraux.

Une partie importante de l'espace rural a été délaissée par l'agriculture dans les dernières décennies, au profit parfois d'autres activités comme la sylviculture ou la chasse. Cela a conduit à une progression des espèces ligneuses; de ce fait, le risque d'incendie est devenu plus important, ce

d'autant plus que les conséquences du changement climatique se font sentir. Les sangliers ou les cervidés (plus rarement des grands carnivores) se sont souvent multipliés dans ces espaces. Cette situation pose problème aux habitants des villages installés à proximité: risques de destruction de leurs biens immobiliers et dégradation des cultures ou des prairies

Malgré l'augmentation de la superficie forestière et les risques d'incendie, l'utilisation du bois a peu augmenté; il y a eu peu d'investissement dans le secteur de la transformation. L'économie est restée une économie de cueillette, plutôt axée sur le bois-énergie. Cependant quelques entreprises se sont spécialisées dans la recherche de bois de qualité en utilisant des techniques de débardage adaptées.

FILIÈRES HALIEUTIQUE ET CONCHYCOLE DANS LA TOURMENTE

Dans le monde, la biomasse a diminué tandis que le 7^{ème} continent de micro-déchets plastiques a poursuivi son expansion à la surface des océans.

En Europe, la Politique Commune des Pêches, malgré ses mesures contraignantes, quotas, casse de la flotte, restriction de sorties des professionnels, a échoué.

En France, l'Economie bleue ne s'est pas développée. Le domaine maritime national, le deuxième au monde, voit ses ressources halieutiques pillées par des organisations pirates, faute de force navale adaptée.

La Région Occitanie n'a pas de stratégie maritime concrète et le chalutier du futur (faible consommation d'énergie) n'a toujours pas vu le jour. La région souffre d'un manque de visibilité dans les milieux spécialisés de l'économie maritime, en particulier celui de la pêche.

Sur le plateau continental propice au chalutage, les stocks de petits pélagiques et le poisson bleu notamment – sardines et anchois - a presque disparu sous l'effet conjugué de la pollution terrestre et du réchauffement climatique.

Les captures, ont atteint une taille individuelle minimale impropre au standard de la consommation humaine et doivent être transformées en farine animale ou en soupes pour ne pas être rejetées à la mer. Les thonidés échappent à ce constat alarmant. La valorisation est en berne et le secteur perd son attractivité chez les jeunes. La recherche sous-marine est pénalisée par la raréfaction des crédits. Le lycée de la mer à Sète, qui est le premier lycée maritime de France et le seul de la façade méridionale, a vu ses effectifs chuter.

Trois criées sur les quatre que comptait le golfe du Lion ont dû fermer leurs portes, laissant seule en activité celle de Sète pour le marché local. Les autres circuits commerciaux de la région étant désormais approvisionnés avec du poisson atlantique.

La conchyliculture, victime de crises sanitaires et biologiques incessantes, arrive encore à satisfaire un marché hésitant. Mais il n'en est pas de même pour la pisciculture, laquelle faute de politique foncière volontariste n'a pas connu le développement attendu.

Enfin l'algoculture si prometteuse est restée en l'état de projet immature privant l'Occitanie d'une filière émergente qui a réussi ailleurs, même en Méditerranée.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Le champ économique et technique est dépendant de l'évolution et des actions menées dans les autres champs par leurs acteurs majeurs et donc de leurs stratégies.

Dans une configuration « Sombre », des processus majeurs freinent le développement économique de la région (les processus exogènes sont aussi peu favorables) et les acteurs clefs qui interviennent dans de nombreux secteurs font preuve d'une certaine impuissance, faute de ressources ou de stratégies claires et volontaires.

Les investissements dans les infrastructures matérielles et immatérielles sont ralentis. L'Etat et la Région n'ont plus les moyens d'exercer leur pouvoir d'intervention et de coordination sur les routes, les autoroutes, le ferroviaires et les équipements aéroportuaires... Le secteur privé, affaibli par les conditions économiques dépressives, ne peut compenser ces carences publiques.

Les modes d'urbanisation, d'aménagement du territoire et plus précisément des pôles d'activités qui dépendent de l'Etat et surtout des collectivités territoriales sont peu maîtrisés. Une mauvaise anticipation de ces domaines conduit à des congestions urbaines qui nuisent à la mobilité des actifs et des consommateurs.

On observe une forte baisse de la qualité des services aux entreprises (faible dynamique des acteurs privés), mais aussi des services aux particuliers qui dépendent davantage des pouvoirs publics. Cela tient notamment à la réduction des ressources financières des pouvoirs publics.

Dans le secteur de la formation générale et professionnelle, la baisse des niveaux et les distorsions entre les besoins de certains secteurs encore en situation d'embaucher et le niveau ou les spécialités des personnes formées, aboutissent à l'accroissement du chômage de certains diplômés (surdiplômation/aux emplois) et parallèlement aux difficultés de recrutement dans certains secteurs de l'économie.

En matière de recherche les tendances sont à nuancer : des synergies se développent malgré tout entre certaines entreprises et certains laboratoires. A contrario, les chercheurs de haute qualité partent trop fréquemment à l'étranger, pour de meilleures conditions de travail et de rémunération.

4. DÉMOGRAPHIE

AMPLIFICATION DES MIGRATIONS

Les migrations s'amplifient considérablement du fait de changements climatiques, économiques et politiques défavorables. Elles sont très influencées par les crises et s'avèrent erratiques, ce qui ne permet pas de les réguler, ni de les accompagner. Elles ne bénéficient, ni aux pays de départ, ni aux pays d'accueil qui cherchent à se défaire sur leurs voisins.

L'Afrique et le Moyen-Orient restent particulièrement concernés par l'émigration. Le changement climatique et les disparités économiques sont sources de conflits, jouent un rôle particulièrement important. S'y ajoutent des problèmes religieux et idéologiques.

La baisse du financement de la sécurité sociale et du système de santé, le changement climatique et les maladies émergentes ont entraîné une diminution de la durée de vie et surtout de l'espérance de vie en bonne santé, sans incapacité. La fécondité de la population française a assez fortement décru, mais la population continue à croître légèrement grâce à l'immigration qui ne permet toutefois pas de pallier le vieillissement de la population. Il n'y a pas de véritable politique d'intégration et l'immigration est source de conflits de plus en plus fréquents.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE

En Occitanie, la part de la population vieillissante s'accroît largement en raison de la diminution du taux de fécondité, le solde naturel est partout négatif. La région est moins attractive pour les actifs et son accroissement démographique est surtout dû à l'afflux de retraités, d'immigrés et de populations paupérisées. L'accroissement démographique des aires métropolitaines est ralenti voire stoppé par la décroissance économique et la réduction des échanges au niveau mondial. Les zones périurbaines sont de moins en moins bien reliées aux centres villes et les habitants rencontrent de sérieuses difficultés dans les déplacements domicile-travail. Les zones rurales subissent une évolution plus diversifiée ; certaines se désertifient alors que d'autres accueillent de nouvelles populations qui tentent un retour à la terre, ou du moins à des modes de vie plus ruraux, ce qui peut contribuer à un regain d'activité dans les territoires concernés. Les relations sont parfois difficiles entre nouvelles et anciennes populations et les structures de concertation ou de conciliation manquent sérieusement ou sont débordées.

Le littoral est devenu une zone incertaine avec beaucoup de friches résidentielles : après des phases de submersion marine, une partie des habitants ont déserté les villes côtières. Ils ont eu de sérieuses difficultés à vendre leurs biens et ont parfois été remplacés par des squatteurs. Le tourisme est en légère diminution et se déplace vers les arrière-pays.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Au tournant des années 2040, les conditions de vie des générations futures sont très dégradées par rapport à celles des générations passées. Il n'y a pas de solutions politiques à l'échelle globale. Un cynisme résigné devient fréquent.

Cette situation a toute une série de conséquences. La diminution de la natalité s'accélère et les mesures politiques pour l'accueil des enfants perdent beaucoup de leur efficacité. La société se fragmente et des stratégies survivalistes, individuelles ou collectives, se mettent en place. Cela passe souvent par l'acquisition de foncier dans des zones apparemment moins concernées par le changement climatique et peu peuplées et par l'organisation de la possibilité d'une vie en autarcie. Le rural attire à nouveau, mais les nouveaux arrivants s'installent en marge.

Les mouvements de population pour obtenir des conditions de vie plus favorables (trouver un emploi, échapper aux risques climatiques...) sont de plus en plus importants, du global au local. Avec ce brassage de populations et les rencontres improbables qu'il génère, l'insécurité réelle ou ressentie augmente. La ville et tout particulièrement les métropoles où le brassage est le plus important sont tout particulièrement concernées. Les collectivités territoriales et l'Etat doivent prendre en charge cette insécurité ce qui donne une importance croissante à la police et à la justice.

5. POLITICO-INSTITUTIONNEL

UN MONDE DÉSORGANISÉ

On observe une faiblesse persistante ou aggravée de la gouvernance mondiale. L'absence durable de consensus démocratique et de volonté politique en Europe et dans chaque pays européen entraîne une incohérence de gouvernance. Celle-ci se manifeste par la multiplicité des niveaux de décision (millefeuille territorial), avec des conflits de compétences. Il en résulte la nécessité d'un nombre excessif de réglementations et de fonctionnaires, avec des doublons et des lacunes préjudiciables et une insuffisance d'efficacité.

L'Europe politique est désorganisée avec une tendance au repli vers un souverainisme rigide dans certains pays et la poursuite de la multiplication de micros Etats.

On assiste dans de nombreux pays européens à l'émergence, voire à la généralisation d'un pouvoir autoritaire et sécuritaire.

L'Europe est devenue une machine « folle » conduite par des technocraties et des bureaucraties productrices de règlements complexes et souvent inapplicables dans lesquels les peuples ne se retrouvent pas. L'Europe ne réussit pas à élaborer une stratégie à l'échelle mondiale.

EN FRANCE, ÉCHEC DE LA DÉCENTRALISATION

Au niveau hexagonal, la décentralisation est confuse et la rationalisation confuse et inachevée de l'organisation du territoire entraîne lourdeur, coûts excessifs, des technostructures et un affaiblissement de la portée des documents prescriptifs. Les blocages institutionnels s'accroissent. Le pouvoir politique n'est plus perçu comme étant en capacité de définir un projet d'intérêt général.

La décentralisation s'est transformée en un ensemble de pouvoirs distribués à des caciques territoriaux agissant dans le cadre de féodalités politiques, souvent coûteuses et inefficaces. La confusion des institutions territoriales et l'opacité des lieux de décisions au niveau des collectivités territoriales se sont accentuées.

L'Etat n'a cessé de s'affaiblir, n'assumant pas convenablement ses fonctions régaliennes et l'harmonisation des politiques d'aménagement et de développement entre l'ensemble des territoires.

Le manque d'engagement civique freine le renouvellement des élus territoriaux, ce qui peut conduire à confier des responsabilités à des élus à compétences limitées et ainsi laisser les décisions aux mains de technocrates. L'inflation de la fonction publique territoriale, le désengagement de l'Etat pèse sur les budgets de fonctionnement des collectivités, en remettant en cause le service public de proximité sur leurs capacités d'investissement.

Malgré l'importance des compétences exercées par les E.P.C.I (Métropoles, Communautés de communes et d'agglomérations,...) les élus qui y exercent le pouvoir ne sont pas désignés par le suffrage universel et restent élus au second degré.

Dans certaines banlieues et certains quartiers, notamment des grandes agglomérations urbaines, les comportements sociaux pathologiques et les phénomènes communautaires et les clivages sociaux se

sont considérablement développés. Les instances politiques nationales et locales en ont totalement perdu le contrôle.

En matière d'aménagement du territoire national, l'Etat, suivi par l'Europe s'est désengagé faute de ressources.

UNE RÉGION DOMINÉE PAR L'IMPUISSANCE

Outre la dégradation des ressources financières, liée à la dépression économique, les Métropoles mais aussi les autres collectivités territoriales de la région n'aboutissent pas à des organisations et à des interactions efficaces et lisibles. De nombreuses rivalités improductives en résultent. Les technostructures territoriales sont lourdes et coûteuses.

L'affaiblissement majeur de certains secteurs industriels de pointe (aéronautique, spatial, robotique, pharmacie...), de plus en plus concurrencés par les pays asiatiques, a conduit à une diminution des ressources financières dans certains bassins d'emploi et donc des capacités d'investissement des systèmes politiques.

Les documents prescriptifs (SRADDET, ScoTs, PLUI...) n'ont plus qu'une portée relative. Comme sur l'ensemble du territoire national, le système politique est dévalué et de plus en plus inefficace.

La Région souffre dans la formulation de ses objectifs et de ses stratégies de cette décentralisation confuse, notamment par l'absence d'une mise en œuvre claire du principe de subsidiarité trop souvent oublié ou contourné. S'est développée l'impossibilité d'organiser en Occitanie une action cohérente entre tous les acteurs politiques, socio-économiques, culturels, associatifs, etc.

La volonté de rechercher une meilleure équité et un meilleur équilibre entre les différents territoires, métropoles, villes moyennes et petites et espaces ruraux, n'apparaît plus comme une priorité d'aménagement du territoire.

En Occitanie, comme dans les autres régions, l'Etat et l'Europe se désengagent faute de ressources dans tous les secteurs d'activités de la région et notamment l'aménagement équilibré et durable du territoire. Suite à la régression économique, les ressources des collectivités territoriales s'effondrent avec pour conséquence la dégradation de la gestion et de l'entretien des équipements et des services publics.

La récession économique engendre des phénomènes de repli des collectivités territoriales sur elles-mêmes.

Ayant pour origine la fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, se sont mis en place un nouveau centralisme relatif aux centres de décision au profit du chef-lieu de région Toulouse et un partage compliqué des services entre les deux métropoles d'Occitanie.

S'affirment de grandes difficultés à renouveler les élus territoriaux en capacité d'initier des projets territoriaux au service des territoires, d'assurer une saine gestion éloignée du clientélisme et de fédérer les administrés sur les enjeux des territoires.

Les enjeux environnementaux en raison notamment des contraintes budgétaires, ne sont plus une priorité.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Au plan international, les instances, loin d'avoir évolué vers des pouvoirs réels et clairs, restent impuissantes, et les confusions importantes.

En France, les lois dites Defferre de 1982 avaient institué des « blocs de compétences » attribués à chaque niveau de collectivité : régions, départements, communes. Dans les faits, chacune de ces collectivités a, de fait, multiplié ses interventions dans des domaines qui ne relevaient pas initialement de son champ. Malgré la loi NOTRe (7 Aout 2015), qui a tenté de préciser à nouveau les champs de compétences par collectivité, le système de responsabilités en France reste confus et disputé entre des élus et des assemblées aux faibles moyens financiers, mais accrochés à leurs privilèges et au clientélisme.

L'Etat, malgré l'inflation de ses déficits, se crispe sur un modèle d'essence jacobine inadapté aux temps et aux nouveaux enjeux et surtout dans des interactions peu clarifiées avec les collectivités. La synthèse d'un ancien modèle dit « jacobin » et d'un modèle plus « girondin » ne s'est pas réalisée. Par contre, les conseils départementaux n'ont pas disparu en 2015. Ils apparaissent pourtant comme des structures datées ne correspondant plus à des espaces pertinents au plan du développement et des politiques publiques et cela au détriment des communautés de communes, d'agglomérations ou des métropoles qui ne sont toujours pas élues au suffrage universel direct. Sur le fond, le principe de subsidiarité n'est pas appliqué et l'appareil normatif reste très lourd.

De la sorte, le jeu des interactions dans la conduite de projets territoriaux est faible et confus entre les éventuels porteurs de projets : le conseil régional, les nouvelles collectivités, les communes. Dans chacune des nouvelles collectivités territoriales, dans les régions bien sûr, mais aussi dans les communautés de communes ou d'agglomération recomposées, tout cela est patent.

L'autonomie affichée des conseils régionaux reste illusoire, dans la mesure où les moyens financiers affectés par l'Etat sont de plus en plus faibles et leur autonomie fiscale quasi inexistante.

Certaines collectivités d'Outre-Mer aux particularités et problèmes pourtant très affirmés au plan géoéconomique, culturel, (Corse, Antilles, Guyane, Réunion, Territoires du Pacifique) n'ont pas fait l'objet de réformes institutionnelles leur permettant de mieux satisfaire leur souci d'autonomie, tout en restant des entités au sein de la République française. Cette absence d'« intelligence » vis-à-vis d'entités régionales affirmées ou réaffirmées nourrit de plus en plus fréquemment des tendances séparatistes pourtant assez peu réalistes du fait de la conjoncture mondiale.

6. BIO-SOCIAL

LA SPIRALE NÉGATIVE DU CHANGEMENT

Les changements observés dans le champ bio-social concernent les caractéristiques individuelles et familiales, la santé et l'action sociale, la vie quotidienne (rapports sociaux de voisinage, habitat, urbanisme et utilisation du territoire), les rapports professionnels et l'économie. Sans oublier, du fait de leur caractère global, l'importance des changements perçus dans la qualité de vie.

On observe pour la moyenne de la population une stagnation de l'espérance de vie qui se réduit plus particulièrement pour les personnes en situation de précarité. Les incapacités dues à l'âge apparaissent plus tôt, faute d'en diagnostiquer précocement les causes et de les traiter dès leur apparition et de façon continue. Certaines pathologies de surcharge ont augmenté, telles que l'obésité, le diabète et les maladies cardio-vasculaires. La mortalité par suicide et par accidentologie routière et au travail a progressé. L'ensemble augmente le taux déjà élevé de mortalité prématurée par rapport aux autres pays européens. Enfin, la consommation de stupéfiants a atteint un niveau élevé. Elle concerne une part croissante de personnes, notamment des jeunes et des populations marginalisées.

Le taux de natalité, qui avait été longtemps en tête par rapport aux autres pays européens, a baissé, et ne permet plus le renouvellement de la population. La qualité des relations familiales n'est pas suffisante pour beaucoup d'enfants, afin de leur assurer la sécurité, la confiance en eux-mêmes et l'ouverture aux autres milieux sociaux, éducatifs et, plus tard, professionnels. Les solidarités familiales sont moins fortes et sont très inégales. Elles ne sont pas compensées par des aides instituées, faute d'une politique familiale et d'une aide sociale suffisantes et pertinentes. Les écarts intergénérationnels, aux dépens des plus jeunes, dont la tendance avait déjà été observée dans la période précédente, se sont confirmés, en raison de la précarité de leur insertion sociale et professionnelle comme de l'inadaptation de leur formation initiale et continue par rapport aux besoins.

SANTÉ ET ACTION SOCIALE : DE NOUVELLES BARRIÈRES

L'accès aux soins pour tous n'est plus assuré, une large fraction de la population ne bénéficie plus de diagnostics et de soins précoces. Les pathologies des personnes précarisées sont traitées tardivement, dans un système d'urgence, avec des actions mal coordonnées. Malgré leur coût, les hospitalisations indues ou trop prolongées sont nombreuses, du fait de l'absence de généralisation de soins de proximité et de l'insuffisance de soutien aux aidants familiaux, matériellement, psychologiquement et techniquement. Les soins de haute technicité sont concentrés dans les grandes métropoles, faute de dispositifs ambulatoires adaptés et de formation performante de l'ensemble des personnels de santé. Les barrières financières tiennent une grande partie de la population éloignée des services de santé. La desserte de soins dans les territoires est très inégale, avec une accentuation de déserts médicaux, contrastant avec une concentration de moyens mal coordonnés dans d'autres. La région n'a pas conservé son dynamisme dans la recherche en santé, ce qui diminue les retombées économiques attendues. Les ressources nécessaires à l'exercice des solidarités reposent principalement sur la taxation des emplois. Du fait de la raréfaction de ceux-ci, consécutive au ralentissement économique et à la robotisation, elles sont notoirement insuffisantes.

Les politiques et les pratiques sociales correctives ne sont pas adaptées aux besoins. Les actions des agents publics et des associations ne sont pas assez harmonisées pour permettre de lutter contre la

précarité et font trop l'impasse sur les ressources de la personne elle-même, ignorant que leur condition de réussite passe par la reconnaissance du « self-empowerment ». ⁴Les nouvelles pratiques individualisées de l'action sociale (reposant sur des rapports interpersonnels de qualité et les outils techniques des sciences humaines), sont insuffisamment utilisées. L'importance de problèmes cruciaux non résolus est en augmentation : personnes sans domicile fixe, pathologies psychiatriques chroniques, addictions, pertes d'autonomie, etc.

UNE VIE QUOTIDIENNE PLUS DIFFICILE

Les rapports sociaux de voisinage sont plus rares, cloisonnés, voire tendus et violents dans certains territoires. Le communautarisme a pris de l'ampleur. La raréfaction, voire dans certains territoires la disparition des services de proximité (marchands et publics), accentue les contraintes de mobilité et les risques d'isolement. Beaucoup d'habitants dans certains territoires et classes d'âge, se heurtent à des difficultés d'utilisation des communications numériques, pourtant devenues indispensables et obligatoires pour la vie quotidienne. Les informations qu'ils reçoivent par ce truchement ne donnent pas lieu à des régulations et occasionnent la diffusion de rumeurs et de contre-vérités (« infox »). ⁵La satisfaction des besoins est déséquilibrée, se faisant au profit de certaines catégories de population au détriment d'autres : jeunesse vs seniors, résidents de longue date vs nouveaux habitants, urbains vs ruraux. La vie quotidienne des personnes vulnérables par l'âge ou le handicap est plus difficile. Les crimes et délits augmentent.

Les conditions d'habitat sont très inégales : l'analyse des besoins est insuffisante et la politique en la matière n'est pas coordonnée à l'échelle des différents territoires avec les divers acteurs du logement et notamment les différents bailleurs sociaux. Le court-terme et les impératifs commerciaux prévalent. L'augmentation de la production de logements intelligents et respectueux de l'environnement est globalement insuffisante. Ces logements sont réservés à des minorités de privilégiés. La réhabilitation du parc ancien de logements est moins rapide que leur dégradation. Le taux de logements indignes s'accroît. L'accessibilité et l'aménagement des logements pour les personnes à mobilité réduite ne font plus partie des priorités.

Il en est de même pour l'accompagnement des ménages dans les parcours résidentiels, hébergement social, logement social locatif, accession à la propriété. L'insuffisance du parc de logements contraint de plus en plus de personnes de générations différentes à cohabiter.

⁴ «self-empowerment» : capacité de l'individu à prendre sa vie en main, à se fixer des buts et à faire des choix.

⁵ Infox : francisation de l'anglais « fake news », acronyme des mots « info » et « toxique », désigne la diffusion sur les réseaux sociaux ou dans les autres media d'une fausse information, en vue de nuire à une personne et/ou d'influencer les récepteurs.

VIE PROFESSIONNELLE TENDUE ET CHÔMAGE ACCRU

Le niveau de vie des habitants de la région Occitanie, déjà l'un des moins élevés de France, s'est encore globalement dégradé. Le taux de chômage dépasse les taux de la plupart des régions françaises. La durée du chômage, du fait de son coût et de ses conséquences, a compromis, pour une part croissante de la population, les revenus de retraite.

Il y a des inégalités majeures, entre territoires et chez les habitants d'un même territoire. La part de la population en situation de précarité est croissante, du fait de la dégradation de la situation économique générale, aggravée dans notre région par un niveau d'éducation insuffisant et une absence d'attractivité économique.

Comme au niveau mondial et français, la proportion des classes moyennes a cessé de croître et s'est même amenuisée. Ce phénomène est plus marqué dans certains territoires.

Les contraintes croissantes de mobilité privent d'emplois nombre de chômeurs. L'économie sociale et solidaire, interface entre le marché et la société, voit diminuer son impact sur la genèse de nouveaux équilibres d'un territoire régional confronté à la dégradation des conditions économiques.

En France, la part des achats à distance a fait diminuer drastiquement le nombre et la diversité des commerces de proximité, si l'on excepte quelques niches, et a favorisé de grands groupes internationaux en situation de monopole.

L'insécurité dans l'emploi s'est accrue, car les entreprises françaises sont très vulnérables. Leurs efforts d'adaptation utilisent préférentiellement l'emploi comme variable d'ajustement ainsi que l'augmentation d'exigences et de contraintes pour les salariés précarisés. Les modes de vie sont de plus en plus « stressants » pour ceux qui travaillent du fait de l'augmentation des rythmes professionnels, mais aussi pour ceux qui sont au chômage, du fait de l'angoisse de voir cette situation perdurer.

Les organisations syndicales se sont encore affaiblies, par défaut d'adaptation aux nouvelles données sociales et économiques et par désaffection des salariés et des employeurs. Il en résulte une absence de pacte social, une raréfaction des conventions, et la survenue de conflits aigus, parfois violents, suscitant des réactions éphémères et brutales des salariés et des responsables politiques.

En raison d'un manque d'adhésion au contrat social, il y a une diminution des accords négociés, informels ou formalisés, pour régler les échanges et permettre leur évolution. Ainsi constate-t-on la judiciarisation des rapports sociaux, économiques et sociétaux, seuls moyens, à efficacité limitée voire illusoire, pour garantir le droit des personnes, ou à l'inverse, une utilisation excessive et paralysante du principe de précaution.

SUBIR ET NON AGIR

Les perceptions négatives sur l'évolution de la société française, en comparaison avec les autres pays se sont aggravées par l'impression de n'être pour rien dans les décisions politiques et économiques, de devoir subir au lieu de pouvoir agir.

Les risques d'aliénations des individus peuvent être amplifiés par des systèmes de décisions fondés sur le « Dataïsme » (algorithmique) et non sur leur capacité de réflexion autonome.

L'affaiblissement du degré de confiance des Français en eux-mêmes et pour leur avenir et celui de leurs enfants rend difficile leur adhésion à un projet commun et fait obstacle à leurs initiatives.

La famille demeurée pendant longtemps ce qui comptait le plus pour l'ensemble des Français le reste dans l'idéal et dans l'espoir de ceux-ci, mais elle a du mal à être la base d'échanges avec le reste de la société, par repli excessif, ou par son éclatement.

Les aspirations individuelles et les aspirations sociales divergent considérablement quant à leurs objectifs. La culture de la concurrence, de l'envie et de l'individualisme a pris le pas sur la qualité des relations sociales, le travail en groupe et la solidarité dans l'école et l'université, dans l'entreprise comme dans la vie quotidienne.

En France, la population perçoit son état de santé et de bien-être et le niveau des ressources pour y remédier de façon plus péjorative que dans la plupart des autres pays européens. Ces perceptions sont plus négatives encore chez ceux qui ont un faible niveau d'éducation.

Il existe une distorsion dans le sentiment d'insécurité : paradoxalement celui-ci est au maximum dans les territoires où les violences ne sont pas les plus nombreuses, alors que ce phénomène est moins évoqué dans des quartiers ou des territoires où violence et délinquance se sont banalisées. Cette question de l'insécurité est l'objet de débats politiques ou idéologiques où l'imaginaire prend parfois le pas sur la réalité.

La perception des risques naturels, comme des risques liés à la pollution, n'est pas un objet de consensus, entre des groupes qui y sont très sensibilisés et d'autres qui les contestent, notamment certains acteurs économiques. Cela augmente les divergences entre citoyens, associations, entrepreneurs et décideurs politico-institutionnels. Ces derniers mettent toujours en concurrence les exigences économiques et les postes de travail et les précautions d'environnement qui leur paraissent inconciliables, la solution passant par les rapports de force.

Les habitants de la région ne bénéficient plus d'un cadre et d'une qualité de vie pourtant très attractifs (alimentation, proximité de la nature, de la mer et de la montagne, traditions culturelles et sportives). L'accueil d'entreprises, lorsqu'il se produit, se concentre sur les mêmes territoires métropolitains, sans irrigation des villes moyennes et petites, et du rural.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Les interactions entre les différents processus du champ bio-social sont multiples et incessantes entre les caractéristiques individuelles, telles que les traits biométriques, la santé physique et psychologique, les comportements normaux et pathologiques, et l'ensemble des comportements sociaux. Être et agir dans une société dépendent de l'existence et de la somme des caractéristiques individuelles. Réciproquement, les modes d'organisation sociale et sociétale ont une influence et souvent conditionnent le développement individuel.

Les premiers agents des changements sont les personnes elles-mêmes, avec leurs initiatives et leurs freins, leurs ressources et leurs limites, leur histoire et le sens qu'elles donnent à leur vie.

Les individus sont dépendants de ce qui leur est amené, en positif ou en négatif, par les acteurs d'un « premier cercle » constitué par la famille dont ils héritent biologiquement et culturellement. Suivent les amis et le voisinage. Les actions pour la plupart spontanées et méconnues des acteurs eux-mêmes, s'interpénètrent dans une dynamique complexe.

La diminution quantitative de ces apports comme leur altération qualitative, liées aux modifications péjoratives de la santé et de l'équilibre et de la qualité de vie de chacun, ont des effets négatifs très marqués dans l'enfance, mais aussi tout au long de la vie. Cela est encore plus vrai pour les personnes vulnérables du fait de leur grand âge, de leur précarité ou d'un handicap.

L'évolution négative évoquée ici touche aussi ceux que l'on peut considérer comme des « acteurs du deuxième cercle » qui interviennent directement de façon régulière ou ponctuelle, dans la vie des individus et des groupes. Il s'agit le plus souvent de professionnels, mais aussi de bénévoles associatifs.

Dans la santé et l'action sociale, la justice et la police, les effectifs sont gravement insuffisants, l'apport des compétences initiales est inadéquat, la formation continue n'est pas exigée et les ressources sont insuffisantes pour la prévention, les soins et l'action sociale. On observe une baisse d'attractivité de ces professions. Le phénomène ne touche pas uniquement les professionnels spécialisés dans ces domaines, mais aussi tous ceux qui dans d'autres professions peuvent avoir des effets sur la santé globale : au premier plan les enseignants en formation initiale et continue, les chercheurs de toutes disciplines, les acteurs culturels qui favorisent l'adaptation, l'ouverture d'esprit et la qualité des relations entre groupes sociaux.

Les modalités de la vie quotidienne sont plus difficiles en raison de modifications négatives des échanges autour de la production et de la consommation de biens matériels et culturels et de services : commerces, agents des services publics ou de grandes entreprises, organisation du travail.

L'Etat et les collectivités territoriales ont une responsabilité majeure dans l'insuffisance de réflexion, de réalisation et de régulation de l'ensemble des transports, de l'urbanisme. Les acteurs professionnels du logement ne s'inscrivent pas dans les réflexions collectives avec les associations et les collectivités territoriales.

Les acteurs du « troisième cercle » façonnent l'environnement physique, biologique et humain qui permet les interactions des acteurs de proximité avec les personnes elles-mêmes. Tous les acteurs de tous les champs constituent ce troisième cercle.

La dynamique globale de ces interactions entraîne des changements négatifs dans les capacités d'organisation familiale, pour répondre aux besoins matériels et affectifs de ses membres, en

particulier les plus vulnérables. Il en résulte une dégradation des sentiments de sécurité personnelle et professionnelle, une accentuation du niveau de stress et une peur de l'avenir.

Les professionnels de santé et de l'action sociale, de la justice et de la police, des services publics en général ont une efficacité diminuée par le cumul de plusieurs facteurs :

- Insuffisance des moyens financiers qui leur sont alloués à cause de la baisse des revenus économiques et de l'inadéquation des arbitrages politiques et de l'opinion.
- Obsolescence du mode d'organisation des pratiques sur l'ensemble des territoires et des décisions politico-institutionnelles qui y président.
- Insuffisance de la réflexion, du travail en commun et des actions pour les modes d'organisation de la vie sociale, par les acteurs de l'urbanisme et de l'habitat, de la vie économique et du travail.

Les décideurs politico-institutionnels ont une forte responsabilité à la fois sur la nature de leurs choix de court-terme ou clientélistes, sur leur incapacité à travailler ensemble aux différents niveaux territoriaux et aussi à utiliser les compétences des spécialistes et chercheurs et à susciter confiance et consensus démocratique.

L'influence des différents médias à tous les niveaux d'acteurs est affaiblie, du fait de leur soumission aux contraintes économiques.

La dynamique associative est inégale selon les territoires, inconstante, soumise à des groupes de pression aux objectifs mal identifiés voire masqués et à des conflits d'intérêts, avec des insuffisances dans tous les secteurs, en particulier pour l'éducation, la culture et les loisirs, mais aussi pour l'environnement et les pratiques citoyennes.

7. CULTURE – SPORT

Le rôle de la culture et du sport dans la qualité de vie, dans le renforcement du lien social, dans l'intégration et dans le civisme qu'ils favorisent est négligé. Ils apparaissent comme des éléments optionnels ne légitimant pas des décisions politiques en leur sens. Ils sont considérés sous l'angle exclusif des dépenses et leur rôle de moteur économique est méconnu.

Les échanges entre régions et entre pays se sont réduits

CULTURE

UNE FRANCE DÉPENDANTE

La France n'a pas su prendre sa place dans le développement des techniques de l'information et de la communication (TIC), et elle est dépendante des grands monopoles internationaux axés sur les gains économiques exclusifs. Les libertés individuelles et la diversité des contenus sont diminuées. Les conséquences environnementales en termes de consommation d'énergie et de production de déchets ne sont pas prises en compte.

Les ressources financières mises à disposition du développement culturel ont diminué, autant celles qui viennent des pouvoirs publics que du mécénat d'entreprises. Les appels aux financements participatifs trouvent vite leurs limites, rendant aléatoires le succès et la durée des initiatives culturelles.

L'image culturelle de la France s'est affaiblie dans la plupart des domaines, autant dans le cinéma et l'audiovisuel, que dans la littérature et dans les spectacles vivants avec moins de diffusion nationale et internationale. L'attractivité touristique s'en trouve diminuée.

La culture est difficile d'accès. Elle est réservée à une minorité privilégiée par l'héritage culturel et les moyens financiers. C'est particulièrement net dans certains quartiers urbains défavorisés et dans les territoires éloignés des métropoles ou des grands sites touristiques.

L'ensemble de ces insuffisances et inégalités ne permet pas que la culture soit l'instrument d'un renforcement de l'appartenance à la communauté nationale. On observe de même un refus de toute nouveauté, ainsi que les apports d'autres cultures.

LA LANGUE FRANÇAISE EN DECLIN

La langue française a perdu en termes de qualité et de capacités d'adaptation aux besoins nouveaux. Son statut de langue internationale n'est plus une réalité dans les domaines scientifiques, politique et diplomatique et dans les échanges sportifs. Dans les universités, de plus en plus d'enseignements sont donnés en anglais. Une part importante des élites abandonne le français dans les usages professionnels ou culturels, phénomène accru dans les milieux politiques, technocratiques et médiatiques, réservant son usage aux moments privés ou pour être compris des personnes moins éduquées. En contraste, on assiste à une crispation d'une partie de la population sur la conservation de sa langue comme un objet fixé, sans évolution lexicale ou syntaxique, sans enrichissement. L'usage des langues régionales et leur enseignement sont perçus soit comme un objet folklorique sans réelle valeur, soit comme une menace pour la langue nationale dans la mesure où celle-ci est menacée dans son hégémonie.

Plusieurs pays francophones africains n'ont plus le français comme langue nationale et y ont substitué d'autres langues internationales. Il en résulte une diminution du nombre des francophones et une spirale de déclin.

INEGALITÉS CULTURELLES EN OCCITANIE

En Occitanie où le revenu moyen reste l'un des plus bas de France, les inégalités d'accès à la culture sont encore plus marquées et beaucoup de ceux qui en sont exclus n'en ressentent plus le besoin. Les pressions de l'opinion ne s'exercent plus pour obtenir ce droit à la culture. Les animateurs culturels, destinés à favoriser la culture pour tous, n'apparaissent plus nécessaires.

La désorganisation des structures d'éducation artistique entraîne la baisse de la qualité de la formation. Il existe un cloisonnement et une concurrence délétère entre les professionnels des différentes expressions culturelles. Les universités ne favorisent pas l'accès des habitants de la région à la culture artistique et scientifique.

Les associations œuvrant dans le domaine culturel rencontrent de grandes difficultés, car leurs moyens sont affaiblis, mais aussi du fait de la diminution des acteurs bénévoles. Elles sont submergées par des contrôles bureaucratiques effectués par un grand nombre d'interlocuteurs, auxquels elles s'adressent dans la quête de subsides. La précarité de leurs ressources ne leur permet pas d'engager des acteurs professionnels de qualité avec des programmes durables.

Le patrimoine régional naturel, matériel et immatériel (culture, biodiversité domestique...) s'est appauvri. Les travaux de conservation et de restauration du patrimoine historique, notamment bâti, sont insuffisants, entraînant des dégradations parfois irréversibles, ce qui contribue à la baisse de l'attractivité touristique de la région.

Les langues régionales, occitan et catalan, périssent du fait d'un enseignement insuffisant dans l'Éducation Nationale, ou dans des structures associatives, et du désintérêt des médias. Leur existence est ignorée ou méprisée par les nouveaux habitants de la région. Ce mépris est intériorisé par les locuteurs naturels qui ne s'en servent plus dans les échanges sociaux de la vie quotidienne.

SPORT

L'ACTIVITÉ SPORTIVE EN BERNE

Le taux des personnes pratiquant de façon régulière des activités physiques et sportives a chuté dans toutes les classes d'âge, particulièrement chez les jeunes et les séniors. Le pourcentage de pratique des femmes, surtout chez les adolescentes, est inférieur à celui des hommes. Il résulte de cet amoindrissement des pratiques une altération de l'état de santé des populations, particulièrement dans les maladies de surcharge telles qu'obésité, diabète, ou maladies cardio-vasculaires, et une majoration des effets du vieillissement.

Pratiquer le sport par plaisir est réservé à une petite minorité privilégiée, qui choisit de le faire de façon individuelle ou dans des clubs à prix d'inscription prohibitifs pour la plupart. Aussi est-on revenu à des modalités que l'on croyait révolues de pratiques entre personnes de la même classe socio-économique et de même niveau d'éducation. Les pratiques communautaristes favorisent également cet entre soi et la séparation des pratiquants selon les sexes.

Dans ce contexte, l'inclusion dans les clubs sportifs de personnes à autonomie réduite reste exceptionnelle. On estime même qu'il ne s'agit pas d'un objectif raisonnable.

DÉGRADATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET SANITAIRE

L'éducation sportive dès l'âge scolaire n'est plus généralisée. Il n'y a pas de collaboration régulière entre les enseignants et les responsables de clubs. L'accent est mis principalement sur l'accroissement des performances, aux dépens de l'épanouissement personnel et de l'esprit d'équipe.

Les enjeux économiques, la professionnalisation des acteurs et de l'organisation des spectacles, le phénomène des bandes chez des supporters aux comportements intolérants et violents, ont pris le pas sur l'émulation sportive et la participation de tous.

Le dopage est la plaie des pratiques sportives, dans beaucoup de sports. Il est malgré tout accepté par une grande partie des spectateurs qui jouissent des performances obtenues. Les politiques de contrôle sont erratiques et toujours en retard sur les nouveautés pharmacologiques ou biologiques. Les jeunes sportifs en sont adeptes dès leur adolescence, y compris au niveau des amateurs. L'encadrement éducatif ou associatif ferme les yeux sur cette réalité et parfois le favorise.

Dans la région, la palette des sports que l'on peut pratiquer s'est réduite et la domination des sports médiatisés et sponsorisés est écrasante. Les équipements sportifs publics sont mal entretenus. Certains territoires en sont dépourvus. Beaucoup d'habitants d'Occitanie sont tenus, pour des raisons économiques à l'écart de la pratique de loisirs sportifs de plein air sur le littoral ou en montagne.

Cette évolution est un facteur limitant de l'attractivité régionale, et la diminution du nombre de sportifs de haut niveau par rapport aux autres régions en est un signe.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Les acteurs culturels ont un rôle direct dans cette diminution de la place de la culture dans la société, puisqu'on attend d'eux des actions et des compétences qui leur permettent, en synergie avec les familles, à la fois la transmission de l'héritage et la créativité à tous les milieux.

Les professionnels de l'éducation sont aussi au premier plan dans l'éveil de l'appétit de chacun pour la culture, dans la formation des goûts et l'ouverture d'esprit à l'accueil du nouveau et du différent. La moindre qualité de leur formation, la diminution de leurs effectifs et les difficultés à adapter leur projet pédagogique aux besoins des enfants comme des jeunes et des adultes en formation ne leur permettent pas d'exercer leur rôle de passeur de culture. Leurs actions ne sont pas suffisantes pour transmettre aux jeunes générations et aux nouveaux arrivants le goût et les capacités d'une langue française de qualité.

Les professionnels de l'éducation ont aussi un rôle dans la transmission, la diffusion et les évolutions des techniques d'information et de communication. Dans ce domaine, la stimulation que l'on attend de la recherche et des entreprises innovantes manque gravement.

Tous ces acteurs de premier plan que sont les professionnels de la culture, de l'éducation et de la recherche sont en grande partie dépendants des politiques de l'Etat et des collectivités territoriales. Ceci est vrai pour les ressources financières insuffisantes, mais aussi pour le manque de cohérence et de continuité des politiques. Les décideurs politiques quant à eux sont limités par les ressources qu'autorise le niveau global de l'économie et par les pressions de l'opinion publique et des médias qui se détournent progressivement d'une exigence d'une culture de qualité.

Il en est de même pour les pratiques physiques et sportives. Les premiers acteurs sont bien les responsables associatifs et les professionnels du sport : éducateurs sportifs, professeurs d'éducation physique, entraîneurs. Les sportifs de haut niveau et professionnels voient leur aura s'affaiblir et ne stimulent plus de nouveaux adeptes.

L'ensemble des professionnels de l'éducation et de la santé ne donne pas assez d'importance au sport et à la pratique sportive pour développer l'esprit sportif et la santé par le sport. Leur action est insuffisante pour prévenir et guérir le dopage.

Ces acteurs directs du sport sont soumis aux aléas des politiques, mais aussi à l'insuffisance de gouvernance dans les structures sportives, aux sélections des pratiques par les exigences économiques et de marchandisation.

En Occitanie, les acteurs régionaux, politiques, associatifs, éducatifs ne se servent pas des atouts régionaux de l'environnement et des équipements pour maintenir un bon niveau des pratiques physiques et sportives par rapport aux autres régions.

8. FORMATION ET RECHERCHE

UN SYSTEME ÉDUCATIF EN PANNE

Dans un contexte de difficultés économiques durables, le système éducatif, dans l'ensemble de ses composantes, de la maternelle à l'université, ainsi que la recherche ne sont plus considérés comme prioritaires ; les recrutements, les constructions et les réhabilitations de bâtiments sont ralentis ou sont même stoppés.

Les réformes pédagogiques sont toujours incomplètes ou remises à plus tard, faute de crédits disponibles mais aussi suite à des débats idéologiques et à l'absence d'évaluation.

Cette désorganisation touche l'ensemble du système public de formation, qui perd en qualité et ne permet pas la réussite de la majorité des enfants.

Les familles qui en ont les moyens privilégient les établissements publics de haut niveau ou privés sous contrat et même hors contrat. Ce sont des établissements élitistes, confessionnels, linguistiques ou bien qui pratiquent des pédagogies alternatives (type Montessori ou Freinet).

En raison d'un urbanisme mal conçu, les cartes scolaires sont impuissantes à régler le problème de la mixité sociale des élèves. Il est difficile également à affecter des professeurs de qualité dans les quartiers sensibles. On constate en conséquence une augmentation considérable des sorties du système scolaire sans qualification.

Les risques de chômage pour ces jeunes sont alors très élevés. Ils ne peuvent alors s'insérer dans la société.

AFFAIBLISSEMENT DE L'UNIVERSITÉ ET DE LA RECHERCHE

De nombreux universitaires et chercheurs se démotivent ; certains, sollicités choisissent des postes à l'étranger où ils disposent de davantage de moyens. Ils sont attirés par de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires.

Les performances des universités en matière de formation et de recherche stagnent dans toutes les disciplines. Tout cela entraîne une place médiocre dans les classements internationaux. La faiblesse du dossier scientifique de ces universités les empêche d'être retenues dans les appels d'offres européens. Par ailleurs, la recherche est pénalisée dans certains domaines, faute de régulation par des accords internationaux. C'est le cas, par exemple, pour ce qui concerne les travaux sur le trans-humanisme, certains pays acceptant des interventions qui améliorent la rentabilité des individus, d'autres hésitant ou refusant de s'engager dans cette voie.

Les universités, faute de moyens financiers nécessaires, ont renoncé à mettre en place l'enseignement en ligne accessible à un plus grand nombre d'étudiants salariés. Ces MOOCs (cours en ligne ouvert aux masses) auraient favorisé l'influence des universités françaises dans le monde.

Les étudiants délaissent les formations scientifiques et techniques dont les métiers sont mal rémunérés, au profit de filières économiques débouchant sur des métiers plus gratifiants financièrement (écoles de commerce, banque,...).

Les classes sociales paupérisées n'accèdent plus à l'université, qui voit ses effectifs diminuer fortement, ce qui accroît encore les inégalités éducatives. Nous sommes loin de l'objectif de 50 % d'une classe d'âge à l'université.

La dégradation des conditions d'éducation et d'enseignement en France conduit à un appauvrissement général du niveau de la population.

EN OCCITANIE, UNE RÉGRESSION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

En Occitanie, on constate une régression quantitative et qualitative des pôles université-recherche, à la suite de l'assèchement des crédits et des difficultés d'organisation. Cela conduit au départ de chercheurs de haut niveau à l'étranger et à la diminution du nombre de chercheurs étrangers dans les laboratoires français.

Certains laboratoires disparaissent ou réduisent le nombre de leurs chercheurs (environnement, agriculture, eau, santé, etc.), en particulier dans les thématiques délaissées ou jugées non prioritaires. Ils ne bénéficient plus de crédits européens, ni de ceux des fondations ou même de financements internationaux privés, car ils n'entrent plus dans les critères d'attribution internationaux.

La recherche privée stagne. La stratégie d'innovation axée sur les pôles de compétitivité n'a pas donné les résultats attendus et n'a pu suppléer le désinvestissement constaté en recherche publique. Les PME/PMI/ETI pâtissent de cette situation.

Des sites universitaires régionaux, hors de Montpellier et de Toulouse disparaissent, car les crédits sont recentrés sur les universités des métropoles.

Les sorties sans qualification des systèmes scolaire ou universitaire se sont amplifiées en Occitanie, faute d'investissement et de professeurs bien formés, ce qui a accru le nombre de chômeurs.

L'apprentissage en région connaît des difficultés majeures avec l'instauration d'un cercle vicieux d'inadéquation entre les attentes des jeunes et celles des employeurs-formateurs. Cette inadéquation est d'autant plus marquée que l'encadrement par le système scolaire et par l'éducation familiale est insuffisant.

On assiste au naufrage de l'apprentissage en région. Les entreprises ont réduit leur effectif salarié, et les aides à la formation par l'apprentissage ont fortement diminué, n'incitant pas au recrutement de nouveaux apprentis.

Les formations professionnelles initiales du service public de formation (CFA, lycées techniques et professionnels) maintiennent l'offre existante, mais les débouchés pour leurs élèves sont plus rares. En conséquence, les diplômes sont dévalués.

La formation professionnelle continue est tributaire d'un des intérêts croissants de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences), ce qui ne permet pas d'anticiper sur les emplois qui vont disparaître et sur ceux qui vont apparaître.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

L'Etat et l'ensemble des collectivités n'ont pas réussi à unifier leurs actions et leurs stratégies pour enrayer l'augmentation des sorties sans qualification des jeunes et du chômage.

La disparité de la fiscalité entre les communes a diminué leurs capacités à accompagner les efforts pédagogiques des équipes enseignantes (équipement informatique, intervenants extérieurs à l'école, séjours linguistiques, aide aux devoirs, etc.).

Les unités de recherche ont perdu les meilleurs chercheurs, qui ont trouvé à l'étranger de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires. Elles font moins de transferts technologiques en direction des petites et moyennes entreprises. La qualité de la production s'en ressent. Ces entreprises perdent des marchés à l'exportation.

Les universités de Toulouse et de Montpellier se replient sur leurs sites propres et délaissent ou ferment leurs antennes dans les villes moyennes, accroissant ainsi le déséquilibre territorial. L'Etat et les collectivités territoriales, du fait de l'effondrement de l'économie et des choix politiques, se désengagent de l'Education et de l'Université. Parallèlement le partenariat entreprise / éducation-formation-recherche se distend.

De plus, l'augmentation de la précarité de la population a pour conséquence une diminution de l'efficacité du système éducatif et en particulier de son accessibilité, les problèmes sont accrus par les disparités territoriales d'implantation des sites universitaires.

9. OUVERTURE INTERNATIONALE

LE REPLI

Les excès de la mondialisation ont provoqué des replis, ce qui a réduit dans plusieurs grands Etats les ouvertures, les échanges, les partenariats. Les organismes mondiaux de coopération et de régulation ont disparu ou ont perdu de leur influence, rendant de plus en plus délicate la résolution des crises et favorisant la multiplication des conflits à l'échelle planétaire.

A l'idée de gouvernance mondiale a succédé la pratique des alliances et des coalitions de circonstance entre pays dominés par des courants nationalistes.

Cette problématique se double du développement de conflits liés aux questions environnementales, religieuses et mafieuses. Le crime organisé pèse sur ce qui subsiste des échanges internationaux. Certaines zones géographiques sont particulièrement touchées par ce phénomène. Les échanges entre civilisations et cultures ont fait place à des confrontations, sources parfois de conflits armés. Dans beaucoup de cultures et de religions, les intégrismes ont pris le pas sur la tolérance.

Malgré quelques atouts qu'elle conserve dans les domaines diplomatiques et militaires, la France, affaiblie économiquement et politiquement, voit son influence diminuer encore en Europe et dans le monde.

LA RÉGRESSION DES ÉCHANGES ET DE L'ATTRACTIVITÉ

La régression internationale et nationale est également marquée en Occitanie. Les répercussions sont multisectorielles. Elles touchent, en particulier l'aéronautique et le spatial, la pharmacie, l'agro-alimentaire. Les conséquences se déclinent au plan économique et par extension au niveau des ressources des collectivités territoriales, donc des services et des aides sociales notamment.

Autre répercussion notable de la conjoncture internationale dégradée : la baisse des échanges avec nos voisins de la péninsule ibérique et du bassin méditerranéen.

L'évolution de la Catalogne du sud a complexifié les relations avec l'Etat espagnol, cette zone étant un partenaire naturel et traditionnel de la région. Avec difficulté, un nouvel organisme de coopération a été créé.

Dans ce contexte global de tensions et d'incertitudes, les deux Métropoles régionales, Montpellier et Toulouse, perdent leur dynamisme et leur pouvoir d'attractivité, avec naturellement des retombées négatives sur leurs zones d'influence.

Autre effet de cette situation dégradée : la baisse des moyens au niveau de la recherche et des universités qui ne rayonnent plus au-delà de nos frontières. Quant aux étudiants, ils se dirigent vers des contrées « plus clémentes », en particulier au plan financier.

Le renoncement à la construction de lignes à grande vitesse Toulouse/Bordeaux et Montpellier/Perpignan handicape le développement des relations économiques et humaines

avec les grandes régions voisines, ainsi qu'en direction de l'Île-de-France, de la Côte d'Azur, de l'Italie côté méditerranée, de la vallée du Rhône et au-delà vers la Suisse et l'Allemagne.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

L'ouverture internationale est totalement dépendante du contexte mondial. Les tensions et les désordres constatés sur la planète, tant au plan économique et social, qu'au niveau militaire, mettent en cause les fondements du développement et de la croissance.

L'influence diminuée des organisations internationales freine toute coopération productive au niveau des Etats, comme des institutions et des entreprises.

Cette situation est largement perceptible au plan continental. Réduite dans son périmètre, comme dans ses objectifs et ses capacités, l'Union Européenne n'apporte plus qu'un maigre soutien à la réalisation de projets d'infrastructures, de recherche, de valorisation industrielle, de préservation de l'environnement... Cela réduit considérablement les partenariats autrefois engagés et réduit très notablement les possibilités d'action des Régions qui ne bénéficient plus de l'effet de levier que procuraient antérieurement les politiques européennes.

L'inachèvement des lignes ferroviaires à grande vitesse jusqu'à Barcelone est un obstacle majeur au développement des échanges avec la péninsule ibérique.

En Occitanie, ce sont donc les grands secteurs industriels (aéronautique, spatial, santé...), les laboratoires de recherche et la réalisation d'infrastructures qui sont directement touchés. Sans oublier une autre conséquence préjudiciable : la baisse générale des revenus en France et dans les pays voisins impacte d'une manière très négative le tourisme, autrefois l'un des secteurs les plus dynamiques de la région.

SCÉNARIO « NOUVELLES CONVERGENCES, DEVELOPPEMENT, INNOVATION, ENVIRONNEMENT ET RECOMPOSITIONS TERRITORIALES »

Dans le scénario Nouvelles Convergences, l'ensemble des acteurs prennent conscience de la nécessaire solidarité entre eux pour faire face aux grands enjeux du développement durable du territoire.

CONTEXTE :

Ce scénario a une vocation normative et stratégique. Il est fondé sur des orientations majeures qui pourraient rassembler une majorité des décideurs de la nouvelle région :

1. Meilleur équilibre entre les différents territoires, métropoles, villes moyennes et petites, et espaces ruraux, facilité par la qualité des infrastructures.
2. Importance croissante de la prise en compte des enjeux environnementaux.
3. Développement des innovations techniques, organisationnelles, sociétales... comme facteurs de symbiose entre les enjeux économiques, sociaux, de santé, environnementaux et territoriaux.
4. Modification des comportements de consommation (qualité, durabilité, proximité, économie collaborative, processus anti-gaspillage, recyclage,...)
5. Renouvellement des équipements et des pratiques pédagogiques à tous les niveaux d'enseignement et de formation.
6. Nette régression des taux de précarité et de chômage.
7. Politique d'intégration des nouveaux arrivants et de renforcement de la cohésion sociale.
8. Importance accrue des pratiques culturelles et sportives.
9. Amélioration de la qualité de vie dans toutes ses composantes.

1. ORGANISATION TERRITORIALE / INFRASTRUCTURES

Pour mieux maîtriser son devenir et appuyer son renouveau, l'Union Européenne a mis l'accent sur le développement de régions plus équilibrées et plus fortes. Cela s'est traduit par un engagement financier qui a contribué à résorber des retards là où cela était nécessaire et à accroître la prospérité de territoires disposant d'atouts conséquents.

Cet effort européen a été accompagné au plan national par l'achèvement de la politique de décentralisation qui était demeurée au milieu du gué. Cela s'est traduit par une clarification des compétences, une simplification du millefeuille territorial et une augmentation des ressources, ce qui a permis aux régions hexagonales de relever la comparaison avec leurs grandes voisines européennes.

LA DYNAMIQUE DES MÉTROPOLES ET UNE DIVERSITÉ TERRITORIALE ENCORE MARQUÉE

La réussite des Régions doit aussi à la dynamique des Métropoles, qui fonctionnent en réseau avec leur environnement ; elles créent des synergies nouvelles, avec pour effet des retombées bénéfiques pour les autres agglomérations et dans une moindre mesure pour les secteurs davantage empreints de ruralité. Ces derniers, grâce à la qualité des réseaux de communication matérielle et immatérielle, ont un accès amélioré aux services (santé, administrations, culture...).

Dès lors, malgré des difficultés qui subsistent dans certains espaces, notamment périurbains ou très excentrés, il existe un meilleur équilibre territorial, plus particulièrement entre les Métropoles et les autres villes, et l'extension urbaine est contrôlée.

Du fait de sa progression démographique ancienne et continue, de son dynamisme économique et de son environnement géographique privilégié, l'Occitanie demeure toujours aussi attractive. Elle améliore sa position dans le classement des régions d'Europe, ce qui n'efface pas sa personnalité.

L'Occitanie reste une terre de contrastes où les grandes aires urbaines métropolitaines, pleinement empreintes de modernisme, côtoient des zones périurbaines encore en devenir, d'anciens bassins industriels qui ne retrouvent que très progressivement un nouveau dynamisme sur des bases nouvelles et des contrées encore profondément rurales. A cet égard, la volonté politique de l'État et de la Région a permis, notamment au travers des schémas régionaux, un rééquilibrage de la dynamique de développement au profit des territoires périphériques et ruraux.

Les bassins de vie quotidienne se sont reformatés en conséquence avec : un afflux de populations de jeunes, diplômés et non diplômés, vers les métropoles ; une concentration de retraités vers les zones littorales ou les plus agréables au plan climatique et au niveau environnemental ; l'émergence de nouveaux habitants dans les campagnes qui gomme encore un peu plus la traditionnelle différence entre citadins et ruraux.

HARMONIE, COOPÉRATION ET SYNERGIES

De cet ensemble a priori hétéroclite se dégage cependant une certaine harmonie, car les frontières entre les bassins de vie ne sont plus du tout hermétiques, du fait de la croissance de la mobilité, du plus haut niveau culturel des populations, du maintien des services en zone rurale, et de la généralisation des circuits courts, au plan productif et au niveau de la consommation sous ses différentes formes.

Cela est illustré par les coopérations et synergies qui se construisent entre les grands centres et leur arrière-pays, comme le démontre l'exemple de la relation entre la métropole montpelliéraine et le Haut-Languedoc.

Forte de son environnement naturel et de son patrimoine historique, l'Occitanie tire habilement parti de ses atouts qui contribuent à fixer sur son territoire toutes sortes de populations séduites par cet environnement qu'elles ne veulent plus quitter. Pour ces mêmes raisons, la région attire également un nombre croissant de touristes, non seulement sur le littoral mais aussi dans ses nombreux grands sites et lieux de villégiature. L'Occitanie a su valoriser son potentiel immobilier et la plupart de ses friches industrielles dont l'intérêt avait été trop longtemps négligé.

UN NOUVEL ÉQUILIBRE

A noter que le nouvel équilibre de la région a été également obtenu grâce à la complémentarité économique, administrative, et politique établie entre les deux Métropoles, Toulouse et Montpellier. Certaines villes intermédiaires, comme Carcassonne, Albi, Castres ou Narbonne, ont su, du fait de leur position géographique médiane, profiter des flux nouveaux créés au sein du vaste territoire régional.

La nouvelle organisation territoriale n'a pas produit un système centralisé, mais a amené un partage qui profite à chacune de ses composantes. La complémentarité a d'autant plus aisément supplanté la concurrence que l'espace s'est reconstitué plus harmonieusement grâce aux synergies entre les différents échelons d'administration et aux réseaux conçus selon des objectifs reposant sur des intérêts communs. La Région joue désormais pleinement son rôle de facilitateur et de catalyseur en matière d'aménagement du territoire.

LA MAÎTRISE DU FONCIER

La maîtrise foncière demeure un enjeu pour le développement économique et environnemental de la Région Occitanie. Le foncier reste la pierre angulaire de l'action des territoires en matière de développement économique, des infrastructures, du logement, de valorisation patrimoniale et environnementale.

La Région œuvre à la maîtrise des coûts du foncier avec l'Etablissement Public Foncier Régional. Ce dernier a permis de constituer des réserves foncières permettant de réaliser des projets d'envergure sans surcoût et de préserver des sites remarquables, des espaces boisés ouverts et agricoles.

L'EPFR s'articule avec les actions des Etablissements Publics Fonciers Locaux. EPFR et EPFL œuvrent ensemble contre la spéculation foncière et la maîtrise du développement territorial par les acteurs locaux.

Les réserves foncières sont rétrocédées en toute transparence. Les réserves foncières donnent aux acteurs socio-économiques le temps de la réflexion pour construire des projets au service des territoires et des habitants de la Région Occitanie.

L'EPFR et les EPFL travaillent de concert avec la SAFER permettant ainsi la maîtrise des espaces agricoles et naturels, en évitant leur trop grande consommation par l'urbanisation. Une instance régionale est créée par la Région réunissant l'EPFR, les EPFL, le Conservatoire du littoral et la SAFER pour échanger sur les enjeux et les orientations de la région, en cohérence avec le SRADDET.

UNE MIXITÉ SOCIALE ACCRUE

En France, et de façon plus marquée en Occitanie, une politique concertée et coordonnée d'aménagement du territoire a maintenu la qualité du cadre de vie. Les politiques de réhabilitation des centres urbains se sont poursuivies, avec un maintien de commerces et de lieux de sociabilité, ainsi qu'une restauration du patrimoine. Certains habitants à revenus moyens ou élevés y résident désormais, entrant dans un cercle vertueux d'attractivité et permettant la mixité sociale. Les conditions de sécurité se sont suffisamment améliorées pour que soient rares la constitution d'isolats hyper-sécurisés pour les populations favorisées. Le même phénomène de mixité sociale s'est confirmé dans les métropoles ou les communes périurbaines où la dichotomie quartiers/communes riches versus quartiers/communes pauvres est fortement atténuée. Les zones marginalisées où accès aux services publics, droits et sécurité ne sont pas normalement assurés, sont devenues rares et font l'objet d'efforts majeurs en faveur de leur réhabilitation. Il en est de même pour certains territoires ruraux dont le délaissement avait entraîné les mêmes caractéristiques liées à l'isolement.

UNE MOBILITÉ ET UNE ACCESSIBILITÉ AMÉLIORÉES

Après les années de crise du début du XXIème siècle, l'Union Européenne a repris une vigueur qui a permis de renforcer les liens entre les territoires la composant, grâce à la relance des investissements au niveau des infrastructures. Les choix ont été respectueux des principes d'équilibre des territoires, de respect des critères de développement durable et de valorisation des progrès techniques et technologiques.

Les schémas européens ainsi mis en œuvre ont porté sur l'ensemble des infrastructures routières, ferroviaires et maritimes. Ont été inclus notamment : le ferroutage et le merroutage. Les réseaux routiers et autoroutiers sont équipés de systèmes électroniques et énergétiques qui autorisent la circulation de véhicules mains libres et autonomes.

Les services satellitaires (GPS, géolocalisation, météo...) améliorent la mobilité. La transmission des données et des informations favorise la fluidité de la circulation et la sécurité.

Ces services satellitaires, relayés par les réseaux numériques, ont également des effets positifs sur la vie quotidienne, en matière de télémédecine, de télésurveillance, de télétravail... De nouveaux modes de transports logistiques sont apparus avec l'utilisation de drones et de dirigeables. Les recherches menées par des grands groupes industriels, Airbus en premier lieu, aboutissent à l'apparition des premiers véhicules automobiles hybrides sol/air.

LA RÉALISATION DE GRANDES INFRASTRUCTURES

Au plan régional, la réalisation de grandes infrastructures attendues (les nouvelles lignes à grande vitesse, Bordeaux/Toulouse, Montpellier/Perpignan, Toulouse/Narbonne) n'a pas pénalisé la mise à niveau et la modernisation du réseau TER et de son complément les Inter-cités. La complémentarité entre ces différents trains a rendu les liaisons entre les métropoles, les grandes et petites villes de la région beaucoup plus aisées, redonnant des parts de marché au transport ferroviaire. Les effets sont perceptibles, non seulement pour le trafic des voyageurs, mais également pour le fret. Conséquence : l'économie et l'environnement profitent des nouvelles performances de ce mode de déplacement sûr et peu polluant.

L'attractivité des transports interurbains est relayée par celle des transports urbains, les investissements impulsés par les collectivités locales ayant conduit à la réalisation et à l'extension des réseaux de métro (à Toulouse), de tramway (à Toulouse et Montpellier), de bus à haut niveau de service dans les autres grandes villes, de bus classiques, sans oublier les modes innovants (téléphérique urbain) et les modes doux (marche, vélo).

DÉSENCLAVEMENT, UN OBJECTIF ATTEINT

La congestion des grands centres urbains a été sensiblement atténuée grâce des investissements dans les infrastructures assurant la cohérence entre l'urbanisme et les transports. Se développent aussi de nouvelles pratiques de mobilité, comme le covoiturage, l'auto-partage, les taxis collectifs, etc. L'extension de ces pratiques a eu également pour effet de proposer une alternative beaucoup plus économique à des systèmes comme les Transports à la Demande (TAD) au coût d'exploitation élevé.

En vertu du principe de complémentarité des modes de transport et de la nécessité de maîtriser la gestion des différents flux de circulation (local, régional, transit...), le maillage des autoroutes et voies rapides a été complété. Certaines réalisations ont été également engagées pour assurer l'équilibre du territoire régional, afin de concrétiser l'objectif de désenclavement.

L'ensemble du territoire est par ailleurs désormais couvert par les réseaux (fixe et mobile) à haut débit, voire à très haut débit (généralisation de la fibre optique), ce qui a fait disparaître les zones blanches.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

L'aménagement du territoire et son développement sont très directement dépendants des instances qui nous gouvernent au plan national, comme au plan local, sans oublier le niveau européen. Ce dernier est souvent l'élément déclencheur pour la réalisation d'un projet, car il peut apporter la clé du financement.

Les progrès accomplis résultent donc tout d'abord de l'efficacité produite par la bonne complémentarité entre les décideurs publics, ce qui a permis de réaliser les infrastructures de communications matérielles et immatérielles ayant conduit à un meilleur équilibre du territoire.

Cette efficacité provient également de la mise en œuvre des schémas d'aménagement prescriptifs qui ont apporté davantage d'harmonie et de cohérence dans l'organisation territoriale. Dans ce

cadre, les frontières entre les différents espaces (urbain, péri-urbain, rural) ne sont plus les marqueurs d'inégalités préjudiciables.

Le dynamisme des deux Métropoles (Montpellier et Toulouse) se diffuse ainsi à une large échelle. Les retombées positives pour les villes moyennes, y compris les plus éloignées, sont notables.

L'amélioration des infrastructures, grâce à la mise en place d'une coordination entre les différentes autorités de tutelle, a facilité les échanges. De la sorte, les zones excentrées de la région ne sont plus des impasses, car elles ont organisé des relations fructueuses avec leurs voisines. Au plan des liaisons nationales, la poursuite de la construction des lignes à grande vitesse (Bordeaux/Toulouse, Toulouse/Narbonne, Montpellier/Perpignan) a été favorisée par des montages financiers créatifs intégrant de nouvelles formes positives de partenariat public/privé et de taxes immobilières. Cela a permis à la région de ne plus être un cul-de-sac ferroviaire.

Ces interventions n'ont également été rendues possibles que par le choix clair des pouvoirs publics de jouer la carte de la complémentarité et d'effacer toute idée de concurrence préjudiciable.

Le désenclavement et le décroisement interne de l'Occitanie sont le fruit d'une parfaite entente entre les élus à différents niveaux, autour des grands projets, avec le soutien des milieux socio-économiques dont l'engagement permet aux réseaux et aux territoires de bien fonctionner.

2. ENVIRONNEMENT

UNE PRISE DE CONSCIENCE

Les sociétés humaines ont pris pleinement conscience de l'importance des effets positifs ou négatifs de leurs activités sur l'environnement. L'effort de recherche est considérable et des consensus sur les effets de telle ou telle modalité des activités humaines sont assez rapidement dégagés. Les résultats sont, sous une forme synthétique, mis à la disposition du grand public dont les préoccupations environnementales progressent très fortement.

Il est devenu habituel d'organiser de vastes concertations autour des projets d'aménagement du territoire et plus largement de développement régional. Elles vont parfois jusqu'à la co-construction. La concertation qui reste difficile et peut conduire à des situations de blocage permet généralement d'aboutir à des décisions qui prennent mieux en compte l'ensemble des enjeux et qui sont plus faciles à mettre en œuvre. L'évaluation est la règle et la gestion des territoires a toujours une dimension adaptative.

Pour chaque activité (aménagement, production agricole ou industrielle...), on cherche à expliciter les effets probables sur l'environnement (et donc sur d'autres activités) et à éviter ou réduire les effets négatifs, voire à générer des effets positifs. Les innovations sociales, organisationnelles et techniques jouent un rôle majeur. Pour être adoptées, ces innovations qui concernent toutes les dimensions de la vie des sociétés (logement, transport, productions agricole et industrielle) doivent faire preuve de leur bonne intégration dans le contexte territorial, de leur innocuité et/ou de leur réversibilité. Ainsi, la géo-ingénierie ⁶ a rencontré de vives oppositions liées à la dimension des interventions et à leur irréversibilité. L'effort de convergence est réalisé du niveau international au niveau local.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ACCEPTÉ ET GENERALISÉ

Au niveau international, des négociations ont permis de limiter les rejets de gaz à effet de serre et les émissions de produits polluants. D'autres négociations ont trait à l'adoption de modèles de développement durable et à la protection de la biodiversité. Les accords qui tiennent compte du niveau de développement de chaque pays et des contraintes ou des opportunités qu'ils rencontrent sont globalement respectés.

Dans le domaine du climat, la réduction des émissions de gaz à effets de serre a été significative. L'élévation de la température globale moyenne devrait ainsi être limitée à deux degrés à la fin du XXIème siècle. De ce fait, la variabilité climatique reste limitée et l'élévation du niveau de la mer devrait se ralentir et, à terme, ne pas dépasser un mètre (10 à 20 cm en 2045).

Grâce à cette relative stabilisation, le cadre des activités humaines n'est pas dramatiquement modifié et les risques liés à la variabilité climatique n'ont pas considérablement augmenté, en particulier grâce à une amélioration des prévisions météorologiques et une meilleure organisation des activités humaines.

⁶ La géo-ingénierie est l'ensemble des techniques qui visent à manipuler et modifier le climat et l'environnement de la Terre en première intention et à grande échelle.

En Occitanie, les risques, qui sont particulièrement importants continuent à augmenter sur le littoral, mais la société s'est organisée de manière concertée pour définir les stratégies à mettre en œuvre localement (retrait et libre évolution du littoral ou travaux de défense). Les conséquences de chaque choix stratégique sont évaluées (*ex-ante* et *ex-post*).

UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES ENJEUX

Plus localement, des modèles de développement permettant une meilleure intégration des enjeux écologiques et une amélioration de la qualité de vie sont conçus de manière participative. La démarche participative contribue à une meilleure information des habitants d'un territoire, à une meilleure connaissance des difficultés qu'ils rencontrent et de leurs attentes et à la prise de conscience de la nécessaire solidarité des acteurs face aux changements environnementaux. Par ailleurs, les enjeux écologiques sont variés en fonction des contextes écologiques, économiques et sociaux régionaux et leur prise en charge gagne à être réalisée de manière pluraliste, en associant autant que possible l'ensemble des parties prenantes.

Les préoccupations environnementales sont intégrées dans les politiques de développement économique (industriel et commercial), des transports et de l'urbanisme. Une planification rigoureuse de l'usage des sols s'est instaurée, avec la prise en compte du triptyque « Eviter, Réduire Compenser ». La planification des aménagements urbains et ruraux a systématiquement intégré les risques environnementaux ce qui a considérablement réduit ces risques.

Les aires métropolitaines de la région se sont engagées dans une politique d'urbanisme novatrice. La densification de l'habitat est systématiquement recherchée, ce qui permet de limiter la longueur et la fréquence des déplacements et facilite donc les modes doux de déplacement et les transports collectifs. De nouvelles organisations sociales (télétravail, covoiturage...) se mettent en place. Elles sont facilitées par l'adoption d'un modèle d'organisation polycentrique : plutôt que de laisser une métropole ou une ville poursuivre une croissance indéfinie, on oriente la croissance démographique vers des villes proches. Il en résulte une urbanisation moins diffuse et un réseau de petites villes qui se densifient progressivement.

UNE MOBILITÉ BEAUCOUP MOINS POLLUANTE

Dans le domaine de la mobilité, l'accent est systématiquement mis sur les transports en commun. Le rail reprend une place plus importante dans les déplacements interurbains. Le ferroutage est utilisé chaque fois que c'est possible. Les moyens doux de transport ont progressé pour tous les déplacements à courte distance et le co-voiturage est la règle pour les autres. L'usage de véhicules électriques, à hydrogène ou hybride, de location remplace pour une part celui de la voiture individuelle. La mise en place des PDE (plans de déplacement d'entreprise) permet la promotion de pratiques telles que le covoiturage ou l'auto-partage. Les problèmes de saturation des accès aux métropoles ne sont plus qu'un mauvais souvenir, l'émission de gaz à effet de serre et de produits polluants en est ainsi nettement réduite.

MAITRISE DES ENERGIES

Dans le domaine de l'énergie, l'investissement dans les démarches de développement durable devient plus important. Cela se traduit surtout dans le secteur de la construction par la recherche d'économie d'énergie avec l'apparition et la diffusion de nouvelles techniques ou de nouveaux matériaux, mais aussi le nouvel emploi de matériaux délaissés (bois, paille,...) et le recyclage. Une réhabilitation systématique des logements pour une meilleure empreinte écologique et la maîtrise

des énergies est mise en œuvre. Elle est associée au développement de la domotique. On accorde aussi une très grande attention à la pollution diffuse des habitations.

Cette recherche d'un développement durable se retrouve dans toutes les implantations industrielles et prend des formes variées (amélioration des rendements énergétiques, du recyclage). Dans le domaine de la production d'énergie, le développement des énergies nouvelles est particulièrement important en Occitanie où l'on bénéficie d'un excellent ensoleillement, de régimes de vent soutenus et de bonnes possibilités d'optimiser l'énergie hydroélectrique (rehaussement des barrages). Enfin, une partie de la production ligneuse est utilisée pour la production d'énergie. Un travail considérable a été réalisé pour combiner de manière optimale la production et l'utilisation de ces ressources. Une partie importante de l'Occitanie a ainsi, grâce au développement des énergies renouvelables, acquis une autonomie énergétique.

LA RÉORGANISATION DES ESPACES

Une gestion éco-systémique de grands territoires urbains a été mise en place. Le passage à des formes d'économie circulaire a débouché sur des solutions profitables à tous avec le développement de marchés de proximité et l'attention portée à la réduction du flux des déchets ou à leur réutilisation. Cette forme d'économie a aidé l'Europe à retrouver une place plus importante dans les domaines des activités industrielles, agricoles et artisanales.

La réorganisation des espaces périurbains a été importante mais doit néanmoins se prolonger : il demeure une très grande inertie de la propriété foncière et des habitudes de vie ; les résultats ne sont pas encore à la hauteur des espérances du fait, en particulier, du poids de l'étalement urbain et de la rurbanisation. Cependant une amélioration est sensible grâce à une périurbanisation désormais encadrée et fortement limitée par toute une série de dispositifs réglementaires (SRADDET, SCoT, interSCoT, PLU et PLUI).

L'instauration concertée de ceintures vertes a contribué à maîtriser la périurbanisation d'une part en développant une agriculture spécifique (principalement biologique maraîchère avec une commercialisation de type AMAP qui fédère les consommateurs autour de la défense de ces espaces agricoles) et, d'autre part, en protégeant les espaces ouverts et en les rendant accessibles à la fréquentation du public (ce qui facilite la mobilisation des habitants pour leur défense). De véritables projets de territoire ont été mis en place dans ces espaces périurbains qui en étaient jusque-là dépourvus. L'utilisation des obligations réelles environnementales est devenue le moyen privilégié de protection des espaces ouverts (agricoles ou naturels) dans le périurbain.

Dans les territoires ruraux, l'objectif a été d'offrir, dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la culture, des services sensiblement équivalents à ceux que l'on trouve en ville ; le recours à toutes les formes d'intervention à distance (télétravail, télé médecine...) a été l'un des moyens d'y parvenir. Une grande attention a aussi été portée à la mobilité avec une organisation souple, plurielle et économique (transports doux, taxis collectifs ou collaboratifs).

L'usage des espaces s'est diversifié avec des usages partagés entre les acteurs du monde rural. Une véritable concertation territoriale incluant une forte dimension participative s'est mise en place. Elle a permis aux ruraux de redevenir acteurs de leur futur.

LA TERRITORIALISATION DE L'AGRICULTURE

L'agriculture est de plus en plus territorialisée, en opposition avec une agriculture de filières. Elle vise la meilleure adaptation possible aux potentialités de production du territoire et aux attentes des consommateurs. Les objectifs de production agricole et de protection de la biodiversité sont de plus en plus considérés comme complémentaires.

L'agriculture multifonctionnelle, en favorisant une occupation diversifiée du sol, a permis une meilleure prise en compte des enjeux écologiques et favorisé le maintien de la biodiversité. Il y a une nette tendance au développement de l'agro-écologie et de l'agriculture biologique.

L'agroforesterie et le sylvo-pastoralisme, qui apportent des réponses pertinentes à la variabilité climatique (réduction de l'érosion du fait de l'interception des précipitations par le feuillage des arbres et d'une meilleure perméabilité du sol du fait de l'augmentation de la teneur en matière organique du sol ; augmentation de la capture du CO₂, stocké durablement dans le sol et dans les parties ligneuses), s'est considérablement développée, en particulier dans la partie méditerranéenne de la région. Le pastoralisme et la récolte de bois énergie ont permis de restreindre la place de la forêt et de maintenir des zones ouvertes qui peuvent servir de coupe-feu ou de zones d'intervention. Les grands incendies n'ont pas augmenté en fréquence et en intensité (même en période de canicule).

En Occitanie, l'instauration d'une collaboration structurée entre la recherche, l'agriculture et l'environnement (pôles de compétitivité agri-éco...) a pour principal objectif de permettre une production de qualité, tout en obtenant une réelle préservation de l'environnement. Elle a permis la diffusion de nouvelles techniques (agro-écologie, irrigation, lutte biologique...) et de nouvelles variétés.

LA RÉSERVE EN EAU ET LA BIODIVERSITÉ

Une gestion économe et rationnelle de la ressource en eau, y compris par la création de nouvelles réserves ou l'augmentation de réserves existantes, là où c'est nécessaire, a permis de maintenir une quantité d'eau dans les rivières et les nappes suffisante pour garantir l'irrigation agricole et la consommation domestique, et la préservation des milieux naturels.

Un consensus a été trouvé pour protéger la biodiversité, les collectivités interviennent activement dans ce domaine en relation avec la nouvelle Agence Régionale de la Biodiversité et les associations de protection de l'environnement. Il s'agit de respecter ou de restaurer les continuités écologiques en favorisant une occupation diversifiée du sol de façon à maintenir un niveau élevé de biodiversité et permettre l'adaptation de la flore et de la faune au changement climatique. Une partie des espèces de la région considérées comme patrimoniales voient néanmoins leurs populations se réduire et disparaître. A l'inverse, des espèces exotiques, en provenance de territoires situés plus au Sud, s'installent. Les stratégies de gestion de la biodiversité doivent s'ajuster à cette nouvelle situation et reconsidérer la façon dont elles abordaient le problème de ces invasions biologiques.

La nouvelle prise en compte de la biodiversité ne se fait pas sur la base de règles législatives s'appliquant à l'ensemble du territoire. Elle est différenciée selon les territoires : une grande attention est portée aux contraintes et aux opportunités locales et on cherche systématiquement à associer l'ensemble des acteurs du territoire. Elle est adaptative et repose sur une pratique systématique de l'évaluation. Les acteurs du monde associatif jouent un rôle important dans la gestion locale de ce bien commun qu'est l'environnement. Dans les parties du territoire les plus

éloignées des métropoles ou des grandes zones de production agricole, cette nouvelle gouvernance est réalisée dans le cadre des parcs naturels régionaux qui ont vu leurs compétences et leurs fonctions renforcées.

La protection des paysages et de leur diversité, de la biodiversité, les politiques de l'eau, la politique patrimoniale, le développement des parcs naturels régionaux et nationaux, rendent la région encore plus attractive.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

L'évolution environnementale de l'Occitanie s'inscrit naturellement dans un mouvement d'ensemble qui repose en premier lieu sur l'élaboration, l'adaptation et la mise en œuvre d'accords internationaux sans lesquels tout effort resterait vain.

Ces accords ont quantifié les efforts à fournir. Ils guident la feuille de route que doivent suivre les différents niveaux d'administration et de gestion des territoires. Mais la réussite de l'accomplissement de ceux-ci est dépendante de la volonté et du dynamisme des acteurs locaux, qu'il s'agisse des collectivités territoriales, des partenaires socio-économiques, des personnes issues des mouvements associatifs ou coopératifs. Une plus large participation des uns et des autres aux prises de décision concernant l'environnement permet une action solidaire qui est seule à être à la mesure des enjeux

L'émergence de « start-ups » et le retour chez les plus jeunes du goût de l'entreprise individuelle ou collective ont permis la traduction sur le terrain des objectifs de développement durable. La prise de conscience générale des enjeux environnementaux a favorisé l'évolution des comportements individuels, les collectivités locales ayant notamment fait les efforts d'investissement nécessaires pour faire progresser l'usage des transports collectifs et des modes doux de déplacement (marche, vélo, etc.).

Enfin, les pouvoirs publics ont tiré les enseignements des catastrophes climatiques passées, en rendant effectives les dispositions réglementaires relatives à la protection et à l'usage des lieux menacés et en mettant en œuvre des procédures efficaces de prévention et de gestion des risques.

3. ÉCONOMIE

UNE REPRISE MONDIALISÉE ET RÉGULÉE

On assiste à une reprise mondiale selon un modèle de concurrence plus régulé, en tendant vers une gouvernance économique et financière européenne. Les accords économiques bilatéraux modifiés (Transpacifique, Transatlantique) prennent mieux en compte les équilibres économiques et environnementaux mondiaux.

Dans certains pays on observe un renforcement, voire une réapparition d'un capitalisme d'Etat (Chine, pays producteurs de pétrole).

Les Etats et regroupements d'États (Union Européenne) ont repris en mains la régulation du système bancaire et financier.

Les économies avancées ont une croissance du PIB inférieur à 2%. Cependant le PIB traditionnel n'est plus considéré comme le seul indicateur pertinent de développement. D'autres indicateurs s'affirment : indice de développement humain, indicateur de bien-être...⁷.

On ne parle plus de société post-industrielle, mais de société où se structure une nouvelle économie où se conjuguent et s'associent industrie et services, afin de répondre aux besoins de la population. Le modèle de référence pourrait être qualifié de technico-environnementaliste ou d'hyper industriel (symbiose industries services). Un développement productif durable devient possible. On consomme sans gaspiller afin de répondre aux besoins des populations. Le coût des énergies renouvelables n'a cessé de diminuer.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Certaines formes d'innovations techniques, comme le développement des NBIC (nanotechnologies, biotechnologies, informatique, sciences cognitives), favorisent l'alliance entre croissance économique et développement durable, en particulier grâce à la généralisation des énergies renouvelables. La connectivité numérique est réorientée au profit du bien-être de l'individu et de l'organisation sociale.

L'objectif général est la recherche d'un équilibre entre une économie matérielle et une économie dématérialisée se basant fortement sur le contenu informationnel des biens et des services.

Le passage à une économie circulaire a débouché sur des solutions profitables à une importante partie de la population et a offert à l'Europe un avantage concurrentiel. Le nouveau modèle économique est en grande partie fondé sur le partage, l'économie collaborative⁹ et l'économie circulaire⁸.

⁷ Commission STIGLITZ, *indice de développement humain*.

Le Comité Economique, Social et Environnemental et France Stratégie ont travaillé sur le contenu du PIB et ont fait des propositions pour modifier ses éléments de calcul.

⁸ L'économie circulaire désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie (les 5 « R » : réduire, réparer, réutiliser, recycler, réinventer).

LA RÉINDUSTRIALISATION FRANCAISE

Les conditions politiques, économiques et sociales internationales et nationales ont permis une ré-industrialisation de la France dans des domaines nouveaux intégrant le développement durable.

L'Etat central s'étant refait une santé financière, détient la capacité d'intervenir dans des domaines bien précis avec des visées stratégiques et régulatrices, en intégrant les considérations environnementales et les innovations scientifiques et les techniques pour les traiter. De plus, des contrats de partenariat ont permis de mieux mobiliser l'épargne privée à des fins d'investissement.

La France valorise son domaine maritime, le deuxième au monde après celui des Etats-Unis, ce qui est à l'origine de nouvelles activités dans divers domaines : échanges et transports, ressources halieutiques, énergétiques, alimentaires, touristiques, échanges économiques, les modules métalliques...

INDUSTRIES ET SERVICES ASSOCIÉS

Dans la société se développe une nouvelle économie dans laquelle se conjuguent et s'associent industries et services afin de répondre aux besoins des populations. Les entreprises et notamment les auto-entreprises collaboratives (prêt de matériel, fabrication d'objets facilitée par la généralisation d'imprimantes 3D) se multiplient.

Une croissance durable est possible. Les politiques mises en œuvre depuis près de trois décennies ont permis d'atteindre un nouvel équilibre : on gère sans gaspiller. Un nouveau modèle de croissance a pris forme, moins consommateur de matières premières et d'énergie et dans lequel la protection de l'environnement et la qualité de la protection sociale sont des facteurs favorisant. De nombreux territoires et villes ont acquis une autonomie énergétique génératrice d'économies importantes.

L'économie collaborative marchande se développe. Elle concurrence l'économie traditionnelle. Les problèmes de financement de la protection sociale et de ressources fiscales liés à la déterritorialisation des multinationales et à l'économie collaborative marchande ont été progressivement réglés.

Les structures d'économie sociale contribuent pour leur part à l'emploi, à la fiscalité et à la valeur ajoutée locale, mais également à l'autonomie sociale et individuelle.

Les circuits de proximité et la fluidité de ces marchés peuvent faire émerger des monnaies locales. La multiplication des « prosommateurs »⁹ avec des milliers de jeunes qui produisent leurs logiciels (*Auto-lib., musiques en ligne, Imprimante 3D, production autonome de son énergie dans chaque bâtiment...*) pourrait figurer une autre dimension d'évolution de l'économie¹⁰.

S'exprime par ailleurs la volonté de créer des territoires et des villes à autonomie énergétique et un renforcement des écosystèmes territoriaux : labo + entreprises + « start up ».

La meilleure régulation de la mondialisation permet une plus grande sécurité de la société française et une meilleure ouverture internationale.

⁹ *Prosommateur* : néologisme issu du terme anglais *prosumer* qui cherche à décrire les tendances qu'ont les consommateurs à se professionnaliser et s'approcher de la figure de producteur, notamment par le biais de connaissances acquises grâce à un accès à l'information considérable et en poursuivant certaines convictions d'ordre plus politique.

¹⁰ Référence ouvrages de Jérémie Rifkin.

La France dans sa volonté de retrouver une place de premier rang dans l'économie mondiale a développé ses actions économiques et culturelles à l'international.

ENTREPRISES : PRODUCTIVITÉ ET INNOVATION

Les entreprises, dans leurs différentes formes, ont permis le développement d'emplois, dans des conditions préservant la protection sociale.

La diffusion des innovations organisationnelles et managériales, l'augmentation des gains de productivité par le développement des compétences (formation, méthodes, techniques) participent au renouvellement du système productif par des entreprises innovantes.

La France de 2040 équilibre impératifs économiques, environnementaux et sociaux et suscite un nouveau modèle d'entreprise fondé sur :

- l'accroissement de la formation et du capital humain ;
- l'évolution des techniques de production ;
- l'aspiration sociétale à plus d'autonomie et d'épanouissement dans le travail ;
- la délégation d'autorité et notamment le renforcement de l'influence des salariés dans la gouvernance (l'holocratie).¹¹

La recherche d'un équilibre entre une économie matérielle et une économie dématérialisée qui se base fortement sur le contenu numérique des biens et services est facilitée par la généralisation de la connectivité au plan mondial. La connectivité généralisée produit une diversification des formes et une augmentation de la productivité. Elle favorise au plan local la multiplication des unités de production (TPE).

Les nouvelles techniques de production (3D, objets connectés, robotique...) ont permis le développement de nouvelles PME et de bon nombre de relocalisations d'entreprises qui auparavant étaient allées rechercher des coûts réduits de main d'œuvre dans les pays du sud ou d'Asie. Elles ont favorisé en ce sens un nouvel équilibre des systèmes productifs locaux.

La synergie entre l'économie présentielle et l'économie productive a donné naissance à des filières innovantes, notamment dans le domaine de la construction.

LA NOUVELLE ORGANISATION DU TRAVAIL

Le travail s'est automatisé. Le télétravail se développe grâce à la diffusion du haut débit et grâce aux nouvelles techniques. Une nouvelle organisation du travail allie flexibilité et sécurité de l'emploi. Les emplois des secteurs «robotisés» et ceux où la machine ne peut remplacer l'Homme sont complémentaires.

L'externalisation de certaines tâches modifie les principes d'organisation dans l'entreprise (sécurité, entretien, maintenance, etc.).

¹¹ Holocratie : du grec « holos » signifiant «la totalité» et de « kratos » le «pouvoir». Principe de management et de gouvernance fondé sur le développement de l'intelligence collective au sein d'une entreprise ou d'une organisation.

Les emplois industriels non délocalisés permettent de fabriquer des produits dont la plus-value finance les matières premières et les biens d'équipements, et permet d'accéder aux innovations et à l'efficacité managériale.

L'extension du télétravail (définition à ajouter en bas de note) et la sécurisation de l'emploi salarié ont contribué à révolutionner l'organisation du travail et à développer l'emploi dans les zones hors métropoles. Le droit à la déconnexion est reconnu comme un droit fondamental.

La nouvelle organisation du travail exprime :

- une aspiration sociétale à plus d'autonomie et d'épanouissement ;
- une délégation d'autorité, avec le renforcement de l'influence des salariés dans la gouvernance ;
- une diffusion des innovations organisationnelles et managériales.

La France est devenue l'un des pays du monde où l'on vit le mieux, car elle équilibre impératifs économiques, environnementaux et sociaux et suscite un nouveau modèle d'entreprise fondée sur :

- l'accroissement de la formation et du capital humain ;
- l'évolution des techniques de production ;
- l'attractivité des espaces à plus faible densité pour des chefs d'entreprise ;
- une augmentation des gains de productivité par le progrès des compétences, méthodes, techniques et renouvellement des entreprises vieillissantes par des entreprises innovantes.

LA RÉGION EN POINTE SUR LE LIEN RECHERCHE/ENTREPRISE

La région conserve son avance mondiale dans les domaines aéronautique, spatial et les systèmes embarqués. Les préoccupations environnementales et économiques (moins de kérosène, utilisation de l'hydrogène, moins de bruit, etc.) sont fortement intégrées dans ce secteur.

Dans le domaine des nanotechnologies, de la robotique, de la pharmacologie, la région est à la pointe pour développer les interfaces entre recherche et entreprise. Il s'est instituée une forte symbiose entre industrie et recherche dans les technologies de pointe (nanotechnologies, nouveaux matériaux, biotechnologies, économie et agroalimentaire, distribution de l'énergie verte et solaire).

Impulsant la structuration d'un écosystème intégrant des aides ciblées (capital-risque, accès aux marchés extérieurs, mise en réseaux), la Région a permis l'extension d'un solide tissu de PME, d'ETI et de TPE dans des domaines de pointe comme la santé et le numérique. Des procédures sont imaginées afin de mobiliser l'épargne privée à des fins d'investissement.

La création et le développement de PME et de TPE ont permis une diffusion de l'activité économique sur le territoire régional avec tous les effets induits sur la démographie, les équipements de services, la culture, etc. En outre, elle a contribué au développement de nouvelles voies de formation et de recherche.

La région est en pointe pour l'expansion des pôles de compétitivité, et les structures telles que le « CEA Tech », mais aussi dans le domaine des « Startup clubs » à l'exemple des clubs d'entrepreneurs de moins de 30 ans en Californie qui font appel à des diplômés mais aussi à des autodidactes.

On observe un renforcement et la création de filières locales autour des pôles existants (santé, numérique, agro-biologie, aéronautique, etc.). Les systèmes productifs se développent avec le soutien de la Région. Les écosystèmes territoriaux (laboratoires + entreprises) se renforcent.

Un certain rejet du mode de vie des grandes villes sur fond de coût élevé des transports, notamment dans les métropoles, a rendu plus attractifs des espaces à plus faible densité pour les chefs d'entreprises.

Le développement de l'économie sociale et solidaire crée une interface entre le marché et la cohésion sociale et apporte un nouvel équilibre au territoire régional. Par contre, une partie des flux liés à « l'économie informelle » n'est toujours pas maîtrisée (travail non déclaré).

UN NOUVEL ÉQUILIBRE ENERGÉTIQUE

La région manifeste une forte capacité à s'ouvrir à une gestion innovante de l'énergie par les réseaux numériques. Elle est parvenue à ralentir la croissance de la consommation d'énergie malgré la forte progression démographique et à augmenter très sensiblement la part d'utilisation des énergies renouvelables (solaire, éolien), aboutissant à un équilibre consommation/production.

UNE RÉUSSITE AGRICOLE ET VITICOLE

L'agriculture adapte ses modes de production aux exigences climatiques et à la protection de la biodiversité. L'instauration d'une collaboration mieux structurée entre la recherche et l'agriculture permet à celle-ci de déboucher sur une production de qualité. La région est très novatrice et dynamique dans les domaines agroalimentaires (traitement, conservation, nouveaux produits). Elle renforce sa position de plus grande région viticole mondiale tant pour la quantité que pour la qualité, grâce notamment au centre de recherche œnologique (INRA). Afin de répondre à la croissance urbaine, la plaine littorale a été remise en culture (légumes, fruits,...) permettant la valorisation des produits de terroirs et surtout le développement des circuits courts, avec création d'emplois.

Le développement de l'agroforesterie a favorisé la régulation du microclimat, a amélioré les sols et la production de bois.

RESSOURCES MARITIMES

Les sites portuaires de la région se développent à la fois pour les marchandises et pour les passagers. La région Occitanie bénéficiant de la politique nationale en la matière, étudie et développe son domaine maritime et la production qui lui est liée (pisciculture, ostréiculture, réserves naturelles à des fins économiques, éducatives et touristiques).

TOURISME

Le littoral et l'activité maritime contribuent à l'attractivité du secteur touristique. C'est un facteur déterminant de l'équilibre de l'espace régional.

L'Occitanie développe aussi un tourisme patrimonial et industriel, culturel et d'affaires en complément du tourisme traditionnel, avec une puissance de promotion majeure (tourisme vert, tourisme de montagne, tourisme de la mer). Elle a accru sa capacité à accueillir les clientèles mondialisées (Chinois, Indiens, Japonais, Américains du sud,...). Le tourisme culturel et le tourisme de nature et de santé, grâce à leurs succès, sont devenus des vecteurs de développement et de

rééquilibrage du territoire, en particulier en direction des zones de moyenne montagne. L'activité agricole continue de façonner des paysages remarquables favorisant le tourisme.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Les acteurs qui animent, voire impulsent, les processus économiques sont divers. Ils vont du modeste consommateur au producteur, de la Région à l'Europe et à l'Etat en passant par les instances de décision des entreprises de toutes dimensions, les investisseurs, les financiers et les autres collectivités territoriales.

La Région a, rappelons-le, depuis la loi NOTRe pour compétence majeure l'aménagement du territoire et le développement économique. Ce sont les niveaux de congruence des actions et des interactions menées par ces différents types d'agents qui conduisent, au plan économique, l'Occitanie sur le chemin des « convergences ».

Les fonctions économiques de ces agents sont déterminantes. Les entreprises implantées dans la région ont la volonté de se développer et de conquérir des marchés (aéronautique, agro-alimentaire, robotique, nanotechnologie). Le Conseil Régional et les établissements publics de coopération intercommunale ont la détermination et les moyens de susciter et d'accompagner le développement économique de leurs territoires.

Ces actions spécifiques peuvent être plus ou moins renforcées par des acteurs agissant dans les autres champs constitutifs d'un territoire. Les décideurs et les acteurs du champ de la formation initiale et continue (ministères, recteurs, chefs d'établissement, équipes pédagogiques, conseil régional, organisations professionnelles et consulaires, etc.) interviennent dans leurs réflexions et leurs actions, afin de tendre vers une adéquation des différents modes de formation (initiale, continue, apprentissage) avec les besoins des différents secteurs d'activité.

Les laboratoires de recherche, publics ou privés, sont présents par leur capacité d'imaginer de nouveaux produits en conformité avec les exigences industrielles et environnementales.

L'Etat et les collectivités territoriales, en lien avec les chambres consulaires, mènent des actions d'aménagement du territoire régional, de façon à construire un cadre favorable aux entreprises du secondaire ou du tertiaire : infrastructures de haute qualité dans les domaines routier, ferroviaire, maritime, aérien ; meilleur équilibre des activités sur l'ensemble de la région ; préservation des espaces naturels ; équipements et animations culturelles et sportives.

Il est ainsi possible de contribuer à améliorer les conditions de transport des personnes et des marchandises, de garantir de la sorte une bonne mobilité et une qualité de vie de la population, en particulier des actifs. Ces facteurs agissent sur des budgets temps moins compressés, avec en corollaire, par exemple, une réduction du stress, une augmentation de la qualité du travail sur l'ensemble du territoire régional.

Quant à l'évolution démographique (vieillesse de la population), elle entraîne l'expansion du secteur de la santé dans ses différentes composantes : médecins, paramédicaux, chercheurs, équipementiers médicaux, industriels de la pharmacie, etc.

Les interactions dans le champ économique doivent produire un certain niveau de consensus sur le modèle de développement du territoire régional.

AGRICULTURE

UN NOUVEAU MODÈLE DE PRODUCTION

L'agriculture régionale est en capacité de devenir un modèle en développant de nouveaux modes de production et en étant la première à devoir réagir à de nouvelles contraintes environnementales. La taille relativement limitée et la diversité des exploitations agricoles se sont avérées être des atouts pour le développement de l'agriculture en Occitanie. Celle-ci continue à occuper largement l'espace régional. Elle a conservé sa diversité et accentué son orientation vers une démarche de qualité (signes officiels de qualité, forte présence de l'agro-écologie ou de l'agriculture biologique). La taille moyenne des exploitations reste nettement inférieure à la moyenne nationale, avec beaucoup de petites exploitations à forte valeur ajoutée (maraîchage, viticulture, élevage de volailles, etc.).

Après une longue période de déprise agricole (1960-2020), la diminution du nombre d'agriculteurs et des surfaces cultivées est stoppée. La concurrence pour le foncier est devenue importante. Les agriculteurs s'inscrivent majoritairement dans deux types de démarche :

- La première est basée sur les signes officiels de qualité (appellation d'origine protégée, indication géographique protégée) qui mettent l'accent sur des relations à l'environnement (qualités et histoire d'un terroir, par exemple l'AOC, ou mode de gestion des agrosystèmes, l'agriculture biologique). Les SIQO, signes officiels de qualité, sont gérés par les producteurs dans une démarche collective qui leur permet de garder le contrôle de la qualité de leurs produits et de négocier à armes égales avec les metteurs en marché.
- La seconde s'inscrit dans une dimension de proximité en cherchant à développer des réseaux de producteurs et de consommateurs et éventuellement de l'interconnaissance (type AMAP).

Ces deux démarches ne sont pas exclusives mais peuvent nécessiter des coordinations qui ont été mises en place et qui fonctionnent de manière assez satisfaisante.

L'ENJEU DU FONCIER

Du fait de la dynamique induite par ces deux démarches, la concurrence pour le foncier est devenue importante. Les agriculteurs inscrits dans les démarches de type SIQO maîtrisent la majeure partie de l'espace, surtout dans les zones de plaine. Ceux qui s'inscrivent dans des démarches de proximité sont souvent dépourvus de capital foncier. Ils s'installent près des villes, là où le foncier, particulièrement coûteux, est convoité par les promoteurs immobiliers. Ils sont soutenus à la fois par leurs réseaux de consommateurs et par l'action des organismes de gestion foncière comme l'EPFR ou la SAFER qui contribuent fortement à réguler le prix du foncier dans les zones périurbaines.

Lorsqu'ils sont installés loin des villes, ils créent des structures collectives de commercialisation. Quelques entrepreneurs français et étrangers souvent liés au commerce international ont acquis de grands domaines (intégration aval).

Il peut y avoir conflit autour du foncier entre ces deux groupes d'agriculteurs (démarche SIQO et démarche locale) et les grands entrepreneurs : des arbitrages sont nécessaires. C'est la clarté de positionnement et la transparence des organisations agricoles (SAFER...) et des collectivités territoriales (Région...) ou des entités associées (EPFR) qui préserve les équilibres économiques, écologiques et humains des territoires ruraux.

L'agriculture est moins considérée comme un ensemble de filières que comme un élément de la construction des territoires. Cette territorialisation de l'agriculture a, en premier lieu, des justifications économiques : l'agriculture produit d'abord pour le territoire ; elle est aussi souvent associée à des enjeux touristiques à travers l'accueil à la ferme. Elle a aussi des justifications environnementales, voire sociales : les modes de production sont respectueux de l'environnement, des paysages, de l'histoire du territoire ; ils contribuent à la prévention des incendies, à la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et apportent donc de nombreux services à la société. Cette évolution de l'agriculture a permis de lui redonner de l'attrait (les candidats à l'installation sont nombreux) et contribué à sa diversification, au dynamisme et au désenclavement du monde rural. Un nouveau développement agricole a été réalisé grâce à des politiques permettant de protéger les espaces agricoles et d'accompagner la transmission-crédation des exploitations.

DES LIENS AVEC LA RECHERCHE

Les liens avec la recherche se sont renforcés pour répondre à de nouveaux enjeux dont deux sont particulièrement structurants : d'une part, le changement climatique, d'autre part, l'attente des consommateurs pour un environnement de qualité et une alimentation plus saine. Ces deux changements importants ont amené l'agriculture à évoluer rapidement dans ses cultures et ses pratiques. Cela a conduit à la diffusion de nouvelles cultures ou de nouvelles variétés (parfois à la réhabilitation de variétés anciennes) et surtout à de nombreuses innovations dans les pratiques, par exemple l'agroforesterie, les techniques d'irrigation économes en eau, les méthodes de lutte contre les pathogènes, la gestion de la fertilité, les sur-semis, le stockage du carbone dans les sols. Compte tenu de l'importance du dispositif régional de recherche (et de son orientation méditerranéenne et tropicale) et de la position de la région qui la met au premier rang face au changement climatique, l'agriculture régionale est devenue une sorte de laboratoire pour le pays, voire pour l'Europe. Des coopérations inter-régionales et internationales (bassin méditerranéen en particulier) ont été conçues pour co-construire des programmes de recherche fondamentale ou appliquée.

DES DYNAMIQUES PLUS CONTRASTÉES

Une agriculture de proximité s'est développée à côté des villes. Elle fournit une part importante de leur alimentation dans le domaine du maraîchage, de l'arboriculture et de l'élevage. Cette agriculture de proximité s'est largement étendue sur des espaces autrefois délaissés par l'agriculture et a bénéficié de l'installation importante de néo-agriculteurs. Cela n'a pu se faire que grâce à une politique foncière volontariste conduite par la Région (avec l'EPFR) associant l'ensemble des acteurs. Cette politique a permis de soustraire une grande partie de l'espace à l'urbanisation, des ceintures vertes se sont ainsi constituées autour des villes, grâce à leur intégration dans les documents d'urbanisme. L'agriculture de proximité a aussi bénéficié du soutien des pouvoirs publics à des réseaux d'accompagnement qui concernent l'installation, la coexistence avec la population urbaine et la commercialisation de la production.

Dans le rural traditionnel, les dynamiques sont plus contrastées avec la coexistence de deux modèles : d'une part, un modèle spécialisé et relativement intensif (parfois lié à l'industrie de l'agro-carburant ou à de grandes coopératives) qui repose parfois sur des appellations d'origine ; et d'autre part, un modèle plus généraliste qui prend mieux en compte l'environnement et le territoire. La viticulture occupe une place particulière avec une production largement exportée qui repose sur de petites exploitations et une politique de qualité qui a conduit à une forte prise en compte des enjeux environnementaux (qualité des eaux et biodiversité, en particulier). Le vignoble occitan reste un des plus vastes et des plus diversifiés au niveau mondial.

L'agroforesterie s'est développée et a pris une place relativement importante dans l'ensemble du territoire. Elle illustre bien la notion de convergence en répondant à des enjeux très variés. Elle limite les effets érosifs liés à l'intensité des précipitations et assure une bonne teneur en matière organique des sols et donc une bonne cohésion et une bonne infiltration. Elle permet une production de bois-énergie et assure des conditions environnementales moins variables pour la production agricole.

La partie non cultivée du territoire est occupée par la forêt et par l'élevage pastoral qui s'y est redéployé et qui a trouvé des modes d'association avec d'autres formes d'agriculture (régulation de l'enherbement des vignes, transfert de fertilité, limitation des risques d'incendie). La production de bois est diverse et valorisée d'une part à travers de petites scieries et le développement d'un secteur de transformation (utilisant notamment le bois pour la création de meubles ou pour la construction) et d'autre part grâce au bois-énergie. Celui-ci a permis de valoriser une production ligneuse de faible qualité (accrues forestières et coupes d'éclaircie) et a contribué à limiter les risques d'incendie en réduisant la progression forestière. Le sylvo-pastoralisme a aussi joué un rôle dans ce domaine en limitant la densité des ligneux dans les sous-bois ; il y a trouvé des ressources pastorales particulièrement importantes en été.

LA GESTION DE L'EAU

La gestion de l'eau (en quantité et en qualité) reste un enjeu particulièrement important. La ressource est limitée et disponible de manière irrégulière, ce qui impose une gestion adaptative. Celle-ci est réalisée dans l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes. L'action des agences de l'eau a permis une concertation à l'échelle des territoires (bassins-versants) qui a fait converger les attentes des agriculteurs et des autres utilisateurs, tout en conservant un bon fonctionnement des zones humides.

Les paysages ruraux de la région ont conservé leur originalité et sont très variés et remarquables. Ils contribuent fortement au développement du tourisme et à la commercialisation de la production agricole, ce dont les populations rurales ont pleinement pris conscience. On donne une grande importance à leur gestion et on recherche des labellisations qui facilitent leur valorisation.

Les ressources halieutiques marines sont plutôt en diminution (principalement du fait de l'augmentation de la température des eaux de surface de la mer) mais elles sont intelligemment exploitées (modes de pêche prenant mieux en compte le renouvellement de la ressource, gestion adaptative sous le contrôle de l'Europe).

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Au-delà du monde strictement agricole, le secteur est influencé par un grand nombre d'acteurs qui agissent au plan législatif, administratif, scientifique, économique, commercial, sociétal, environnemental.

Si l'influence des institutions européennes reste marquante, elle est tempérée par l'évolution plus souple des instances bruxelloises et par la parole plus largement retrouvée des organisations agricoles françaises qui ne sont plus exclusivement dominées par les grands céréaliers.

Les choix de qualité et de proximité ont pu s'épanouir grâce à la conjugaison simultanée des réglementations d'urbanisme, de l'initiative individuelle, des acteurs du marché et des consommateurs qui ont privilégié les circuits courts.

Le renouveau du secteur agricole, tout autant que celui de la viticulture, résulte du lien efficace tissé entre la recherche, l'usage raisonné et réduit des produits chimiques, l'initiative et la volonté des jeunes entrepreneurs. L'appui de la Région a été déterminant dans la réussite de l'ensemble du dispositif. Enfin, l'accroissement de la qualité des productions a favorisé la progression notable de l'exportation des produits de forte notoriété : vins, fromages, volailles, foies gras...

4. DÉMOGRAPHIE

Le taux d'augmentation de la population mondiale s'est ralenti. Elle reste néanmoins importante sur le continent africain. Les mouvements migratoires se poursuivent et se diversifient à l'échelle de la planète ; ils sont liés aux changements climatiques ou socio-économiques et aux conflits. Ils sont toutefois légèrement atténués par des politiques de développement et un peu mieux organisés ; l'immigration est plus sélective, plus régulière ce qui permet de mieux l'organiser ; elle répond mieux aux attentes des pays d'accueil.

En Europe, la population vit dans un environnement plus favorable et la santé de la population est mieux suivie sur un plan médical. Les taux de natalité tendent à se réduire. Si la France résiste mieux que les autres pays grâce à des politiques en faveur de la famille et de la petite enfance, les pyramides des âges traduisent le vieillissement de la population.

Les façades atlantique et méditerranéenne restent les régions françaises les plus attractives. La population s'accroît en Occitanie où elle est attirée par les conditions de vie et par un niveau relativement élevé de création d'emplois. La région atteint, en 2040, 7 millions d'habitants grâce à une natalité qui reste importante dans les zones urbaines et surtout grâce au solde migratoire. L'arrivée de population en provenance d'autres régions françaises se poursuit sur un rythme plus lent. Elle porte sur l'ensemble des classes d'âges et sur toutes les catégories socio-professionnelles. Elle est bien organisée et les chômeurs, moins nombreux, bénéficient de formations et d'assistance dans la recherche d'emploi. Les migrants d'origine étrangère bénéficient de politiques d'intégration qui leur permettent de trouver rapidement leur place dans la société, ce d'autant plus qu'il s'agit d'une immigration choisie. Ces politiques sont aussi mises en place au niveau scolaire (valeurs et symboles de la République, laïcité, fonctionnement, éducation démocratique, etc.) La région continue à attirer de nombreux retraités et la population vieillit un peu.

Des efforts importants sont faits par la Région pour que l'installation des nouvelles populations se fasse plus largement dans les petites villes rurales de l'Occitanie, ce qui a contribué au rééquilibrage démographique de ces territoires.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Les acteurs politiques ont un rôle déterminant à jouer pour qu'un scénario de « nouvelles convergences démographiques » puisse advenir. Il s'agit de faciliter un développement aussi équilibré que possible du territoire, en jouant des synergies positives entre les différentes catégories d'acteurs des territoires. Il convient donc d'être attentif à l'ensemble des enjeux des territoires, de ne pas en laisser de côté et surtout de construire les choix politiques avec l'ensemble des acteurs (dimension participative).

La dynamique démographique de la région est très liée à l'activité de production de biens et de services, en particulier dans les domaines des nouvelles technologies.

L'activité est soutenue de multiples façons : création de logements, d'infrastructures ou de moyens de transport, crèches, gardes d'enfants, constructions scolaires, depuis l'école élémentaire jusqu'à l'université...

L'enjeu est de maintenir un tissu aussi dense et aussi dynamique que possible, associant les entreprises, les universités, les grandes écoles... et de faire en sorte que la région reste aussi attrayante que possible (environnement, culture, sport...).

Mais la Région n'est pas exclusivement constituée de métropoles ou de grandes villes. Il y a un vaste territoire où la principale activité économique est de type agricole avec de petites unités fournissant une production diversifiée et de qualité, ce qui permet de maintenir une stabilité démographique ou dans certains cas de conduire à une progression de la population.

Un enjeu très important est de favoriser une économie de proximité, en améliorant les circuits de commercialisation et en favorisant les contacts entre agriculteurs et consommateurs.

Par ailleurs, les territoires ruraux ne sont pas immuables et accueillent de nouvelles populations, comme des jeunes tentant un retour plus ou moins précaire à la terre et des retraités. Il s'agit, pour les premiers, au-delà d'une possible concurrence, de nouveaux partenaires, amenant parfois des possibilités d'évolution de l'agriculture et de renouveau démographique des territoires ruraux. L'accompagnement est nécessaire dans le domaine familial (écoles, gardes d'enfants...), mais surtout dans le domaine professionnel pour que des activités puissent se développer sur des bases aussi solides que possible et pour faciliter leurs relations avec les agriculteurs installés. Les seconds participent d'une économie présente importante pour l'économie régionale. Ils sont essentiels à l'économie de proximité et doivent bénéficier des services liés à la santé et des services fournis par l'économie sociale et solidaire.

Enfin, il convient d'accepter l'accueil dans la région de populations provenant d'autres parties du monde (migrants...). Sans méconnaître la richesse de leurs apports, des politiques structurées d'insertion et d'intégration sont nécessaires ; il doit y avoir d'autres possibilités d'être reconnus que le repli sur des pratiques communautaires, en favorisant, par exemple, le sport, la culture, l'enseignement de la langue française, et bien sûr, l'accès à des activités professionnelles.

5. POLITICO-INSTITUTIONNEL

UNE CONSTRUCTION UNIVERSELLE

Des efforts ont été réalisés afin de construire des institutions mondiales et européennes sur des valeurs et des principes universels.

L'Europe s'est restructurée selon des cercles concentriques avec un noyau « dur » impulsé par ses six premiers membres. Les institutions régissant ce noyau « dur » sont fondées sur un système combinant des éléments fédéralistes et confédéralistes, les Etats conservant un rôle majeur. Les autres pays se positionnent dans des formes d'associations diverses en fonction de leurs situations économiques, financières, politiques...

Les gouvernements nationaux n'ont pas disparu. Ils se sont renforcés et des accords trans-continentaux renégociés permettent de réguler les différents marchés de leurs secteurs géographiques.

UN ÉTAT FORT EN FRANCE, UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

La France est redevenue exemplaire, grâce à un nouveau projet qui inspire le monde. Il porte sur la démocratie, ainsi que sur la maîtrise scientifique, technique et environnementale.

L'Etat retrouve et renforce ses compétences régaliennes (défense, sécurité, aménagement du territoire, contrôle de secteurs économiques et stratégiques, santé, éducation ...) et définit des règles communes. Il promeut un mode de gouvernance plus participatif, plus ouvert et garant du pacte social qui suscite une renaissance de la citoyenneté.

Les institutions qui avaient une fonction unificatrice (service militaire, école, syndicats, églises, partis politiques) ne jouent plus le même rôle, soit parce qu'elles n'existent plus, soit parce que leurs codes ne sont plus acceptés de la même manière. Il en résulte une nouvelle organisation qui croise certains avantages du « jacobinisme » (un Etat présent et organisé) et du « girondinisme » (décentralisation, autonomie des collectivités favorisant les initiatives sur les territoires, selon un vrai principe de subsidiarité). La France se dote enfin d'une méthode de réformes qui dépasse l'alternative entre circonspection paralysante et un autoritarisme oublieux de la démocratie politique et sociale.

Afin de gagner en efficacité et de réaliser des économies de gestion, le système politico-administratif territorial est entré dans un processus de clarification, et en même temps d'adaptation à la complexité et à la diversité des territoires. Cette clarification est accompagnée d'une mise à jour des services territoriaux de l'Etat, de la maîtrise de la gestion des appareils administratifs. Les réformes ne sont plus réalisées de manière isolée, mais avec la volonté de faire « système », notamment dans les domaines financiers, fiscaux, sociaux, de l'emploi, de la formation, de la création et du développement des entreprises.

L'ADAPTATION DES INSTITUTIONS

Le foisonnement réglementaire est maîtrisé, les appareils administratifs allégés.

Les intercommunalités sont devenues des collectivités de plein exercice, élues au suffrage direct. Les communes conservent des compétences de proximité. La France se libérant des obsessions de modèles construits au moment de la Révolution et de l'Empire construit une doctrine nouvelle fondée sur une certaine adaptation des institutions aux évolutions des structures du territoire.

Se développent de nouvelles formes de participation des citoyens à la vie publique, grâce au mouvement associatif et au numérique.

Les départements sont supprimés dans les régions urbanisées pourvues de métropoles et/ou des communautés d'agglomération. Ils sont maintenus dans une forme adaptée au moins pour un temps dans des zones rurales peu peuplées où la taille des communautés est trop faible. Le domaine social a été repris par l'Etat.

Les Régions françaises voient leurs compétences élargies et leurs moyens renforcés, ce qui les rend comparables à leurs voisines européennes.

CONSTITUTION DE PÔLES DYNAMIQUES

Des recompositions territoriales (sur la base des intercommunalités) ont permis un rapprochement des cartes économiques et administratives afin de constituer des pôles dynamiques. Les limites départementales ne sont plus un obstacle à la recomposition des territoires.

L'Etat a maintenu sa présence et agit en concertation dans des domaines clés des Métropoles et des Régions. Les espaces métropolitains se sont dotés d'instances de gouvernement et de technostructures efficaces, et de procédures prudentielles évitant une concurrence avec les Régions sur certains domaines de compétences.

Les communes ont conservé des compétences de proximité (principe de subsidiarité). Certaines ont fusionné. Elles restent un lieu d'expression démocratique, de liens sociaux et de relais entre les administrés et les autres collectivités.

MÉDIATIONS TERRITORIALES

Un consensus politique sur la croissance et sur sa nature s'est recréé, notamment par des médiations territoriales.

Plusieurs leviers ont été actionnés afin de réhabiliter le politique :

- limitation du cumul des mandats avec diminution du nombre total des élus nationaux (députés et sénateurs) et réduction des couches du «millefeuille» territorial ;
- ouverture des «élites» politiques traditionnelles, qui se diversifient et se recomposent, produisant des effets et des dynamiques d'innovation sociale, politique, économique ;
- diminution de la professionnalisation de la politique, ce qui améliore la représentativité socio-professionnelle des assemblées et réduit les écarts entre la composition du Parlement et celle de la population ;
- réduction de l'inflation législative et réglementaire ;
- renforcement des fonctions stratégiques de l'Etat et réorganisation de sa coopération avec les Métropoles et les autres collectivités territoriales.

La démocratie participative est devenue une réalité.

Emergence d'une nouvelle conscience politique collective : les citoyens conçoivent le pouvoir comme plus transversal ou en réseaux (associations), alors qu'on le concevait auparavant comme pyramidal.

LA RÉGION, COLLECTIVITÉ LEADER

En région Occitanie, certains départements ont vu leurs limites progressivement modifiées en fonction de leurs bassins de vie et de leurs attirances régionales. Les conseils départementaux, voire les limites départementales, disparaissent progressivement, notamment dans les territoires très urbanisés.

Le Conseil régional a lancé avec succès des opérations de mobilisation de l'épargne privée, en vue d'investissements productifs. Il devient une collectivité leader dans de nombreux domaines, notamment l'économie et l'aménagement du territoire, grâce notamment aux schémas devenus prescriptifs, tels le SRADDET. Des réseaux de communication à distance, très sophistiqués, permettent une gestion au plus près des territoires.

Une véritable concertation des acteurs majeurs sur la base d'indicateurs pertinents a permis d'assurer une cohérence accrue de la politique régionale. Elle s'appuie sur un développement très substantiel d'une ingénierie territoriale de prospective et d'évaluation, des élus ayant été formés à cette démarche. Au fil des années, une nouvelle identité régionale s'est affirmée et a facilité l'émergence d'un projet politique consensuel.

En Occitanie, comme sur l'ensemble du territoire, les communes «historiques» ou «recomposées» (fusion de communes) demeurent et sont devenues des instruments de médiation entre les administrés et les inter-communalités et exercent des compétences de proximité, en symbiose avec les communautés de communes devenues des collectivités de plein exercice.

LA DÉMOCRATIE CONSULTATIVE

La démocratie consultative, avec au premier plan les CESER et, localement, les conseils de développement sous différentes formes, s'est peu à peu imposée.

Le décloisonnement institutionnel et celui des acteurs par le travail en réseau (formation trans-disciplinaire et clarification des tâches de coordination) a amélioré l'efficacité de l'action auprès des citoyens.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Les lois Defferre de 1982 avaient institué des « blocs de compétences » attribués à chaque niveau de collectivité : Régions, Départements, Communes. Chacune de ces collectivités a multiplié ses interventions dans des domaines qui ne relevaient pas initialement de son champ.

Ultérieurement (7 août 2015) la loi NOTRe a tenté de préciser les champs de compétences par niveau de collectivités, en attribuant par exemple l'économie aux Régions et aux EPCI.

Les Régions se voient conférer des compétences élargies, sans aller jusqu'à un système fédéral, à l'exception du statut particulier de territoires d'outre-mer. Elles ont pu conquérir une plus grande autonomie, notamment en matière fiscale. Elles apparaissent comme la collectivité leader intervenant dans de nombreux domaines, mais en coopérant avec d'autres acteurs territoriaux, en particulier les intercommunalités devenues des collectivités de plein exercice du fait de l'élection de leurs conseillers au suffrage universel direct. Ce système est beaucoup plus conforme au principe de subsidiarité qui avait été quelque peu négligé dans l'application des lois Defferre.

Le champ géographique et les compétences des conseils départementaux ont été réduits en 2010. Les conseils départementaux ne correspondent plus à des espaces pertinents au plan de la mise en œuvre des politiques publiques.

Cette réorganisation territoriale ne peut être appliquée de manière uniforme sur l'ensemble du territoire de la République. Certaines collectivités aux particularismes économiques ou culturels affirmés (Corse, Antilles, Guyane, territoires du Pacifique et de l'océan indien,...) peuvent faire l'objet de formes institutionnelles leur permettant de mieux satisfaire leur souci d'autonomie, tout en demeurant au sein de la République française, ce qui permet d'éviter des tentations séparatistes du fait des réalités politiques planétaires.

Le jeu des interactions dans la conduite des projets territoriaux est régulé par des schémas d'organisation territoriale, notamment le SRADDET, devenus prescriptifs, ce qui crée de fait l'adhésion des acteurs. Tout aussi complexe est le cheminement des projets issus d'associations renforcées ou d'entreprises qui ont des interlocuteurs là aussi à divers niveaux : conseil régional, intercommunalités, communes recomposées... Les politiques de développement doivent être harmonisées dans le respect des normes juridiques émanant de l'Etat.

Les représentants de l'Etat sont présents en fonction de la nature des projets et de leur ampleur, notamment dans les domaines des infrastructures, des transports, de l'environnement, mais aussi sur les initiatives culturelles et sportives d'envergure. Les instances européennes ont également la possibilité d'abonder les financements des projets qui entrent dans le champ de leurs compétences et de leurs politiques.

6. BIO-SOCIAL

En 2040, de profonds changements marquent la société, tant dans la vie quotidienne et ses incidences sociales et résidentielles, que dans ses relations humaines, aussi bien au plan personnel qu'au niveau du milieu professionnel.

VIE ET FAMILLE

L'augmentation de l'espérance de vie, avec une convergence des hommes par rapport aux femmes, s'est poursuivie, sur un rythme plus lent. Les inégalités dans ce domaine, selon la classe sociale et le niveau d'éducation, se sont réduites. La courbe de l'espérance de vie sans incapacité, qui témoigne du maintien en bonne santé jusqu'à un âge élevé, progresse parallèlement à celle de durée de vie. Surpoids et obésité ont arrêté leur progression dans la population, surtout chez les enfants et les plus jeunes. Du fait de la diminution des maladies de surcharge, telles que le diabète et certaines pathologies cardio-vasculaires, et de la baisse des suicides, ainsi que de l'accidentologie routière et professionnelle, le taux de mortalité prématurée, est devenu favorable comparé aux autres pays européens.

La consommation de stupéfiants connaît une décroissance dans l'ensemble de la population, y compris chez les jeunes et les populations marginalisées moins nombreuses.

Le taux de natalité, a gardé sa position en tête des autres pays européens, et permet le renouvellement de la population, avec un surcroît de croissance liée à une immigration encadrée. La qualité des relations familiales, dans des milieux diversifiés, permet à la très grande majorité des enfants d'être en sécurité affective, d'avoir confiance en eux-mêmes et donc une ouverture aux autres milieux sociaux, éducatifs et, plus tard, professionnels. Les solidarités familiales sont fortes à l'égard des enfants et des personnes âgées et vulnérables. Dans les cas critiques, ces solidarités sont complétées par des aides instituées, avec une politique familiale et d'aide sociale pertinentes. Les écarts intergénérationnels, aux dépens des plus jeunes, dont la tendance avait été observée dans la période précédente, ont été corrigés grâce à une insertion sociale et professionnelle améliorée par l'adaptation de la formation initiale et continue à leurs besoins et aspirations.

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

L'accès aux soins pour tous est assuré, avec un diagnostic et des soins plus précoces et des actions préventives et curatives bien coordonnées. Les appels aux urgences sont plus spécifiques, ce qui permet de concentrer les moyens sur les réels besoins. Les hospitalisations complètes restent possibles pour les situations qui le justifient ; dans tous les autres cas, les alternatives d'hospitalisation de jour, de soin à domicile sont utilisées. La généralisation de soins de proximité de qualité s'appuie sur l'ensemble des personnels de santé et du secteur médico-social. Les professionnels travaillent en réseaux (public et privé, libéral, hospitalier ou associatif), organisés selon des formules différentes adaptées aux territoires desservis. Un soutien est assuré aux aidants familiaux, matériellement, psychologiquement et techniquement. Les soins de haute technicité diffusent à partir des grands centres hospitaliers sur l'ensemble des territoires : ils s'appuient sur les dispositifs ambulatoires adaptés, la télémédecine, et la formation performante de l'ensemble des personnels de santé. La lutte contre la constitution de déserts médicaux a été menée en abordant la question par l'ensemble de ses composantes : besoins évolutifs des populations, changements des exigences techniques de la médecine et de son mode d'exercice, formation initiale et continue des praticiens de santé, dispositions législatives et règlementaires sur les flux d'entrée dans les professions médicales au niveau européen, français et régional, politiques publiques incitatives

cohérentes et anticipatrices. L'amélioration de l'organisation des soins permet de maintenir les coûts dans ses limites économiques acceptables.

La région a conservé son dynamisme dans la recherche en santé, ce qui procure des retombées économiques attendues et contribue à son attractivité.

Les ressources nécessaires à l'exercice des solidarités reposent sur une assiette plus large que la seule taxation des emplois. Ont été pris en compte les évolutions du nombre et du type des postes de travail, de la robotisation et des changements de modèles économiques.

Les politiques et les pratiques sociales correctives sont mieux adaptées aux besoins. Les services publics de l'Etat et des collectivités territoriales, d'une part, et les associations d'autre part, ont harmonisé leur complémentarité dans la lutte contre la précarité et s'appuient sur les ressources de la personne elle-même, leur condition de réussite passant par la reconnaissance du «self-empowerment»¹². Les nouvelles pratiques individualisées de l'action sociale (exigence de la qualité des rapports interpersonnels et connaissances en sciences humaines), permettent la réduction des problèmes cruciaux non résolus : personnes sans domicile fixe, pathologies psychiatriques chroniques, addictions, pertes d'autonomie...

LA QUALITÉ DE VIE

Les rapports sociaux de voisinage ne se font pas exclusivement entre personnes partageant les mêmes origines, ou appartenant à la même classe sociale. Ils respectent les différences. Dans la plupart des territoires, le phénomène de communautarisme s'est réduit.

Le maintien des services de proximité (marchands et publics) dans les quartiers urbains, comme en milieu rural, est assuré par leur évolution, leur mutualisation, des livraisons à domicile et une assistance à l'utilisation des moyens numériques devenus indispensables dans la vie quotidienne.

Les informations circulant dans le numérique conservent leur liberté et pluralité d'expression, sur le modèle qui avait été expérimenté par la presse écrite et télévisuelle, en bénéficiant d'une régulation assurant la lutte contre les rumeurs et les contre-vérités.

Un équilibre est recherché pour une satisfaction des besoins dans chaque territoire sans privilégier certaines catégories de population au détriment d'autres: jeunes vs seniors, résidents de longue date vs nouveaux habitants, urbains vs ruraux... La vie quotidienne des personnes vulnérables par leur âge ou le handicap (en particulier l'accessibilité universelle) est acceptée par le plus grand nombre.

Le nombre des crimes et des délits n'augmente pas de façon générale. Il se réduit globalement.

Les conditions d'habitat se sont lentement améliorées : l'analyse des besoins est partagée, et la politique est coordonnée à l'échelle des différents territoires entre les différents partenaires acteurs du logement. Le maintien de la capacité d'investissement des opérateurs du logement social participe au développement d'une offre attractive répondant aux besoins des ménages. Cette capacité d'investissement est en partie assurée par un maintien de l'Allocation pour le Logement dans le parc locatif social identique à celui du logement privé. Le court-terme et les impératifs commerciaux ne sont pas les seuls impératifs. Il y a plus de logements « intelligents » et respectueux de l'environnement. Ils ne sont pas réservés à des minorités de privilégiés. La réhabilitation du parc ancien de logements étant désormais plus rapide que leur dégradation, le taux de logements indignes diminue fortement. L'accessibilité et l'aménagement des logements pour les personnes à mobilité réduite sont devenus courants. Il en est de même pour l'accompagnement des ménages dans les parcours résidentiels : hébergement social, logement social locatif, accession à la propriété. La cohabitation de personnes de génération différente ne s'impose plus par défaut. Par contre la cohabitation choisie est rendue possible par des aménagements spécifiques.

¹² «self-empowerment» : capacité de l'individu à prendre sa vie en main, à se fixer des buts et à faire des choix.

DYNAMIQUE DE L'EMPLOI DYNAMIQUE SOCIALE

Le niveau de vie des Occitans s'est amélioré et a rejoint la moyenne de celui des autres régions françaises. Le taux de chômage a baissé et ne se démarque pas du niveau national. Des moyens spécifiques permettent de faire face à la diminution des revenus de retraite liée aux longues périodes antérieures de chômage d'une part importante de la population régionale.

Les inégalités entre territoires et entre les habitants d'un même territoire se sont réduites : la part de la population en situation de précarité est moindre, du fait de l'amélioration de la situation économique générale, accentuée dans notre région par un bon niveau d'éducation et une nouvelle attractivité économique.

La proportion des classes moyennes s'est maintenue et s'est confortée sur la plupart des territoires. La culture d'entreprise a considérablement changé sous l'effet des techniques numériques. Si de nombreux emplois ont été détruits, de nombreux autres se sont créés dans des champs différents, avec un dynamisme de création d'entreprises. Les responsables économiques et institutionnels ont préparé ces mutations par des formations à de nouvelles compétences et une réorganisation du travail.

Il y a un rapprochement du lieu de travail et du lieu d'habitation grâce à un urbanisme orienté, ce qui diminue les contraintes de mobilité de ceux qui travaillent comme des demandeurs d'emplois.. L'économie sociale et solidaire, interface entre le marché et la cohésion sociétale, sociale et économique, a un réel impact sur la genèse de nouveaux équilibres d'un territoire régional confronté à des évolutions importantes.

En France et dans notre Région, l'augmentation des achats à distance ne s'est pas faite exclusivement au détriment des commerces de proximité, car ceux-ci sont devenus des lieux de relais, de services et de sociabilité appréciés. Certains ont même développé des niches novatrices et pris part aux circuits courts de consommation.

L'insécurité dans l'emploi a diminué, car les entreprises françaises ont retrouvé un dynamisme économique et, dans leurs efforts d'adaptation, privilégient le renforcement de la qualité de leur main-d'œuvre. Des solutions permettant de concilier impératifs de changement dans les processus de production et maintien en emploi ou en formation existent. L'angoisse sociale du chômage est moins prégnante.

Les organisations syndicales se sont renforcées par l'implication accrue des salariés et des employeurs. Il en résulte un réel pacte social, un recours accru aux négociations et conventions, et la raréfaction des conflits aigus.

Un meilleur consensus social diminue le recours à la judiciarisation des rapports sociaux, économiques et sociétaux pour garantir le droit des personnes, et prévient une utilisation excessive et paralysante du principe de précaution dans ces domaines.

UNE ÉVOLUTION SOCIÉTALE POSITIVE

Les perceptions des Français, et parmi eux des habitants de la région, sur l'évolution de leur société se sont améliorées et sont devenues comparables à celle des autres Européens sur leur propre pays. Ils ont désormais l'impression de compter dans les décisions politiques et économiques, de pouvoir agir au lieu de devoir subir.

Le degré de confiance des français en eux-mêmes et en leur avenir et celui de leurs enfants a cessé de baisser et s'est redressé dans de larges secteurs de la population, en particulier chez les plus jeunes. Ceci facilite leur adhésion à un projet commun et leurs initiatives.

La famille est toujours ce qui compte le plus pour l'ensemble des français et, dans ses formes diverses acceptées par tous, elle représente un socle de sécurité affective et la base d'échanges avec le reste de la société.

Les aspirations individuelles et les aspirations sociales convergent pour la plupart de leurs objectifs, et les différences entre aspirations des différents segments de la population sont acceptées comme normales dans le cadre du socle commun des valeurs de la République.

Les valeurs de l'individualisme, de la concurrence et de la compétition sont perçues comme stimulantes, mais elles sont accompagnées de celles tenant aux qualités des relations sociales, du travail en groupe et de solidarité dans l'école et l'université, dans l'entreprise comme dans la vie quotidienne.

Dans la population en France, contrairement à ce qui s'observait dans la période précédente, les individus perçoivent leur état de santé et de bien-être et le niveau des ressources pour y remédier de façon positive par rapport aux autres Européens.

Le sentiment d'insécurité ne subit plus cette distorsion qui existait entre perception et faits: il est désormais proportionnel à la réalité des faits, sans exagération ou minimisation selon les territoires. La lutte contre l'insécurité a lieu désormais à partir des données réelles, sans exploitation de peurs imaginaires.

Les habitants de la région bénéficient d'un cadre et d'une qualité de vie très attractifs (alimentation, proximité de la nature, de la mer et de la montagne, traditions culturelles et sportives). L'accueil d'entreprises ne se fait pas exclusivement dans les mêmes territoires métropolitains, du fait d'une « irrigation » des villes moyennes et petites et du rural.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Les interactions à l'intérieur du processus bio-social sont multiples et constituent un véritable échec entre les différentes caractéristiques de l'individu (traits biométriques, santé physique et psychologique, comportements normaux et pathologiques) et l'ensemble des comportements sociaux. En effet ceux-ci ne sont permis que par l'existence et l'addition des caractéristiques individuelles; réciproquement, les expressions sociales et leurs organisations sociétales influencent le développement de l'individu et dans beaucoup de cas en sont la condition.

Les acteurs premiers des changements dans le champ bio-social sont les personnes elles-mêmes, agissantes et ré-agissantes, avec leurs ressources et leurs limites individuelles, dans la recherche de leur épanouissement et du sens qu'elles donnent à leur vie, en fonction de leur histoire et de leurs valeurs, dans leurs rôles familial, social, ou dans leur citoyenneté.

Des acteurs du premier cercle sont indispensables : la famille, avec son double héritage de nature et culture, le voisinage, les amis et compagnons de jeux et de travail, dans une dynamique complexe, essentiellement spontanée ont permis et permettent directement aux personnes d'être ce qu'elles sont.

Les acteurs du deuxième cercle sont constitués par ceux qui interviennent directement, de façon régulière ou ponctuelle, dans la vie des individus et des groupes. Il s'agit le plus souvent de professionnels, mais aussi de bénévoles associatifs.

Dans la santé et l'action sociale, la justice et la police, l'ensemble des professionnels de ces domaines est concerné : effectif suffisant, bonnes compétences initiales et mises à jour en matière de soins et de prévention, respect des déontologies professionnelles... Mais la santé et l'action sociale au sens large ne sont pas l'apanage des seuls professionnels. Toute la société y contribue, au premier plan les enseignants en formation initiale et continue, les chercheurs de toutes disciplines, les acteurs culturels qui favorisent l'adaptation, l'ouverture d'esprit et la qualité des relations entre groupes sociaux.

Dans l'organisation de la vie quotidienne, les acteurs majeurs sont ceux qui assurent les échanges autour de la production et de la consommation de biens matériels et culturels et de services : commerces, agents des services publics ou de grandes entreprises, organisation du travail, des transports, de l'urbanisme, avec le rôle particulier des collectivités territoriales. Les acteurs professionnels du logement jouent un rôle important de par leurs compétences propres et de par leur capacité à s'inscrire dans les réflexions collectives avec les associations et les collectivités territoriales.

Les acteurs du troisième cercle façonnent l'environnement physique, biologique et humain qui permet les interactions des acteurs de proximité (famille, voisinage, intervenants bénévoles et professionnels) avec les personnes elles-mêmes. Tous les acteurs de tous les champs constituent ce troisième cercle. C'est la dynamique globale de leurs interactions qui entraîne, dans des délais variables, les constantes ou les changements dans les types de familles, le nombre d'enfants, les solidarités «naturelles», les sentiments de sécurité personnelle et professionnelle, le niveau de stress et l'acceptation du risque.

Les professionnels de santé et de l'action sociale, de la justice et de la police, des services publics en général sont dépendants pour leur efficacité :

- des moyens financiers qui leur sont alloués et donc de l'évolution des revenus économiques et des arbitrages politiques et de l'opinion.
- du mode d'organisation des pratiques sur l'ensemble des territoires et des décisions politico-institutionnelles qui y président
- des modes d'organisation plus large de la vie sociale, avec les acteurs de l'urbanisme et de l'habitat, de la vie économique et du travail.

Les décideurs politico-institutionnels ont une forte responsabilité à la fois sur la nature de leurs choix, sur leurs capacités à travailler ensemble aux différents niveaux territoriaux, à utiliser les compétences des spécialistes et des chercheurs et à susciter la confiance et le consensus démocratique.

L'influence des différents médias sur tous les niveaux d'acteurs est majeure, tout en poursuivant l'objectif de maintenir une information diverse, libre et fiable.

La dynamique associative est indispensable dans tous les secteurs, en particulier pour l'éducation, la culture et les loisirs, mais aussi pour l'environnement et les pratiques citoyennes.

7. CULTURE-SPORT

CULTURE

L'IMAGE FORTE DE LA FRANCE

Le rôle de la culture et du sport dans la qualité de vie, dans le renforcement du lien social, dans l'intégration et dans le civisme, est admis par tous. Ils sont reconnus comme facteurs du développement économique. Les décideurs de l'Etat et de toutes les collectivités territoriales ont mis en place, avec le tissu associatif, une politique cohérente, gardant une continuité suffisante pour permettre une efficacité et une sécurisation économique des acteurs, mais évoluant avec les besoins.

La culture et le sport sont des constituants majeurs des échanges internationaux, ils sont très denses et divers entre les pays d'Europe et le bassin méditerranéen.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) facilitent la diffusion de la culture au niveau mondial et la France y prend un rôle éminent. Leurs conséquences pour le respect des libertés individuelles ou l'environnement (énergie et déchets) sont maîtrisées.

La France a conservé son image culturelle forte dans l'ensemble des domaines artistiques (spectacle vivant, cinéma et télévision, jeux vidéo, littérature...). Son patrimoine, entretenu et enrichi, est un élément fort pour la qualité de vie des Français et pour l'attractivité touristique du pays.

L'accès aux différentes modalités culturelles est bien moins inégalitaire que par le passé, cela grâce aux politiques volontaristes partagées par les décideurs politiques et professionnels, avec l'appui du monde économique. Il en résulte un renforcement du sentiment d'appartenance à la communauté nationale. Le socle des principes unitaires de la République permet sans conflictualité l'expression des diversités culturelles, vécues comme un enrichissement continu.

Les ressources financières sont mobilisées par l'ensemble des acteurs politico-institutionnels concernés, en évitant les conflits de compétence qui marquaient la période précédente. L'Etat conserve son rôle incitatif et régulateur. Les collectivités territoriales sont convaincues du rôle structurant et indispensable de la culture pour l'ensemble de la société, et ne la sacrifient pas aux autres exigences économiques. Les autres ressources sont très importantes, qu'elles viennent du mécénat d'entreprises, des fondations, des financements participatifs par les personnes. Elles favorisent particulièrement l'innovation et la diversité. Elles sont aidées par des politiques d'incitation fiscale adaptées.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La langue française conserve son dynamisme, ses capacités d'adaptation aux changements sociaux, sans perdre son originalité et son attractivité : elle reste une langue fortement utilisée au niveau international. Le nombre de locuteurs francophones a augmenté, en particulier du fait de la dynamique démographique des pays africains. L'Etat a développé et renforcé une politique de développement des alliances françaises et des lycées français.

La qualité de la pratique orale et écrite du français en France s'est améliorée sous l'effet cumulé de différents facteurs : les efforts réalisés dans l'enseignement maternel et primaire et l'évolution des moyens audiovisuels ont amélioré le niveau de langue des écoliers français. Le français est de

nouveau la langue pratiquée dans beaucoup de milieux professionnels dont le personnel international qui, bien que travaillant sur le sol français, utilisait l'anglais comme langue commune ; les mesures gouvernementales incitatives, telles que les ressources suffisantes pour l'apprentissage du français par les travailleurs étrangers, ont amélioré l'intégration sociale et professionnelle. La proportion d'élèves choisissant le français comme langue étrangère est en augmentation en Europe et dans le monde.

Ce renforcement de la langue française permet aux francophones de ne plus être en position défensive et d'être plus à l'aise dans l'utilisation courante de langues étrangères, pour faciliter les échanges et faire connaître, à tous, la culture française. Les langues régionales ne sont plus perçues comme une menace pour la langue nationale, mais comme une richesse complémentaire.

UN ÉLÉMENT DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

En Occitanie, l'amélioration de la situation économique permet une participation plus forte de la population aux manifestations culturelles, dont beaucoup peuvent bénéficier de l'aide de collectivités territoriales très engagées. En effet, il existe une conviction fortement partagée que la culture est un élément majeur du dynamisme et de l'attractivité économique en général et de l'attractivité touristique en particulier.

Les inégalités d'accès à la culture liées au niveau d'éducation, à la situation sociale des familles ou à l'éloignement des équipements sont compensées par la disponibilité de médiateurs culturels qui favorisent la participation des publics dans les territoires jusque là peu dotés. Les formes artistiques émergentes sont soutenues. Les pratiques amateurs sont valorisées.

Les programmes d'éducation artistique sont dynamiques, intégrant l'ensemble des niveaux de formation, les écoles des Beaux-Arts et les conservatoires ayant un effet d'entraînement.

Le nombre des médiateurs culturels, professionnels ou bénévoles et la qualité de leur formation permettent un large accès aux productions artistiques, littéraires et scientifiques.

Les deux pôles universitaires majeurs de Montpellier et Toulouse, mais aussi les autres centres universitaires régionaux, apportent leur concours à la culture artistique et scientifique régionale par des actions en direction du grand public et des établissements de formation.

Les dynamiques associatives sont fortes dans le domaine culturel et elles ont pu trouver un équilibre entre créativité et innovation, d'une part, et rigueur de gestion et de contrôle, d'autre part. Elles réussissent le plus souvent à intégrer les bénévoles et les professionnels dans un projet commun, à concilier l'esprit d'initiative et la sécurité des professionnels. Elles ont été capables pour la plupart d'attirer de nouveaux membres dans leurs instances dirigeantes associatives et de nouvelles associations ont vu le jour.

Le patrimoine historique régional est mis en valeur. Les équipements culturels sont entretenus, d'autres sont construits pour des besoins nouveaux et pour pallier certaines carences territoriales.

Les langues et cultures régionales (Occitan et Catalan) bénéficient d'une politique volontariste de promotion et de valorisation et d'un intérêt accru de ses anciens locuteurs qui les avaient en partie délaissées, comme des nouvelles populations qui s'approprient les particularités régionales et les enrichissent. Ces éléments, joints à la plus forte place faite aux langues régionales dans l'éducation nationale, dans les écoles privés sous contrat d'Etat (calandretas et bressolas) et dans les médias, ont éloigné le spectre de la dévitalisation ou de leur disparition. La vitalité culturelle régionale renforce un sentiment d'appartenance et de fierté à la région Occitanie, facilitant la participation de tous à la vie locale et contribuant à la communauté nationale.

SPORT

UNE ACTIVITÉ QUI RENFORCE LES LIENS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

En France, la pratique physique et sportive collective est largement partagée, renforçant les liens sociaux et sociétaux. Le pourcentage des personnes pratiquant de façon régulière des activités physiques et sportives a régulièrement augmenté, dans toutes les classes d'âge, plus particulièrement chez les jeunes et les seniors. Le taux de pratique des femmes rejoint celui des hommes, y compris chez les adolescentes. Il résulte de tout cela une amélioration de l'état de santé, particulièrement par la prévention des maladies de surcharge telles qu'obésité, diabète ou maladies cardio-vasculaires, et un ralentissement des effets du vieillissement.

Le plaisir dans le sport est une composante du bien-être, en particulier dans ses aspects physiques, psychologiques et sociaux. Les pratiques individuelles de nature, hors encadrement de clubs sportifs, qui s'ajoutent aux pratiques en clubs sans s'y substituer, peuvent en être à l'origine ou en constituer la continuation. Elles bénéficient de conseils pratiques et de surveillance médicale dans des points de rencontre et d'information telles que les Maisons des Sports.

Les techniques d'information et de communication (TIC) contribuent à faire connaître des pratiques physiques ou des sports plus rares. Elles peuvent faciliter l'initiation à leur pratique et remédier à des problèmes d'éloignement dans un territoire. Un engagement ultérieur plus collectif peut en résulter.

Le choix des sports pratiqués obéit moins à des impératifs économiques et à des caractéristiques de classe sociale que dans la période passée. Il répond davantage aux goûts et aux aptitudes individuelles. De ce fait, les pratiques «entre-soi», voire communautaires, ont laissé place à une mixité sociale dans le sport.

La participation des personnes atteintes dans leur autonomie par le handicap ou par l'âge est facilitée dans les clubs et structures ordinaires : des équipements et des accueils spécifiques permettent leur accessibilité. Le recours à des compétitions handisports dans des clubs spécialisés est aussi une option.

UN SENTIMENT D'IDENTIFICATION ET DE FIERTÉ

Le nombre et la qualité des sportifs maintiennent le haut niveau de la France dans les compétitions internationales, permettant les sentiments d'identification et de fierté des pratiquants de tous niveaux et des spectateurs.

La cohérence et la continuité des politiques de contrôle et de sanction limitent les phénomènes de dopage chez les professionnels et les amateurs, en particulier dès l'adolescence. Les attitudes psychologiques et sociales pour y faire face sont adoptées par tous les acteurs.

Dès l'enfance, l'éducation met l'accent sur l'esprit sportif dans les pratiques. Tout au long de la vie, les informations diffusées par l'ensemble des médias attachent de l'importance à cette composante primordiale du sport. Cela est également vrai dans le domaine du sport professionnel, dont les différents acteurs (dirigeants, compétiteurs professionnels ou joueurs aspirant à le devenir, arbitres, propriétaires de clubs, organisateurs de compétitions) se sont mobilisés en vue d'une moralisation de la pratique sportive, malgré les fortes pressions financières exercées sur les individus et sur les clubs. L'éducation du public sportif, spécialement dans les stades, s'est améliorée. Les supporters sont désormais maîtres d'eux-mêmes, dotés d'un esprit respectueux du jeu et des joueurs et à caractère familial et festif.

Cette moralisation de l'ensemble des acteurs du sport a favorisé l'émergence d'un équilibre entre compétition de haut niveau, santé des pratiquants et esprit sportif des spectateurs. Cela bénéficie à l'ensemble de la société, en restituant au sport sa vocation de facteur d'épanouissement individuel et collectif et de cohésion sociale.

EN RÉGION, LES DISPARITÉS ATTENUÉES

En Occitanie, les mêmes évolutions sont observées.

Un schéma d'organisation des formations aux métiers du sport a pu être réalisé et actualisé régulièrement grâce à la participation de l'ensemble des acteurs : l'Etat, les collectivités territoriales, les organismes publics et privés de formation, le comité régional et comités départementaux du mouvement olympique et sportif.

Les disparités départementales et intra-départementales dans les taux de pratique des activités sportives se sont atténuées, du fait d'une meilleure répartition des équipements de base et les dynamiques des associations sportives ont été soutenues lorsqu'elles se trouvaient en difficulté dans certains territoires.

Dans la région, des efforts particuliers ont été mis en oeuvre pour assurer une large palette des pratiques, allant des sports traditionnels de la région, aux sports les plus populaires et à ceux qui sont favorisés par le littoral méditerranéen ou par les pays de montagne. Ils constituent une source forte d'attractivité nationale et internationale comme de qualité de vie. L'Occitanie est chaque année le théâtre de grands événements (Tour de France, rencontres internationales de football, de rugby...) qui œuvrent à la promotion et à l'attractivité de la région.

En Occitanie, la proportion des pratiquants sportifs en club ou individuels est parmi les plus fortes des régions françaises. Le nombre de sportifs de haut niveau est aussi un des plus élevés, du fait du facteur additionnel de l'attractivité des équipements sportifs de très haute qualité et des structures d'accueil.

CULTURE ET SPORT

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Le rôle de la culture et du sport dans la qualité de vie, dans le renforcement du lien social, dans l'intégration et dans le civisme, est admis par tous. Ces deux domaines sont reconnus comme facteurs du développement économique. Les décideurs de l'Etat et de toutes les collectivités territoriales ont mis en place, avec le tissu associatif, une politique cohérente, assurant une continuité suffisante pour permettre une efficacité et une sécurisation économique des acteurs, mais évoluant avec les besoins. La culture et le sport sont des constituants majeurs des échanges internationaux. Ceux-ci sont très denses et divers entre les pays d'Europe et ceux de l'ensemble du bassin méditerranéen.

LES PASSEURS DE CULTURE

L'évolution de la culture, de sa place dans la société et de son rôle pour l'individu est d'abord liée à la qualité et à la diversité des acteurs culturels et à leur formation permettant à la fois transmission et créativité. Elle est renforcée par l'action des médiateurs culturels.

Les engagements de l'Etat et des différentes collectivités territoriales, comme leur capacité à travailler ensemble dans le respect de compétences claires, sont fondamentaux. Mais ce sont tous les acteurs économiques qui permettent le financement des actions culturelles et les pratiques des citoyens dans les différents domaines (scientifiques, artistiques, littéraires) d'une façon égalitaire sur tous les territoires.

Les professionnels de l'éducation sont les premiers passeurs de la culture, par le goût qu'ils transmettent aux jeunes enfants et tout au long de la vie et par les formations qu'ils offrent à toutes et à tous, amateurs et professionnels de la culture.

Le soutien des acteurs du monde scientifique, économique et des loisirs permet le maintien et le développement de la langue française, des langues régionales et les autres langues d'échanges internationaux.

Le rôle de l'Etat affirme la place de la langue commune, le français, favorise son usage au niveau des organisations supranationales et dans les pays francophones. Il préserve aussi la diversité culturelle des langues régionales de la France, en synergie avec les acteurs des collectivités territoriales. La place des médias est primordiale pour l'usage et le maintien des qualités de ces langues.

Les chercheurs et les entreprises émergentes sont des éléments indispensables de la création et de la qualité des techniques de l'information et de la communication, tandis que les acteurs de l'éducation et les professionnels des médias sont indispensables à la qualité de leur contenu et à leur diffusion. Mais leur généralisation suppose des soutiens spécifiques pour les segments de population qui en sont éloignés, d'où le rôle de médiateurs dans ce domaine.

L'ÉDUCATION AUX VALEURS DU SPORT

Les pratiques physiques et sportives s'enrichissent de leur diversité, ce qui implique les interactions de nombreux acteurs : des acteurs politico-institutionnels (Etat et collectivités territoriales), des associations nationales et régionales, des animateurs de clubs et des professionnels de l'éducation. Les sportifs de haut niveau sont eux-mêmes des stimulateurs pour tous les autres.

Une vigilance s'exerce de la part de ces acteurs pour que les qualités reconnues au sport pour la santé, le développement des liens sociaux, l'entraînement à une compétition régulée soient préservées. Là aussi, le rôle de l'éducation à l'esprit sportif, par les parents, les associations, les éducateurs est très important. Mais il faut pouvoir aussi restreindre les déviations que sont le dopage, l'excès de marchandisation du sport ou l'existence de comportements violents dans et autour des stades, non seulement par l'éducation, et l'information, avec le rôle des médias, mais, selon les cas, par des actions de prévention, de soutien et de soins, par des mesures de sanction adaptées grâce à une évolution de la législation et la mise en place de contrôles efficaces.

En Occitanie, les acteurs régionaux, politiques, associatifs, éducatifs utilisent les atouts de leur environnement et des équipements pour maintenir un bon niveau des pratiques physiques et sportives par rapport aux autres régions.

8. ENSEIGNEMENT-FORMATION-RECHERCHE

Le système éducatif a trouvé un équilibre entre le devoir d'établir l'égalité des chances, la nécessité de produire l'excellence, l'acquisition en continu des connaissances (socle commun) et la formation de la personne jusqu'au lycée.

De nouvelles pédagogies plus actives ont été mises en place. Les rythmes scolaires permettent la diversité des activités qui développent l'esprit créatif. L'accroissement de l'autonomie des établissements qui se dotent de projets pédagogiques transdisciplinaires qui s'imposent à tous les enseignants et à toute la communauté éducative, permet l'adaptation des moyens et des méthodes à la diversité des élèves et des territoires. Ils sont régulièrement évalués et réactualisés.

L'ensemble du système éducatif français, en incluant l'apprentissage, l'alternance, l'acquisition en continu des compétences et des connaissances (dont les MOOCS) et la Validation des Acquis de l'Expérience est ouvert sur le monde social et économique. Il permet la formation tout au long de la vie et l'adaptation aux évolutions technologiques de la société.

La professionnalisation d'une partie importante des acteurs de l'éducation populaire n'a pas fait disparaître le rôle majeur des bénévoles dans le fonctionnement des instances associatives comme dans la participation aux activités.

La plus grande ouverture de l'école en direction des parents, des associations de quartier et des milieux professionnels a contribué à réduire les échecs et à favoriser l'intégration dans la vie sociale et dans la société.

La créativité est valorisée par le travail en groupe des élèves. Elle développe la coopération, l'émulation et l'entraide de plus en plus nécessaires à l'équilibre de la société.

ESPRIT CRITIQUE ET AUTONOMIE

L'éducation donne à chacun les moyens intellectuels d'une pensée indépendante formant des citoyens conscients et responsables.

Le développement de l'esprit critique favorise l'autonomie individuelle, qui est devenue un atout pour la sphère économique et sociale.

L'ensemble des structures publiques ou privées sous contrat permet la mixité sociale parmi les élèves, grâce aux choix d'implantation des collèges et des lycées, guidés par les impératifs démographiques et par la volonté de favoriser la mixité sociale, facteur de développement de l'esprit critique et de l'autonomie.

Au lycée des élèves se spécialisent dans certains domaines professionnels, tandis que d'autres restent polyvalents (enseignements généraux).

Le système éducatif a renoncé à son fonctionnement uniforme qui avait pour objectif la sélection méritocratique des élites, mais qui faisait passer au deuxième plan les autres finalités de l'école.

Ce sont :

- un socle commun des connaissances, élément majeur pour former des citoyens cultivés et éclairés, aptes à participer à la vie sociale et à la cohésion nationale ; la préparation des élèves au monde professionnel par l'acquisition de connaissances diversifiées, selon leurs aptitudes et leurs motivations, avec des niveaux de spécialisation différents, fournit à la société les compétences professionnelles dont elle a besoin et assure à tous l'accès à l'emploi.
- l'accomplissement de la personnalité de chaque élève, permettant de développer des aspirations et des talents à travers lesquels l'épanouissement est possible.

L'Etat a identifié les savoirs du socle commun qu'un élève doit acquérir, dans un répertoire national mis régulièrement à jour par une agence nationale de l'éducation, à l'image de ce qui existe pour la formation professionnelle.

L'Etat a organisé une nouvelle formation pour tous les enseignants leur permettant de se familiariser avec ces nouvelles pratiques pédagogiques et au travail en équipe dans le cadre de projets d'établissement.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Le développement de la formation professionnelle « tout au long de la vie » est un outil d'insertion et d'emploi, mais aussi de développement personnel.

La formation professionnelle prépare à une plus grande mixité des qualifications et des compétences, donc à la mobilité professionnelle.

La généralisation de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) permet d'anticiper et de réussir la politique de l'emploi aux regards des évolutions technologiques et organisationnelles.

La nouvelle conception du travail, qui peut être déconnectée de la notion d'emploi salarié, insère l'individu dans la société (service civique associatif, missions humanitaires, aide par le travail, chantiers archéologiques...).

La puissance et le développement du numérique permettent de concevoir les « organisations » d'une façon différente et génère des besoins de formation continue, ainsi que de nouveaux processus de formation initiale.

L'EFFORT DES COLLECTIVITÉS

Les collectivités accompagnent cette évolution du système éducatif en adaptant les locaux qui permettent le travail en équipe et l'alternance des temps scolaires (cours et pratique) avec des locaux modulables. Des études encadrées sont mises en place et d'autres expériences sont menées avec le développement d'internats attractifs.

L'Etat et les collectivités ont intégré la nécessité de la mixité sociale. Des solutions diverses ont été initiées en s'appuyant sur une politique cohérente et conséquente en matière d'urbanisme et de transport. Le transport collectif des élèves est gratuit.

Le Conseil Régional accentue son effort en direction des classes d'âge les plus jeunes pour que ces derniers ne quittent pas le système éducatif ou l'apprentissage avant l'obtention d'un diplôme, valorisant ainsi l'atout démographique.

L'UNIVERSITE

L'université prend en compte le résultat de l'examen du dernier cycle (bac) dans l'orientation vers les études supérieures. Il est organisé une première année ouverte sur diverses familles de disciplines, correspondant aux grands domaines des connaissances et des savoirs. Cette formule permet à l'étudiant de choisir de façon plus éclairée une formation, de confirmer ses aptitudes ou de les acquérir dans des prérequis pour accéder à certaines filières.

Les universités disposent d'une autonomie accrue (gestion, recrutement, pédagogie, recherche et chaire). On note encore l'expérimentation de villes et de quartiers campus, l'évolution de l'université en s'inspirant des MOOCs, la formation d'universités globales (sans bâtiments dédiés).

Alors qu'en 2015 les 30-40 ans n'étaient que 43% à avoir eu accès à l'enseignement supérieur, ils sont 70% en 2040.

Certaines universités sont reconnues de classe mondiale, selon des critères renouvelés et élaborés pour une part la plus large possible, par les acteurs universitaires.

LA RECHERCHE

En matière de recherche les révolutions techniques et technologiques se multiplient : énergies renouvelables, télémédecine, traductions linguistiques automatiques perfectionnés, robotisation...

Un monde transhumain est aussi en train d'advenir mais des accords internationaux permettent de régler les « questions » d'éthique que pourraient produire des interventions sur l'homme et qu'un capitalisme débridé serait tenté de développer pour augmenter sa productivité.

Ces recherches portent, par exemple, sur :

- puces de la mémoire;
- particules implantées dans le cerveau qui permettent de se connecter aux réseaux numériques ;
- possibilité d'écrire à l'intérieur de l'ADN ;
- puces greffées sous la peau contenant des données personnelles.

Les apports à la santé de ces recherches sont privilégiés grâce à un système international de régulation qui permet d'éviter les déviances.

La France qui se situait à la sixième place pour les publications scientifiques en 2015 a encore progressé dans ce domaine, ainsi que dans celui du dépôt de brevet.

L'OCCITANIE EN POINTE

L'image internationale de la région s'est renforcée par l'excellence qui s'est accrue dans la recherche et développement.

La Recherche compte en région Occitanie 45 000 chercheurs dont plus de 20 000 dans le secteur privé.

Les pôles de compétitivité ont rapproché les entreprises des centres de recherche ce qui améliore leur capacité à l'exportation.

La Région est devenue leader en France dans le développement des start-up grâce aux capacités d'innovation des grands laboratoires, du CEA/Techno...

L'avance mondiale de la région s'est confirmée dans l'aéronautique et le spatial qui, par extension, ont pu faire croître des activités au niveau des nouveaux matériaux et des systèmes embarqués. Les préoccupations environnementales étant fortement intégrées dans l'aéronautique, elles ont favorisé la croissance de ces industries propres.

Des laboratoires d'excellence fonctionnent dans des champs très ouverts : les énergies nouvelles et renouvelables dont l'hydrogène, la santé, la cosmétique, la robotique (véhicules autonomes), l'œnologie, les agro-biosciences.

La valorisation de la recherche est effectuée en région par les grands organismes universitaires, les laboratoires du CNRS (par exemple le LASS à Toulouse, le LIRMM à Montpellier, la centrale solaire Thémis à Odeilho (66), le CEA/Tech, l'INRA, l'INSERM, les pôles de compétitivité, le CNES, les écoles des Mines, le laboratoire Arago à Banyuls) et les autres grandes écoles implantées en Occitanie...

Le Conseil Régional organise un système qui optimise la relation enseignement supérieur-recherche-innovation. Cela favorise un développement économique plus harmonieux du territoire régional. On assiste à la création de fondations liées aux universités mobilisant des capitaux et de l'épargne privée pour une recherche privée.

La recherche financée par l'Etat mais aussi par les métropoles et le Conseil Régional se maintient à un bon niveau.

L'intégration de la recherche dans les systèmes productifs régionaux induit des effets positifs sur l'emploi, l'Occitanie a ainsi réduit fortement son taux de chômage.

Le Conseil régional, avec l'accompagnement de l'Etat, a su mettre en synergie le potentiel des universités.

LES JEUX D'ACTEURS

L'Etat, le Conseil Régional avec ses nouvelles compétences, les deux métropoles ont uni leurs stratégies permettant aux enseignants de mettre en pratique de nouvelles pédagogies plus individualisées pour diminuer les sorties sans qualification des jeunes.

Les Lycées technologiques et professionnels, les CFA ont développé l'alternance pour une meilleure formation donc une meilleure employabilité des jeunes qualifiés à tous les niveaux.

Les personnels, les enseignants chercheurs, les présidents des universités ont su régler leurs problèmes, mis de côté leur « ego » et s'unir et faire les fusions nécessaires pour acquérir la reconnaissance internationale.

La recherche publique a intensifié les transferts technologiques en direction des petites et moyennes entreprises qui ont pu se développer.

Ces politiques volontaristes ont accru la croissance et l'emploi de la région.

L'Etat et les collectivités territoriales ont ainsi permis un rééquilibrage du développement de l'Occitanie.

Le Conseil Régional, chef de file sur l'emploi et la formation continue, et Pôle Emploi placent la région dans la moyenne européenne, avec un retour vers l'emploi de 60% grâce à la formation.

Les entreprises développent également un effort de formation (alternance et formation continue), particulièrement dans le numérique.

9. OUVERTURE INTERNATIONALE

Le monde de 2040 ne ressemble guère à celui de la fin du XX^{ème} siècle ou à celui du début du XXI^{ème} siècle. L'affrontement de deux superpuissances (USA et URSS), la domination d'une seule superpuissance (Etats-Unis) appartiennent à un passé révolu. La montée en force des anciens pays dits émergents (Chine, Inde, voire le Brésil...) et le retour au premier plan de la Russie sur la scène internationale ont établi un nouvel équilibre mondial de type multipolaire.

Malgré de fortes rivalités, ces Etats ont su s'unir, même difficilement, pour écarter les grands dangers représentés par les affrontements religieux et les risques nucléaires. A cela se sont ajoutées les conséquences de l'évolution climatique, avec en premier lieu la question cruciale de la ressource hydrique.

Au milieu de ce nouvel équilibre, moins fragile qu'il n'y paraît, l'Union Européenne, restructurée selon des cercles concentriques délimitant des compétences et des niveaux d'intégration différenciés, a repris une place de premier ordre. Elle s'impose à nouveau au plan économique.

Au niveau militaire, la France garde le leadership européen, mais en étant moins isolée, même si les conséquences du Brexit se font encore sentir.

FRANCE : LE RETOUR D'UNE CERTAINE PUISSANCE

La France a reconstitué plusieurs composantes déterminant la puissance. Cela a été rendu possible grâce à la ré-industrialisation, à l'affirmation de la qualité de la recherche et au haut potentiel technologique, au renouveau culturel, au rayonnement de sa capitale, Paris... La balance commerciale est redevenue excédentaire. Le déficit des comptes de l'Etat s'est sensiblement réduit, autorisant à nouveau de grands investissements, dans les infrastructures notamment.

Autre critère d'importance : l'anticipation des besoins en matières premières. La transition énergétique a apporté l'équilibre entre les différentes sources (nucléaire, solaire, éolienne, hydraulique,...). La stratégie industrielle a pris en compte l'exploitation des métaux rares, présents sur le territoire hexagonal et ses dépendances et l'approvisionnement extérieur par le canal d'accords de coopération bien négociés. La France tente enfin de tirer le plus grand profit de l'exploitation de son domaine maritime, le deuxième de la planète.

LA POSITION STRATÉGIQUE DE L'OCCITANIE

La réalisation d'infrastructures attendues a redonné à l'Occitanie les atouts de sa position stratégique au cœur de l'Europe du Sud. Les infrastructures ferroviaires (LGV), routières et autoroutières connectent les métropoles, mais aussi la plupart des villes de la région, aux grands axes les rapprochant ainsi des agglomérations importantes des territoires voisins : Bordeaux (Nouvelle Aquitaine), Marseille (PACA), Lyon (Auvergne-Rhône-Alpes), Barcelone (Catalogne)...

Ajoutés aux liens ferroviaires, routiers et aériens avec Paris, ces réseaux de communication favorisent les coopérations en matière d'industrie, de santé, de recherche, d'enseignement supérieur de la région Occitanie... L'embellie économique générale et l'attractivité de la région Occitanie ont contribué à de nouvelles implantations d'entreprises ou d'organismes publics en provenance de la région parisienne ou des instances européennes, ainsi qu'à l'implantation de sociétés étrangères (européennes, américaines, asiatiques).

ÉCHANGES ACCRUS AVEC LE SUD

Par ailleurs, les structures inter-régionales et internationales devenant enfin opérationnelles (Euro-Région, Communauté de Travail des Pyrénées, SUDOE «Sud Ouest de l'Europe»), les échanges avec la péninsule ibérique et les pays de la partie proche du bassin méditerranéen ont pris corps. Ils accroissent le commerce, dans le secteur agro-alimentaire en particulier.

La réalisation engagée de la Traversée centrale des Pyrénées va conforter cette tendance. Le développement des relations maritimes, depuis les ports de Sète et de Port-Vendres, favorise aussi les échanges avec le Maghreb. Ceux-ci vont encore être accrus avec la construction programmée d'une liaison ferroviaire et routière entre Algeiras et Tanger.

Quant aux transports aériens, ils ne cessent de progresser, depuis le hub international de Toulouse-Blagnac, mais également depuis les autres aéroports de la région qui ont su élaborer des contrats plus équitables avec les compagnies «low-cost» (à bas coût).

LA RELANCE DES PORTS ET LE TOURISME

La politique régionale de relance des ports de Sète, de Port-la-Nouvelle et de Port-Vendres a permis d'amplifier le trafic maritime au départ ou à destination de la région Occitanie, en matière de fret, mais également dans le domaine du transport des voyageurs. En complément du renouveau du fret maritime et du fret ferroviaire, de nouvelles plates-formes logistiques multimodales ont été construites dans la région, apportant des créations d'emplois directs et indirects.

L'ouverture internationale de la région Occitanie a des effets très concrets sur le plan touristique. L'accessibilité routière, ferroviaire et aérienne a accru les flux vers les zones déjà fortes du littoral ou vers les sites de renom (Lourdes, par exemple), mais aussi vers les autres secteurs montagneux, ruraux ou urbains qui séduisent pour leur environnement naturel et/ou pour leur patrimoine. Le succès de la destination «Occitanie» a contribué à la désaturation de la ville de Barcelone, devenue malade de son attractivité. La réussite touristique de la région Occitanie est par ailleurs confortée par le retour et/ou l'arrivée de bateaux de croisière qui déversent des flots importants de touristes venus de tous les horizons.

INTERACTIONS ET JEUX D'ACTEURS

Le modèle de croissance raisonnée et raisonnable n'a été rendu possible que par la convergence de plusieurs facteurs : un apaisement des tensions internationales, un renforcement du poids des grandes organisations internationales, la relance réussie d'une Union Européenne renouvelée... A cela s'ajoute la réalisation d'infrastructures de communication attendues de longue date et une influence culturelle retrouvée au niveau français.

La conjonction de ces facteurs impliquant des personnalités issues des instances politique, du monde de l'entreprise, des milieux culturels, relayés aux différents niveaux de l'administration territoriale a permis un accroissement des échanges, donc de l'import-export, élément clé de la croissance économique.

L'ouverture internationale demeure avant tout une aventure humaine. Une mobilité améliorée aux plans technique et économique a apporté une accessibilité rendue d'autant plus aisée que les coûts de déplacement (en particulier en transports collectifs) ont été maîtrisés et abaissés. Le tourisme

régional en est l'un des grands bénéficiaires, car l'attractivité de l'Occitanie a ainsi vaincu le handicap de l'éloignement qui pénalisait une partie de son territoire.

Les effets « pervers » de cette mobilité ont été canalisés grâce à la régulation devenue efficace des organismes internationaux. Les mouvements migratoires issus notamment des pays du Sud s'effectuent dans un environnement respectueux des droits humains. Les trafics en tous genres sont mieux pistés, canalisés et combattus.

GLOSSAIRE

AB	Agriculture Biologique
ADN	Acide DésoxyriboNucléique
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée
AOP	Appellation d'Origine Protégée
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CEA	Centre Essais Aéronautiques
CESER	Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
CNES	Centre National d'Etudes Spatiales
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
DOM-TOM	Départements d'Outre-Mer – Territoires d'Outre-Mer
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPFR	Etablissement Public de Financement et de Restructuration
GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
IDEX	Initiatives D'Excellence
IGP	Indication Géographique Protégée
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
INSERM	Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LASS	Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes
LGV	Ligne à Grande Vitesse
LIRMM	Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier
Loi NOTRe	Loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République
Loi SRU	Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain
MICMAC	Matrice d'Impacts Croisés – Multiplication Appliquée à un Croisement
MOOC	Massive Open Online Course (portail de cours en ligne ouverts à tous)
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
PACS	PActe Civil de Solidarité
PDE	Plan de Déplacement d'Entreprise
PDU	Plan de Déplacement Urbain
PETR	Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux
PIB	Produit Intérieur Brut
PISA	Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PLUI	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PPP	Partenariats Publics Privés
R&D	Recherche et Développement
SAFER	Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
SAU	Surface Agricole Utile

SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SIQO	Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SRADDT	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires
SUDOE	Programme de coopération territoriale de l'espace Sud-ouest européen
TAD	Transport À la Demande
TER	Transport Express Régional
TGV	Train à Grande Vitesse
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TIMMS	Trends in International Mathematics and Science Study (enquête internationale sur les acquis scolaires en mathématiques et sciences)
TPE	Très Petite Entreprise
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture)
USA	United States of America (Etats-Unis)
UTA	Unité de Travail Annuel